

L'ESPRIT
DES
JOURNAUX,
FRANÇOIS ET ÉTRANGERS.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS-DE-LETTRES.

SEPTEMBRE, 1782.

TOME IX.

ONZIEME ANNÉE.



A PARIS,

Chez VALADE, Imprimeur-Libraire, rue des Noyers, vis-à-vis Saint-Yves.

Pour les Pays étrangers, à LIEGE,

Chez JEAN-JACQUES TUTOT, Imprimeur.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

Conditions pour l'Abonnement.

On s'adreſſera, pour toute la France, à Paris, chez *Valade*, Imprimeur-Libraire, rue des Noyers, vis-à-vis Saint Yves, aux conditions ſuivantes; ſavoir : le prix de la Souſcription eſt de 27 liv. pour Paris, & de 33 pour la Province, rendu franc de port par-tout le Royaume.

A Liege, pour les Pays étrangers, chez *J. J. Tutot*, Imprimeur-Libraire, & à M. *Mauſſ*, Officier au Bureau des Poſtes Impériales, pour toute l'Allemagne.

A Bruxelles, à M. *Horgnies*, Expéditeur des Gazettes étrangeres, pour tous les Pays-Bas Autrichiens; chez *B. Lefrancq*, Libraire.

A Amſterdam, chez *Van-Harrevelt*, Libraire, dans le Kalveſtraat, pour toute la Hollande, & *B. Vlam*, Libraire.

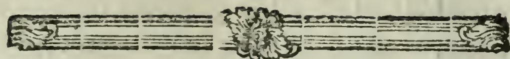
A Stockholm, chez *Oerſtrom*, Libraire de la Société.

A Pragues, chez *Wolfgand-Gerle*, Libraire.

A Vienne, chez *Græffer*, Libraire.

A Hambourg, chez *Virchaux*, Libraire.

Les Libraires, & autres perſonnes qui voudront faire annoncer des Livres, Eſtampes, Muſique, & autres objets, dans l'*Eſprit des Journaux*, ſont priés de les adreſſer au Directeur du Journal, chez *Valade*. Et pour les mêmes objets, pour tous les Pays étrangers, chez *J. J. Tutot*, Imprimeur-Libraire, près St. Hubert, à Liege.



L'ESPRIT
DES
JOURNAUX.

VIE du Dauphin, pere de Louis XV, écrite sur les mémoires de la cour, enrichie des écrits du même prince; par M. l'abbé PROYART, *des académies d'Angers, de Montauban, d'Offembourg & de Rome, principal du college royal du Puy.* Aux dépens de l'auteur, & se vend à Paris, cour des Capucins, rue St. Honoré; la veuve Hérissant, imprimeur-libraire, rue neuve Notre-Dame; & Barrois, le jeune, libraire, quai des Augustins. 2 vol. *in-12.* comprenant 828 pages. 1782.

A peine la France & l'humanité eurent-elles perdu l'éleve de Fénelon, qu'on publia un recueil abrégé de ses vertus; & dans moins de deux années, cet ouvrage, fruit de quelques jours d'un travail précipité, non-seulement eut quatre éditions, mais fut traduit en plusieurs langues. Dès-lors on ne cessa de de-

mander l'hiſtoire complette de ce grand prince. *Nous avons, à la honte de l'eſprit humain* (remarquoit Voltaire il y a trente ans) *cent volumes contre Louis XIV..., & pas un ſeul qui faſſe connoître les vertus du duc de Bourgogne, qui auroit mérité d'être célébré, quand il n'eût été que particulier.* (*)

» Je me félicite, dit M. l'abbé Proyart, de » me trouver, par les circonſtances, à portée » de remplir enfin aujourd'hui les vœux for» més depuis ſi long-tems par la nation; & » j'oſe eſpérer (ſi je ſais bien juger de l'im» portance du ſujet que j'ai traité) que le pu» blic recevra la *Vie du Dauphin, pere de* » *Louis XV*, avec autant d'empreſſement qu'il » a reçu celle du Dauphin pere du roi. « (**)

» C'eſt M. l'abbé Soldini, confeſſeur de » Louis XVI, qui m'a communiqué les écrits » les plus précieux qu'on trouvera dans le » corps de cet ouvrage; & c'eſt de feu Mme. » la Dauphine, mere du roi, qu'il les tenoit. » *Je ſuis charmé, Monſieur*, (me mandoit ce » reſpectable eccléſiaſtique dans une lettre écrite » de Verſailles le 19 juillet 1774) *que M.*

(*) Cet illuſtre écrivain devoit ſentir l'extrême inſuffiſance du petit recueil dont nous venons de faire mention, puiſque ſans doute il le connoiſſoit & qu'il n'en parloit point.

(**) Nous avons eu le plaiſir de rendre compte de cette *Vie*, dont M. l'abbé Proyart eſt également l'auteur. Voyez le journal d'*avril* 1778, page 3 & ſuiv.

» *l'archevêque* (de Paris) *vous ait adressé à moi,* » *parce que personne n'est plus en état de vous satisfaire, & ne s'y portera avec plus de zele. J'ai* » *rassemblé, sous les yeux & par les ordres de* » *Mme. la Dauphine, tout ce qu'elle avoit concernant la vie & la mort de Mgr. le Dauphin....* » *J'ai encore quelques autres écrits que Mme. la* » *Dauphine m'avoit remis, les croyant de Mgr. le* » *Dauphin, parce qu'ils sont écrits de sa main,* » *& qu'ils se trouvoient parmi ses papiers les plus* » *secrets; mais ils sont d'un autre Dauphin, de* » *ce fameux éleve de Fénelon, pere du feu roi. On* » *ne peut rien imaginer de plus intéressant, & je* » *pense qu'ils ne pourroient que faire un très-bon* » *effet à la suite de votre ouvrage* «....

Le biographe a mis aussi à contribution un manuscrit de la bibliotheque de M. l'abbé du Terney, confesseur de Mme. Louise, quelques écrits particuliers de Mme. de Maintenon, de l'immortel archevêque de Cambrai, des abbés de Choisy & de Fleury, le recueil des vertus du prince par son confesseur, & que nous avons déja cité; enfin, pour la partie militaire, il s'est attaché aux mémoires du marquis de Quincy & du maréchal de Berwick, sans négliger les autres historiens contemporains, soit François, soit étrangers.

M. l'abbé Proyart a divisé son ouvrage en cinq livres, où il représente successivement dans le Dauphin les dispositions d'un digne éleve de Fénelon, les talens d'un habile général, les vues & les travaux d'un grand prince, les vertus de l'homme & la perfection du chrétien.

Après le traité de Nimegue, qui rendit la paix à l'Europe, Louis XIV donna pour épouse au Dauphin, son fils unique, Marie-Anne-Christine Victoire de Baviere, princesse recommandable, non-seulement par une vraie piété, mais par le goût des belles-lettres. Le premier fruit de ce mariage fut le prince dont on présente ici la vie. Il naquit à Versailles le 6 août 1682.

Cet heureux événement, à la suite des plus glorieux succès, parut mettre le comble aux prospérités du monarque; il excita dans toute la nation des transports de joie que la naissance même de *Monseigneur* (*) ne lui avoit pas fait éprouver.

Comme, par le dernier traité de paix, le comté de Bourgogne venoit d'être réuni au duché du même nom, le roi voulut que son petit-fils fût appellé *Duc de Bourgogne*, titre qu'il porta jusqu'à ce que la mort de Monseigneur lui eût laissé celui de Dauphin.

La maréchale de la Mothe prit soin de son enfance jusqu'au mois de septembre 1689. Alors S. M. lui donna pour gouverneur le duc de Beauvilliers; pour précepteur, l'abbé de Fénelon; pour sous-précepteurs, l'abbé de Beaumont, neveu de ce dernier, & l'abbé Fleury, auteur de l'*Histoire de l'église;* pour lecteur, l'abbé de Langeron; pour confesseur, le pere le Valois, & pour gentilshommes de la man-

(*) On appelloit ainsi le Dauphin, fils de Louis XIV.

che les chevaliers du Puy & de l'Echelle. Jamais, comme le remarque le biographe, on n'avoit vu tant de talens & de vertus concourir à la même éducation.

La flatterie obſede les princes dès le berceau, & corrompt leur naturel, de ſorte qu'incapables encore de réflexion, ils ſont par inſtinct fiers, impatiens, capricieux. Le duc de Bourgogne avoit ces défauts & quelques autres, lorſqu'on le mit entre les mains de Fénelon. Sa fierté alloit juſqu'à lui inſpirer le mépris de l'inſtruction, qui rappelle au diſciple ſa dépendance du maître. Il étoit en garde contre les careſſes, & réſiſtoit aux menaces. On n'obtenoit rien de lui que par la voie des bonnes raiſons, & il n'étoit pas toujours diſpoſé à les écouter.

Dans une occaſion où Fénelon lui parloit avec fermeté, *Non, non, Monſieur*, lui répondit-il, *je ne me laiſſe point commander : je ſais ce que je ſuis & ce que vous êtes.* Le ſage maître n'inſiſta pas pour le moment, & crut devoir préparer par le ſilence & un air de triſteſſe l'effet de la leçon qu'il vouloit faire à ſon éleve.

» Je ne ſais, Monſieur, lui dit-il le lende-
» main, ſi vous vous rappellez ce que vous
» avez dit hier : que vous ſaviez ce que vous
» êtes & ce que je ſuis. Il eſt de mon devoir
» de vous apprendre que vous ignorez l'un &
» l'autre. Vous vous imaginez donc, Monſieur,
» être plus que moi : quelques valets ſans
» doute vous l'auront dit, & moi je ne crains

» pas de vous dire, puiſque vous m'y forcez,
» que je ſuis plus que vous. Vous comprenez
» aſſez qu'il n'eſt point ici queſtion de la naiſ-
» ſance. Vous regarderiez comme un inſenſé
» celui qui prétendroit ſe faire un mérite de
» ce que la pluie du ciel a fertiliſé ſa moiſſon
» ſans arroſer celle de ſon voiſin : vous ne ſe-
» riez pas plus ſage ſi vous vouliez tirer vani-
» té de votre naiſſance, qui n'ajoute rien à
» votre mérite perſonnel. Vous ne ſauriez dou-
» ter que je ne ſois au-deſſus de vous par les
» lumieres & les connoiſſances : vous ne ſa-
» vez que ce que je vous ai appris ; & ce
» que je vous ai appris n'eſt rien, comparé à
» ce qui me reſteroit à vous apprendre. Quant
» à l'autorité, vous n'en avez aucune ſur moi,
» & je l'ai moi-même, au contraire, pleine &
» entiere ſur vous : le roi & Monſeigneur
» vous l'ont dit aſſez ſouvent. Vous croyez
» peut-être que je m'eſtime fort heureux d'être
» pourvu de l'emploi que j'exerce auprès de
» vous; déſabuſez-vous encore, Monſieur : je
» ne m'en ſuis chargé que pour obéir au roi
» & faire plaiſir à Monſeigneur, & nullement
» pour le pénible avantage d'être votre pré-
» cepteur; & afin que vous n'en doutiez pas,
» je vais vous conduire chez S. M., pour
» la ſupplier de vous en nommer un autre,
» dont je ſouhaite que les ſoins ſoient plus
» heureux que les miens. — Ah Monſieur ! re-
» prit le jeune prince, vous pourriez me rap-
» peller bien d'autres torts que j'ai eus à votre
» égard : il eſt vrai que ce qui s'eſt paſſé hier

» y a mis le comble ; mais j'en ſuis déſeſpéré.
» Si vous parlez au roi, vous me ferez per-
» dre ſon amitié ; & ſi vous abandonnez mon
» éducation, qu'eſt-ce qu'on penſera de moi
» dans le public ? Au nom de dieu, ayez pi-
» tié de moi ; je vous promets de vous ſatis-
» faire à l'avenir. «

Tel étoit précifément le point où Fénelon vouloit amener ſon éleve ; mais pour tirer de cette circonſtance tout l'avantage qu'il pouvoit s'en promettre, il le laiſſa un jour entier dans l'inquiétude, & ne parut céder qu'à la ſincérité de ſon repentir & aux inſtances de Mde. de Maintenon.

Le défaut capital du duc de Bourgogne étoit la colere : il s'y livroit quelquefois juſqu'à l'emportement & à la violence. Après avoir obſervé que la religion l'en corrigea parfaitement, M. l'abbé Proyart ne diſſimule point que la douceur inſinuante de Fénelon, ſes ſoins aſſidus & les innocens artifices qu'il employa, préparerent merveilleuſement cette réſipiſcence.

La premiere punition de l'éleve, dès qu'il avoit commis une faute réfléchie, étoit de la lire, en quelque ſorte, ſur tous les viſages. On ne l'approchoit plus qu'avec un air de triſteſſe ; ſes officiers faiſoient leur ſervice dans un morne ſilence ; il leur étoit défendu de répondre à ſes queſtions. S'il prenoit de l'humeur, on multiplioit les privations, il ne ſortoit plus de ſon appartement, il ne voyoit plus le roi ni la famille royale. On vouloit

que tout lui manquât, dès que lui-même manquoit à ses devoirs. Personne ne paroissoit entrer dans ses peines, personne ne lui disoit un mot de consolation : il n'en trouvoit que dans l'aveu de ses torts & la promesse de les réparer.

Ce prince répondit si bien aux soins que prirent ses maîtres de lui inspirer l'amour de la vérité, que jamais on ne put l'accuser du moindre détour. Sa confiance pour Fénelon n'avoit point de bornes : il lui découvroit tout ce qui se passoit dans son ame. *J'ai bien honte de mon cœur*, lui disoit-il un jour, *il m'étoit venu en pensée de ne plus rien apprendre, afin que le roi vous regardât comme un mauvais maître.* S'il croyoit avoir fâché quelqu'un, ne fût-ce qu'un domestique, il n'avoit de tranquillité qu'après lui en avoir fait des excuses. Une nuit, il adressa ces paroles bien remarquables à un de ses garçons de la chambre qui étoit couché auprès de lui : *Pardonnez-moi ce que je vous ai dit ce soir, afin que je m'endorme.*

Le duc de Bourgogne étoit d'un caractere sérieux & réfléchi. Les amusemens frivoles de l'enfance ne furent jamais les siens.

» Il avoit, remarque l'abbé Fleury, la pé-
» nétration facile, la mémoire vaste & sûre,
» le jugement droit & sain, le raisonnement
» juste & suivi, l'imagination vive & féconde :
» c'étoit un esprit du premier ordre. Il ne se
» contentoit pas de connoissances superficielles,
» il vouloit tout approfondir : sa curiosité étoit
» immense. Dans les commencemens mêmes,
» où son extrême vivacité l'empêchoit de s'as-

» ſujettir aux regles, il emportoit tout par la
» promptitude de ſa pénétration & la force de
» ſon génie «.

Fénelon tira le plus grand avantage de ces heureuſes diſpoſitions.

» Pour prévenir dans le jeune prince, dit
» notre auteur, le dégoût qu'auroit pu lui
» inſpirer la ſéchereſſe rebutante des premiers
» élémens, il les lui expoſoit revêtus des or-
» nemens les plus propres à intéreſſer un en-
» fant. Sachant piquer à propos ſa curioſité, il
» ne la ſatisfaiſoit ſur un objet qu'en la diri-
» geant vers un autre, enſorte que le plaiſir de
» la leçon du matin faiſoit attendre avec impa-
» tience celle du ſoir «.

» C'eſt également ſous de riantes images
» qu'il offroit à l'enfance du duc de Bourgogne
» les premieres leçons de la ſageſſe. Les ma-
» tieres ordinaires des devoirs ſcholaſtiques qu'il
» lui aſſignoit étoient autant d'inſtructions à ſa
» portée, auxquelles l'agrément n'ôtoit rien de
» leur utilité. C'étoit une fiction ingénieuſe qui
» conduiſoit à une réflexion morale, un trait
» piquant qui faiſoit connoître la vertu d'un
» grand homme, un dialogue entre des morts
» qui ſe diſoient des vérités pleines d'inſtruc-
» tion pour les vivans. Par-tout le vice étoit
» traduit avec la honte qui le ſuit, & la vertu
» peinte avec les charmes qui la rendent ai-
» mable. La converſation, les amuſemens, la
» table, tout, par les ſoins & l'habileté du
» maître, devenoit leçon pour l'éleve, & rien
» ne paroiſſoit l'être «.

» Fénelon ne s'en tenoit pas là : il vouloit
» que les personnes admises à faire leur cour
» à l'enfant de l'état payassent cette faveur par
» quelque utile leçon qu'il concertoit avec elles.
» Alors ce n'étoient plus des maîtres qui ins-
» truisoient ; c'étoient des étrangers, des in-
» connus qui, sans intérêt & par maniere de
» conversation, relevoient une vertu, blâ-
» moient un défaut, & confirmoient en tout
» les principes établis par les maîtres «.

Dans la vue d'accoutumer son éleve à parler en public, Fénelon lui composoit de petits discours, qu'il lui faisoit apprendre par cœur & déclamer devant une assemblée de personnes choisies.

Les progrès du prince étoient des plus sensibles dans les divers genres d'étude auxquels on l'appliquoit.

» Il avoit, dit l'abbé Fleury, un goût ex-
» quis pour les beaux-arts, l'éloquence, la
» poésie, la musique, la peinture, & une grande
» disposition naturelle à les exercer. Il dessinoit
» parfaitement & de génie. Il avoit étudié la
» musique à fond, jusqu'à savoir la composi-
» tion. Il apprit le latin ; il savoit l'espagnol &
» l'italien ; il vouloit apprendre le grec, pour
» mieux entendre les bons auteurs, particulié-
» rement les poëtes ; mais ceux qui l'instrui-
» soient jugerent à propos de ménager le
» tems de ses études pour des matieres plus
» utiles «.

Il lut Virgile, Horace, Cicéron, Tacite, & laissa de ce dernier une traduction complette,

dont la publication, remarque le biographe, eût été ſans doute intéreſſante pour la littérature; car, ſuivant Mde. de Maintenon, le duc de Bourgogne *écrivoit avec goût.*

Les gens-de-lettres s'empreſſoient de faire hommage de leurs talens à un prince ſi capable de les apprécier; il leur donnoit des marques particulieres de bienveillance. La Fontaine, alors très-religieux, avoit ſouvent l'honneur de l'entretenir. Il lui contoit une de ſes fables, & le duc de Bourgogne lui en récitoit une autre qu'il avoit appriſe de ſon précepteur, ou qu'il avoit lui-même compoſée. Parmi les fables de la Fontaine, il y en a qui furent inventées par l'éleve de Fénelon, & que le poëte mit en vers : telle eſt la 9e. du 12e. livre, où la Fontaine dit :

Ce qui m'étonne eſt qu'à huit ans
Un prince en fable ait mis la choſe,
Pendant que, ſous mes cheveux blancs,
Je fabrique, à force de tems,
Des vers moins ſenſés que ſa proſe.

Quelquefois le duc de Bourgogne ſe contentoit d'indiquer au poëte le ſujet de la fable qu'il deſiroit. *Si vous me permettez de le dire*, obſerve encore la Fontaine lui-même, *il y a des ſujets dont je vous ſuis redevable, & où vous avez jetté des graces qui ſont admirées de tout le monde.*

Le jeune prince fut un des premiers admirateurs de l'*Anti-Lucrece*, qu'il avoit lu manuſ-

crit. Il eut de fréquentes conférences avec l'auteur ; & la maniere dont il parla de cet ouvrage au roi, lui inſpira le deſir d'en connoître les beautés. Louis XIV ne ſavoit pas le latin ; le duc de Bourgogne fit pour lui une traduction des morceaux les plus intéreſſans du poëme ; ce qui ne ſervit pas peu, dit l'hiſtorien, à raffermir à la cour le crédit ébranlé de l'abbé, depuis cardinal de Polignac.

Pour montrer que le duc de Bourgogne avoit fait l'étude la plus heureuſe des grands modeles, il rapporte trois de ſes ouvrages, dont le premier eſt une fable intitulée : *Le voyageur & ſes chiens;* le ſecond, un diſcours de St. Maurice à l'empereur Maximien, après que la légion Thébéenne eût été décimée; le troiſieme, un autre diſcours ſur les grandeurs humaines. Voici l'apologue :

» Lycas avoit à traverſer une ſombre & » épaiſſe forêt, repaire ordinaire des bêtes féroces, & fameuſe dans les environs par mille » aventures tragiques. Lycas étoit prudent : il » prend pour eſcorte trois dogues vigoureux, » de tout tems fideles ſerviteurs de leur bon » maître. Il falloit des vivres pour la route : » il s'étoit muni de quatre pains, l'un pour » lui, les autres pour ſes compagnons de voyage. Arrivé à mi-chemin, il s'aſſied pour ſe » repoſer, ſur le bord d'un clair ruiſſeau. A » l'inſtant il voit ſortir d'une caverne voiſine » un monſtre d'une eſpece inconnue aux humains : auſſi-tôt il lâche ſon eſcorte, & le » monſtre eſt terraſſé. Tout glorieux du ſer-

» vice rendu à leur maître, les trois cham-
» pions s'approchent pour lui en demander ré-
» compenſe. Lycas, plein de reconnoiſſance,
» donne à Vorax le pain qu'il lui deſtinoit;
» Vorax s'en ſaiſit, & s'enfonce dans la forêt.
» Cerbere reçoit le ſien, & diſparoît comme
» un éclair. Gargas (c'étoit le nom du der-
» nier) s'attendoit à même pitance; il y avoit
» le même droit; il la ſollicitoit par maintes
» & maintes careſſes; mais Lycas commence
» à entrer en quelque défiance, & craint de
» ſe trouver ſans défenſe au milieu de la fo-
» rêt. Il appelle ſes chiens, & les échos d'a-
» lentour répetent au loin les noms de Cer-
» bere & de Vorax. Point de nouvelles; nos
» gaillards, en recevant ſi copieuſe pitance,
» ſe ſont ſenti un attrait irréſiſtible pour la vie
» douce & retirée. De long-tems maître Ly-
» cas ne les verra point à ſa ſuite. Mais que
» fera-t-il donc pour Gargas? Faudra t-il, dans
» la crainte de le rendre infidele, le laiſſer
» mourir de faim? Lycas a l'ame trop bonne,
» il eſt trop équitable, il prend un milieu: il
» donne à Gargas une partie de ſon pain, & lui
» laiſſe eſpérer l'autre. Gargas toujours recon-
» noiſſant & toujours fidele, ſuit ſon maître,
» & le défend bravement pendant ſa route.
» Lycas, échappé au danger, jura au pied
» de l'arbre conſacré à Jupiter, que ſi jamais il
» traverſoit la forêt, il ne donneroit plus leur
» pain à ſes compagnons de voyage que par
» morceaux. «

» Princes, avez-vous trouvé des guides ca-

» pables de vous diriger & de vous défendre
» dans la forêt de ce monde? Gardez-vous bien
» de les mettre en état de se passer de vous,
» que lorsque vous pourrez vous-mêmes vous
» passer de leurs services. «

Sans doute on ne lira pas avec moins de plaisir le premier discours.

» Ne croyez pas, Seigneur, que je vienne
» lâchement supplier pour la vie. Maurice craint
» son dieu, & qui sait mieux que vous si ja-
» mais il craignit la mort? Prévenu par la ca-
» lomnie, vous venez de commettre un crime:
» je voudrois par le zele de votre gloire, être
» assez heureux pour vous en épargner un se-
» cond. Je connois mes engagemens : j'ai juré
» de servir l'empire de mon epée, mais jamais
» de sacrifier sur les autels des démons. Rome
» a droit à mes services, mais je dois ma con-
» science à mon dieu. Commandés pour aller
» à l'ennemi, nous vous avons obéi : vous
» nous ordonnez aujourd'hui de sacrifier aux
» génies infernaux; mais le dieu du ciel que
» nous adorons, le dieu qui jugera les empe-
» reurs & leurs armées, nous le défend : n'est-
» ce pas à lui que nous devons obéir? Vous
» avez jugé que non, Seigneur, & par vos
» ordres, la légion que je commande vient d'ê-
» tre décimée. Mes yeux ont vu couler le
» sang de ces braves guerriers que vous vîtes
» tant de fois monter les premiers à l'assaut,
» & rester les derniers sur le champ de bataille.
» On se flattoit peut-être, qu'effrayés à l'as-
» pect de 600 cadavres baignés dans leur sang,

» ou qu'ébranlés par les promesses qui ont suivi
» cette sanglante exécution, nous aurions com-
» posé avec les ennemis de notre foi; mais la
» religion que nous professons n'admet point
» de partage. Au moindre signal, nous bra-
» verons encore tous les dangers pour le ser-
» vice de la patrie; mais toutes les forces de
» l'empire tournées contre nous ne nous ame-
» neroient point à adorer vos démons; & si
» c'est un crime d'être chrétien, je vous le
» déclare au nom de ma légion, nous sommes
» coupables & résolus de l'être. Ordonnez,
» Seigneur, proscrivez de nouveau; vous ne
» trouverez point de rebelles parmi nous. Nous
» avons encore, il est vrai, les armes à la
» main; & 6000 hommes commandés par Mau-
» rice pourroient sans doute... Mais ne crai-
» gnez point, Seigneur, quelles que soient notre
» innocence & la justice de notre cause, quelles
» que soient la force & la vaillance de ma
» troupe; nous sommes chrétiens; des chré-
» tiens ne tournent point contre la patrie des
» armes que la patrie leur a mises à la main:
» nous sommes chrétiens; des chrétiens, sa-
» vent également & combattre pour les empe-
» reurs & mourir pour leur dieu.... Il paroît,
» Seigneur, que vous persistez dans vos volon-
» tés: sachez donc que Maurice & sa légion
» persistent aussi dans leur foi. «

Le duc de Bourgogne composa, sur les exploits de son aïeul, un poëme latin qui débute ainsi:

Insignem cantare virum, celebrare potentem

Marte virum aggredior verſu. Mihi, dulcis Apollo,
Voſque pares factis modulos afflate, Camœnæ.

Francigenûm robur pridem cecinêre poëtæ,
Claraque, romuleis ſæpè exitioſa tyrannis,
Prælia Gallorum; mihi majus opus memoranti
Attonitum, Lodoïx, latè vulgata per orbem
Facta, triumphales....

La poéſie françoiſe étoit quelquefois pour lui un délaſſement de travaux plus férieux : il ſavoit apprécier les vrais talens en ce genre, & Racine diſoit de lui, que s'il eût moins ſenti ce qui devoit l'occcuper comme prince, il auroit pu ſe diſtinguer comme poëte.

Outre la géographie & l'hiſtoire, il poſſédoit la philoſophie, l'aſtronomie, les mathématiques, dont il fit un traité qui mérita le ſuffrage des connoiſſeurs : en un mot, *il eût été difficile*, remarque l'abbé Fleury, *de trouver dans le royaume, je ne dirai pas un gentilhomme, mais quelque homme que ce fût de ſon âge, plus inſtruit que lui. Ceux qui ont eu l'honneur de l'approcher peuvent en rendre témoignage.*

Un jour, ce prince, entretenant l'abbé de Choiſy ſur ſon hiſtoire de France, lui dit : *Vous êtes ſur le point d'écrire l'hiſtoire de Charles VI; & ſi vous voulez être vrai, il faudra que vous diſiez que ce roi etoit fou : le direz-vous ſans detour? — Oui, Monſeigneur : je fais profeſſion d'appeller les choſes par leur nom. — J'aime votre franchiſe, & je ſuis perſuadé que la vérité dans l'hiſtoire fait un grand bien dans le monde, parce que tel prince qui n'auroit pas le courage de ſe*

porter à ses devoirs par les motifs les plus purs, les remplit par un sentiment humain, pour se soustraire au blâme de la postérité ; & c'est toujours quelque chose que le bien se fasse.

La raison, dirigée par la religion, perfectionnoit de jour en jour sa conduite morale.

» Depuis la premiere communion de M. le » duc de Bourgogne, écrivoit Mme. de Main- » tenon, nous avons vu disparoître peu-à-peu » tous les défauts qui, dans son enfance, nous » donnoient de grandes inquiétudes pour l'ave- » nir. Ses progrès dans la vertu étoient sen- » sibles d'une année à l'autre. D'abord raillé » de toute la cour, il est devenu l'admiration » des plus libertins. Il continue à se faire vio- » lence pour détruire entiérement ses défauts. » Sa piété l'a tellement métamorphosé, que, » d'emporté qu'il étoit, il est devenu modéré, » doux, complaisant. On diroit que c'est-là » son caractere, & que la vertu lui est natu- » relle. «

L'education du duc de Bourgogne n'étoit pas encore achevée, lorsque des considérations d'état déterminerent son mariage, en 1696, avec la fille aînée du duc de Savoie. Quelque tems après, le livre *des Maximes des saints* & le *Télémaque* firent perdre à Fénelon, qui avoit été nommé archevêque de Cambrai, l'emploi de précepteur des enfans de France, ainsi que la faveur du souverain ; il eut ordre de rester dans son diocese. Le jeune prince ne cessa point de lui être attaché : devenu général d'armée en Flandre, il se hâta d'établir un commerce

de lettres avec ſon ancien inſtituteur ; & cette correſpondance ſuivie fut pour lui comme une ſeconde éducation, qui aſſura le ſuccès de la premiere.

Pour qu'il ne manquât rien à l'éducation de ſon petit-fils, Louis XIV voulut qu'elle fût terminée par des leçons d'expérience dans l'art militaire ; & comme l'Europe étoit en paix, il imagina de faire repréſenter à Compiegne, par d'agréables jeux, des ſcenes ſanglantes qu'elle n'avoit que trop ſouvent offertes. Nous ne décrirons point ce camp d'après M. l'abbé Proyart : d'autres hiſtoriens, qui ſont entre les mains de tout le monde, en ont déja donné un tableau fort exact & très-détaillé.

Ils font auſſi remarquer que dans les commencemens de la guerre de la ſucceſſion, le duc de Bourgogne, généraliſſime de l'armée de Flandre en 1702, & de celle d'Allemagne en 1703, ſignala ſon intelligence & ſa valeur ; mais ils attribuent les mauvais ſuccès de la campagne de Flandre, en 1708, à la conduite de ce prince, aux conſeils timides qu'il recevoit de Fénelon, enfin au peu d'égard que l'on eut pour le duc de Vendôme.

L'opinion de notre auteur eſt bien différente. M. de Saint-Amand, de pluſieurs académies, ſoit nationales, ſoit étrangeres, auquel il avoit envoyé ſon ouvrage manuſcrit, lui repréſenta ſur le détail de la campagne de 1708, que lorſqu'on attaquoit des idées reçues, lorſqu'il s'agiſſoit d'établir la vérité contre un préjugé univerſellement accrédité, il ne ſuffiſoit point

de narrer; qu'on devoit encore démontrer, en se livrant à une sorte de discussion justificative. M. l'abbé Proyart, dans sa réponse, qu'il donne ici, a fidélement suivi ce sage avis de l'amitié.

» La plume des écrivains, dit-il, n'est que » trop souvent conduite par le préjugé & les » bruits populaires; & dans la circonstance » dont il s'agit, ni le préjugé, ni les bruits » populaires n'étoient favorables au duc de Bour- » gogne. Le peuple veut des succès, & n'est point » en état d'apprécier les mesures qui les pré- » parent. On n'est grand capitaine à ses yeux » qu'autant qu'on est heureux; & tous les » torts des subalternes, il les impute au gé- » néral. Le duc de Bourgogne avoit le com- » mandement des armées: on avoit été battu » à Oudenarde, & Lille étoit perdu: voilà » tout ce qu'on voyoit, & sur quoi l'on ju- » geoit. Mais on ne savoit point dans le pu- » blic que le prince n'avoit eu d'autre part à » la journée d'Oudenarde que d'avoir payé de » sa personne, pour tirer l'armée du mauvais » pas où Vendôme l'avoit engagée. On ne sa- » voit pas que dans le tems même qu'il refu- » soit d'exposer témérairement son armée, la » ressource unique de la France, il écrivoit en » cour: *Je desire de tout mon cœur trouver une* » *occasion de donner bataille*, & qu'il mettoit » tout en œuvre pour faire naître cette occa- » sion. On ne savoit pas, & Fénelon lui-même » paroissoit en douter, on ne savoit pas » qu'après avoir consulté, il savoit se décider

» par lui-même ; qu'il penſoit quelquefois
» comme Vendôme, & pas toujours comme
» Berwick. On avoit bien ouï dire que, par
» ſa douceur & ſes manieres affables, il avoit
» gagné l'affection du ſoldat ; mais on ignoroit
» que, par ſa vigilance & ſa fermeté, il avoit
» ſu établir parmi ſes troupes une exactitude
» de diſcipline inconnue dans les armées de
» Louis XIV, au tems même du grand Tu-
» renne. On ignoroit qu'il connoiſſoit preſque
» tous ſes officiers par leurs noms, & même
» quelques-uns de ſes ſoldats ; que toujours
» prévoyant, toujours actif, il pénétroit les
» deſſeins de l'ennemi avant qu'ils fuſſent con-
» çus, & qu'il n'eût jamais manqué de les dé-
» concerter, s'il eût pu être, tout-à-la-fois, &
» le chef & les bras de l'armée. On ignoroit
» encore que ſes marches les plus hardies ne
» furent jamais téméraires ; qu'il donnoit ſes
» ordres pendant l'action avec autant de pru-
» dence & de ſang-froid que dans une revue.
» On ignoroit enfin que dans ces occaſions
» rares où la prudence même ſemble comman-
» der une ſorte de témérité, le duc de Bour-
» gogne ſavoit ſe montrer intrépide &, l'épée
» à la main, apprendre au ſoldat comment on
» écarte le danger en le bravant. «

» Ajoutons à cela que la claſſe des libertins
» & des impies, qui regardoient comme un
» triomphe pour eux les diſgraces d'un prince
» religieux, mettoient tout en œuvre pour lui
» enlever la gloire des ſuccès qui étoient ſon
» ouvrage, & le charger des fautes que Ven-

» dôme avoit faites. Tandis qu'on écrivoit chez » nos ennemis, *le duc de Bourgogne, plein de » feu, ne s'accommode d'aucun délai* (*), ces » méchans l'accusoient de languir dans l'iner- » tie; &, au défaut de preuves, ils employoient » les ridicules, que la légéreté françoise saisit » toujours mieux que les raisons «....

» Fenelon, qui avoit horreur de l'effusion » du sang humain, ne pouvoit, selon eux, » qu'éteindre par ses conseils toute ardeur mar- » tiale dans le cœur du duc de Bourgogne. » C'est bien ici qu'il m'est facile de démasquer » l'imposture; & je n'employerai pour la con- » fondre, que la citation des pieces origi- » nales «.

Ces pieces sont des lettres écrites par l'archevêque de Cambrai à son éleve. Nous allons en rapporter quelques-uns des traits les plus essentiels.

» Combattez avec courage : la religion le » demande de vous. Votre présence nuiroit » aux affaires & à votre réputation, si elle » paroissoit inutile & sans action... Votre sou- » mission aux volontés du roi doit être invio- » lable; mais vous devez user de toute l'éten- » due des pouvoirs qu'il vous laisse, pour le » bien de son service. De plus, il convient que » vous fassiez les plus fortes représentations, si » vous voyez que vous ayez besoin qu'on aug- » mente vos pouvoirs «...

(*) Histoire de Hollande.

» Si Dieu permettoit que vous ne pussiez
» pas secourir Lille, il conviendroit au moins,
» si je ne me trompe, que vous fissiez les
» dernieres instances pour obtenir la permission
» de rester à la tête des armées jusqu'à la fin
» de la campagne. Quand un grand prince
» comme vous ne peut pas acquérir de la
» gloire par des succès éclatans; il faut au
» moins qu'il tâche d'en acquérir par sa fer-
» meté, par son génie, & par ses ressources
» dans les tristes événemens. Je suis persuadé
» que toute la pente de votre cœur est pour
» ce parti. Il ne dépend pas de vous de faire
» l'impossible; mais ce qui peut soutenir la ré-
» putation des armées du roi & la vôtre, c'est
» que vous fassiez jusqu'à la fin tout ce qu'un
» vieux & grand capitaine feroit pour rétablir
» les choses «...

» Le vrai moyen de relever la réputation
» des affaires, c'est que vous y montriez une
» application sans relâche... Votre fermeté pa-
» tiente pour achever cette campagne forcera
» le monde à ouvrir les yeux & à vous faire
» justice, pourvu qu'on voie que vous pré-
» voyez, que vous projettez, & que vous
» agissez avec vivacité & hardiesse «.

Le maréchal de Berwick s'exprime ainsi dans une lettre au ministre de la guerre :

» (*) A l'égard de l'inaction où il paroît

(*) Nous rapportons les deux morceaux qu'on va lire, non d'après la citation de M. l'abbé Proyart, dans

» qu'est

» qu'eſt l'armée de Mgr. le duc de Bourgo-
» gne, permettez moi de vous dire que ſi les
» troupes ne demeuroient pas fixes dans les
» poſtes qu'il occupe, comment barreroit-on
» le paſſage des convois, ainſi qu'on l'a fait
» ſur l'Eſcaut? S'il n'en a pas été de même du
» côté d'Oſtende, ce n'eſt ni à Mgr. le duc de
» Bourgogne, ni à M. de Vendôme qu'il s'en
» faut prendre, puiſque, dès notre arrivée à
» ce camp, Mgr. avoit donné ſes ordres pré-
» cis pour l'inondation. S'ils euſſent été exé-
» cutés, il n'y auroit point de convoi qui eût
» pu paſſer, & Lille étoit ſauvé. De plus, il
» a envoyé, pour arrêter & battre le convoi,
» le double de troupes que les ennemis : c'eſt
» tout ce qu'il peut faire. Si on ne les emploie
» pas utilement, & qu'on ne s'en ſerve pas,
» c'eſt un malheur qui ne peut tomber ſur lui «.

» L'on ne pouvoit ſur cela blâmer (dit auſſi
» le maréchal de Berwick dans ſes *Mémoires*),
» ni Mgr. le duc de Bourgogne, ni le duc de
» Vendôme : car enfin, malgré le retardement
» qu'avoit cauſé l'affaire de Bruxelles, les trou-
» pes étoient arrivées à tems, & étoient en
» aſſez grand nombre, ſi le comte de la Motte
» eût ſu s'en ſervir... mais il falloit principa-

---

laquelle il n'eſt point parlé de Vendôme, mais d'après le recueil de lettres imprimé à la ſuite des *Mémoires du maréchal de Berwick*, & d'après ces *Mémoires* mêmes. Nous n'y avons abſolument rien changé, rien corrigé, pas même des fautes eſſentielles contre la langue

» lement blâmer la cour, qui l'avoit placé dans
» un poste de cette importance «.

M. l'abbé Proyart observe que le duc de Vendôme fit le mal & empêcha le bien de la campagne de 1708; qu'il joignoit, il est vrai, à un courage héroïque une ardeur bouillante dans l'action, mais que ces rares qualités, auxquels le duc de Bourgogne rendit toujours justice, étoient effacées par les défauts les plus essentiels dans un général : l'entêtement, la présomption, une negligence habituelle relativement aux points les plus importans, & pendant cette campagne, une jalousie marquée contre le maréchal de Berwick, qui avoit refusé de servir sous lui; que Vendôme passoit les nuits à table & les jours au lit, ensorte que le duc de Bourgogne se trouvoit dans la nécessité ou de tout prévoir & de tout régler par lui-même, & Vendôme s'en offensoit, ou de lui laisser sa tâche, & elle n'étoit point remplie.

Il rapporte ensuite une lettre que le duc de Bourgogne écrivit à Mde. de Maintenon après le combat d'Oudenarde.

» Ce que je vais dire seroit bien contraire
» à la charité, remarque le prince, si je n'y
» étois obligé en conscience, pour le service
» du roi & de l'état. Vous n'aviez que trop
» raison, quand je vous ai vu trembler de voir
» nos affaires entre les mains du duc de Ven-
» dôme. Il n'y a pas ici deux voix sur son
» chapitre. Je savois bien que dans le courant
» du service il n'étoit nullement général; sans

» prévoyance, ſans arrangement, ſans ſe met» tre en peine de ſavoir des nouvelles de l'en» nemi, qu'il mépriſe toujours; mais je le » croyois tout autre dans l'action que je ne » l'ai vu avant-hier : ce n'eſt pas du côté du » courage; car il en a eſſuyé lui ſeul plus » que tout le reſte de l'armée enſemble, & » ſur cela on n'en peut dire trop de bien; mais » permettez qu'en deux mots je vous diſe ce » qui s'eſt paſſé «.

» Les ennemis ont 12 lieues à faire; il n'en » a que 6 : ils marchent trois jours de ſuite, » & paſſent l'Eſcaut à Oudenarde, tandis qu'il » les croit encore ſur la Dendre. On lui mande » qu'ils ont déja 30 eſcadrons de paſſés : il en» voie ordonner à Biron de les charger avec » 15 ou 20; ce qu'il ne peut exécuter, étant » ſéparé d'eux par un ruiſſeau marécageux. Il » ne ſonge qu'à garantir ſa gauche, qui eſt » preſque inacceſſible, & à peine le peut-on » mener voir ſon centre, qui eſt abſolument » dégarni. Il attaque l'ennemi formé ſur qua» tre lignes, flanqué de cavalerie & de ruiſ» ſeaux, avec une ſeule ligne d'infanterie, ſans » en avoir de ſeconde. Il fait charger les trou» pes, à meſure qu'elles arrivent & quaſi en » colonne, & les fait battre piece par piece. » Il enfourne une partie de ſa cavalerie dans » une plaine entourée de défilés & de ruiſſeaux, » où il en eſt reſté beaucoup; & la nuit, ſans » ſavoir ce qu'eſt devenu tout ce qui a com» battu, excepté un peu de gardes françoiſes » & ſuiſſes, & quelques régimens qui viennent

» le joindre par hasard, il veut, n'ayant avec
» lui que le tiers de son armée, attendre les
» ennemis avec son artillerie, à une grande
» demi-lieue des défilés. Voilà en peu de mots
» une description de l'affaire «.

» Pour lui, en ayant été quelque tems sé-
» paré, je le trouvai disant toujours que tout
» alloit bien, sans en rien savoir; que les en-
» nemis ne demandoient qu'à fuir, & que des
» troupes fraîches emporteroient toute leur
» armée précisément par un trou où l'on fut
» pris par les flancs. Enfin il étoit d'une opi-
» niâtreté sur cette retraite, que, quoique ce
» fût le sentiment commun, il fut 3 heures
» sans vouloir s'y rendre; ce qui fut cause que
» l'arriere-garde fut attaquée avant-hier. Enfin,
» dans le courant de la guerre & dans le com-
» bat, il est tout de même: nullement général;
» & le roi se trompe fort, s'il a une grande
» opinion de lui. Je ne le dis pas seul, toute
» l'armée en parle de même. Il n'a jamais eu
» la confiance de l'officier, il vient de perdre
» celle du soldat «.

Un historien prétend que Vendôme ne fit charger l'ennemi que sur ce qu'un officier vint l'assurer que le duc de Bourgogne l'ordonnoit ainsi.

» Dans cette supposition même, qui est faus-
» se, dit notre auteur, Vendôme, plus à por-
» tée de juger de l'état des choses que le prin-
» ce, qui commandoit au centre, eût dû sus-
» pendre l'exécution de ses ordres. Et au re-
» proche qu'on fait à ce général, de n'avoir

» fait combattre ses troupes que par parties,
» le même écrivain répond qu'un officier chargé
» de porter à un corps considérable l'ordre d'at-
» taquer, avoit été tué dans le trajet. Mais quand
» il s'agit d'un ordre de cette importance, dans
» la confusion du combat, un général atten-
» tif ne manque point de le faire porter par
» plusieurs personnes, comme il a soin d'en-
» voyer les duplicata de ses dépêches en pays
» ennemi «.

Nous n'entrerons point dans de plus grands détails sur cette discussion, dont le lecteur peut juger par ceux que nous lui avons offerts.

La suite de cet ouvrage prouve que le duc de Bourgogne n'avoit pas besoin de ses talens militaires pour être mis au rang des hommes illustres.

En sortant des mains de Fénelon, il réunissoit, comme nous l'avons déja observé d'après l'auteur, les plus belles connoissances. Personne n'étoit plus intéressant dans la conversation; il entretenoit avec une égale facilité un évêque & un général d'armée, un magistrat & un homme de lettres, un financier & un artiste. Mais un des principaux fruits qu'il avoit retirés de son éducation étoit le desir de s'instruire, joint au goût & à l'habitude du travail. C'est alors qu'approfondissant les matieres avec une raison plus éclairée, il découvrit, sous les fictions ingénieuses qui avoient amusé sa premiere jeunesse, la morale sublime des bons princes, & un traité de ses devoirs. Il ne ces-

soit de les étudier, ajoute le biographe; il donnoit de jour en jour de nouvelles preuves des talens & des vertus qui préparent les grands rois, en sorte que Louis XIV, malgré sa prévention contre l'instituteur, ne pouvoit s'empêcher d'admirer l'éleve.

Peu de tems après l'avoir admis dans ses conseils, il se déchargea sur lui d'une partie des affaires. *Mon grand âge*, disoit-il un jour aux députés du clergé, *ne me permet pas d'espérer de faire par moi-même tout ce que je voudrois pour le bien de mon peuple; mais voilà mon fils: vous le connoissez, & vous devez le regarder moins comme l'héritier de ma couronne que comme le dépositaire & le ministre des desseins que j'ai formés pour le bonheur de mes sujets.*

Le duc de Bourgogne s'étoit nourri de la lecture des ouvrages les plus propres à l'affermir dans les principes d'une bonne administration, & il faisoit, pour son usage, de courtes analyses de tout ce qu'il avoit lu. Il examina d'une maniere particuliere les avantages, les inconvéniens des gouvernemens anciens, & laissa, sur la législation du peuple juif des remarques intéressantes, qui sont entre les mains du roi. Les campagnes qu'il fit, loin de nuire à ses études politiques, lui donnerent un moyen de les suivre avec les lumieres de l'expérience. Obligé de parcourir nos provinces, il le faisoit en observateur, & songeoit, comme héritier du trône, à rendre les habitans plus heureux. *Ce prince*, dit l'abbé Fleury, *s'appliquoit à connoître à fond l'état du royaume, tant au-*

dedans qu'au dehors. Il travailloit régulièrement avec les ministres d'état, particulièrement avec le contrôleur-général des finances.... Il avoit, sur le soulagement des peuples, des vues surprenantes dans un prince de 17 ans.

C'est à cet âge qu'il dressa lui-même un état détaillé de tous les points dont il croyoit avoir besoin d'être instruit. Ce mémoire judicieux, que M. l'abbé Proyart offre ici tel qu'il l'a trouvé parmi les écrits du duc de Bourgogne, fut envoyé aux intendans des provinces, lesquels eurent ordre, de la part du roi, de donner au prince tous les éclaircissemens qu'il demandoit.

Leurs réponses furent pour le duc de Bourgogne la matiere d'un travail immense. La lecture de 42 volumes in-fol. n'en étoit que le prélude. Tandis qu'il remplissoit cette pénible tâche, il trouvoit des momens pour lire aussi les mémoires que des particuliers lui adressoient du fond des provinces; il n'en rejettoit aucun sans examen, & se livroit courageusement à l'occupation rebutante d'extraire d'un chaos d'inutilités ou même de préjugés un petit nombre de vérités utiles. *Quand il n'y auroit*, disoit-il, *qu'une seule observation judicieuse dans un volume entier de spéculations chimériques, on ne doit pas regretter le tems que l'on a passé à le lire.*

Ce n'étoit, remarque l'abbé Fleury, que par l'impuissance de suffire seul à ce travail, qu'il s'en déchargeoit en partie sur des personnes de confiance qui lui communiquoient leurs observations, & avec lesquelles il con-

certoit ensuite les moyens simples & faciles que l'on pouvoit employer, tantôt pour exciter l'émulation du travail & de la vertu, pour animer le commerce & l'industrie, pour perfectionner l'agriculture & les arts utiles, en un mot, pour procurer à chaque province, suivant la nature du sol & le génie des habitans, la plus grande aisance possible.

En 1705, il présenta au conseil un mémoire dans lequel il démontroit que la balance n'étoit point exacte dans la répartition générale des impôts, & que quelques-unes de nos provinces étoient relativement surchargées. M. de Chamillart, contrôleur-général des finances, représenta qu'il y auroit bien des observations à faire sur ce mémoire, & on lui donna le tems de les préparer; mais le prince les réfuta d'une maniere si lumineuse, que le conseil jugea d'une voix unanime que la nouvelle répartition proposée étoit un acte indispensable de justice; & le 5 août de la même année, les tailles furent diminuées dans plusieurs provinces, suivant le tableau qu'avoit dressé le duc de Bourgogne. Depuis cette époque il travailla habituellement avec M. de Chamillart, homme plus recommandable par sa probité que par l'étendue de ses vues.

Pour faire exactement connoître les principes, la politique du duc de Bourgogne, l'académicien rapporte les écrits mêmes de ce prince, que le public, jusqu'ici, sur la foi de plusieurs auteurs, croyoit avoir été brûlés par son aïeul, mais qui firent long-tems la matiere des études

du Dauphin pere de Louis XVI, & qui ſont encore aujourd'hui entre les mains de S. M.

Ces écrits, où l'on trouve en général beaucoup de ſolidité, concernent le gouvernement eccléſiaſtique, la nobleſſe, la guerre, les loix, l'adminiſtration de la juſtice, les finances, les devoirs des ſouverains, &c. &c.

Le duc de Bourgogne peint la guerre comme un des plus terribles fléaux qui puiſſent affliger une nation.

» La plus heureuſe, dit-il, eſt toujours fu-
» neſte, & chaque bataille gagnée eſt une
» plaie pour l'état. Il n'y a de guerre juſte
» que celle qui eſt néceſſaire, & il faut ſon-
» ger qu'on ne peut en venir à cette conclu-
» ſion, *la guerre eſt néceſſaire*, ſans conclure
» en même tems : il eſt néceſſaire que l'état
» s'épuiſe d'hommes & d'argent : il eſt néceſ-
» ſaire que les loix ſe taiſent, & que les abus
» ſe multiplient : il eſt néceſſaire, en un mot,
» que l'on ſouffre une infinité de maux, &
» que l'on ſoit ſans ceſſe expoſé à en ſouffrir
» de plus grands encore : car telles ſont les
» ſuites naturelles & inévitables de toutes les
» guerres.... «

» Après la guerre déclarée, on doit tou-
» jours être diſpoſé à faire la paix, & ſaiſir
» tous les moyens honnêtes qui peuvent en
» accélérer la concluſion. Rien n'eſt plus grand
» & plus honorable que d'offrir la paix à l'en-
» nemi au milieu des ſuccès, & de la lui
» offrir à des conditions qu'il peut accepter....
» Si elles ſont trop humiliantes ou trop dures,

» le traité de paix ne ſubſiſtera que juſqu'à » ce qu'il ait la force de recommencer la » guerre. «

Perſonne n'a mieux ſenti que ce prince combien il ſeroit à deſirer que la juriſprudence du royaume fût ſimplifiée, & que l'on trouvât le moyen de s'affranchir d'une multitude de loix particulieres & de coutumes locales, dont quelques-unes ſont très-bizarres, afin d'établir par-tout les mêmes principes de droit.

» Il faut, remarque-t-il, un tems infini & » des études immenſes à un magiſtrat de cour » ſouveraine pour approfondir toutes ces ju- » riſprudences locales, & ne pas les confondre. » Il faut que le juge ſache que de deux hom- » mes qui lui préſentent chacun une cauſe » exactement la même, l'un doit perdre ſon » procès, & l'autre le gagner, préciſément » parce qu'ils ne ſont pas de la même pro- » vince. Il faut que l'avocat, le procureur & » les autres gens de juſtice ſoient inſtruits com- » me le juge, & vu que tant de connoiſ- » ſances diverſes ne peuvent pas entrer dans » les mêmes têtes, il faut que le nombre en » ſoit multiplié. «

L'auguſte écrivain conſidere également qu'en général moins il y aura de loix, moins il y aura de procès, moins il faudra de juges & de gens de juſtice, dont le nombre exceſſif ne peut être que fort onéreux aux peuples.

» Le grand talent de cette foule d'officiers » de juſtice que nous voyons parmi nous, » ajoute-t-il, c'eſt tantôt de faire illuſion aux

» juges par des déclamations artificieuses, tan-
» tôt d'embrouiller les affaires les plus claires,
» de les faire traîner en longueur, &, pendant
» ce tems, de sucer les plaideurs en les flat-
» tant de vaines espérances. En effet, il faut
» bien que tous ces hommes vivent, eux &
» leurs familles; & comme ils n'en peuvent
» trouver les moyens que dans la durée des
» affaires dont ils sont saisis, ils font naître
» des incidens, ils multiplient les pieces d'é-
» critures & les vacations, ils promenent leurs
» cliens par toutes les sinuosités de la chi-
» cane : ils passent cent fois devant le but
» avant de le toucher. «

» J'estime donc que toutes les mesures que
» l'on pourra prendre pour remédier à ces
» abus seront inefficaces tant que ceux qui les
» produisent subsisteront en égal nombre. Exer-
» cés comme ils le sont dans la chicane, ils
» sauront bien éluder les plus sages réglemens;
» & pour une porte qu'on leur fermera, ils
» en ouvriront deux autres. On ne verra di-
» minuer les longs délais & les grands frais de
» justice que lorsqu'on aura réduit le nombre
» de ceux qui vivent de la justice. Il en est
» de cette profession tout autrement que des
» autres : plus il y a d'ouvriers, moins on y
» avance l'ouvrage. Qu'il n'y ait qu'un petit
» nombre de gens de justice : ils seront occu-
» pés, & n'auront pas besoin de faire naître
» des affaires, & de rançonner les parties
» pour subsister. Il résultera encore de-là le
» double avantage pour l'état, qu'une portion

» de cette multitude d'hommes qui lui eſt oné-
» reuſe, lui deviendra utile, en refluant dans
» le commerce, l'agriculture & les autres pro-
» feſſions. «

Les vues du maréchal de Vauban ſur les impôts méritent, ſuivant le duc de Bourgogne, la plus grande attention : il les retrace, les développe, & montre le meilleur parti qu'on pourroit en tirer.

» Il eſt, dit-il, hors de doute que plus on
» multiplie les eſpeces de charges & d'impoſi-
» tions ſur le peuple, plus la perception d'un
» égal revenu du roi lui eſt diſpendieuſe, &
» par-là même onéreuſe au peuple, qui eſt
» obligé de payer & l'impôt & ce qu'il en
» coûte pour la levée qui s'en fait. Je m'ex-
» plique : l'état a beſoin de *dix*, & le roi
» charge le peuple de *dix* en *dix* branches
» d'impoſitions différentes. Je dis que, dans ce
» cas, le peuple eſt plus chargé que ſi on le
» chargeoit également de *dix* dans une impo-
» ſition unique ; & la raiſon en eſt frappante :
» c'eſt que la perception d'une ſeule impoſi-
» tion, outre qu'elle doit entraîner peu de
» frais, n'admettra pas les vexations & les abus
» inévitables dans la perception compliquée de
» dix eſpeces de revenus différens : car, quoi
» qu'on puiſſe faire & ſtatuer à cet égard, il
» faudra toujours que ce grand nombre de fer-
» miers, receveurs & autres officiers employés
» au recouvrement des différentes branches de
» revenus publics vive & même s'enrichiſſe
» aux dépens du peuple. «

Le prince obferve enfuite qu'un impôt unique ne peut être établi que fur les revenus en fonds de terre, qui font les véritables & folides revenus des particuliers; qu'ainfi les plus riches en fonds de terre, c'eft-à-dire, les plus riches en réalité, paieront davantage, & que l'on aura, au moins à-peu-près, cette équité de répartition à laquelle il eft fi difficile de parvenir abfolument; que, dans ce fyftême, le commerce & l'induftrie ne paieroient rien au roi, mais qu'ils paieroient véritablement à toute la nation; que n'étant point gênés par les impôts, ils fe fortifieroient, s'étendroient; que l'aifance produiroit le concours, lequel donneroit lieu à l'émulation & à l'abondance; que l'impôt unique fur les terres devroit être perçu en nature par des fermiers-généraux qui fe rendroient adjudicataires des baux que l'on feroit pour chaque province; qu'il ne faudroit point regarder ces fermiers comme une nouvelle charge pour le peuple, parce que celui-ci auroit l'avantage de favoir d'une maniere claire & précife ce qu'il feroit obligé de payer.

» D'ailleurs, remarque le duc de Bourgo-
» gne, (fi l'on adopte le fyftême propofé) le
» cultivateur n'aura pas même affaire à ce fer-
» mier-général, mais à un fous-fermier qui fera
» un payfan comme lui. La récolte levée, les
» deniers publics le feront auffi. Le roi n'aura
» plus affaire qu'avec fes fermiers-généraux :
» on n'entendra plus parler de contraintes par
» corps, d'emprifonnemens, de vexations, &
» d'affaires odieufes dans tous les genres & fi

» multipliées, pour le fait seul des impositions
» & des deniers publics, qu'il faut des tribu-
» naux exprès pour les juger. Les fermiers-
» généraux n'ont aucune espece de dépense à
» faire pour la perception de la dîme du roi.
» Ils n'ont plus besoin ni de gardes, ni d'em-
» ployés, ni de commis. Les sous-fermiers qu'ils
» ont établis dans chaque paroisse, leur appor-
» teront les redevances aux termes convenus. «

Les fermiers-généraux paieroient-ils le roi en argent? Le prince répond que la majeure partie de leurs redevances seroit en argent, mais qu'ils payeroient en nature la quantité de froment, de fourrages & d'avoines nécessaires pour les approvisionnemens des armées; que par-là, tous les magasins de nos places de guerre seroient pourvus de vivres de bonne qualité sans aucuns frais de transport.

» Ainsi, continue-t-il, avant de procéder à
» l'adjudication pécuniaire de la dîme publique
» d'une province qui renfermeroit des villes
» de guerre, on établiroit pour condition au
» preneur, qu'indépendamment de l'argent qu'il
» verseroit dans les coffres du roi aux termes
» convenus, il garniroit tous les ans, de telle
» espece & quantité de grains & de fourrage
» les magasins de telles & telles villes. Ce qui
» resteroit de provisions dans ces magasins,
» (& il en resteroit beaucoup dans les an-
» nées de paix) seroit vendu au profit du tré-
» sor public, pour faire place aux nouveaux
» approvisionnemens « ....

» Des magasins publics, pour prévenir les

» famines, pourroient ſe former facilement ſans » frais dans la capitale & les grandes villes du » royaume, en ſuivant la même méthode que » pour les magaſins des villes de guerre. «

Le duc de Bourgogne ne prétend pas que l'exécution du plan qu'il vient de développer, à l'égard de l'impôt, ſoit ſans difficultés. *Ce que je vois clairement*, dit-il, *c'eſt qu'il eſt ſimple, & que s'il eſt vrai qu'il puiſſe procurer à l'état les mêmes avantages ſeulement que la multiplicité des impoſitions actuelles, il mérite la préférence.*

La juſtice, aux yeux du duc de Bourgogne, étoit moins une vertu que l'attribut eſſentiel d'un être raiſonnable & né pour la ſociété. *Je vous avoue*, *Monſieur*, diſoit-il à un ſeigneur de la cour, *que je regarde la juſtice comme un devoir tellement indiſpenſable, que ſi j'avois fait tort à quelqu'un, je ſacrifierois, s'il le falloit, ma réputation pour le réparer.*

Il ne connoiſſoit point, ſuivant l'abbé Fleury, d'autres regles de juſtice pour les ſouverains que pour les particuliers. Il étoit perſuadé, par exemple, que les grands comme les petits, ſans aucune exception, ſont obligés de payer leurs dettes; & d'après ce principe, il étoit ennemi des dépenſes ſuperflues, juſqu'à ſe refuſer des commodités qui auroient peu coûté.

» De toutes les vertus, obſervoit ce prin- » ce, la juſtice eſt celle à laquelle les grands » doivent le plus s'appliquer dans la pratique, » parce qu'accoutumés à recevoir les homma- » ges des peuples, ils peuvent aiſément ſe per-

» ſuader que tout leur eſt dû ſans qu'il doivent
» rien à perſonne, & que voyant tout plier
» ſous leurs ordres, il eſt à craindre qu'ils ne
» faſſent de leur volonté la regle de leur juſ-
» tice. «

» Je verrai avec plaiſir, écrivoit-il à une
» compagnie, que vous vous déterminiez en
» faveur du ſujet qui vous a été préſenté par
» M. de Beaumont, parce que je connois ſa
» probité, & que je le crois très-capable de
» remplir vos vues. Si toutefois vous connoiſ-
» ſez quelqu'un à qui la place ſoit due de pré-
» férence, je ſerai le premier à vous louer du
» choix que vous en ferez. Le mérite ne doit
» jamais être opprimé par la faveur, & je ne
» demande que la juſtice. «

Lorſqu'il prenoit le divertiſſement de la chaſ-ſe, il ne ſe contentoit point de recommander aux officiers de ſa ſuite d'éviter le dégât dans les terres enſemencées ou couvertes de leurs moiſſons : il étoit lui-même attentif, dit un écrivain, à faire obſerver les ordres qu'il avoit donnés; quand il s'appercevoit qu'on y avoit manqué, il réparoit le dommage cauſé aux particuliers, en ſuivant plutôt les mouvemens généreux de ſon cœur que les regles de la juſtice. Il vouloit toujours qu'on ajoutât à l'eſtimation faite par les intéreſſés, dans la crainte que le reſpect ne les empêchât de demander un juſte dédommagement.

Perſonne n'étoit plus en garde que lui contre les accuſations vagues & les rapports des délateurs. Il recevoit quelquefois des lettres

anonymes; mais jamais il ne se donnoit la peine de vérifier les faits qu'elles contenoient, à moins qu'ils ne fussent de nature à intéresser l'ordre public. *Il vaut mieux*, remarquoit-il, *être dans l'erreur en faveur du prochain qu'à son préjudice; ce qui n'empêche pas qu'on ne se tienne en garde contre les pieges où conduiroit une confiance légérement accordée.*

» L'ombre de la tromperie lui faisoit hor-
» reur, observe Mme. de Maintenon. Un jour,
» il m'avoit fait une réponse peu sincere; le
» lendemain, il vint me dire : *Madame, j'eus*
» *hier la foiblesse de vous en imposer : je n'ai*
» *pu dormir de toute la nuit, ayant ce détour à*
» *me reprocher : je viens vous dire ma faute &*
» *la vérité.* «

Ceux qui avoient quelque affaire au conseil trouvoient toujours le *Dauphin* (c'est ainsi que nous appellerons désormais le duc de Bourgogne) disposé à les écouter; mais après avoir entendu les raisons d'une des parties, il la prévenoit qu'il appelleroit l'autre pour peser aussi les siennes. Il recevoit tous les mémoires & les placets qui lui étoient présentés, & souvent il les examinoit lui-même.

Le capitaine de ses gardes avoit ordre de ne jamais rebuter personne, & d'indiquer un moment plus favorable aux particuliers qui se présentoient à contre-tems. Il ne vouloit pas même que ses officiers éloignassent ceux qui étoient connus pour importuns dans la poursuite de leurs demandes indiscretes. *Peut-être*, disoit-il, *qu'ils ont quelque chose de meilleur à*

propofer aujourd'hui que les autres fois ; & j'aime mieux fouffrir un peu de leur importunité que de leur faire fentir avec trop de confufion qu'ils m'importunent.

Un pauvre officier qui ignoroit les ufages de la cour, aborda fort imprudemment le Dauphin au milieu d'une chaffe. Le prince s'arrêta, l'écouta avec bonté, fans lui témoigner qu'il fût choqué de fon indifcrétion, & lui accorda fa demande, dont il reconnut la juftice.

On vouloit lui perfuader un jour qu'il étoit d'un trop facile accès. Il demanda fi on l'en blâmoit dans le public ; & fur ce qu'on lui répondit qu'au contraire on l'en louoit beaucoup, *Hé bien*, reprit-il, *laiffez-moi donc mériter des louanges.*

Nul prince, avec moins de vanité, ne fe montra plus jaloux de l'eftime & de l'amour des peuples. Il s'informoit quelquefois de ce qu'on penfoit & de ce qu'on difoit de lui dans le royaume. *J'aimerois mieux*, remarquoit-il, *être le particulier le plus obfcur de la nation que d'en être le roi fans en être aimé.* Le moyen qu'il prenoit pour fe faire aimer, étoit le plus efficace.

» Il aimoit le public (au rapport de l'abbé » Fleury), & il difoit fouvent que le prince » eft fait pour le peuple, & non pas le peu- » ple pour le prince. Il n'avoit guere que 7 » ans quand, à l'occafion d'une table généa- » logique des rois de France, M. le duc de » Montaufier lui demandant lequel il choifiroit

» de tous les titres de ces rois, celui de *Pere*
» *du peuple*, répondit le prince. «

» On le voyoit, dit M. l'abbé Proyart ;
» s'affliger à l'excès des malheurs qui accompa-
» gnent toujours les guerres. Soit qu'il com-
» mandât les armées, soit qu'il fût auprès du
» roi, il employoit tout le zele que permet la
» prudence, & tout le crédit que lui donnoit
» son rang, pour s'opposer aux prétentions in-
» satiables de la cupidité, & à cette espece de
» brigandage général des gens d'affaires que le
» silence des loix semble légitimer parmi le tu-
» multe des armes. «

» L'histoire de la régence du duc d'Orléans
» nous apprend que ce fut d'après les vues
» du Dauphin, & suivant le plan qu'il en avoit
» tracé, que se fit, à la mort de Louis XIV,
» cette fameuse recherche des usuriers qui
» avoient profité, pour s'enrichir, de la mi-
» sere des tems, & que l'on fit rendre compte
» de leur administration à tous ceux qui, pen-
» dant les dernieres guerres, avoient eu part
» au maniement des finances, à ceux qui
» avoient été chargés de la fourniture des ar-
» mées, ou qui avoient eu, de quelque ma-
» niere que ce fût, la direction des entreprises
» & des travaux publics; opération admirable,
» & qui eût suffi pour défendre le peuple,
» pendant un siecle, de la rapacité des gens
» d'affaires, si elle eût été dirigée par la main
» désintéressée qui en avoit tracé le plan. «

Le biographe observe ensuite qu'au milieu
d'une cour fastueuse l'exemple du Dauphin par-

loit ſans ceſſe en faveur du pauvre peuple; qu'il faiſoit rougir le luxe par ſa ſimplicité, ſa modeſtie, ſa frugalité. A la mort de Monſeigneur, héritier de ſon rang, il refuſa de l'être de ſes penſions. *L'état*, dit-il, *eſt trop obéré: je continuerai à vivre en duc de Bourgogne.* Les flatteurs vouloient lui perſuader que ces penſions convenoient à ſa nouvelle qualité. *Vous vous trompez*, leur répondit le prince: *c'eſt au contraire, parce que je touche de plus près au trône que je dois penſer plus ſérieuſement à économiſer les deniers du peuple.*

De la ſomme annuelle de 192 mille liv. que touchoit le Dauphin, 180 mille étoient employées en bonnes œuvres, ſuivant un état qui fut trouvé parmi ſes papiers après ſa mort; & il ne dépenſoit pas même, pour ſes amuſemens, les 100 piſtoles qu'il ſe réſervoit par mois.

S'il venoit à lui échoir quelque ſomme extraordinaire, il la conſacroit auſſi-tôt au ſoulagement des pauvres. C'eſt ainſi que peu de tems après la mort de Monſeigneur, il ordonna qu'on leur diſtribuât tout le produit d'une coupe de bois conſidérable, faite dans le parc de ſon château de Meudon.

Lorſqu'on découvrit la ſtatue équeſtre de Louis XIV ſur la place de Vendôme, S. M. ne put s'empêcher de blâmer les dépenſes exceſſives que la ville faiſoit à l'occaſion de cette cérémonie, tandis que le peuple étoit dans la miſere. Le Dauphin, éprouvant les mêmes ſentimens, ne voulut point aſſiſter à la fête, &

répondit à ſon épouſe, qui le preſſoit de l'y conduire : *Je ſuis affecté à cet égard comme le roi : comment ſe réjouir quand le peuple ſouffre?*

Un jour on parloit devant le prince, des richeſſes immenſes qu'avoit laiſſées le cardinal Mazarin; le duc de Beauvilliers dit que ce miniſtre avoit trouvé le ſecret de calmer ſes inquiétudes au lit de la mort, en diſpoſant le roi à lui en faire donation générale. *Il auroit encore fallu*, remarqua le Dauphin, *qu'il eût fait ratifier cette donation par le pauvre peuple qui réclamoit ſa dépouille.*

On racontoit en ſa préſence qu'un gentilhomme qui n'avoit, pour l'entretien d'une très-nombreuſe famille, qu'une terre d'un modique revenu, qu'il faiſoit valoir lui-même, venoit de perdre par le feu ſa maiſon & ſes grains. Tout le monde convenoit que cet homme étoit à plaindre, & perſonne ne parloit de le ſecourir. Le prince s'informa de ſa demeure; &, ſans en être ſollicité, il lui fit paſſer la ſomme néceſſaire pour la reconſtruction de ſa maiſon, ainſi que pour ſa ſubſiſtance pendant un an, & pourvut à l'éducation de trois de ſes enfans.

Son médecin lui rapporta qu'il traitoit par charité un officier de marque, auquel depuis long-tems on ne payoit pas la penſion que le roi lui avoit faite, & qui étoit par-là réduit à une ſi grande miſere, qu'il n'avoit pour domeſtique qu'un fils encore enfant, & que, quoiqu'on fût en hiver, il ſe trouvoit hors d'état d'entretenir du feu dans la chambre où il étoit malade. Le Dauphin, en remerciant

celui qui lui fourniſſoit l'occaſion de placer ſi utilement un bienfait, le chargea de porter ſur le champ une ſomme conſidérable à ſon malade, & de l'aſſurer qu'il l'auroit touchée plutôt, s'il eût été informé de ſa ſituation. L'officier, à peine convaleſcent, vint témoigner ſa reconnoiſſance au prince. *Je vous dois beaucoup plus que je ne vous ai donné*, lui dit le Dauphin; *je ſouhaite que l'état puiſſe vous payer la penſion qu'il vous doit, & je me charge d'en faire une à M. votre fils, pour fournir aux frais de ſon éducation.*

Inſtruit que la Fontaine étoit malade & dans le beſoin, il le fit viſiter par un gentilhomme qui lui porta 50 louis, avec un brevet de penſion ſur la caſſette du Dauphin.

Le curé de Notre-Dame de Verſailles tiroit chaque année ſur la même caſſette la ſomme néceſſaire pour habiller 100 pauvres, & pour en nourrir 40 tous les jours du carême & de l'avent, ſans compter beaucoup d'aumônes extraordinaires. Pendant l'affreuſe diſette de 1709, le prince, dans la douleur de ne pouvoir ſecourir la multitude des miſérables, diſoit à cet eccléſiaſtique : *Nous nous efforcerons au moins de ſoulager ceux qui ſont dans la miſere extrême, & ſongez que je vous rends reſponſable devant Dieu de ceux qui viendroient à mourir faute de pain.*

» C'eſt dans la même année, ajoute M. » l'abbé Proyart, qu'il fit raſſembler, ſous la » conduite d'une dame vertueuſe, un nombre » de pauvres filles qui, dans l'impuiſſance de » ſubſiſter du travail de leurs mains, ſe trou-

» voient exposées à préférer la honte du dé-
» sordre à celle de la mendicité. Ces jeunes
» personnes étoient assujetties à un ordre com-
» mun, & aucune n'étoit dispensée du travail.
» Elles ne quittoient cet hospice que lorsqu'on
» leur offroit une condition avantageuse ou
» un établissement honnête. Pour bannir la
» négligence & exciter l'industrie, il étoit
» réglé que toutes ces filles, outre la nourri-
» ture & l'entretien, recevroient chaque se-
» maine une petite gratification, proportionnée
» au produit de leurs ouvrages. Plusieurs ga-
» gnoient au-delà de ce qu'elles dépensoient,
» en sorte que, les premieres avances faites,
» il en coûtoit fort peu au prince pour faire
» un bien immense. Un si bel établissement,
» qui promettoit de se suffire bientôt à lui-
» même, ne subsista que jusqu'à la mort du
» Dauphin. Mais cet essai d'un prince ami de
» l'humanité, présentoit trop d'avantages pour
» tomber dans l'oubli; & sous le regne du
» fils, l'on vit se former plusieurs établissemens
» sur le modele de celui qu'avoit créé le pere «.

Tous les ans, le Dauphin consacroit une somme à la délivrance des prisonniers détenus pour dettes, & auxquels on ne pouvoit reprocher ni paresse ni mauvaise conduite.

» Ayant appris, dit l'académicien, qu'un
» grand nombre de François étoit tombé au
» pouvoir des Barbares, il jugea qu'il étoit
» digne de son zele d'arracher ces malheureux
» aux rigueurs de l'esclavage, & à la tenta-
» tion de s'y soustraire par l'apostasie. Il fit

» faire une quête par la Dauphine; & tous les
» seigneurs de la cour, à son exemple, ou
» pour lui plaire, firent les plus puissans efforts
» de générosité, en sorte que, par ce seul
» trait de charité, il rendit tout-à-la-fois la
» liberté à des hommes, des membres précieux
» aux familles, & à l'état des citoyens utiles.
» De retour en France, & avant d'avoir em-
» brassé leurs familles, ces captifs, dans le
» transport de leur reconnoissance, prirent la
» route de Versailles pour aller faire hommage
» de leur liberté au prince dont ils l'avoient
» reçue; mais le Dauphin dépêcha à leur ren-
» contre, & leur fit dire qu'il leur tenoit
» compte de leur bonne volonté, & qu'il ne
» vouloit pas qu'ils vinssent le remercier comme
» d'une grace, de ce qu'il avoit envisagé lui-
» même comme un devoir «.

Le biographe propose avec raison le Dauphin pour modele aux époux qui veulent former eux mêmes le caractere de leurs épouses.

Il remarque qu'Adélaïde de Savoie, à un esprit juste, fait pour sentir & apprécier tout le mérite du prince, joignoit un caractere ardent & emporté dans la poursuite de ses desirs, qui n'étoient d'abord que les desirs frivoles de la jeunesse; qu'en obtenant son estime, le Dauphin sut gagner sa confiance, & lui faire souhaiter de travailler à devenir ce qu'elle n'étoit pas encore; que la connoissant très-sensible au blâme & à l'estime publique, il se servoit avec une merveilleuse adresse, de ce double aiguillon pour rectifier ses goûts; qu'il em-
ployoit

ployoit tour-à-tour & ſelon les circonſtances, la raillerie fine ou les conſeils de l'amitié, les leçons de l'honneur ou celles de la religion, & que s'il lui donnoit quelque avis qui tînt du reproche, il étoit tempéré par l'expreſſion encourageante de la tendreſſe.

» La Dauphine, dit-il ailleurs, étendoit fort » loin la ſphere de ſes beſoins, & ſouvent elle » engageoit le prince à lui faire part de ſon » ſuperflu, pour fournir à ce qu'elle appelloit » ſon néceſſaire. Le Dauphin ne faiſoit pas » difficulté d'entrer quelquefois dans ſes vues, » & d'acheter, en quelque ſorte, par ſa con- » deſcendance, le droit de lui donner une le- » çon, utile en lui rappellant que ce qu'il ac- » cordoit à ſes amuſemens étoit, par la deſti- » nation qu'il en avoit faite, le patrimoine » du miſérable ou la récompenſe du mérite » indigent. Dans une occaſion où elle lui de- » mandoit, il lui dit qu'il avoit arrêté l'emploi » de tout ce que renfermoit ſa caſſette, mais » que n'ayant rien à lui refuſer, il la laiſſoit » maîtreſſe de ſe ſubſtituer ſur l'état qu'il lui » préſentoit, à ceux dont les beſoins lui pa- » roîtroient moins urgens que les ſiens. La » princeſſe ſe mit en devoir de contrôler à ſon » profit les libéralités du Dauphin; mais ne » trouvant ſur la liſte de ceux qui y avoient » part que des pauvres honteux, des orphelins » abandonnés, des veuves d'officiers ſans reſ- » ſources, des officiers ruinés au ſervice, la » plume lui tomba des mains. *Il faut convenir*, » lui dit-elle, *que tous ces gens qui manquent*

» *de pain sont plus à plaindre que moi; mais je* » *ne comprends pas comment vous pouvez déterrer* » *tant de malheureux.* Le prince lui apprit qu'il » les trouvoit au pied du trône, dans la ville » royale, & qu'il avoit la douleur de savoir » qu'un bien plus grand nombre gémissoient » dans la capitale & dans le fond des provin- » ces, sans qu'il pût étendre jusqu'à eux ses » bienfaits. C'est par ces leçons d'humanité sou- » vent répétées que le Dauphin s'efforçoit de » communiquer à son épouse les sentimens qui » l'animoient lui-même, & de préparer le bien » immense que fait toujours la premiere fem- » me de l'état, lorsque son cœur s'ouvre à la » compassion pour les malheureux «.

Ce prince, depuis son enfance, aimoit beaucoup les bijoux & les raretés; il en avoit composé un cabinet très-curieux, qu'il vendit au profit des pauvres. Il s'étoit cependant réservé quelques pierreries; mais peu de tems après, le curé de Versailles étant venu lui annoncer que la misere continuoit toujours, le Dauphin lui remit ces pierreries en disant : *M. le curé, puisque nous n'avons plus d'argent, & que nos pauvres meurent de faim*, DIC UT LAPIDES ISTI PANES FIANT; & les pierres furent changées en pains.

Il craignoit extrêmement l'éclat de ses bonnes œuvres, & se faisoit un devoir d'épargner à une personne de naissance la honte de la sollicitation, comme celle du remercîment, en lui laissant ignorer la main d'où étoit parti le secours qui avoit prévenu sa demande.

» Mais ce qui paroîtroit incroyable, obſer» ve M. l'abbé Proyart, & ce qui annonce » tout le courage d'une modeſtie incapable de » compoſer avec la vanité, c'eſt que le Dau» phin, malgré le mérite réel d'une charité » ſans bornes, échappa à peine à la réputa» tion d'avarice. Le courtiſan frivole, qui ne » ſoupçonne plus d'objets de dépenſes pour un » jeune prince, quand il s'eſt interdit les pro» fuſions indiſcretes, le jeu & les plaiſirs rui» neux, accuſoit le pere des pauvres de ren» fermer ſes tréſors. *Quelques-uns le croient ava-* » *re*, écrivoit Mde. de Maintenon, *mais les* » *aumônes ſecretes & abondantes qu'il fait le juſ-* » *tifient aſſez devant dieu.* Ce ne fut qu'à ſa » mort qu'il fut juſtifié aux yeux des hommes. » La reconnoiſſance alors, triomphant de ſa » modeſtie, révéla les ſecrets de ſon immenſe » charité; & les auteurs contemporains qui » rappellent les traits que nous en avons cités, » prennent à témoin toute la France qu'ils ne » ſont que la moindre partie de ceux que tout » le monde connoiſſoit «.

La vie entiere du Dauphin, ſoit publique, ſoit privée, n'offre pas un ſeul trait de vengeance. Il ne ſe permit jamais ni la raillerie qui aigrit, ni le reproche qui décourage, ni le mépris qui bleſſe. La réputation étant un des biens les plus précieux, l'ôter à un ennemi n'eſt pas, ſuivant lui, une moindre injuſtice que ſeroit celle de mettre le feu à ſa maiſon.

» Sa morale, ajoute le biographe, va plus

» loin encore ; &, dût-elle paſſer pour chimé-
» rique dans le pays qu'il habitoit, je la cite-
» rai ici, parce qu'elle eſt ſublime. *Je ne ſais*,
» dit ce prince, *ſi un homme dont on auroit*
» *flétri injuſtement la réputation, devroit ſonger à*
» *la rétablir, s'il ne le pouvoit, qu'en déshono-*
» *rant l'auteur de l'injuſtice* «.

Il obligeoit, ſous la foi de l'amitié, certaines perſonnes de confiance de l'avertir de tout ce qu'elles découvriroient de répréhenſible dans ſa conduite, ou qu'elles jugeroient tel. Il vouloit qu'on l'éclairât ſur le bien qu'il auroit omis de faire, comme ſur le mal qui lui ſeroit échappé, ſur les actions que le public déſapprouvoit en lui, & ſur celles qu'il louoit. Il ne croyoit pas même que l'on dût negliger de recueillir les oui-dire & les bruits populaires, en ſe réſervant d'y démêler ce qui méritoit quelque attention d'avec ce qui n'étoit digne que de mépris. Un jour que le duc de Beauvilliers, fidele aux ordres que lui en avoit donnés le Dauphin, lui mettoit ſous les yeux un tort qu'il lui ſuppoſoit, le prince après avoir montré à ce ſeigneur qu'il avoit été mal informé, ajouta : *Je vous aurois cependant ſu mauvais gré de ne m'avoir point averti, parce que, toutes les apparences étant contre moi dans cette affaire, vous ne pouviez pas deviner la raiſon qui me juſtifie.*

Les vertus dont nous avons rapporté des traits ſi intéreſſans, & toutes les autres que réuniſſoit le Dauphin, étoient entées chacune, ſelon M. l'abbé Proyart, ſur un défaut vaincu.

» La religion, obſerve-t-il, étendit ſes vues,
» elle ſoutint ſon activité dans les travaux,
» ſon courage dans les périls, & ſa conſtance
» dans les revers. C'eſt la religion qui éclaira
» ſa politique, qui forma en ſa perſonne un
» prince accompli, un homme l'honneur de
» l'humanité, & le chrétien le plus digne par
» ſes vertus d'être propoſé pour modele à tous
» les princes deſtinés à gouverner. «

» Il eſt conſtant, diſoit le grand-duc de Toſ-
» cane ſon contemporain, que s'il eût régné,
» il eût été le vrai modele de perfection ſur
» lequel tout prince auroit pu ſe former, non-
» ſeulement pour rendre heureux les peuples
» ſoumis à ſa domination, mais auſſi pour con-
» vaincre le monde qu'il n'eſt point d'éléva-
» tion ſur la terre, quelque grande qu'elle
» ſoit, qui ne reçoive d'une piété unique-
» ment occupée du ſoin de plaire à dieu beau-
» coup plus d'éclat qu'elle n'en peut tirer d'ail-
» leurs. «

Tous les hiſtoriens s'accordent à rendre la même juſtice au Dauphin.

» Il avoit, remarque l'un d'eux, une piété
» conſtante, égale, uniforme, éloignée de l'oſ-
» tentation, ennemie de la ſingularité, une
» piété éclairée, & d'autant plus admirable
» qu'elle ne fut jamais obſcurcie par ces nua-
» ges paſſagers que répand ſur la plus belle
» vie la foibleſſe des paſſions.... Sa religion,
» dit l'abbé Fleury, étoit ſolide & éclairée,
» fondée ſur l'autorité de l'égliſe & de l'écri-
» ture ſainte, qu'il avoit lue toute entiere de

» ſuite pluſieurs fois. Elle étoit, ſuivant l'au-
» teur d'une hiſtoire d'Eſpagne, au-deſſus de
» ce qu'on peut attendre des perſonnes de ſa
» naiſſance : il falloit remonter juſqu'au tems
» de St. Louis pour trouver des exemples de
» ſa piété & de ſa régularité. «

Le Dauphin, attaqué de la rougeole, mourut à Marly, comme il avoit vécu, le 18 février 1712, 6 jours après ſon épouſe & 15 jours avant le duc de Bretagne, ſon fils aîné.

L'auteur entre dans des détails fort touchans ſur ce funeſte événement, & ſur la douloureuſe maladie qui le précéda.

» L'avant-veille de ſa mort, dit-il, le prince
» fit appeller tous les officiers & les domeſti-
» ques attachés à ſon ſervice : il leur demanda
» s'il ne devoit rien à aucun d'eux. Tous, fon-
» dant en larmes, lui répondirent que non.
» Appercevant dans la foule un de ſes valets
» qu'il ſavoit être dans le beſoin, *Au moins,*
» *mon pauvre Pertuis*, lui dit-il, *je te dois de*
» *la compaſſion : car tu as bien des enfans, &*
» *tu n'as rien.* Il leur dit à tous qu'il étoit
» content de leurs ſervices, & que le roi y
» auroit égard. En effet, il les lui recommanda,
» en déſignant ceux dont la probité lui étoit
» plus particuliérement connue, & qu'il deſi-
» roit que l'on plaçât auprès des princes ſes
» fils. Enſuite il demanda qu'on lui apportât
» l'état des pauvres familles qu'il ſoutenoit; &
» comparant le bien qu'il pouvoit leur faire avec
» leurs beſoins, il conclut qu'elles ſeroient à

» plaindre après sa mort ; & celui qui comp-
» toit pour rien de laisser une couronne sur
» la terre, ne put voir sans douleur qu'il y
» laisseroit quelques malheureux. «

» Tout occupé de cette pensée, il se rap-
» pella que la Dauphine lui avoit laissé quel-
» ques pierreries : il ordonna qu'on les mît en
» vente ; & les amis du prince, les uns pour
» entrer dans ses vues de charité, les autres
» pour avoir quelque chose qui lui eût appar-
» tenu, mirent l'enchere sur ces bijoux, qui
» furent vendus beaucoup au-dessus de leur
» juste valeur. La somme fut aussi-tôt destinée :
» les pauvres de la paroisse en eurent une
» partie ; l'autre fut distribuée entre les pau-
» vres officiers ou leurs veuves, auxquels il
» faisoit des pensions, & les jeunes gens qu'il
» faisoit élever dans des colleges ou des com-
» munautés religieuses.... «

» Ensuite, comme St. Louis partant pour la
» Terre sainte, *Si vous connoissez à la cour ou*
» *dans le royaume*, dit il à ses officiers, *quel-*
» *qu'un à qui j'aurois fait tort, ou que j'aurois*
» *mortifié sans le savoir, vous me ferez plaisir de*
» *me le nommer, afin que je lui fasse satisfaction.*
» On ne put entendre ces paroles sans éclater
» en soupirs ; & quelqu'un lui dit : *Ah! Mon-*
» *seigneur, vous n'avez jamais fait que du bien*
» *à tout le monde, & il n'y a pas un François*
» *qui ne fût prêt à donner sa vie pour sauver la*
» *vôtre. Il est vrai*, répondit-il, *que les Fran-*
» *çois méritent bien d'être aimés de leurs princes :*
» *aussi le roi sera-t-il au comble de ses vœux, s'il*

» *peut terminer cette malheureuse guerre qui les*
» *épuise, & j'ai la confiance qu'il y parviendra*
» *bientôt.* «

Le pere, la mere & le fils aîné furent inhumés en même tems, le 18 du mois d'avril suivant.

Tout ce que le biographe dit à cette occasion, & tout ce qu'il a déja rapporté, s'accordent très-bien avec les vers de *la Henriade* qu'on va lire, & qui peuvent être regardés en partie comme une espece de résumé de ce qu'on a lu.

Quel est ce jeune prince, en qui la majesté
Sur son visage aimable éclate sans fierté ?
D'un œil d'indifférence il regarde le trône.
Ciel ! quelle nuit soudaine à mes yeux l'environne !
La mort autour de lui vole sans s'arrêter :
Il tombe aux pieds du trône étant près d'y monter.
O mon fils ! des François vous voyez le plus juste :
Les cieux le formeront de votre sang auguste.
Grand dieu, ne faites-vous que montrer aux humains
Cette fleur passagere, ouvrage de vos mains !
Hélas ! que n'eût point fait cette ame vertueuse !
La France, sous son regne, eût été trop heureuse ;
Il eût entretenu l'abondance & la paix ;
Mon fils, il eût compté ses jours par ses bienfaits,
Il eût aimé son peuple. O jours remplis d'allarmes !
O combien les François vont répandre de larmes,
Quand, sous la même tombe, ils verront réunis
Et l'époux & la femme, & la mere & le fils !

M. l'abbé Proyart espere que le public recevra la *Vie du Dauphin pere de Louis XV* avec autant d'empressement qu'il a reçu celle de son

petit-fils : nous ſommes perſuadés que ſon eſpoir ne ſera pas trompé ; que l'une excitera, comme l'autre, l'admiration, l'attendriſſement, les regrets des bons eſprits & des ames honnêtes.

Puiſſe un jour, le nouveau Dauphin, à l'exemple de ſon pere, mériter les deux premiers ſentimens, & tempérer l'amertume du dernier !

(*Journal encyclopédique ; Affiches annonces & avis divers.*)



Histoire générale & particuliere de la Grece ; contenant l'origine, le progrès & la décadence des loix, des sciences, des arts, des lettres, de la philosophie, &c. précédée d'une description géographique, de dissertations sur la chronologie, les mesures, la mythologie, &c. & terminée par le parallele des Grecs anciens avec les Grecs modernes ; par M. Cousin Despréaux, de l'académie des sciences, belles-lettres & arts de Rouen, de celle de Villefranche, & des Arcades de Rome. Tom. V, VI, VII. A Rouen, chez le Boucher le jeune, libraire ; & à Paris, chez Durand neveu, rue Galande ; Morin, imprimeur, rue St. Jacques. 3 vol. *In-12.* Prix 7 livres 10 sols brochés.

Dans les quatre premiers volumes de ce savant ouvrage, dont nous avons déja rendu compte (*), l'auteur expose l'état de la Grece depuis l'arrivée d'Inachus, jusqu'au siege de Troyes ; il trace même un tableau de cette fameuse expédition, & raconte les disgraces qu'éprouverent les héros Grecs en revenant

---

(*) Journal d'août 1781, page 3 & suivantes.

dans leur patrie. On s'étonne de voir cette région fortunée, cette patrie des arts & des talens, enveloppée pendant plusieurs siecles des plus épaisses ténebres de l'ignorance & de la barbarie : ce peuple qui a éclairé l'univers, ce modele de goût & de politesse, n'est encore qu'une horde de sauvages grossiers & féroces, qui ne connoît point d'autre qualité que la force du corps, d'autre vertu qu'un courage aveugle, d'autre art que celui d'égorger les hommes. L'historien marche d'un pas chancelant au milieu de la nuit profonde des tems héroïques, à travers un chaos impénétrable de fictions & d'allégories bizarres, sans autre guide que des poëtes & des mythologistes, & distinguant à peine, avec le flambeau de la critique, quelques étincelles de vérité dans cet amas de fables & de mensonges ; mais à mesure qu'il avance dans cette route pénible, les ronces & les épines disparoissent, la lumiere se montre, des objets plus intéressans & plus vrais, succedent aux aventures incroyables & aux scenes monstrueuses qui souillent les premieres époques de toutes les nations. Les divers états de la Grece prennent une forme nouvelle, les loix répriment la licence, les mœurs s'adoucissent par la société & par le commerce, l'industrie s'éveille, l'aurore des arts luit sur des peuples libres, & déja tout annonce la grandeur future d'Athenes & de Lacédémone.

Jamais les poëtes & les romanciers dans leurs plus heureux délires, n'ont rien imaginé d'aussi

extraordinaire & d'auſſi merveilleux, que la légiſlation de Licurgue ; & ſi les écrivains les plus dignes de foi, ne ſe réuniſſoient pour atteſter l'exiſtence de ce gouvernement ſingulier, on le regarderoit comme une belle chimere. Que de prodiges dans l'ordre moral, que de vertus héroïques raſſemblées dans un petit coin du Péloponneſe. Si le ſpectacle d'un ſage luttant contre la fortune, paroiſſoit à Séneque, digne des regards de *Jupiter*, quelle admiration ne doit pas cauſer le ſpectacle d'une nation entiere qui lutte contre la nature ? Quelle eſt cette ſociété d'hommes où l'on ne connoît aucune des foibleſſes de l'humanité ? Quel eſt ce peuple qui ne forme qu'une famille ? Toutes les paſſions y ſont détruites, tous les ſentimens les plus chers au cœur humain y ſont étouffés ; & même cet amour ſi naturel & ſi puiſſant qui nous attache à notre être, y ſemble anéanti ; le Spartiate s'oublie, ſe détache de lui-même, & ne reſpire que pour le bien commun ; il rend graces aux dieux de la mort de ſes enfans tués pour la patrie ; il ſe réjouit d'un refus humiliant, qui prouve que l'état a beaucoup d'homme meilleurs que lui. Je ne vois point dans Lacédémone de peres ni d'époux, de parens ni d'amis, je n'y vois que des citoyens ; l'avarice & le luxe en ſont bannis avec l'or & les richeſſes ; l'orgueil ne peut avoir lieu entre des égaux ; l'ambition eſt inconnue à des guerriers moins jaloux de conquérir que de ſe défendre ; la liberté, la patrie, voilà les ſeuls mobiles de tout le corps

politique. L'auftérité des mœurs influe fur les plaifirs les plus légitimes, les femmes, les enfans, n'appartiennent point à leurs époux, à leurs peres, mais à l'état; la beauté, la jeuneffe, ne fervent point à la volupté, mais à la population; les repas affaifonnés par la faim, font des écoles de tempérance; les entretiens familiers font des leçons de vertu & de courage; les jeux, les amufemens, font des exercices militaires; s'endurcir à la fatigue, & même à la douleur; s'accoutumer à la rapine & au pillage; voilà leurs feules occupations; Sparte n'a d'autres remparts que le courage de fes habitans; point d'artifans parmi eux, point de laboureurs, c'eft une troupe de foldats: efclaves au dedans, pour être libres au-dehors; tremblans devant les magiftrats & les vieillards, mais intrépides devant l'ennemi, ils ne trouvent que dans la guerre le délaffement de leurs travaux: leur camp retentit de cris d'alégreffe, le fon des flûtes & des inftrumens, les conduit dans la mêlée; ils volent au danger comme à une fête, & ils femblent triompher en marchant au combat.

Le favant hiftorien, en peignant la fituation des Grecs lors du rétabliffement des jeux olympiques, en déduit habilement l'objet & le motif de ces jeux célebres.

» Lycurgue, dit-il, ne penfa pas que leur » effet dût fe borner à exercer feulement le » corps. Ses vues étoient plus générales & plus » élevées. La Grece, livrée aux divifions in» teftines, voyoit continuellement les différens

» états qui la composoient, aux prises les uns
» avec les autres. Les liens de la parenté n'en
» étoient plus pour des hommes que des in-
» térêts politiques rendoient ennemis. Com-
» ment réunir des peuples ainsi divisés? Il
» étoit de toute impossibilité à Lycurgue & à
» ses coopérateurs (Iphitus, roi d'Elide, &
» Cléosthene de Pise), de détruire entiére-
» ment la source du mal : il fallut se conten-
» ter de palliatifs qui s'opposassent à ses pro-
» grès. En travaillant au bien commun de la
» Grece, Lycurgue avoit des vues ultérieu-
» res & relatives aux habitans de Sparte. Ce
» grand homme n'avoit pas médité la réfor-
» mation de cette ville du moment qu'il l'en-
» treprit; sans doute il prévoyoit dans le nou-
» vel établissement un motif propre à inspirer
» aux Lacédémoniens l'amour des exercices,
» dont il vouloit faire la base de l'institution
» de la jeunesse Spartiate. «

» La participation des différentes nations Hel-
» léniques aux cérémonies des mêmes sacrifi-
» ces leur rappelloit, comme l'observe Freret,
» qu'elles avoient une origine commune, qu'el-
» les ne formoient toutes qu'un seul & même
» corps : les combats qui accompagnoient ces
» sacrifices, étoient une image de la guerre,
» mais une image douce qui bannissoit les mo-
» tifs de la haine, & n'entretenoit qu'une no-
» ble émulation. Le prix ne consistoit pas dans
» des récompenses pécuniaires, qui eussent
» changé bientôt le stade d'Olympie en un
» lieu de trafic, & accru les sujets d'inimitié

» qu'on cherchoit à détruire : on y décernoit
» la plus belle & la plus flatteuse récompense
» qu'on pût offrir aux grandes ames : la gloire
» & l'estime publique. Une simple couronne
» d'olivier sauvage en étoit le signe honorable.
» Les vainqueurs alloient recueillir dans leurs
» villes les avantages de leurs victoires. «

» Mais ces mêmes villes n'eussent elles pas
» fait plus pour le bonheur de la Grece, d'i-
» miter la sage modération des juges d'Olym-
» pie, qui n'excitoient dans le cœur des con-
» tendans que des passions douces, affectueu-
» ses, & qui font aimer ses semblables ? N'é-
» toit-ce pas une assez belle récompense pour
» un vainqueur de voir ses concitoyens s'ho-
» norer de se croire associés à ses victoires ?
» Ne suffisoit-il point de ces prééminences sin-
» gulieres qu'elles leur accordoient ordinaire-
» ment ? Falloit-il que l'or avilît tant de mar-
» ques d'estime ? En donnant au vainqueur une
» somme capable d'enrichir un simple particu-
» lier, puisque, par la rareté des especes, elle
» étoit le prix de cent bœufs ; n'étoit-ce pas
» dire aux citoyens : Feignez de combat-
» tre pour la gloire, mais ne combattez réel-
» lement que pour le gain ? N'étoit-ce pas dé-
» truire d'une main ce qu'on avoit élevé de
» l'autre, & faire tomber même dans le mé-
» pris une institution établie pour ennoblir les
» sentimens, donner du ressort à l'ame ? C'est
» ce qui arriva ; mais ce ne fut point la faute
» des premiers instituteurs. Les bons effets qui
» s'ensuivirent d'abord, montrerent encore

» mieux qu'ils ne s'étoient pas trompés dans
» leurs moyens. Ces jeux furent pour les
» Grecs le germe de leur extrême ſenſibilité
» pour la gloire, & de cette perſuaſion où
» ils étoient que l'eſtime publique eſt pour
» l'homme bien né la richeſſe la plus deſira-
» ble : tant il eſt vrai, dit le ſavant cité plus
» haut, que c'eſt toujours la faute de ceux
» qui conduiſent les peuples, s'ils ne ſavent pas
» ſe ſervir de l'orgueil & des défauts des hom-
» mes pour les mener à la pratique de la ver-
» tu, & leur inſpirer l'héroïſme, ce fanatiſme
» reſpectable, le ſoutien & la puiſſance des
» ſociétés. «

Mais c'eſt à Sparte que Lycurgue opéra la révolution la plus étonnante. Simple particulier, ſans autre appui que l'eſtime publique, il donne des loix qui enchaînent les rois, qui forcent les riches à ſe défaire de leurs biens, & à mettre le bonheur dans la pauvreté; alors il perſuade à tous les citoyens que la liberté eſt au-deſſus des richeſſes, & que pour la conſerver il ne faut exiſter que pour la patrie.

» Ce que les pieux inſtituteurs de nos mo-
» naſteres, dit l'hiſtorien, firent pour procu-
» rer à leurs diſciples la jouiſſance d'une féli-
» cité céleſte, malgré les périls dont eſt ſemée
» la route qui y conduit, Lycurgue l'entre-
» prit pour procurer à ſes concitoyens la jouiſ-
» ſance de leur patrie au milieu des ſéditions
» qui affligeoient les peuples voiſins, & malgré
» leur mauvaiſe intention contre Sparte. «

Ces loix ont eu chez les anciens, comme

chez les modernes, des admirateurs qui les ont regardées comme le chef-d'œuvre de l'esprit humain, & des censeurs qui n'ont pas craint de les faire envisager comme entiérement hors de la nature. M. Cousin Despréaux se range du parti des premiers : il est difficile en effet de ne pas penser comme lui. Quelques traits que nous allons détacher de ce grand tableau serviront à déterminer l'opinion des lecteurs. Aristote reproche à Lycurgue de ne s'être pas assez occupé de l'éducation des femmes ; mais ce reproche est mal fondé, selon notre auteur.

» Lycurgue, dit-il, pensa que la vraie des-
» tination des femmes libres étoit d'engendrer
» des enfans. Leur éducation étoit dirigée vers
» ce but. Il leur prescrivoit les mêmes exerci-
» ces qu'aux hommes. Les jeunes filles à Sparte
» s'exerçoient à la course & à la lutte ; elles
» jettoient le disque & lançoient le javelot.
» Persuadé que de parens robustes naîtroient
» des enfans plus robustes encore, le législa-
» teur n'avoit rien négligé pour les endurcir,
» & pour que les meres elles-mêmes, forti-
» fiées par ces exercices, fussent moins sensi-
» bles aux douleurs de l'enfantement «.

» Lycurgue alla plus loin : pour détruire la
» mollesse, il osa présenter à la lutte les jeu-
» nes filles absolument nues au milieu de jeu-
» nes garçons également nus. En cet état elles
» persiffloient ceux dont la conduite n'étoit pas
» hors de reproche, & combloient d'éloges
» ceux qui s'étoient distingués par leurs belles
» actions «.

» Quelques Lacédémoniens blâmerent cet » usage, & en demanderent la raison à Lycurgue. *J'ai voulu*, répondit-il, *que s'adonnant aux mêmes exercices que les hommes, elles ne leur fussent inférieures ni quant à la force du corps, ni quant à la vertu de l'ame, & qu'elles s'accoutumassent à mépriser l'opinion vulgaire.* » Plutarque s'est chargé de le justifier. *Tout est dit*, selon un philosophe moderne, *en avouant qu'il ne convenoit qu'aux éleves de Lycurgue ; que leur vie frugale & laborieuse, les mœurs pures & séveres, la force d'ame qui leur étoit propre, pouvoient seules rendre innocent sous leurs yeux un spectacle si choquant pour tout peuple qui n'est qu'honnête* «.

» Sans doute il n'est rien de plus doux que » l'estime de ses concitoyens, & les témoignages n'en sont jamais plus flatteurs que lorsqu'ils partent de la bouche d'un sexe plus juste appréciateur du mérite qu'on ne feint ordinairement de le croire. Quel moyen plus propre à embraser le cœur, à le porter à la vertu ? Quel motif d'émulation de voir son nom célébré par ce qu'une ville renferme de plus aimable ! Quelle plus févere correction que ses railleries sur le défaut de courage, sur-tout en présence des citoyens, des sénateurs, des rois mêmes ? Jamais nos mœurs ne furent plus pures, ni les belles actions moins rares que lorsque les femmes étoient chez nous les dispensatrices de la gloire. A ce titre, quel pouvoir n'avoient-elles pas à Sparte ! *Vous autres Lacédémoniennes*, disoit

» une dame étrangere à l'épouſe de Léonidas,
» *vous êtes les ſeules qui commandiez aux hom-*
» *mes. Auſſi*, répondit la princeſſe, *ſommes-nous*
» *les ſeules qui donnions le jour à des hommes* «.

Dans un gouvernement où la loi prenoit un ſi grand ſoin de lui procurer des citoyens robuſtes & courageux, il étoit naturel que les célibataires, ces frêlons, ces lâches paraſites des ſociétés, fuſſent regardés avec mépris & traités avec rigueur. Ceux qui refuſoient de ſe marier, étoient notés d'infamie; les exercices publics, où les filles combattoient nues, leur étoient interdits. Les magiſtrats les contraignoient, au plus fort de l'hiver, de faire le tour de la place, dépouillés de tous leurs vêtemens, & chantant des vers dans leſquels ils avouoient ſouffrir la juſte punition de leur déſobéiſſance aux loix. Devenus vieux, ils étoient privés des honneurs que la jeuneſſe devoit à la vieilleſſe. Dercyllydas, homme diſtingué par ſa valeur, paſſoit un jour dans une aſſemblée; un jeune homme ne daigne ni ſe lever, ni lui faire place. *Tu n'as point d'enfans*, lui dit-il, *qui puiſſent un jour ſe lever devant moi.*

Les jeunes Spartiates portoient à leurs peres & à tous les vieillards le plus grand reſpect. Ils leur cédoient le deſſus, ſe détournoient, s'arrêtoient pour les laiſſer paſſer.

» L'hiſtoire nous a conſervé un trait de ce
» reſpect qui émeut juſqu'aux larmes. Un vieil-
» lard cherchoit une place au ſpectacle dans
» les jeux olympiques, & n'en trouvoit point.
» Le bon homme fit le tour de l'aſſemblée

» fort embarraſſé de ſa perſonne, & toujours
» plaiſanté de la belle jeuneſſe. Les Lacédémo-
» niens, qui s'en apperçurent, ſe levant preſ-
» que tous à l'inſtant, hommes & enfans, pla-
» cerent honorablement le vieillard au milieu
» d'eux. Cette action fut remarquée de tout
» le peuple, & applaudie d'un battement de
» mains univerſel. *Eh! que de maux*, s'écria le
» vieillard! *Les Grecs ſavent ce qui eſt honnête;*
» *mais il n'y a que les Lacédémoniens qui le pra-*
» *tiquent* «.

Après de pareils traits, qui pourroit refuſer de juſtes éloges à la légiſlation de Lycurgue & à l'éducation qu'elle avoit établie à Sparte? Qui pourroit voir ſans admiration, ſans enthouſiaſme, les actes de déſintéreſſement, d'héroïſme, d'amour de la patrie que l'une & l'autre produiſirent? Néanmoins il ſemble que Lycurgue négligea trop d'inculquer à ſes éleves les notions & les principes du juſte & de l'injuſte. En effet, il n'eſt pas plutôt mort, que l'eſprit de conquête, qui juſtifie à ſes propres yeux tout ce qui flatte l'ambition, emporte les Spartiates aux violences, aux injuſtices les plus criantes. Ce peuple, au-deſſus de tous les éloges dans le livre précédent, eſt peint dans celui-ci comme le violateur des loix de la nature & de la ſociété, comme l'oppreſſeur de tous ſes voiſins, de ſes freres mêmes, qui ſaiſit les prétextes les plus vains pour les attaquer, qui emploie les ruſes les plus baſſes pour les affoiblir, la cruauté la plus atroce pour les vaincre. Dans toutes leurs guerres contre les Arca-

diens, les Achéens, les Meſſéniens, leur conduite révolte, n'inſpire que de l'horreur.

Détournons les yeux de cette triſte & farouche contrée, où la nature gémit, où l'on ignore & les épanchemens de l'amitié, & la voix du ſang, & les douces larmes de la ſenſibilité, & les plaiſirs de l'eſprit; Athenes nous appelle, Athenes ou l'héroïſme s'allie avec l'humanité : dans ce ſéjour conſacré à Minerve, l'amour de la patrie n'arrache pas le citoyen à ſa famille, l'enthouſiaſme de la liberté s'accorde avec les agrémens de la vie, le courage guerrier s'unit avec le goût des arts; nous n'y trouverons pas cette perfection ſévere & odieuſe, cette diſcipline de fer qu'on admire à regret dans Lacédémone. L'Athénien a des défauts & des foibleſſes, mais il les rachette par la douceur & les graces; ſes paſſions l'entraînent quelquefois dans des excès coupables, mais ſouvent ces mêmes paſſions bien dirigées, produiſent des actions ſublimes, dont l'inſenſibilité ſtoïque des Lacédémoniens n'étoit pas ſuſceptible. Je me repréſente Licurge comme un homme, grand, pâle, ſec, d'un caractere ſombre & mélancolique, auſſi dur pour lui-même que pour les autres, ennemi de la joie & des plaiſirs, dont le front ſourcilleux ne ſe déride jamais; mais le légiſlateur des Athéniens, le ſage Solon, me paroît avoir un viſage fleuri, un front ſerein, un air riant; je crois le voir couronné de roſes & parfumé d'eſſences, la coupe à la main, tempérant par une gaieté innocente, la gravité & la triſteſſe de ſon miniſtere; ce coſ-

tume convient au caractere que l'hiſtoire lui donne. Solon, l'un des ſept ſages de la Grece, avoit d'autres qualités qui, ſans doute, lui étoient plus cheres. Il étoit prêtre des Muſes, il l'étoit de Vénus encore; il ſavoit aimer & chanter ſes amours. Ses loix dictées par la prudence & par la douceur, ſont proportionnées à la foibleſſe humaine, & conformes au caractere des Athéniens : peut-être a-t-il pouſſé quelquefois l'indulgence trop loin; le ſévere Plutarque n'approuvoit pas la loi de Solon, qui permettoit à une riche héritiere dont le mari étoit impuiſſant, de chercher des conſolations avec celui des parens de ſon époux qui lui plairoit davantage. Solon ne fit point de loi contre le parricide, dont il n'y avoit encore aucun exemple dans Athenes, perſuadé que décerner des peines contre un crime inconnu, c'étoit moins le défendre, qu'avertir qu'il étoit poſſible.

On trouvera dans l'ouvrage même des réflexions judicieuſes & profondes, & des détails très-curieux ſur la légiſlation de Lycurgue & ſur celle de Solon. L'auteur a recueilli & raſſemblé avec beaucoup de goût & de diſcernement, tout ce que les anciens & les modernes ont dit de plus ſenſé ſur ces deux gouvernemens; il y a joint ſes propres idées, & ne laiſſe rien à deſirer ſur une matiere auſſi importante.

Dans la foule des traits intéreſſans & vraiment philoſophiques qui attirent l'attention du lecteur, on diſtingue le fameux décret des Lacédémoniens à l'occaſion du muſicien Timo-

thée, qui avoit voulu ajouter quatre cordes nouvelles à l'ancienne lyre : ce décret précieux étoit conçu en ces termes.

» Puisque Timothée de Milet, venu dans » notre ville, y a fait outrage à l'ancienne mu- » sique, que rebutant la lyre à sept cordes, & » y glissant un plus grand nombre de sons, il » a blessé les oreilles de la jeunesse; que par » la pluralité des cordes, & l'innovation des » airs, au lieu d'une musique simple & soute- » nue, il en a fardé une énervée & bigarrée, » faisant consister la beauté de la modulation, » dans des passages choquans, loin d'être har- » monieux; qu'invité aux jeux de Cérès d'E- » leusis, il a affecté des ornemens de poésie » qui la déparent, & qu'il a joué les couches » de Sémélé, d'une maniere scandaleuse pour » les jeunes gens : on a jugé à propos que les » rois missent l'affaire en délibération, & que » les éphores blâmassent Timothée, & l'obli- » geassent à retrancher de sa lyre à onze cor- » des celles qui sont de trop, n'y en laissant » que sept, afin que chacun, témoin de la sé- » vere police de la ville, se garde d'introduire » dans Sparte rien d'opposé aux bonnes mœurs, » & que la célébrité des jeux ne soit point trou- » blée «.

Cette piece est un des monumens les plus curieux qui nous restent de toute l'antiquité, & l'application qu'on en peut faire aux révolutions de notre musique, ajoute encore à l'intérêt. Nous sommes bien éloignés aujourd'hui d'attribuer à la musique cette influence sur les

mœurs. La musique de Lully, simple, naturelle, conforme au caractere & à la prosodie de notre langue, cette musique qui fit les délices des François dans le siecle de leur gloire, a fait place à une musique plus difficile, plus compliquée & plus savante, sans que les magistrats se soient opposés aux innovations de Rameau; ce grand homme s'est vu éclipsé à son tour par les bouffons d'Italie. Gluk, enfin a triomphé de Rameau, des bouffons, & de la musique italienne : le gouvernement n'a vu dans tous ces changemens que les divers degrés par lesquels un art arrive à sa perfection; cependant qui sait si la musique brillante & efféminée des Italiens, accueillie en France avec un enthousiasme si vif, n'a pas beaucoup contribué à introduire dans la nation ce luxe, cette mollesse, cet esprit de frivolité, ce goût faux, qui la déshonore depuis si long-tems. J. J. Rouseau pensoit à-peu-près de même, lorsqu'il disoit, que nous n'avions point de musique, & que si nous en avions jamais une, *ce seroit tant pis pour nous.*

Les réflexions de M. Cousin Despréaux sur ce jugement singulier du conseil de Sparte, sont d'un politique profond & d'un moraliste éclairé.

» Qu'on se transporte à Sparte; quoi de plus
» préjudiciable à sa constitution, que l'amour
» de la nouveauté? il falloit en étouffer même
» le germe. En la permettant dans la musique,
» c'étoit l'introduire, non-seulement dans tous
» les arts, mais encore dans le gouvernement.

Sur

» Sur une lyre à sept cordes, il n'étoit guere
» possible d'exécuter que des airs simples, une
» mélodie agréable, sans affectation, & propre
» à inspirer des sentimens analogues, chez un
» peuple porté aux grandes actions, & par
» conséquent ami de la simplicité : au contrai-
» re, en fermant les yeux sur l'augmentation
» faite par Timothée, on donnoit naissance à
» un autre genre de musique plus savant &
» plus étendu, sans doute, mais plus suscepti-
» ble d'exprimer ces sentimens passionnés qui
» ébranlent toutes les puissances de l'ame. La
» jeunesse oubliant l'austérité primitive, eût
» bientôt soupiré aux doux accens de la lyre.
» Sparte, devenue semblable aux autres villes,
» voluptueuse comme elles, eût éprouvé les
» mêmes révolutions; & quatre cordes de plus
» ajoutées à un instrument de musique, eus-
» sent peut-être fait changer de face à la
» Grece. «

Corinthe fut toujours très-considérable dans la Grece, par sa situation, son commerce, ses richesses & son luxe. M. Despréaux trace rapidement l'histoire de cette ville fameuse, jusqu'au moment où le gouvernement républicain s'y établit. Corinthe eut l'honneur d'avoir pour tyran un des sept sages de la Grece. Périandre prouve jusqu'à quel point les éloges des gens-de-lettres peuvent influer sur l'opinion publique : ce prince dont le cœur étoit absolument corrompu, avoit l'esprit vif & orné; il aimoit la compagnie des savans, & les combloit de bienfaits : la reconnoissance des gens-de-lettres

fut auſſi utile à Périandre, qu'elle le fut depuis à Auguſte. Les poëtes de la cour d'Octave firent un dieu de l'auteur des proſcriptions ; les ſavans de la cour de Périandre firent un ſage d'un tyran, qui avoit commis un inceſte avec ſa mere, & qui tua ſa femme enceinte, à coups de pieds dans le ventre.

On ne peut trop admirer l'art avec lequel l'auteur ſait unir enſemble différens morceaux d'hiſtoire qui paroiſſent abſolument détachés l'un de l'autre : c'étoit une des difficultés de cet ouvrage de faire marcher de front, & de raſſembler dans un ſeul corps, l'hiſtoire d'une foule de petits peuples, dont la Grece étoit couverte, qui, rapprochés ſeulement par l'intérêt commun de la liberté, avoient d'ailleurs chacun leur gouvernement, leurs mœurs, leurs loix, & même leur langage particulier. De Corinthe, l'auteur nous conduit dans les principales colonies Grecques établies en Sicile, à Corcyre, à Délos; il expoſe à nos yeux le ſpectacle enchanteur des ciclades répandues dans la mer Egée, & qui, couronnées d'arbres toujours verds, ſont autant de boſquets qui ſemblent inviter au plaiſir.

Les ſecours que les Grecs fournirent à Créſus, roi de Lydie, dans la guerre contre Cyrus, roi de Perſe, lient néceſſairement l'hiſtoire de Lydie à celle de la Grece. Tout le monde connoit l'aventure romaneſque du bon roi Candaule & de ſon favori Gygès. Hérodote la raconte avec toutes les graces qui lui ſont propres; & la Fontaine a fait paſſer en françois

toute la naïveté d'Hérodote ; quoi qu'il en soit de cette fable, elle est intéressante, parce qu'elle est morale, & qu'elle peint le caractere de ces hommes qui préferent la vanité à la jouissance, qui ne sont point heureux, si leur bonheur est inconnu : telle est sur-tout la maxime des François en amour ; la possession d'une belle femme n'a de prix pour eux qu'autant qu'elle excite l'envie de leurs rivaux. L'idée de triomphe & de conquête, n'est point séparée dans leur esprit, de l'idée des faveurs qu'on leur accorde ; & la réputation d'homme à bonnes fortunes, les flatte encore plus que les plaisirs réels attachés à ce titre : une pareille indiscrétion qui compromet l'honneur des femmes, a souvent été funeste ; mais personne n'en fut jamais plus cruellement puni que ce Candaule, qui perdit le trône & la vie, pour avoir voulu faire connoître à son favori toute la beauté de sa femme.

Ce qui rend l'histoire ancienne précieuse aux yeux des hommes qui pensent, ce n'est pas la vérité des faits qui, communément sont défigurés par la fiction, ce sont les grands exemples, les importantes leçons de morale qu'elle présente : nous voyons dans Crésus un homme dont les qualités naturelles sont corrompues par le luxe & par la prospérité ; cette petite vanité qui lui fait étaler tant de magnificence, pour avoir le plaisir de tourner la tête à un étranger : ce desir puéril de paroître heureux aux yeux de Solon, ne découvre-t il pas le secret de tous les grands, de tous les riches

qui cherchent par leur faſte à éblouir le vulgaire, à lui faire envier leur ſort, & qui ne ſont vraiment heureux que dans l'opinion des autres.

Si les pauvres vouloient ſe vanger de la dureté des riches, humilier & punir leur orgueil, il faudroit que tous de concert ceſſaſſent tout-à-coup d'admirer les richeſſes, & de donner aux heureux du ſiecle, ces marques extérieures de reſpect & de vénération ſi flatteuſes pour l'amour-propre : par cette indifférence, ils retabliroient en quelque ſorte l'égalité des conditions; car les fatigues & les privations du pauvre étant bien compenſées par les inquiétudes & la ſatiété du riche, il ne reſte effectivement au riche d'autre avantage que l'admiration ſervile & ſtupide du pauvre; c'eſt ce qui a fait dire à la Bruyere : » un hom» me eſt laid, de petite taille, & a peu d'eſ» prit; l'on me dit à l'oreille, il a cinquante » mille livres de rente; cela le concerne tout » ſeul, & il ne m'en fera jamais ni pis ni » mieux; ſi je commence à le regarder avec » d'autres yeux, & ſi je ne ſuis pas maître de » faire autrement, quelle ſottiſe «!

Créſus s'éleva aſſez au-deſſus de ſon ſiecle, pour douter de la véracité des oracles; la ſupercherie qu'il mit en œuvre pour les éprouver, étoit fort bien imaginée; mais les rois ne peuvent rien faire en ſecret; & les prêtres de Delphes firent voir en cette occaſion, qu'ils étoient plus fins que Créſus. Il y a ſans doute bien des circonſtances romaneſques dans l'avan-

ture du bûcher, mais elle n'en eſt pas moins inſtructive. La cataſtrophe de Créſus, ſes réflexions ſages, mais tardives, dans la mauvaiſe fortune, nous apprennent que les richeſſes & le luxe ne ſont pas le ſoutien des états, & que l'adverſité eſt le grand maître de l'homme.

L'hiſtorien jette enſuite un coup-d'œil rapide ſur l'état où ſe trouvoient dans la Grece à cette époque la religion, le gouvernement & les arts. Les Grecs, encore groſſiers, avoient altéré les ſymboles & les allégories ingénieuſes que la colonie d'Inachus avoit apportés d'Egypte : ils adoroient des hommes élevés au rang des dieux par leurs belles actions, & n'avoient que des poëtes pour théologiens ; s'il n'y eut jamais de peuple plus ſuperſtitieux & plus crédule, on ne vit jamais auſſi de ſuperſtition plus agréable, plus riante, plus propre à égayer l'imagination.

La Grece fut gouvernée d'abord par des rois d'une autorité très-bornée dans la paix, & qui n'étoient preſque que des généraux d'armée : lorſqu'après le ſiege de Troye ils eſſayerent d'étendre leur puiſſance & d'aſſervir leurs ſoldats, ils furent preſque par-tout les victimes de leur ambition, & ces petites monarchies ſe convertirent ſubitement en autant de républiques. Il faut convenir que les anciens Grecs n'avoient pas des vues bien profondes en politique : les reſſorts qui faiſoient mouvoir des états auſſi peu étendus, n'étoient pas bien compliqués : mais ils avoient un principe qui,

ſeul, vaut mieux que tous nos ſyſtêmes; c'étoit de gouverner par les mœurs encore plus que par les loix.

La plupart des arts qui ne ſervent qu'à l'agrément & au luxe, étoient abſolument inconnus. Les arts utiles étoient encore informes : c'eſt ce que nous apprend Homere, dont les poëmes ſont en quelque ſorte le dépôt précieux des connoiſſances de ſon tems. Pluſieurs ſavans prétendent même que l'uſage de l'écriture n'étoit point encore établi ; mais déja la langue poétique étoit perfectionnée, déja la poéſie épique & deſcriptive, étoit parvenue à un dégré de beauté qui n'a jamais été ſurpaſſé depuis, ni peut-être même égalé. On ſera ſans doute ſurpris que dans un ſiecle groſſier & preſque barbare, en comparaiſon de nos lumieres & de nos mœurs, dans l'enfance de tous les autres arts, l'art de la poéſie fût déja ſi parfait ; mais la politeſſe extrême, & cette délicateſſe raffinée qu'amene le luxe & la corruption des mœurs, fut toujours oppoſée au véritable goût de la grande poéſie : de même que notre coſtume moderne, quelqu'élégant qu'il ſoit, paroît meſquin dans un tableau, tandis que ces draperies jettées autour des figures avec une noble ſimplicité, produiſent le plus heureux effet; ainſi notre triſte & ennuyeuſe magnificence, nos petites recherches de commodité, nos idées métaphyſiques, notre fauſſe dignité, n'offrent point à la poéſie des formes auſſi belles, que cette ſimplicité antique, qui ſe rapproche de la nature. Chez un peuple

ignorant, la langue n'a point de termes abſtraits, mais elle abonde en métaphores & en images, elle peint tout aux yeux, elle eſt figurée & poétique, même par ſa diſette. Dans des ſociétés peu nombreuſes, au ſein d'une vie innocente & frugale, l'homme qui n'eſt point dépravé par des plaiſirs factices, dont la ſenſibilité n'eſt point émouſſée par une diſſipation continuelle, connoît mieux la nature, & s'en pénetre davantage. A la ſuite d'Homere on voit s'élever une foule de poëtes lyriques, la plupart nés ſous le climat délicieux de l'Aſie-mineure, la plupart amoureux & buveurs. L'ode eſt de tous les genres de poéſie celui qui exige le plus d'enthouſiaſme, de génie & de ſenſibilité de la part du poëte & des lecteurs : les Latins n'ont eu dans leurs plus beaux jours qu'un poëte lyrique ; la France n'en compte pas davantage ; les Grecs au contraire ſont exceſſivement riches dans cette partie de la littérature. Parmi les lyriques qui ont fleuri vers cette époque, on diſtingue *Alcman*, qui fit entendre au milieu de l'auſtere Lacédémone, les accens de la volupté & des hymnes bacchiques. *Steſichore d'Himere*, qui ſauva ſa patrie du joug de Phalaris ; *Alcée* de Mitylene, ennemi des tyrans, & lui-même aſpirant à la tyrannie, qui, avec un archet d'or, célébra ſur ſa lyre ſes travaux guerriers, ſes malheurs, & les *yeux noirs* du jeune Lycus ; *Sapho* qui épriſe d'un amour malheureux, fit paſſer dans ſes vers le feu dont elle étoit conſumée, & qui, déſeſpérée des rigueurs de Phaon, ſe

précipita du haut du rocher de Leucade. *Anacréon*,

Ce tendre ſage,
Le Neſtor du galant rivage,
Le patriarche des Amours.

M. Deſpréaux paſſe en revue les différens arts cultivés alors dans la Grece; la philoſophie, la muſique, la danſe, la médecine, l'aſtronomie, la gymnaſtique, &c. & ſur chacun de ces objets, il offre au lecteur des vues profondes, de ſavantes recherches & des détails curieux. Voici ſes réflexions ſur les abus & les inconvéniens de la gymnaſtique.

» Le plaiſir qui long-tems n'avoit été que » l'acceſſoire dans la gymnaſtique, en devint » enfin le principal. La Grece vit ſe former » dans ſon ſein, une multitude d'hommes oc» cupés à pourſuivre des couronnes qui n'é» toient pas le prix de la valeur dans les com» bats, & des palmes qui avilirent celles qu'on » accordoit au courage, qui faiſoit répandre » ſon ſang pour la patrie.

» Combien les légiſlateurs doivent être at» tentifs ſur les objets qui paroiſſent les plus » indifférens! La Grece devoit-elle craindre » que ces hommes qui ſe deſtinoient à ſes plai» ſirs, devinſſent par la ſuite une des cauſes de » ſon aſſerviſſement? Rien n'y contribua cè» pendant davantage, que cette vicieuſe gym» naſtique qui les engourdit ſur les exercices » militaires, & leur fit préférer la qualité d'ex» cellens athletes, à celle de valeureux ſol» dats. «

» En effet, quel fruit la patrie pouvoit-elle

» retirer d'un vil ramas d'hommes, incapa-
» bles de soutenir vigoureusement l'adversité,
» & de la faire servir à la correction de leurs
» mœurs? Jeunes, l'éclat de leurs triomphes
» les faisoit regarder comme l'ornement des
» villes; vieux, ils ressembloient à des vête-
» mens usés. Qu'importoient à la patrie les
» couronnes d'un athlete? Repoussoit-on l'en-
» nemi à coups de disque? Le mettoit-on en
» fuite en s'exerçant à la course, armé d'un
» bouclier? On objectera que ces exercices,
» en fortifiant le corps, formoient de robustes
» guerriers. Mais les athletes dont nous par-
» lons, ne se destinoient plus aux combats.

» D'ailleurs, une profession principalement
» occupée du soin d'accroître l'embonpoint,
» en augmentant le volume des chairs, & l'a-
» bondance d'un sang épais; qui cherchoit
» moins à rendre le corps robuste que massif
» & pesant, pour accabler mieux de son poids
» un adversaire, ne pouvoit que saper la vi-
» gueur, & détruire l'homme physique, com-
» me l'homme moral. Combien d'athletes per-
» doient tout-à-coup l'usage de la voix, cra-
» choient le sang, ou étouffés par un excès
» d'embonpoint, mouroient d'apoplexie «?

Il ne faut point confondre cet ouvrage avec ces compilations mercénaires, où l'on rassemble les fautes & les erreurs de ceux qui ont écrit sur le même sujet. M. Despréaux a puisé dans les sources, comparé les originaux, & rectifie souvent les modernes dont il emprunte quelque secours. Cette histoire de la Grece qui

manquoit absolument à notre littérature, réunit à l'érudition la plus vaste, la plus saine critique : on ne peut qu'inviter l'auteur à continuer une entreprise aussi utile. Le public qui a vu avec quel succès il a surmonté dans les premiers volumes les difficultés d'une matiere ingrate, attend avec impatience les volumes suivans ; l'historien travaillant alors sur un fonds plus intéressant & plus riche, développera ses talens & son art, avec plus d'agrément pour les lecteurs & pour lui-même.

(*Année littéraire ; Journal encyclopédique ; Affiches, annonces & avis divers.*)

SCENES *champêtres & autres ouvrages du même genre ; par M. P**.* A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez Gauguery, libraire, rue St. Benoît, vis-à-vis l'abbaye. *In-8vo.* de 112 pages.

LES *Scenes champêtres* dont il s'agit, sont des idylles dialoguées. Personne n'a reproché à Gessner d'avoir composé les siennes en prose : l'auteur de ces essais peut espérer la même tolérance ; le principal est d'intéresser dans quelque genre que ce soit, & comme il le dit très-bien, il ne faut proscrire absolument que le *genre froid & ennuyeux.*

Les premieres pieces contenues dans cette brochure sont peu de chose pour le fond.

Mirza & *Adel* admirent alternativement les tableaux du *printems* & du *lever du ſoleil*, ce qui ne peut manquer de ramener beaucoup d'images mille fois répétées. Dans ce pays-ci, on eſt quelquefois long-tems ſans voir le ſoleil; mais en revanche, on en voit ſouvent des deſcriptions. L'auteur, à l'exemple de Geſſner, nous remet devant les yeux de touchans tableaux de la tendreſſe filiale, de la vieilleſſe heureuſe & reſpectée. Une de ſes meilleures idylles eſt intitulée l'*Orphelin* : l'idée en eſt ingénieuſe. La jeune *Lia* raconte à *Solim*, ſon bien-aimé, qu'un ſonge aſſez triſte a troublé ſon repos. Elle a rêvé qu'errant dans un bois d'aliziers, elle étoit accourue au branchage touffu d'un arbre où l'appelloient les cris plaintifs d'un oiſeau délaiſſé. » Il faiſoit de vains » efforts pour réſiſter au balancement de la » branche; trop foible encore, il alloit ſuccom- » ber. L'oiſeau du déſert, qui déja planoit au- » tour de l'arbre, faiſoit retentir le bois de » ſon ſifflement aigu, & ſembloit épier le mo- » ment de fondre ſur l'innocente proie..... Je » m'approche, pourſuit elle, je ſaiſis l'oiſeau » délaiſſé que je rechauffe de mon ſouffle, & » réfugié dans mon ſein, il oublie ſa plain- » te, &c. « A peine ce récit eſt fini, qu'ils voient s'avancer un joli enfant. Ils l'interrogent; c'eſt un orphelin délaiſſé; *Lia* s'en charge. » Que je ſuis heureuſe, mon bien-aimé, » s'écrie-t elle! Le ſonge de la bienfaiſance s'eſt » accompli; retournons à notre habitation de- » venue l'aſyle de l'orphelin : puiſſe ainſi le

» ſonge de la bienfaiſance s'accomplir toujours » à mon réveil! «

Ces *Scenes champêtres* ſont entremêlées d'hymnes & de petits poëmes en proſe, dont pluſieurs offrent de belles images, des détails poétiques, & même des idées très-impoſantes. Le poëme intitulé *les premiers Tems*, eſt un de ceux où l'on en trouvera davantage. L'auteur fait d'abord une riche deſcription du bonheur de l'homme avant ſa dégradation : alors » il ne » reſſentoit des beſoins cruels qui nous tour- » mentent que cet aiguillon néceſſaire à la jouiſ- » ſance; la douce modération ſuivoit ſes deſirs » toujours ſatisfaits & toujours renaiſſans; la » nature entiere avoit reçu l'ordre de plaire » à ſon hôte royal, & l'éternel abaiſſoit un » regard ſatisfait ſur la noble créature ſon ima- » ge, chef-d'œuvre de ſa puiſſance.... « La nature obéiſſoit : l'homme ne tarda pas à s'en croire le maître, & de ſe dire dans le plus profond de ſon cœur : *Je ſerai égal à dieu.* Sa chûte fut auſſi prompte que ſa penſée. » Dieu ſe repentit d'avoir fait l'homme & re- » tira ſon ſouffle bienfaiſant de la nature conſ- » ternée. Où pourrai-je trouver des accens aſ- ſez triſtes, dit le vieillard qui eſt cenſé faire ce récit, » pour vous retracer les ſuites fu- » neſtes du premier des crimes? Accoutumés » dès notre naiſſance à la douleur & au ſpec- » tacle de la terre dégradée, pourrons-nous » concevoir ce que l'homme eut à ſouffrir, » quand, plein encore du ſentiment du bon- » heur & du ſouvenir de l'innocence, il éprou-

» va pour la premiere fois, l'aiguillon de la » douleur & l'angoiſſe du remords. Monarque » déchu de ſa gloire, voyez-le confus, humi- » lié, levant par intervalles les yeux vers un » ciel obſcurci qu'il n'oſe fixer; la verdure ſe » flétrit ſous ſes pas chancelans; le feuillage » ſe retire; c'eſt dans les antres profonds qu'il » va chercher un abri contre le vent brûlant » ou glacé tour-à-tour du nord & du midi.... » Son crime a tout bouleverſé; la terre, qui » le méconnoît, n'obéit plus qu'a ſon travail; » c'eſt ſa ſueur qui doit la féconder; le ciel » n'y verſe plus de roſée... Il frémit dans l'at- » tente incertaine des fruits que l'univerſelle » corruption peut détruire dans leur fleur.... » Le tigre des déſerts ne le reconnoît plus pour » ſon maître; ſon inſtinct féroce lui inſulte par » un rugiſſement épouvantable... L'homme ſe » retire frappé de terreur, & verſe des lar- » mes d'humiliation dans le ſouvenir de ſa » grandeur qui n'eſt plus. *Salut, l'égal de dieu*, » lui dit, à chaque pas qu'il fait, une voix » inſultante : le malheureux ne répond que par » un gémiſſement, enveloppé de toutes parts » des ſuites de ſon orgueil confondu. « Il faut convenir que ce morceau a de très-grandes beautés, & la ſuite qu'il faut lire dans l'ouvrage même, ne préſente pas des idées moins impoſantes, quoique plus propres à conſoler la foibleſſe humaine. Le deſſein de l'auteur, très-bien rempli dans ce petit poëme, a été de montrer *à reconnoître un dieu juſte dans le déſordre apparent de l'univers*. Il n'évite pas toujours

le phébus oriental ; il dit par exemple, à la seconde page, que *l'éternel s'étoit retiré derriere le rideau majestueux de ses œuvres* : mais en général sa prose est claire, poétique & harmonieuse.

Il y a aussi des détails dignes d'éloges dans un *hymne à l'Amour*, & dans les pieces qui ont pour titres : *les Souvenirs*, *la Nuit*, *l'Abbaye*, &c.

(*Journal de* Paris.)

ESSAI on the means &c. *Essai sur les moyens de rendre les facultés de l'homme plus utiles à son bonheur ; par M.* GREGORY, *professeur de médecine en l'université d'Edimbourg, &c.* Londres, chez les principaux libraires.

SECOND ET DERNIER EXTRAIT.

NOUS avons fait connoître les deux premieres sections de cet ouvrage, dans notre dernier journal (*). La IIIe. a pour objet les plaisirs qui naissent des ouvrages du goût & de l'imagination. » La musique, dit notre auteur, » est peut-être celui des beaux-arts, qui influe » le plus sur l'esprit ; elle peut exciter & char» mer toutes les passions de l'ame. Cependant » elle n'a pas tout l'effet qu'elle devroit avoir,

(*) *Esprit des Journaux*, août, 1782, page 57 & suivantes.

» parce qu'abandonnée aux musiciens de pro-
» fession, elle n'a pas été guidée par le goût
» & par la philosophie «. M. Gregory prétend qu'un art relégué dans une classe d'hommes, qu'il fait vivre, ne peut jamais être porté à sa perfection. » Lorsque la connoissance d'un art
» est bornée, continue-t-il, il est de nécessité
» que ceux qui l'exercent doivent suivre les
» principes généraux établis, ou souffrir la faim.
» S'ils s'écartent de la route commune, ils
» s'attirent la raillerie & la jalousie de ceux
» qui professent le même art, sans pouvoir
» trouver dans les autres hommes ni des juges
» ni des protecteurs. Tel est précisément l'état
» de l'art agréable, dont il est ici question; il
» n'est presque connu que par le petit nombre
» de ceux qui composent ou qui exécutent.
» Ce sont eux qui divisent seuls le goût du
» public, ou plutôt qui lui marquent ce qui
» doit causer son admiration ou son étonne-
» ment «.

La musique est la science des sons. » La
» nature, dit notre auteur, a lié certains sons
» ou tons avec certaines sensations, & regle
» elle-même leur mesure & leur proportion.
» Il s'ensuit que certains sons conviennent aux
» sujets graves, tristes & lugubres, & que
» leur mesure est lente; certains sons expri-
» ment la gaieté, la joie, & leur mesure est
» vive. Les sons affectent l'ame de diverses
» manieres, suivant qu'ils sont forts ou foibles,
» doux ou rudes...... La mélodie consiste dans
» une agréable suite de sons. Celle qui plaît

» dans un pays ne plaît pas toujours dans un » autre, quoiqu'elle soit guidée par-tout par » certains principes généraux, la gradation mu» ficale étant la même dans tous pays. L'har» monie consiste dans l'effet agréable de plu» sieurs sons, produits ensemble & différens » quant à la gravité; elle a pareillement ses » principes «.

Après avoir démontré le plaisir que cause la musique, & l'avoir regardée comme un amusement innocent, fait pour délasser l'esprit des travaux de l'étude & de la fatigue des affaires, M. Gregory l'envisage comme un art des plus utiles, en remontant à son origine.

» La musique, dit-il, a toujours été d'un » avantage plus réel chez les nations barbares » que chez les peuples civilisés. Chez les pre» mieres, elle est toujours unie avec la poésie » & la danse, & il est prouvé, par le témoi» gnage des anciens (*), que la musique, sui» vant la signification premiere du mot, com» prend la mélodie, la danse & le chant. C'est » par le secours de ces trois arts réunis que » dans tous les siecles presque tous les peuples » barbares ont exprimé les vives émotions de » l'ame. C'est par ces arts, qui ont tant d'em» pire sur nous, qu'ils célebrent leurs fêtes » solemnelles, qu'ils déplorent leurs calamités » publiques & particulieres, la perte de leurs » amis & celle de leurs guerriers. C'est par

(*) Platon & Athenée.

» eux encore qu'ils manifeſtent leur joie dans
» le tems de leurs mariages, de leurs moiſ-
» ſons, de leurs chaſſes, & de leurs victoires;
» qu'ils célebrent les exploits de leurs dieux &
» de leurs héros; qu'ils s'encouragent mutuel-
» lement & s'excitent à ſouffrir la mort & les
» tourmens avec une fermeté inébranlable. Dans
» l'origine des états de la Grece, les maximes
» les plus anciennes, les loix, la morale, l'hiſ-
» toire, étoient écrites en vers; les cérémo-
» nies religieuſes étoient accompagnées de chants
» & de danſes; les oracles étoient rendus en
» vers & chantés par les prêtres ou prêtreſſes
» de la divinité. Par ce moyen, la muſique,
» jointe à la poéſie, étant en quelque ſorte
» l'organe de la religion, de la morale & de
» la politique, attacha l'attention publique, &
» fit partie de l'éducation (*). Il eſt aiſé de
» voir par-là pour quelle raiſon chez les an-
» ciens Grecs la muſique étoit regardée comme
» un art néceſſaire; ne pas le connoître, étoit
» un défaut conſidérable. On fit à Thémiſto-
» cles un reproche de ſon ignorance en muſi-
» que (**). Tous les forfaits, commis dans
» le pays de Cinethe, furent attribués par les
» peuples voiſins à l'ignorance de cet art (***);
» & c'étoit avec fondement qu'on faiſoit en ce
» tems un pareil reproche, parce que l'igno-

(*) Plutarque, de la muſique.
(**) Cicéron.
(***) Athénée. Polybe.

» rance de la musique supposoit celle des trois
» principaux objets de l'éducation, la politique,
» la morale & la religion.

La musique des anciens, comme on sait, faisoit partie de l'éducation, & n'étoit pas bornée au talent frivole de chanter ou de jouer d'un instrument quelconque ; plusieurs écrivains ont été induits en erreur par Aristote, qui parle de la musique, comme d'un art distinct de la poésie. Il est vrai que de son tems la mélodie & le chant étoient séparés ; l'une avoit retenu le nom de musique, l'autre celui de poésie.

» Dès les tems les plus éloignés, l'art du
» poëte étoit une dignité très-importante, jointe
» ordinairement à celle de législateur & de
» souverain magistrat ; même après la sépara-
» tion des deux arts, le poëte fut encore pen-
» dant quelque tems le second de la société,
» celui qui aidoit au magistrat à gouverner le
» peuple.

Tel étoit alors la dignité honorable de la musique, non-seulement dans l'ancienne Grece, mais même dans les commencemens de toutes les nations civilisées. La poésie avoit autrefois le premier rang, & jouissoit de la plus haute considération chez toutes les nations Celtiques & sur tout dans la Grande Bretagne. Fingal & Ossian réunissoient les emplois de généraux, de poëtes, & de musiciens. Mais, dit M. Grégory,

» Dès que les mœurs de l'ancienne Grece
» eurent perdu leur simplicité & leur pureté,

» la poéfie & la mufique, ces deux arts qui
» font freres, & dont le but dans l'origine
» étoit d'exciter à la pratique des vertus, fu-
» rent proftituées infenfiblement aux amufe-
» mens frivoles du vice. La corruption des
» mœurs les avilit, & elles devinrent alors
» le principe de la deftruction des vertus &
» de la religion. Néanmoins la caufe, qui les
» éloignoit de leur ufage primitif, avança leur
» progrès. La mufique, la danfe & la poéfie
» étant une fois confidérées comme des arts
» d'agrément, elles eurent befoin d'un plus
» haut degré de perfection & d'une plus forte
» application. Après cette féparation, l'emploi
» de légiflateur, de poëte, d'acteur & de mu-
» ficien, réuni d'abord dans une feule perfonne,
» fe trouva divifé en profeffions différentes,
» & les objets indignes, auxquels la mufique
» fut principalement employée, rendirent la
» perfection de cet art incompatible avec un
» rang & un caractere élevés.

Selon M. Grégory, l'effet de l'éloquence dépend beaucoup de la mufique. Il faut prendre ici la mufique dans l'acception propre & la plus étendue du mot, comme l'art d'imprimer à l'ame des mouvemens divers par le moyen des fons.

» L'orateur, dit-il, dont l'organe eft agréa-
» ble, indépendamment de la douceur de fes
» tons, éleve ou baiffe la voix par intervalles
» mefurés, & fon difcours peut être noté com-
» me un chant. Mais, quelque muficale que
» foit une voix, fi fes tons font trop unis

» formes, elle choque, parce que l'oreille se
» dégoute du retour des mêmes sons, même
» lorsqu'ils sont agréables; il en est de même
» dans le discours, nous sommes fatigués d'en-
» tendre les mêmes passages musicaux, mis en
» usage pour exciter & pour exprimer des sen-
» timens divers & très opposés.

Si l'on fait des recherches sur les effets de l'éloquence dans tous les âges, on ne peut manquer de les attribuer en grande partie à la puissance des sons. Il faut convenir que la composition, l'action, l'expression & autres circonstances y contribuent pour quelque chose. Le discours le plus pathétique, étant mal prononcé, n'aura pas le moindre effet.

Dans la IVe. section, l'auteur recherche quelle est l'influence du goût sur le plaisir que procurent les ouvrages de genie, qui parlent au cœur & à l'imagination.

M. Grégory observe que l'imagination est soumise à des loix fixes & générales, que la seule expérience peut découvrir; » mais, ajoute-
» t-il, il n'est pas aisé de déterminer quelles
» sont ces loix; cet objet est si différent, si
» varié, selon les divers pays, suivant les
» constitutions particulieres de chaque indi-
» vidu, & souvent dans la même personne
» aux différens âges de la vie, que, pour for-
» mer de ces loix un principe sûr, il faudroit
» la capacité d'un être, qui joindroit la plus
» profonde connoissance des hommes à la plus
» grande délicatesse de sentiment & d'imagina-
» tion; sans ces qualités, il lui seroit impos-

» ſible de concevoir la matiere, qui l'occupe-
» roit. Les regles qui ſont relatives à la poéſie
» épique & à la poéſie dramatique, furent dé-
» couvertes par quelques grands hommes de
» l'antiquité, & depuis elles ont été générale-
» ment adoptées. Cette découverte répandit du
» jour ſur les loix de la critique, & on eut
» des regles fondées ſur l'expérience des beau-
» tés, qu'on trouva en général les plus agréa-
» bles; mais, ſans rien ôter au mérite des an-
» ciens critiques, on doit obſerver que rien
» ne fait plus de tort aux progrès des ſcien-
» ces ou des arts, que d'en réduire trop-tôt
» les principes à un ſyſtême de regles. Le vul-
» gaire des hommes ne peut penſer ni juger
» par lui-même; il exiſte un petit nombre d'eſ-
» prits qui ſervent de guides aux autres.

Notre auteur penſe que de toutes les facultés de l'eſprit, le goût eſt la moins propre à ſupporter la gêne des regles; il eſt poſſible d'établir des principes généraux, mais c'eſt un vain travail que de vouloir porter l'équerre & le compas ſur des ſenſations auſſi délicates que celles de l'imagination.

» Il y a des tempéramens, continue le mê-
» me auteur, & même des nations, à qui la
» nature plaît d'avantage ſous ſes formes les
» plus belles & les plus régulieres, tandis qu'elle
» eſt admirée par d'autres dans ce qu'elle a
» de ſublime, de reſpectueux & de ſauvage.
» Par exemple, l'élégance, le ſentiment, & la
» juſteſſe, plaiſent infiniment en France & y
» ſont les principaux objets de la critique. Mais

» ces mêmes regles ne pourroient avoir lieu » en Angleterre, où le génie & le goût de la » nation sont très-différens ; ce qu'on y exige » sur-tout, c'est le grand, le majestueux, le » merveilleux, & tout ce qui frappe fortement » l'imagination. Tout ce qui n'a pas ces » qualités, réunit en vain beaucoup de justesse & d'élégance ; il est froid & insipide ; » au contraire, tout ce qui est revêtu de ces » qualités, peut jusqu'à un certain point manquer de justesse & d'élégance. Du moment » que l'extrême correction est le goût dominant, les facultés du génie & de l'imagination s'affoiblissent.

Voici ce qui constitue le vrai critique, selon M. Grégory.

» Un discernement juste & délicat est bien » loin d'être la seule qualité requise pour former un critique parfait ; le cœur y est souvent plus nécessaire que l'esprit. Il paroît » ordinairement que l'objet d'un critique, vraiment philosophe, soit plutôt de prendre garde » & de s'opposer aux trop grands écarts de » l'imagination, que de corriger sans cesse les » petits défauts. L'excès de contrainte & de » correction est plus à craindre que des traits » un peu rudes & sauvages, & qu'un excès » d'abondance. Dans tous les ouvrages de goût » les beautés ont différens degrés ; il en est » de même des défauts. Le plus grand est le » manque des beautés qui constituent le caractere de l'ouvrage & qui sont essentielles à » son espece. Par exemple, dans le poëme

» dramatique un morceau peut être conforme
» aux loix de la vraiſemblance & de l'unité,
» tandis qu'un autre leur eſt directement con-
» traire. Par leur attention à l'ordre général,
» à l'unité de la fable, & à la liaiſon des
» ſcenes, les François ont obtenu la ſupério-
» rité ſur les Anglois. Leur réputation à cet
» égard eſt juſtement établie. Nous voyons
» dans leurs ouvrages dramatiques très-peu de
» traits choquans ; il faut convenir en même
» tems qu'outre le mérite de la juſteſſe, ils
» poſſédent à un degré ſupérieur celui de la
» belle poéſie & des ſentimens tendres. Mais
» ſi nous les enviſageons ſous un autre point
» de vue, nous les trouverons inférieurs aux
» poëtes Anglois. Ne voit-on pas dans leurs
» meilleurs ouvrages dramatiques un manque
» de force & même une eſpece de langueur;
» le dialogue y eſt généralement déclamatoire
» & trop long ; les ſentimens en ſont trop re-
» cherchés, & les caracteres perdent de leur
» force par un certain air françois qu'on y
» remarque preſque toujours. Dans le théatre
» anglois, s'il y a moins d'élégance & de ré-
» gularité, il y a plus de feu, plus de force,
» plus d'énergie ; les paſſions y tiennent un
» langage plus convenable & plus naturel ; les
» traits y ſont plus groſſiers à la vérité, mais
» la touche en eſt plus hardie.

Du théatre notre auteur paſſe à l'article des romans. » L'illuſion de nos romans modernes,
» dit-il, eſt moindre que celle des anciens ;
» mais leur objet étant de peindre la nature

» & les caracteres tels qu'ils sont en réalité ;
» il est clair que les facultés de l'imagination
» n'y peuvent pas être aussi exercées, & la
» succession des faits n'y est pas aussi vive
» ni aussi étonnante ; il faut un génie supé-
» rieur pour leur donner ce tour & cette va-
» riété si nécessaire pour attacher l'imagina-
» tion, & pour l'empêcher de dégénérer en
» narrations seches & ennuyeuses. Quoique
» les anciens romans soient à divers égards
» d'une extravagance ridicule, ils semblent ce-
» pendant plus capables que les modernes de
» produire sur les mœurs des effets avanta-
» geux. S'ils ne montrent pas les hommes tels
» qu'ils sont, ils les font voir tels qu'ils de-
» vroient être. Leurs héros sont des modeles
» de courage, de grandeur d'ame, de fidélité,
» d'humanité, des vertus les plus éminentes ;
» leurs héroïnes brillent par la modestie, la
» délicatesse & la sagesse. Les modernes font
» de l'homme un portrait trop vrai ; ils tra-
» cent des scenes de plaisir & de vice, qui
» ne devroient jamais paroître au grand jour,
» & enseignent à la jeunesse le chemin de la
» corruption, avant qu'elle fasse son entrée
» dans le monde. Ils peignent les femmes de
» la maniere la plus libre & la plus honteuse,
» en les dépouillant de cette pudeur hon-
» nête, qui fait toute la grace & la dignité
» du sexe.

Notre auteur conclut par dire que les anciens romans peuvent égarer l'imagination, mais que les modernes tendent à enflammer les

les paſſions & à corrompre le cœur. M. Grégory paſſe enſuite à l'hiſtoire.

» Pour qu'une hiſtoire ſoit agréable & inté- » reſſante, ſelon lui, il ne ſuffit pas qu'elle ſoit » écrite d'une maniere impartiale, remplie de » réflexions judicieuſes & intéreſſantes, & com- » poſée par une plume élégante; nous n'y trou- » vons de l'agrément, que lorſque nous nous » attachons à quelques objets importans ou à » quelques acteurs diſtingués; leur état nous » intéreſſe, & nous tient dans une incerti- » tude inquiétante, mais agréable. Nous ne » voulons pas qu'un auteur repréſente comme » parfait notre objet ou notre héros; il peut » nous dévoiler ſes imperfections & ſes foi- » bleſſes, mais cependant d'une main ſi légere » & ſi délicate, qu'elle ne puiſſe rompre le » lien qui nous y attache. Il y a une eſpece » d'unité de conſtance de caractere que nous » aimons même dans l'hiſtoire. Un écrivain » trop ingénu peut, s'il en a la volonté, trom- » per aiſément ſur cet article, ſans s'écarter » de la vérité. Les grands hommes, les plus » vertueux, ont de certains traits qui peuvent » être expoſés ſous un tel jour, que leurs ca- » racteres ſemblent petits & ridicules.

Voici un morceau ſur le même article qui nous a paru intéreſſant.

» L'objet principal & le plus important de » l'hiſtoire n'eſt pas de ſatisfaire purement la » curioſité, mais de défendre les intérêts de » la liberté & de la vertu, & l'impartialité » leur fut toujours favorable. L'élégance du

» ſtyle & de la compoſition doit y être re-
» gardée comme propre à captiver l'attention
» du lecteur. Mais ſi l'hiſtorien néglige ce qui
» fait l'eſſentiel de l'hiſtoire, s'il la regarde
» ſeulement comme un amuſement de l'eſprit,
» il peut ſûrement en écrivant ſuivre des vues
» très différentes. La ſucceſſion des grands évé-
» nemens eſt ſi compliquée, les foibleſſes & les
» nuances de chaque caractere, quoique di-
» gnes d'attachement & d'admiration, ſont ſi
» variées, qu'un hiſtorien ingénieux peut les
» expoſer dans le point de vue conforme à
» ſon opinion; ſous le prétexte ſpécieux de
» reſpecter la vérité, & de ſe diſtinguer du
» vulgaire, il peut ſans difficulté jetter du doute
» dans la meilleure cauſe, & obſcurcir le ca-
» ractere le plus reſpectable ſans s'écarter ab-
» ſolument du vrai; mais toutefois en ſuppri-
» mant quelques acceſſoires, & en faiſant va-
» loir quelques circonſtances peu intéreſſantes;
» en ſe prêtant a l'eſprit frivole du ſiecle, qui
» aime à voir couvrir de ridicule les objets
» les plus ſacrés & les plus importans, en met-
» tant en œuvre ces inſinuations qui commu-
» niquent fortement les ſentimens qu'un au-
» teur, par une fauſſe crainte des loix ou par
» de prétendus égards pour les principes éta-
» blis, paroît ne pas vouloir énoncer libre-
» ment & avec clarté. De tous les moyens
» employés pour renverſer les fondemens ſur
» leſquels repoſent la vertu, la liberté, le bon-
» heur des hommes, il n'y en a point de plus
» dangereux, comme il n'y en a point de plus

» méprisable ni de plus perfide ; en effet, on » ne peut réfuter une opinion, ou répondre » à une objection, qui n'est point énoncée en » termes clairs & précis. Il est une autre espece » d'impartialité, que tout homme, qui a des » sentimens honnêtes, ne voudra pas employer » en écrivant l'histoire : celle qui suppose une » grande indifférence sur les suites qu'elle peut » avoir dans l'esprit des lecteurs. Cette indif- » férence pour le fruit de nos recherches est » naturelle aux sciences abstraites & aux dis- » cussions philosophiques, qui ont la vérité pour » unique objet, sans avoir de liaisons avec ce » qui peut captiver l'attachement des hommes » ou toucher leurs intérêts. Un historien véri- » dique & ami des hommes, rejette cette froi- » deur & cette insensibilité ; il est fortement » attaché à la cause de la liberté & de la » vertu, & fait consister tout le mérite & toute » la gloire de son ouvrage à défendre leurs » intérêts. Il est convaincu que l'impartialité » & la vérité ne peuvent jamais blesser ces » intérêts sacrés ; mais il ne veut pas regarder » d'un œil indifférent les diverses actions des » hommes.

M. Grégory prétend que tout ce qui est objet de goût ou d'imagination ne peut être vu à son avantage, qu'à une certaine distance, & sous un aspect particulier. Si l'on porte l'œil trop loin, la beauté, qui charmoit auparavant, semble flétrie & quelquefois difforme. C'est au jugement à marquer le point agréable où il faut présenter les objets ; l'habitude apprend à

préfenter le côté favorable d'une chofe qui plaît, & à détourner les yeux du côté défavorable.

» Tout ce que nous admirons, dit notre » auteur, tout ce que nous aimons, comme » beau, fublime & aimable, tient à certaines » circonftances, qui, fi nous y faifions atten- » tion, en empoifonneroient la jouiffance. Dé- » licieufement frappés de la grandeur & de » la beauté de la nature dans les formes les » plus fauvages, de la vue étonnante d'une im- » menfe chaîne de hautes montagnes, eft-il » néceffaire de joindre à ces idées, celles de » la froideur & de la ftérilité qui les accom- » pagnent? Lorfque l'amant admire avec ivreffe » les charmes & les graces de la beauté qui » attache fon cœur, faut-il qu'il réfléchiffe » combien l'objet de fon amour eft incertain » & volage, & que la fuite d'un petit nombre » d'années va le réduire en pouffiere?

Voici le jugement que M. Grégory porte des *nuits* d'Young.

» On y peut trouver un grand nombre de » traits de la poéfie la plus fublime; de ces » images naturelles & touchantes, qui affectent » l'ame de la maniere la plus tendre & la plus » vive. En outre, l'efprit fe trouve fouvent » dans ces fituations où les triftes tableaux de » la vie humaine lui plaifent. Il eft des peines » trop grandes pour foutenir le raifonnement » ou le plaifir; elles font fufceptibles d'adou- » ciffement, mais non de diftraction. Le fom- » bre des *Nuits* d'Young répond parfaitement à

» cette ſituation de l'ame; elles flattent ſon état
» préſent, elles le favoriſent & lui préſentent
» en même tems ces motifs de conſolation,
» qui peuvent ſeuls faire ſupporter certains
» chagrins.

» Ce qu'on doit ſur-tout obſerver en ma-
» tiere de goût, continue notre auteur, c'eſt
» de découvrir dans les ouvrages de l'art &
» de la nature toutes les beautés qui pourroient
» nous échapper. Dans ſon beau poëme deſ-
» criptif des *Saiſons*, Thompſon charme par
» la fidélité des images; mais ſon plus grand
» mérite eſt d'imprimer dans l'eſprit les beau-
» tés ſans nombre, qu'offre la nature en ſes
» formes différentes & toujours variées.

La Ve. & derniere ſection eſt conſacrée au ſentiment de la religion. L'auteur ne prétend point examiner ſon évidence, comme fondée ſur la vérité, mais ſeulement comme fondée ſur la nature humaine.

» Il eſt bien doux & bien flatteur, dit M.
» Grégory, de croire que toute la nature eſt
» dirigée par un être éternel, tout-puiſſant &
» ſouverain bon, qui veut opérer le plus grand
» bien de ſes créatures; que nous ſavons les
» moyens de mériter la faveur divine, & qu'il
» dépend de nous de l'obtenir; que cette vie
» doit être ſuivie d'une autre; que nous ſur-
» vivrons à la deſtruction de notre corps, &
» qu'il eſt en notre puiſſance de nous ouvrir
» le chemin à une félicité éternelle.

» Quelquefois on a repréſenté l'être ſuprême
» ſous des couleurs plus propres à exciter la

» terreur que l'amour; on l'a dépeint comme » exécutant une vengeance illimitée sur la plus » grande partie du genre humain, pour des cri» mes dont elle n'est pas coupable, & pour ne » pas ajouter foi à une doctrine qu'elle ignore. » Quelques hommes ont cru servir dieu d'une » maniere plus agréable, en se refusant aux » devoirs de la société, en s'interdisant les agré» mens de la vie, & même en s'imposant les » tourmens les plus rudes que la nature puisse » endurer; ils ont cru devoir persécuter leurs » semblables d'une maniere très-inhumaine, » afin de leur faire adopter une croyance con» forme à la leur; projet aussi barbare qu'im» praticable; enfin la religion a servi souvent » de prétexte pour dépouiller les hommes de » leurs plus beaux privileges & pour les ren» dre esclaves de la plus dure tyrannie. «

L'auteur considere la religion sous trois points de vue, premiérement, comme renfermant une doctrine relative à l'existence & aux attributs de dieu, à la sagesse de son administration, à une vie à venir; secondement, comme une regle de conduite; troisiemement, comme le principe de certaines affections particulieres à l'ame, qui causent ou du plaisir ou de la peine, selon le génie & le caractere de la religion.

Tel est le plan de cet ouvrage, dont l'auteur s'est déja fait connoître avantageusement par un autre intitulé : *Legs d'un pere à ses filles.* Celui que nous faisons connoître aujourd'hui est rempli de pensées fines & délicates, & d'i-

dées tout à-fait neuves. Tel eſt en général le caractere des écrits de cet auteur.

(*Critical Review ; Monthly Review.*)

Les Numéros. A Amſterdam, & ſe trouve à Paris; rue & hôtel Serpente, 1782. 2 parties, petit *in-12.* Prix 2 liv. 8 ſ. broché.

» J'ÉCRIS par déſœuvrement, dit l'auteur anonyme de cet ouvrage; » je prends la plume » quand elle m'amuſe; je la quitte quand elle » m'ennuie. Je jette ſur le papier mes idées, » ſans ordre, ſans ſuite, pour moi & pour mes » amis. Je n'ai pas la plus petite intention de » faire un livre : ſi quelque jour mes feuilles » accumulées en forment un, il deviendra ce » qu'il pourra : s'il voit le jour, il ſera ano- » nyme; ainſi ſon ſort m'intéreſſe peu. Dans » l'incognito, je ne puis être ni flatté des ap- » plaudiſſemens, ni humilié des critiques. Si » mon travail produit quelque fruit, je n'en » ſaurai rien; perſonne ne me le dira, & je » mourrai avant de m'en être apperçu. Les li- » vres de leçons, de préceptes, de maximes, » reſſemblent aux palmiers; leur fruit eſt tar- » dif, & n'eſt jamais cueilli par la même main » qui les a plantés. « Ce paſſage, tiré de l'eſpece d'avant-propos qui eſt à la tête du livre, annonce que l'auteur ne s'eſt aſſujetti à aucun plan déterminé, & que ce n'eſt autre choſe

que le recueil de ses observations morales. Le *Spectateur Anglois* a eu beaucoup d'imitateurs en France, mais aucun d'eux n'a eu un succès bien marqué, aucun d'eux n'a su imprimer à ses observations ce caractere d'originalité, de franchise & de liberté qui pouvoit seul les rendre fructueuses & les faire rechercher avec empressement. Presque tous ont substitué l'esprit à la raison, le raffinement d'idées à la sagacité, la bizarrerie aux vérités neuves, la licence à la franchise & à la liberté. L'anonyme qui fait le sujet de cet article, nous paroît plus heureux; on voit qu'il est accoutumé à réfléchir & à observer les hommes; il sait parer la raison de tous les charmes de l'esprit, il plaît, il instruit, il amuse, il ne dédaigne aucune classe de la société, il les fait contribuer mutuellement à l'instruction les unes des autres, il parle toujours en philosophe: mais tout cela, sans prétention, sans pédanterie, sans affectation de style, sans courir après l'esprit, sans être trop paradoxal; il est gai, sans bouffonnerie; peintre, sans caricature; franc & libre, sans donner la moindre atteinte à la religion, au gouvernement & aux mœurs.

Il nous sera facile de justifier ce que nous avancons en parcourant les vingt-six numéros qui forment les deux petits volumes que nous annonçons. Reconnoissez-vous Paris, considéré matériellement comme ville, au portrait suivant qu'en fait l'auteur? » C'est une ville énorme, » imposante par son immensité: elle a la ma- » jesté du chaos; c'est un mélange monstrueux

» de beautés ſublimes & de défauts révoltans.
» On y voit encore, à côté des édifices de
» *Louis XIV*, *de Louie XV*, *& de Louis XVI*,
» des édifices de *Chilpéric*, de *Clovis* & de *Da-
» gobert ;* on y voit une foule de magnifiques
» palais, de ſuperbes hôtels, de maiſons char-
» mantes par la décoration & la commodité,
» ſemés au haſard parmi de vieilles & vilaines
» maiſons, ſans goût, ſans clarté, ſans pro-
» preté, ſans agrément ; on y voit d'autres
» maiſons modernes, bien bâties, bien diſtri-
» buées, & entiérement dégradées comme les
» anciennes, par des allées étroites, obſcures
» & infectes qui en forment l'entrée, dans leſ-
» quelles il faudroit de la lumiere en plein
» midi, & qui ſervent de cabinet d'aiſance à
» tous les paſſans : on y voit des rues ſans
» alignement & ſans régularité, dont les plus
» belles ſont ſouvent coupées par des traverſes
» étroites, obſcures, mal-propres & puantes ;
» il n'y a dans ces rues point de trottoirs pour
» les piétons, par conſéquent point d'abri con-
» tre les dangers des carroſſes & les éclabouſ-
» ſures : on y deſire encore une cathédrale,
» un hôpital, un hôtel-de-ville, des marchés
» vaſtes, propres & commodes, des théatres
» dignes de la nation & des chef-d'œuvres de
» ſes grands hommes : on y voit encore avec
» douleur ſur les ponts, ces antiques & déteſ-
» tables cahutes qui ôtent le ſuperbe coup d'œil
» des deux bras de la riviere. La plupart des
» édifices qui ſont le principal ornement de la
» ville, ſont, ou imparfaits, ou maſqués : il

» manque au Louvre l'autre aîle des galeries
» du côté de la rue Saint Honoré ; il n'y a
» encore point de place réguliere & décorée
» devant ſa ſuperbe façade qui a pour pendant,
» l'égliſe gothique de S. Germain-l'Auxerrois.
» Le portail de S. Sulpice eſt placé dans la
» ruelle, entre l'égliſe & le ſéminaire, & il
» faut ſe tordre le col pour pouvoir porter la
» vue juſqu'au ſecond rang des colonnes. L'é-
» cole de chirurgie eſt tellement bornée par
» la barbare égliſe des cordeliers, que les car-
» roſſes ne peuvent pas entrer dans la cour.
» Il faut deviner le portail de S. Gervais, un
» des chef d'œuvres de l'architecture. «

Ce tableau eſt ſans doute fort reſſemblant, & les contraſtes qu'il offre ſont bien dignes du pinceau d'un ſpectateur; mais il n'auroit point atteint ſon but ſi cette peinture ne lui fourniſſoit pas l'occaſion de faire des obſervations plus utiles & plus philoſophiques. Auſſi l'anonyme ſe fait-il à lui-même cette queſtion intéreſſante : *Pourquoi ne pouvons-nous pas atteindre au degré de grandeur, de nobleſſe & de magnificence des anciens dans les édifices publics?* Il n'ignore pas que beaucoup de gens ont prétendu que les anciens avoient plus de facilité que nous pour l'exécution; il ſait qu'on nous conte qu'il n'en a coûté que des oignons pour élever les pyramides d'Egypte, que la main-d'œuvre ne coûtoit rien aux Romains & aux Grecs, parce qu'ils faiſoient travailler leurs eſclaves; mais, obſerve-t-il très-judicieuſement, que dire du petit royaume de Palmyre, grand

comme le comtat Venaissin, où l'on n'a jamais planté d'oignons, où les esclaves ne devoient certainement pas être nombreux, & où l'on voyoit cependant ce fameux temple dont les précieux débris attirent encore aujourd'hui tant de voyageurs, & font l'admiration des peuples éclairés? L'anonyme croit que la véritable raison de la supériorité des Grecs & des Romains sur nous, quant à ce point, est qu'ils étoient vraiment patriotes, & que nous sommes égoïstes, qu'ils donnoient tout au faste public, & nous au faste privé. Cette solution de la question proposée est aussi affligeante que lumineuse. Hélas! que les effets de l'égoïsme sont terribles & multipliés! Quel monstre à détruire! A quel Hercule cette gloire est-elle réservée? Oui, nous ne saurions faire un pas dans la connoissance de l'homme actuel, nous ne pouvons l'observer, sous quelque point de vue que ce soit, sans le trouver dégradé & abâtardi par la funeste influence de l'égoïsme. Notre spectateur a bien raison de dire : » Aujourd'hui le plus riche habitant de Paris, qui se » ruinera volontiers au jeu, en maîtresses, en » chevaux & en voitures, ne donnera pas » vingt-quatre sols pour avoir une cathédrale » aussi belle que S. Pierre, & un palais de jus- » tice aussi majestueux que l'ancien capitole. «

Notre spectateur aime beaucoup à aller à pied, ce qui lui fournit quelquefois des observations très-plaisantes, sur-tout sur la classe inférieure des citoyens. Il en résulte qu'il n'est peut être point de pays en Europe où le peu-

ple ſoit moins éclairé qu'à Paris, & que ſi nos rois appellent leur capitale *leur bonne ville de Paris*, jamais épithete, dans ſon acception moderne, n'a été plus juſtement méritée. Parmi pluſieurs preuves que l'on pourroit en citer, nous nous contenterons de rapporter une anecdote, digne d'être conſervée, parce que feu *du Marſais* y joue le rôle principal. » Le cé» lebre philoſophe du Marſais, dit l'auteur, » m'a raconté qu'il paſſoit une fois dans la rue » aux Ours, le jour & au moment où l'on » brûloit l'effigie du Suiſſe devant l'image de » la Sainte-Vierge, qui eſt au coin de la rue » Salle-au-Comte, & pour laquelle le peuple » de Paris a une particuliere dévotion : il s'ar» rêta pour voir cette cérémonie qui ſe fait » tous les ans le 3 de juillet. Une bonne fem» me preſſoit la foule pour tâcher d'arriver » devant l'image de la Vierge, & y faire ſa » priere; elle coudoya rudement une autre » femme qui ſe fâcha & lui barra le paſſage, » en lui diſant : *Si vous voulez prier, mettez-vous* » *à genoux où vous êtes ; eſt-ce que la bonne* » *Vierge n'eſt pas par-tout?* Du Marſais qui étoit » à côté d'elle, voulut charitablement la re» prendre, & lui dit : *Ma bonne, vous venez* » *de proférer une héréſie ; c'eſt le bon Dieu ſeul qui* » *eſt par-tout, & non pas la Sainte-Vierge. —* » *Voyez donc*, s'écria cette femme, en s'adreſ» ſant au peuple, *voyez ce vieux coquin, cet* » *huguenot, ce parpaillaud, qui prétend que la* » *bonne Vierge n'eſt pas par-tout!* Ces mots fu» rent les ſignes du ſoulevement général du

» peuple : on quitta la Sainte Vierge & le Suiſſe » pour courir après le philoſophe, qui eut » heureuſement le tems de ſe ſauver dans une » allée. Le peuple bloqua la maiſon, & vou» loit abſolument qu'on lui livrât le blaſphé» mateur. La garde vint le délivrer, mais fut » forcée, pour le mettre en ſûreté & calmer » cette fermentation, de le conduire chez le » commiſſaire du quartier, qui n'oſa le laiſſer » ſortir que fort avant dans la nuit. Il ne s'en » fallut de rien que le pauvre du Marſais ne » fût brûlé avec le Suiſſe, pour avoir oſé » nier l'*ubiquité* de la Sainte-Vierge. « Cette anecdote prouve certainement l'ignorance craſſe du bas peuple Pariſien, mais elle ne fait pas tout l'honneur poſſible à la philoſophie de du Marſais qui, dans cette occaſion, ſe montra, du moins à notre avis, plus étourdi que philoſophe. Il devoit ſe contenter d'obſerver ſans mot dire, & ne pas ſe mêler de vouloir éclairer cette populace, au milieu d'une cérémonie pareille, en s'adreſſant à une femme irritée contre une autre femme, & à laquelle toute eſpece de contradiction ne devenoit que plus inſupportable.

» Les Pariſiens, dit ailleurs l'anonyme, ſont » fort enthouſiaſmé, fort orgueilleux de leur » Paris, & penſent qu'il n'y a point de ſalut, » & même point d'exiſtence dans aucune au» tre ville du monde. Cependant, tous les gens » riches, tous ceux même qui ont quelque ai» ſance, en partent après Pâques, n'y revien» nent que vers Noël, ſont abſens environ

» neuf mois de l'année, & appellent cela vi-
» vre à Paris. Les ſeigneurs vont dans des
» terres éloignées; mais le plus grand nombre
» des gens opulens, riches ou commodes, va
» dans des villages contigus ou voiſins de Pa-
» ris, comme Auteuil, Paſſy, Saint-Cloud,
» Seve, Nogent, Vincennes, Saint-Maur, Vil-
» lejuif. Ceux qui ont de grands moyens oc-
» cupent de magnifiques maiſons iſolées, dont
» l'extérieur eſt décoré de la plus belle archi-
» tecture, & l'intérieur meublé avec toute la
» richeſſe & le goût imaginables. Ces maiſons
» ſont entourées de parcs, de jardins bien pei-
» gnés, bien léchés, bien ſymmétriques, où il
» n'y a abſolument rien d'agreſte. Les gens dont
» les facultés ſont plus reſſerrées, ont des mai-
» ſons dans les villages, avec de petits jardins,
» ou plutôt des baſſe-cours arboriſées, & ne
» voient pas plus les champs que s'ils étoient
» logés dans la rue Saint Denis, ou dans la
» rue Saint-Honoré. Les uns & les autres tien-
» nent le même état, voient à-peu-près le mê-
» me monde, menent la même vie, s'aſſujet-
» tiſſent à la même parure, ont les mêmes ha-
» bitudes que dans le ſein de Paris, ne peu-
» vent pas tirer un coup de fuſil ſans être
» ſaiſis par les gardes-chaſſe, & appellent cela
» être à la campagne. Ils veulent abſolument
» trouver la campagne dans un circuit où l'art
» a chaſſé de par-tout la nature. Ils s'efforcent
» de donner à leurs poſſeſſions quelqu'appa-
» rence champêtre. A côté d'un ſuperbe châ-
» teau, à la décoration duquel l'art a été épuiſé,

» ils ménageront un petit réduit où l'on sera » étonné de trouver une vache, quelques mou» tons, de la volaille, une laiterie, un tas de » fumier, une vieille charrette qui n'a jamais » servi à autre chose, qu'à faire partie de ce » costume rustique, mendié, décousu & ridi» cule. Ces gens-là réussiroient tout aussi bien » en ville, en faisant entrer une vache, une » chevre & quelques brebis dans leur sallon » de compagnie, faisant battre du beurre & » cuire quelques fromages dans leur anti cham» bre, & mettant une poule & une oie à cou» ver dans leur boudoir. On ne fait point la » campagne, elle est toute faite; elle est sor» tie des mains du créateur, & non de celles » de l'homme.... « L'auteur la peint avec autant de vérité que notre manie d'y vivre sans la connoître, & raconte très-plaisamment les événemens d'une journée qu'il y a passée à notre maniere. Nous croyons, qu'après avoir lu ce numéro, on sera pénétré du desir de voir la nature, telle qu'elle est, qu'on n'ira dans nos jolies maisons des environs de Paris, que pour se répandre ensuite dans les champs, les prés & les bois, & jouir véritablement de la campagne. Notre ame y gagnera, & nos médecins y perdront.

L'anonyme fronde avec raison notre goût pour les modes angloises, mais il étoit difficile de le faire plus gaiement que lui; on s'apperçoit qu'il met, autant qu'il peut, ses remarques & sa morale en action, sûr de se faire lire avec plus d'intérêt & d'instruire avec plus

de fruit. Quoique la citation précédente ſoit fort longue, nous ne pouvons nous empêcher d'en inſérer une autre qui nous ſemble un chef-d'œuvre de vérité. C'eſt la peinture d'un de nos ſoupers qui contraſtent ſi bien avec nos ſoupers d'autrefois où l'on ſavoit, boire, manger, s'égayer & chanter. L'auteur invité s'y eſt rendu, dans la perſuaſion qu'il alloit prendre ſa part d'un de ces ſoupers délicieux, dans leſquels les joyeux propos, la fine plaiſanterie, la galanterie délicate, répandoit tant d'agrémens, où l'on rioit, & d'où l'on ſortoit gai & enivré de plaiſir. » On s'eſt aſſis à onze » heures, dit-il, autour d'une table ſervie avec » autant de luxe que de délicateſſe; mais les » plats les plus exquis & dont le coup-d'œil » étoit capable de rappeller l'appétit dans l'eſ- » tomac le plus délabré, n'ont ſeulement pas » été touchés : on a ſervi un conſommé & » deux œufs à la coque à la maîtreſſe de la » maiſon; les convives, hommes & femmes, » dont les uns prenoient les eaux de Paſſy, » & les autres rongés de vapeurs, n'ont mangé » qu'un peu de farineux & grignotté quelques » pâtiſſeries légeres. Les bouteilles de pluſieurs » vins délicieux qui étoient autour de la table, » n'ont été débouchées que pour moi ſeul, » qui en ai bu largement, après avoir mangé » de tous les plats & avoir déployé un appé- » tit brillant, qui m'a attiré l'attention & les » applaudiſſemens de toute la cacochyme aſ- » ſemblée. On ne diſoit mot. La maîtreſſe de » la maiſon, jolie comme un ange & âgée de

» vingt ans, s'eſt apperçue de quelques bâil-
» lememens de ſes convives, & avoit peine à
» retenir les ſiens; elle a rompu le ſilence,
» & pour égayer la compagnie, a demandé à
» un premier commis qui étoit à côté d'elle,
» ſi on avoit appris quelque choſe des opéra-
» tions de M. le comte d'Eſtaing? & ſans at-
» tendre ſa réponſe, a diſſerté longuement &
» profondément ſur les évolutions d'une flotte,
» ſur l'art d'approviſionner à propos les eſca-
» dres, & d'intercepter les convois ennemis.
» Une autre jeune & jolie femme nous a
» donné l'analyſe des mémoires de feu M. le
» comte de Saint-Germain, a parlé très-perti-
» nemment ſur ſon ſyſtême militaire, & alloit
» nous donner le développement de ſes vaſtes
» connoiſſances ſur l'état de la cavalerie & des
» dragons, lorſqu'elle a été interrompue par
» une dévote, qui a diſcuté avec la plus pro-
» fonde doctrine, un nouveau mandement de
» M. l'archevêque de Paris, & cité à propos
» pluſieurs paſſages de la bible & des SS. Peres.
» Quelques hommes qui avoient formé une
» converſation à part à un autre bout de la
» table, ſe ſont entretenus des intérêts des
» places de Bordeaux, de Marſeille, de Nan-
» tes, des priſes que les Anglois nous ont faites
» & du cours actuel des effets royaux. On
» s'eſt levé de table à moitié endormi; & pour
» ſe réveiller, on a paſſé à une table de lotto:
» j'y ai perdu mon argent, & me ſuis retiré
» à trois heures du matin, la rage dans l'ame
» d'avoir vu le beau monde & la meilleure

» compagnie, infectés, sans espoir de gué-
» rison, du *spleen* & de la mélancolie an-
» gloise. «

Le numéro qui succede à celui-ci, n'est pas moins intéressant. L'auteur remercie la providence de l'avoir fait naître François, parce qu'il aime beaucoup à courir, & qu'il lui paroît fort doux & fort commode de trouver sa langue chez tous les peuples de l'Europe. Mais ce remerciement n'est qu'un prétexte pour reprocher aux François leur paresse à étudier les langues étrangeres. Ils sont persuadés qu'avec la leur ils peuvent voyager par-tout; les Parisiens sur-tout poussent cette persuasion au point de ne pas croire même qu'il puisse exister sur le globe un homme qui n'entende pas le françois. Il est vrai que dans tous les pays chrétiens, les personnes de la cour & d'un état un peu élevé, font une étude particuliere de cette langue, mais il n'est pas moins vrai que, dans tous les pays du monde, le peuple & même le bourgeois aisé ou le simple gentilhomme, ne parlent que leur langue ou leur patois. Cette bonne foi avec laquelle les François s'en vont par-tout, parlant leur langue indistinctement à toutes sortes de personnes, & l'assurance où ils sont d'être parfaitement compris, produisent quelquefois des coqs-à-l'âne, on ne peut pas plus amusans. L'anonyme en raconte un de ce genre qui nous a paru très-plaisant.

» Un jeune Parisien, dit-il, allant à Amsterdam, fut frappé de la beauté d'une des
» maisons de campagne qui bordent le canal.

» Il s'adressa à un Hollandois qui se trouvoit » à côté de lui dans la barque, & lui dit : » *Monsieur, oserois-je vous demander à qui ap-* » *partient cette maison ?* Le Hollandois lui ré- » pondit dans sa langue : *Ik kan niet verstaan*, » qui signifie, *je ne vous comprends pas.* Le » jeune François ne se doutant pas même qu'il » n'avoit pas été compris, prend la réponse du » Hollandois pour le nom du propriétaire. *Ah,* » *ah !* dit-il, *elle appartient à M.* Kaniferstan ? » *Eh bien ! je vous assure que ce Monsieur-là doit* » *être très-agréablement logé ; la maison est char-* » *mante, & le jardin paroît délicieux : je ne con-* » *nois rien de mieux que ça. Un de mes amis* » *en a une à-peu-près semblable sur la riviere du* » *côté de Choisi ; mais il me semble que je pré-* » *férerois celle-ci ;* & il ajoute quelques autres » propos dans le même genre, auxquels le Hol- » landois n'entend & ne réplique rien. Arrivé » à Amsterdam, il voit sur le quai une jolie » dame à laquelle un cavalier donnoit le bras ; » il demande à un passant quelle est cette » charmante personne. Celui-ci répond de mê- » me, *ik kan niet verstaan. Comment*, dit-il, *Mon-* » *sieur, c'est la femme de M.* Kaniferstan, *dont* » *nous avons vu la maison sur le bord du canal ?* » *Mais vraiment le sort de ce Monsieur-là est di-* » *gne d'envie : comment peut-on posseder à la fois* » *une si belle maison & une si aimable compa-* » *gne ?* A quelques pas de-là, les trompettes » de la ville sonnoient une fanfare à la porte » d'un homme qui avoit gagné le gros lot à » la loterie de Hollande. Notre jeune voya-

» geur veut s'informer du nom de cet heureux » mortel, on lui répond encore, *ik kan niet* » *verſtaan. Oh! pour le coup*, dit-il, *c'eſt trop* » *de fortune; M.* Kaniferſtan, *propriétaire d'une* » *ſi belle maiſon, mari d'une ſi jolie femme, ga-* » *gne encore le gros lot à la loterie? Il faut con-* » *venir qu'il y a des hommes bien heureux dans* » *ce monde.* Il rencontre enfin un enterrement, » & demande quel eſt le particulier qu'on porte » à la ſépulture? *Ik kan niet verſtaan*, lui ré- » pond celui à qui il fait cette queſtion. *Ah!* » *mon dieu! s'écrie-t-il, c'eſt-là ce pauvre M.* Ka- » niferſtan, *qui avoit une ſi belle maiſon, une* » *ſi jolie femme, & qui venoit de gagner le gros* » *lot à la loterie? Il doit être mort avec bien du* » *regret; mais je penſois bien que ſa félicité étoit* » *trop complette pour pouvoir être de longue du-* » *rée.* Et il continue d'aller chercher ſon au- » berge, en faiſant des réflexions morales ſur » la fragilité des choſes humaines. «

Il eſt certain que nos jeunes François voyageurs apprêtent ſouvent à rire aux étrangers, par leur ignorance des langues; ce n'eſt encore que demi-mal, quand ceux auxquels ils s'adreſſent ne ſavent pas le François, & ſe contentent de leur répondre, *je ne vous comprends pas;* mais lorſque ces mêmes étrangers, inſtruits de notre langue, feignent de ne pas l'entendre, & ſe font un plaiſir malin de s'amuſer de l'ignorance & de l'étourderie du voyageur, de ſemblables rencontres donnent lieu à des ſcenes très-piquantes.

Suivons encore quelques inſtans notre aimable

ſpectateur, qui peint ſi bien les mœurs de toutes les conditions, qui attaque avec tant de ſuccès nos vices & nos ridicules. Qui pourroit envier la vie des gens de la cour, des grands ſeigneurs, après le portrait qu'il en fait, portrait d'une reſſemblance frappante? » On voit, dit-» il, un grand revenir le matin de la cour, » où il a paſſé la nuit, ſe mettre en chenille, » enfourcher un cheval, & faire par les bou-» levards le tour de la ville, deſcendre de » cheval pour monter dans un cabriolet, ou » courir à pied tout Paris ſans le moindre deſ-» ſein, retourner à l'hôtel, faire mettre les » chevaux, & aller dîner à ſix lieues dans une » maiſon de campagne, en revenir le ſoir pour » ſe montrer, dans la plus élégante parure, » à trois ou quatre ſpectacles; aller faire une » partie de jeu & perdre ſon argent chez un » prince, ſouper chez une maîtreſſe qui a paſſé » la journée dans les bras d'un autre amant, » & rentrer enfin fort avant dans la nuit, tout » étonné d'avoir inutilement couru après le » plaiſir qui n'a ceſſé de fuir devant lui, & » de n'avoir rapporté de toutes ſes courſes que » l'ennui qui l'a ſuivi en croupe. «

Que nous aurions de plaiſir à ſuivre l'anonyme dans chacun des articles qui compoſent ſon ouvrage! Que l'on doit aimer ſes réflexions ſur l'attention particuliere que nous donnons maintenant aux chevaux! Pourquoi, dit il, ſe donne-t-on tant de peine, prend-on tant de ſoins pour avoir de beaux chevaux, & ſi peu pour avoir de beaux hommes? Réflexion ſim-

ple, mais importante, qui doit donner à penser à ceux qui tiennent les rênes de l'état. Le luxe, l'usure, la débauche, l'esprit de parti exercent tour-à tour les crayons de l'auteur. Un des abus qui choquent notre censeur, est la mauvaise orthographe des écriteaux & des enseignes. Il voudroit que l'académie françoise fût autorisée à mettre à l'amende les coupables dans ce genre, & que du produit, on formât un fonds d'amortissement pour la fondation d'une école où l'on enseigneroit gratuitement l'orthographe au bas peuple.

Un numéro entier est consacré à des spéculations sur les filles publiques. Elles y sont divisées en six classes. Il résulte des réflexions méthodiques du nouveau spectateur, que les premieres classes de ces demoiselles réunissent tous les vices imaginables; & que les autres, au milieu du désordre, ne laissent pas que d'avoir encore quelques bonnes qualités qui doivent forcer les gens équitables, sinon à les estimer, ce qui n'est pas possible, du moins à les plaindre.

Un autre numéro persiffle sans ménagement la tendresse excessive de certaines personnes pour leurs chiens. » J'aime de tout mon cœur, dit » l'observateur, & j'estime, autant qu'il est » possible, un chien qui est dans son état : » mais je n'aime pas qu'on l'en fasse sortir. «

» Pendant la guerre de 1744, un homme » allant faire visite à une dame du plus haut » rang, le jour même où l'on venoit de rece- » voir l'avis d'une grande action, la trouva

» toute éplorée, & lui demanda en tremblant, » si elle avoit reçu quelq e mauvaise nouvelle » de M. le duc son mari ou de M. le prince » son fils? *Eh! mon dieu! non*, lui dit-elle; » *c'est ma petite Maltoise que je pleure.... M. le* » *duc & M. le prince se portent bien, l'un & l'au-* » *tre; & quand ils auroient été tués, ils sont* » *faits pour ça; ils courent des hasards; on s'at-* » *tend à ces choses-là: mais on ne s'attend pas* » *à perdre une pauvre petite bête, pour laquelle* » *on n'a rien negligé, & dont la conservation a* » *coûté tant de soins.* «

Nous terminerons cet extrait par le récit de la visite d'un provincial, qui amusera sans doute le lecteur.

» Quelqu'un présenta, il y a peu d'années, » dit l'auteur, dans une bonne maison de Paris, » un gentilhomme de province qui avoit tou- » tes les qualités requises pour paroître avec » distinction dans le monde; mais qui étoit » malheureusement d'une extrême timidité. L'in- » troducteur entre le premier; le provincial le » suit; & au premier pas qu'il fait dans l'ap- » partement, la timidité le trouble, l'aspect » d'une brillante assemblée le déconcerte; il » enfonce mal-adroitement son pied entre le » tapis & le parquet; il sent un obstacle, il » le force pour avancer; emporte le tapis avec » lui, renverse tous les sieges qui l'arrêtent, » & arrive à la maîtresse de la maison avec le » tapis au col en guise de cravatte; en saluant, » il glisse & tombe sur elle; il se releve, fait » ses excuses; les laquais réparent au plutôt

» ce désordre : on lui offre un siege; il se mé-
» prend, & s'asseoit dans un autre, sur la
» guitarre de Madame, qu'il met en canelle;
» il se dresse, tout effrayé, se jette dans un
» autre cabriolet, & écrase la petite chienne;
» il tombe en confusion, perd contenance, &
» ne voit d'autre parti que celui de se sauver
» sans rien dire : en fuyant avec précipitation,
» il coudoie le valet-de-chambre, lui fait tom-
» ber des mains le cabaret de chocolat qu'il
» alloit servir à la compagnie, casser toutes les
» tasses, & renverser le chocolat sur les ro-
» bes de toutes les dames du cercle. L'ami sort
» après lui, pour tâcher de le ramener & de
» racommoder les choses; mais son homme a
» disparu, & court encore. La honte de cette
» aventure empêche l'introducteur de rentrer
» lui-même, & le force de renoncer à jamais
» à une maison dans laquelle il a eu le malheur
» de présenter cet ami destructeur, qui y a
» fait, en un clin-d'œil, autant de ravage qu'en
» auroit pu faire une troupe ennemie qui y se-
» roit entrée à discrétion. «

(*Journal de littérature, des sciences & des arts*; *Journal de* Paris; *Journal général de* France)

ACTA

ACTA academiæ electoralis Moguntinæ ſcientiarum utilium quæ Erfurti eſt ad annos 1780 & 1781. *Mémoires de l'académie électorale des ſciences utiles d'Erfurt, pour les années 1780 & 1781.* A Erfurt, chez Keyſer, 1782. *In-quarto.*

LE 30 juin 1780, M. Planer a lu à l'académie l'hiſtoire ſuccincte d'une tumeur extirpée par M. Siebold, profeſſeur à Wurtsbourg, ainſi que les obſervations de M. Hacquet, profeſſeur à Laybac, ſur deux conceptions douteuſes. Le 2 octobre, M. Heſſe, qui avoit été chargé d'examiner le travail de l'artiſte Edler pour perfectionner les fourneaux, a déclaré que l'invention prétendue d'Edler, n'étoit ni nouvelle, ni probablement admiſſible. Il lui a été néanmoins accordé une récompenſe par le baron de Dalberg pour encourager ſon induſtrie. Le 2 novembre, le même baron de Dalberg, protecteur de l'académie, lui a communiqué, d'après des lettres de M. Meyer, paſteur à Kupferzell, deux nouvelles eſpeces de trefle des prés dont on peut ſe ſervir avec utilité pour nourrir le bétail. Il a enſuite fait part des offres de la ſociété météoroſcopique de Mannheim, d'envoyer ſes inſtrumens à Erfurt pour y faire des obſervations, dont M. Planer a été chargé. M. de Dalberg a préſenté auſſi un manuſcrit de M. Wurdſwein, doyen de Mayence,

ayant pour titre : *La Thuringe eccléfiaftique du moyen-âge partagée en archidiaconés*, dont la premiere divifion contient l'archidiaconé de l'églife de N. D. d'Erfurt, la feconde l'archidiaconé de S. Severin d'Erfurt, la troifieme l'archidiaconé de Jechebourg, duquel ouvrage l'académie eft priée de foigner l'édition & d'y faire une préface. M. Reinhardt a lu fes réflexions fur les fociétés qui fe chargent de rétablir les bâtimens incendiés de fes foufcripteurs. On a encore lu une petite differtation du P. Stumps, chartreux, fur les premieres académies d'Allemagne, & les recherches de M. Langfdorf fur les forces motrices des machines employées dans les falines. Le 2 décembre, M. Thurfch, pafteur à Sulzenbrucken, a fait voir la defcription & la figure d'une machine qu'il a inventée pour mouvoir & ébranler le corps des paralytiques, laquelle eft recommandable pour fa fimplicité & fes effets. M. Trommldorf rapporta qu'il avoit examiné chymiquement une feuille malléable de zinc, envoyée à l'académie par le célebre le Sage, & qu'il avoit reconnu que c'étoit du vrai zinc. Le 18 décembre, pour obéir à fon illuftre protecteur, l'académie s'eft chargée du foin des *Éphémérides littéraires* qui paroiffent à Erfurt.

En 1781, le 5 de janvier, l'académie a accordé à Charles-Jofeph Strahl, prépofé aux greniers de l'électeur, un prix de 20 thalers fur la fomme deftinée par S. A. E. à exciter la culture du houblon. L'illuftre protecteur a lu la defcription d'un anémometre de fon inven-

tion, & M. Hesse a proposé une méthode de bâtir les maisons des paysans à moins de fraix, & en même-tems plus sûres & plus commodes. Le 3 février, M. Frank continua la lecture de son mémoire sur l'origine des langues. Le 2 mars, M. Duperron lut l'introduction à ses ouvrages sur l'art militaire, & M. Nunn la continuation de son mémoire sur la vertu de l'écorce de lauréole (*Mezerei*). Le 31 mars, M. Trommsdorf a lu des observations sur le sel provenu sur la partie intérieure & orientale du mur de la bibliotheque des curieux de la nature à Erfurt, où du nitre pur & véritable s'est crystallisé : ce qui est d'autant plus digne d'attention, que les chymistes nient que la nature produise du nitre pur, ne lui attribuant que la formation de la partie acide qui a besoin d'être lessivée par le secours de l'art. Le 2 mai, l'illustre protecteur ordonna de semer en quantité dans le jardin botanique du sainfoin d'Espagne & de la rue de chevre (*astragalum & galegam*) recommandés pour les pâturages par M. Clouet, afin d'en fournir de la graine aux étrangers qui en desireroient. M. Duperron a lu une partie de son ouvrage sur l'art militaire, & M. Planer la description d'une balance de l'invention de M. Rosenthal de Nordhausen. Le 23 mai, M. Planer a communiqué ses observations sur l'état de la mortalité pendant les dix dernieres années, & a dit avoir répété dans le laboratoire chymique l'expérience de M. le Sage, qui prétend que de la cendre des plantes, on peut extraire de l'or; il ajouta

F 2

que l'événement n'avoit point répondu à ses tentatives. L'illustre protecteur a montré une pierre que le baron de Gleichen a faite avec de la rosée, & la description d'un hyétometre envoyé par M. Landriani, professeur à Milan. Le 2 juillet, M. Rosenthal a proposé ses avis & ses exemples sur la maniere de dresser les observations météorologiques. Le 2 août, M. Loff a lu un mémoire de M. Trommsdorf le jeune, pasteur à Atzmanndorf, sur les origines de la superstition. Le 3 septembre, M. Rumpel le jeune, frere du secrétaire, a lu la défense d'Harvée contre l'attaque de M. de Buffon. Le 16 d'octobre, on a lu un tableau des défauts moraux de la patrie. Le 3 novembre, M. Becker a exposé les vertus salutaires du gayac pour la guérison de la goutte, & M. Planer a produit une table qu'il a calculée pour transporter l'échelle de Lambert sur l'échelle du barometre de M. du Luc : ce qui simplifie l'indication des degrés. Le 3 décembre, l'illustre protecteur a lu ses réflexions sur l'appréciation du mérite moral. On a lu des observations de chirurgie envoyées de Bruchsal, par M. Frank : des réflexions d'un anonyme sur la maniere d'ouvrir des mines dans les lieux où il n'y en a point, & sur le devoir & les qualités d'un directeur des mines. M. Hadelich a indiqué les lits de charbon de pierre qui se rencontrent certainement ou très probablement dans le territoire d'Erfurt. Michel-Henri Goeke a reçu cette année 20 thalers pour prix de sa culture du houblon.

En 1782, le 5 janvier, l'illuftre protecteur a lu un mémoire, dans lequel il a récapitulé les moyens dont les fouverains peuvent augmenter la félicité des états : & fon frere le baron Hugues de Dalberg, a récité un dialogue intitulé, *Arifton* ou *de l'effet des loix pénales*. M. Planer a rendu raifon du changement journalier de la hauteur & de la denfité de l'atmofphere. Il a obfervé que le mouvement du barometre dépend de quatre caufes : de la variation de la qualité électrique de l'air, des points de la lune, de la révolution de la terre autour du foleil, du changement de l'air en froid ou en chaud : & il a fait voir un anémometre de l'invention de l'illuftre protecteur, exécuté par Lange, méchanicien d'Erfurt, pour être envoyé à la fociété météorofcopique de Mannheim. Le 4 février, le fecrétaire a lu l'annonce d'un livre allemand, intitulé, *Nouveaux effais fur l'électricité*, par M. Weber, profeffeur à Dillingen ; & le 2 mars, le même a lu fes principes du droit naturel, fuivant l'efprit des Romains encore barbares, & un mémoire de M. le Sage, fur le verre.

Les favans incorporés nouvellement dans l'académie, font, en 1780, M. Becker, gouverneur du jeune comte de Dacheroeden; M. Salzmann, profeffeur à Deffau ; le P. Stumpf, alors chartreux à Erfurt ; M. Barkhaufen, confeiller de guerre & des domaines dans le Magdebourg : en 1781, M. Lichtenberg, confeiller & archivifte du duc de Saxe-Gotha ; M. Wichard du Perron, lieutenant-colonel du ré-

giment de Darmſtad au ſervice de France, réſidant à Erfurt, en qualité de gouverneur du jeune comte de Leyen, qui y fait ſes études; M. Hindenbourg, profeſſeur à Leipzig; M. Hamberger, profeſſeur à Jena; M. Roſenthal, citoyen de Nordhauſen; M. Jean Bernoulli de Berlin; M. Demeſte, médecin à Liege; M. Boekmann, profeſſeur de phyſique à Carlsrouhe; M. Landriani, profeſſeur à Milan: en 1782, M. Ganoczy, archidiacre de l'égliſe cathédrale du Grand-Varadin; M. Leuſchnering, conſeiller du landgrave de Heſſe-Darmſtadt; M. de Bellmont, directeur des finances à Erfurt; M. Pickel, profeſſeur de mathématiques à Aichſtaedt; le comte de Sickingen, miniſtre-plénipotentiaire de l'électeur Palatin à la cour de France; M. de Weltheim, directeur des mines d'Hanovre; & M. Noſe, médecin de l'hôpital de St. Martin d'Augsbourg.

De tous les écrits lus à l'académie ou mentionnés ci-deſſus, huit ont trouvé place dans ces mémoires.

Ier. MÉMOIRE ou *centurie de remarques botaniques ſur les* ſpecies plantarum *de Linné*, *par M.* Schrank, directeur de la ſociété économique de Bourghauſen. Quelque décidé que ſoit le mérite de Linné, ce n'étoit pas un dieu, & quand on voit évidemment qu'au milieu d'un travail immenſe, il a ſommeillé quelquefois, on peut le contredire, pourvu que ce ſoit ſans ingratitude, & avec le reſpect dû aux grands hommes. Ces remarques touchent, 1°. la véronique à larges feuilles, 2°. le *panicum ver-*

ticillatum, 3°. *poa angustifolia*, 4°. *poa pratensis*, 5°. *festuca ovina vivipara*, 6°. *holosteum umbellatum*, 7°. *galium rotundifolium*, 8°. *alchemilla alpina*, 9°. *aphanes arvensis*, 10°. *myosotis scorpioides*, 11°. *pulmonaria angustifolia*, 12°. *pulmonaria officinalis*, 13°. *androsace septentrionalis*, 14°. *primula veris*, 15°. *primula farinosa*, 16°. *menyanthes trifoliata*, 17°. *lysimachia vulgaris*, 18°. *lysimachia punctata*, 19°. *lysimachia tenella*, 20°. *phyteuma spicata*, 21°. *phyteuma orbicularis*, 22°. *atropa belladona*, 23°. *gentiana amarella*, 24°. *gentiana ciliata*, 25°. *sium falcaria*, 26°. *chærophyllum bulbosum*, 27°. *viburnum lantana*, 28°. *linum tenuifolium*, 29°. *crassula rubens*, 30°. *galanthus nivalis*, 31°. *narcissus poeticus*, 32°. *lilium martagon*, 33°. *ornithogalum umbellatum*, 34°. *convallaria polygonatum*, 35°. *convallaria multiflora*, 36°. *hyacinthus botryoides*, 37°. *juncus conglomeratus* dont la moëlle sert de mêche aux lampes des églises en Baviere & en Autriche, 38°. *colchicum autumnale*, 39°. *alisma plantago aquatica*, 40°. *daphne laureola*, 41°. *polygonum bistorta*, 42°. *paris quadrifolia*, 43°. *chrysopelium alternifolium*, 44°. *stellaria nemorum*, 45°. *sedum villosum*, 46°. *agrostemma githago*, 47°. *spergula nodosa*, 48°. *crataegus oxyacantha*, 49°. *sorbus domestica*, 50°. *potentilla aurea*, 51°. *potentilla opaca*, 52°. *potentilla alba*, 53°. *tormentilla reptans*, 54°. *anemone hepatica*, 55°. *anemone nemorosa*, 56°. *ranunculus acris*, 57°. *ranunculus lanuginosus*, 58°. *lamium maculatum*, 59°. *galeopsis galeobdolon*, 60°. *origanum vulgare*, 61°.

bartsia, 62°. *antirrhinum chalepense*, 63°. *digitalis lutea*, 64°. *drata verna*, 65°. *cheiranthus cheiri*, 66°. *polygala amara*, 67°. *polygala chamæbuxus*, 68°. *anthyllis vulneraria*, 69°. *lathyrus palustris*, 70°. *cytisus hirsutus*, 71°. *trifolium frugiferum*, 72°. *hypericum hircinum*, 73°. *leontodon taraxacum*, 74°. *hyoseris fœtida*, 75°. *carlina acaulis*, 76°. *carduus crispus*, 77°. *eupatorium cannabinum*, 78°. *senecio nemorensis*, 79°. *inula dysenterica*, 80°. *buphthalmum salicifolium*, 81°. *centaurea montana*, 82°. *centaurea cyanus*, 83°. *centaurea jacea*, 84°. *violæ odorata*, 85°. *viola tricolor*, 86°. *carex diandra*, 87°. *carex loliacea*, 88°. *carex paniculata*, 89°. *carex digitata*, 90°. *carex montana*, 91°. *carex saxatilis*, 92°. *carex limosa*, 93°. *polytricum commune*, 94°. *polytricum pilosum*, 95°. *hypnum undulatum*, 96°. *jungermannia trilobata*, 97°. *marchantia triloba* dans Scopoli, inconnue à Linné, comme 98°. *marchantia umbellata*, 99°. *lichen fungiflorus*, & 100°. *lichen impetiginosus*. Nous n'avons point mis en françois ces noms de plantes, de crainte d'induire en erreur par une version difficile à faire exacte en ce genre. Nous voudrions que les remarques de M. Schrank, fussent en latin. Leur utilité est incontestable. Plusieurs néanmoins sont trop vétilleuses; par exemple, quand il reproche si souvent à Linné de donner les Alpes pour patrie, à des plantes qui croissent également en Autriche & en Baviere.

II. MÉMOIRE ou *observations sur deux conceptions douteuses*, par M. Hacquet. Le premier cas

de conception douteuſe, eſt celui de la femme d'un poiſſonnier nommée Lucie Skof, âgée de trente ans, demeurant dans un fauxbourg de la ville de Lublana en Carniole. Devenue enceinte pour la troiſieme fois, elle s'apperçut que ſon ventre n'augmentoit que du côté droit. Son terme d'accoucher arriva vers le commencement de ſeptembre 1778. La ſage-femme qui fut mandée, trouva l'orifice de la matrice ſi retiré en arriere qu'elle ne put l'atteindre. M. Hacquet ayant été appellé 15 heures après l'écoulement des eaux, il ne put introduire ſa main dans la matrice qu'après avoir coupé à l'enfant mort un bras qui ſortoit. Deux heures ſe paſſerent en tentatives pour avoir les pieds, ſans y réuſſir. Enfin ayant introduit une main dans la matrice, il appuya l'autre là où le bas-ventre étoit le plus ſaillant. En comprimant un peu cette partie, il parvint à pouvoir mettre une bandelette à un pied de l'enfant, & à le ramener un peu en bas. Il fallut cinq heures pour délivrer la mere. La matrice demeura groſſe du côté droit après l'enfantement. Quand l'arriere-faix fut tiré, il découvrit du côté droit une ouverture qui permit d'y introduire la main ſans cauſer de douleur. Ce cas rappelle celui de Levret, qui trouva l'enfant dans la trompe droite de la matrice. Un accouchement auſſi laborieux n'a eu aucune ſuite fâcheuſe pour la mere.

Un cas à-peu-près pareil eſt ſurvenu en janvier 1780. Mitza Crosdje, robuſte payſanne, demeurant dans un fauxbourg de la même

ville, âgée de 35 ans, ayant été saisie des douleurs de l'enfantement, la sage-femme ne put venir à bout de la faire accoucher. Le troisieme jour du travail de la mere, M. Hecquet apprit que le ventre n'avoit grossi que du côté droit, & qu'elle avoit eu beaucoup de peine à porter son fruit pendant les derniers mois. Elle n'avoit presque plus de douleurs, & les eaux étoient écoulées depuis 24 heures. L'enfant se présentoit du côté gauche, ayant la main du même côté dans le vagin. Il le tourna & le prit par les pieds avec bien de la peine, parce que le bassin étoit trop étroit. La tête de l'enfant souffrit beaucoup avant que d'en sortir : il expira apparemment dans le passage. Après l'accouchement, comme le ventre de la mere étoit encore dur & tendu, en recherchant s'il n'y avoit point un second enfant dans la matrice, on y rencontra une espece de sac dont les parois parurent mamelleux, ou plutôt comme l'intérieur d'une des plus grosses figues.

Dans le premier cas, l'opération sur le corps de l'enfant a été nécessaire pour pouvoir introduire la main dans la matrice, afin de le tourner sans risquer de la déchirer ou vers son col ou ailleurs : ce qui auroit causé la mort de la mere. Les ouvertures trouvées dans les deux cas font conjecturer avec vraisemblance que le fœtus a pris sa premiere naissance dans l'ovaire ou dans la trompe, & que par son accroissement il est descendu dans la matrice. Le premier placenta parut résister lorsqu'on le tira, comme s'il eût été enclavé dans l'ouverture

d'un ſac, ou comme quand il paſſe par l'uterus dans le tems qu'il ſe trouve reſſerré. Les fécondations ovaires ou tubaires ne ſont peut-être pas auſſi rares qu'on le penſe, & c'eſt peut-être faute d'attention qu'on n'en remarque pas plus ſouvent.

III. MÉMOIRE ou *hiſtoire d'une parotide ſquirreuſe extirpée heureuſement*, *par M.* Sebold, *docteur en philoſophie & en médecine*, *profeſſeur d'anatomie*, *de chirurgie & d'accouchemens à Wurtzbourg.* Le voiſinage des nerfs rend l'extirpation de la parotide fort douloureuſe, & les grands vaiſſeaux la rendent ſi dangereuſe, que l'anatomiſte le plus célebre de ce tems n'a pas héſité de dire, qu'extirper la parotide, c'eſt couper la carotide. Voilà pourquoi les médecins la déconſeillent ordinairement, & les chirurgiens, qui ſavent l'angiologie, craignent de l'entreprendre. Il y a néanmoins des exemples de parotides extirpées avec ſuccès. Les chirurgiens expérimentés ne déſeſperent pas de réuſſir dans ces cas très-difficiles, & des obſervations fidelles atteſtent que même dans ces lieux on peut enlever des ſquirres, au jugement de Van-Swieten dans ſes *Commentaires ſur les aphoriſmes de Boerhaave*, tom. 1, pag. 866. Une pareille extirpation a parfaitement réuſſi entre les mains de M. Sebold, & à ce ſujet il donne ici l'avis du médecin ordinaire, ſuivi du ſien & de ſa méthode de guériſon.

Une femme âgée de trente ans, qui avoit mis au monde heureuſement quelques enfans, porte depuis cinq années au côté droit une pa-

rotide endurcie, vraiment ſquirreuſe, entiérement immobile & tellement adhérente près de l'angle de la mâchoire inférieure, qu'à peine elle gêne la liberté de ſon mouvement. Ce n'étoit au commencement, ſuivant le rapport de la malade, qu'un petit tubercule qui eſt parvenu par degrés à la groſſeur d'un œuf de poule coupé en deux. Il eſt reſté long-tems dans cette derniere ſituation, le plus ſouvent indolent & cauſant quelquefois de la douleur dans les changemens de tems. On a eſſayé des remedes internes & externes ſans ſuccès. Ni le quinquina, donné par le premier médecin de l'électeur de Treves, ni l'emplâtre de ciguë n'ont réuſſi. Entre les médecins qui ont été conſultés, les uns ont été d'avis de l'extirpation, & les autres en ont diſſuadé. Le médecin ordinaire ayant été appellé avec un habile chirurgien, a cherché la cauſe du mal, & n'a pu la découvrir, trouvant la perſonne ſaine d'ailleurs, robuſte, avec un viſage bien en couleurs. Il déconſeilla fort l'extirpation, qui lui parut extrêmement dangereuſe, à cauſe de la dureté, de l'immobilité & de l'adhérence de la glande, & à cauſe auſſi de la proximité de la carotide. Il ordonna un emplâtre de gomme-ammoniaque réduite en pâte avec du vinaigre ſcillitique, dans le deſſein d'exciter la nature, & de la porter à la ſuppuration, l'unique eſpérance; mais il ne s'en eſt ſuivi aucun effet, ſinon qu'au témoignage du mari, on appercevoit une petite tâche rouge au milieu de la tumeur. Pour énerver l'acrimonie cachée au-dedans, on lui a fait prendre de la

manne avec les sels convenables, & pendant plusieurs jours du petit lait vineux avec de la crême de tartre & de l'elixir stomachique, qui n'ont point eu plus d'effet. Que faire ! la malade implore le secours des médecins & des chirurgiens, appréhendant avec raison que son péril n'augmente avec la tumeur qui semble depuis quelque tems prendre de l'accroissement. Faut-il permettre l'extirpation, ou tenter la suppuration par des aiguillons plus stimulans, tels que la poudre de cantharides, ou ne rien faire du tout ?

M. Sebold ayant lu l'exposé précédent, crut qu'il n'y avoit d'espérance de guérison que dans l'extirpation. N'importe qu'un remede soit difficile, douloureux & douteux, dès qu'il est l'unique. Après avoir essayé inutilement les remedes internes, le délai lui parut préjudiciable, parce qu'à mesure qu'il avance en âge, le squirre approche de la nature du cancer, corrompt les humeurs & devient insurmontable. D'ailleurs, c'étoit un bon signe que la malade fût saine d'ailleurs, ni scrophuleuse, ni cachectique, & que la parotide avoit été plusieurs fois extirpée avec succès, comme on le peut voir dans les *Nov. act. med. phys. acad.*, *&c.* T. III, pag. 56; mais pour l'extirper il pensa à n'employer ni les seuls caustiques, ni le tranchant seul, parce que les caustiques peuvent faire dégénérer le mal en cancer, & que le tranchant peut causer une hémorragie formidable. Une méthode composée des deux avec des ligatures, où il seroit besoin, lui sembla propre

à donner de l'espérance de guérison. Avant tout il desira de voir & d'examiner la malade.

A son invitation elle se rendit à Wurzbourg. La tumeur, non-obstant ce qui en est allégué dans l'exposé, pouvoit se remuer un peu du haut en bas, du bas en haut & des deux côtés, & n'étoit douloureuse à son rapport que dans les changemens de tems. Cette circonstance du bon tempérament de la malade & de la mobilité de la tumeur, étoit un bon présage pour l'extirpation. Elle consentit à la subir, après avoir entendu la solution des objections proposées par les autres médecins & chirurgiens contre cette opération : car tous l'en avoient détournée, & décidoient qu'il falloit ou dissoudre la tumeur, ou en obtenir la suppuration par des caustiques. Le seul M. Horn, médecin de la cour de Treves, étoit de l'avis de l'extirpation. Un charlatan domicilié sur les bords de la Moselle s'offroit à la faire. Ces gens pour qui rien n'est difficile, osent impunément, couper les carotides ou plutôt tuer leurs patiens, comme la *Correspondance littéraire de l'année 1733*, pag. 61 en rapporte un triste exemple.

Après y avoir préparé le corps de la malade par une douce purgation & une diete végétale, le 27 avril 1780, entre neuf & dix heures du matin, en présence de trois médecins & d'un grand nombre d'éleves, M. Sebold coupa les tégumens ou enveloppes communes depuis le conduit cartilagineux de l'ouïe jusqu'au milieu du cou, en long seulement, afin que la plaie se consolidât plutôt. Acrel fait une

incision cruciale, suivant ses œuvres de chirurgie, *Chirurgische vorfaelle*, 1er. liv. p. 215, & Hezel emploie des caustiques pour les séparer de la tumeur, suivant ce qui en est rapporté au tome III, *Nov. act. physico-med. acad. Cæs.* page 57; mais l'expérience apprend que les incisions simples se guérissent plus vîte que les cruciales ou les elliptiques, des plaies simples faites pour extirper d'assez grosses tumeurs s'étant consolidées en trois jours. Ensuite M. Sebold sépara peu-à peu & adroitement, ou avec le fer tranchant, ou avec l'index, la parotide des parties adjacentes, ayant grand soin de ménager les arteres. Afin d'attirer & de mettre à nud la tumeur plus commodément, il passa en croix avec l'aiguille un fer ciré à travers de la substance de la tumeur, pour se servir de ce fil comme d'un manche. Ce n'a pas été sans difficulté & sans douleur, que la glande a été séparée du muscle masseterre auquel elle adhéroit avec tenacité.

Il n'est pas aisé de croire que les tumeurs que Benjamin Gooch a extirpées sans tranchant, presque avec le doigt seul, aient été des parotides. Voyez *Cases and practical remarks in surgery*, &c. Londres, 1758.

La douleur de la malade étoit considérable, quand le voisinage de l'artere obligeoit de quitter le tranchant & de se servir du doigt. Elle ne raconte point sans en frissonner l'angoisse que le doigt lui a causée, tandis qu'elle ne se souvient plus de celle que le tranchant a dû lui faire. De peur de blesser l'artere carotide

ſuperficielle ou tranſverſale, M. Sebold a ſerré très étroitement la tumeur avec un fil ciré, & à force de ſerrer, il a beaucoup dégagé la parotide des excroiſſances produites avec elle, ce qui a cauſé de nouveau de grandes douleurs à la malade. On a mis de la charpie entre la tumeur & les levres de la plaie; on a couvert d'un plumaceau épais la tumeur miſe à nud, dans laquelle, contre l'exemple d'Acrel, on n'a point porté le fer, afin d'éviter l'hémorragie à laquelle on doit préférer des ſaignées, quand il eſt néceſſaire de diminuer la quantité du ſang. On a fait prendre à la malade une émulſion anodine, compoſée de laudan. liquid. Sydenh. avec du nître & du ſucre d'orge. Elle pouvoit à peine ouvrir la bouche qu'on lui conſeilloit de ne point remuer non plus que la mâchoire. Il a fallu la ſaigner à cauſe de la dureté & de la vîteſſe de ſon pouls. Pendant le jour, un peu de ſang ſuinta de la tumeur, provenant ſans doute des arteres de cette tumeur ouvertes par l'aiguille, ce qui annonçoit que tous les rameaux de la carotide qui étoient entrés dans la tumeur n'étoient pas aſſes comprimés. Pendant la nuit, les linges & les plumaceaux, dont le cou & la tumeur étoient couverts, parurent teints d'une plus grande quantité de ſang, & les gardes rapporterent que la malade tomboit de tems en tems en défaillance.

M. Sebold s'y étant tranſporté à onze heures de nuit, trouva les linges & les plumaceaux baignés de ſang. Il ôta les bandages &

la charpie, & ferra plus étroitement avec le fil, la tumeur jufques-là enflée; à l'exemple d'Acrel, il y fit une incifion cruciale, & il arrêta le fang qui couloit des rameaux artériels coupés, en ferrant le fil encore plus étroitement. Dès qu'il eut coupé la plus grande partie de la tumeur jufqu'à la racine, le ligament fe détacha, & le fang fortit avec impétuofité du rameau de la carotide extraordinairement dilaté qui s'étendoit dans la parotide. Pour arrêter l'hémorragie, il appliqua, fuivant le confeil d'Acrel, une éponge enduite de cire & coupée en petits morceaux, & remplit de charpie la cavité laiffée par la glande extirpée. Le fang continua de fuinter à travers les plumaceaux & les bandages, & ceffa enfin, les gardes ayant eu foin alternativement de comprimer la plaie également avec la main, depuis onze heures du foir jufqu'à trois du matin, que la dureté & la vîteffe du pouls avertirent du befoin d'une faignée. La défaillance, la naufée, le friffon, le fentiment défagréable de pulfation dans la plaie, les douleurs & les autres fymptômes difparurent après la faignée. On ferra plus fort les bandages, afin que l'éponge préparée preffât davantage l'orifice de l'artere coupée. Le fang qui fuinta enfuite étoit mêlé d'humeur de falive. La malade avaloit difficilement & l'abondance de la mucofité qui rempliffoit fa bouche, lui étoit fort pénible.

Le 28 d'avril, à caufe de la dureté & de la vîteffe de fon pouls, elle fut faignée trois fois. Le fang qu'on lui tira étoit couvert d'une

croûte inflammatoire. Il dégouttoit encore du sang, & une humeur salivaire à travers les bandages & les plumaceaux, & la surabondance de la salive dans la bouche, causa des nausées & le vomissement. La déglutition étoit très-difficile & très-pénible. Cependant les efforts pour vomir ne furent suivis ni d'hémorragie, ce que M. Sébold avoit craint, ni d'humeur salivaire par la plaie. On peut juger de l'abondance de la mucosité qu'elle rejetta, parce qu'elle en mouilla pendant la nuit plusieurs grandes serviettes. On demande d'où a pu venir une si grande quantité de salive, après l'extirpation de la parotide qui est un organe secrétoire. Morand avoit déja observé dans un soldat vétéran, qu'une incroyable abondance de salive passoit par le conduit coupé de Stenon, sans que la parotide fut offensée.

Le 29 avril, la fievre se relâcha. Le pouls étoit encore vif, mais plus mollet, & la malade ne se plaignoit plus de l'affluence incommode de la salive dans la bouche. Elle ressentoit des douleurs vers la partie antérieure du cou, au-dessus de la clavicule droite, & de la partie voisine de l'os sternum, mais elle avaloit sans difficulté, & l'odeur fœtide annonçoit la suppuration. Tous les symptômes fâcheux ayant cessé, elle a passé la nuit tranquillement.

Le soir du trente avril, la charpie dont la cavité de la plaie avoit été remplie, fut ôtée avec les bandages & plumaceaux, & les levres de la plaie rendoient un pus de bonne qualité.

La plaie fut baignée d'huile hypéricum, & on la couvrit d'une emplâtre d'onguent de la mere.

Le premier mai, après une nuit tranquille, l'inflammation, la douleur, l'enflure de la plaie & de la région du cou s'étoient diſſipées. Il ne reſtoit d'un peu enflé & enflammé que le petit bout de l'oreille. La malade parloit & mangeoit ſans peine. Les bandages étant ôtés, le pus parut bon, & l'on vit au fond de la plaie au-deſſous du conduit cartilagineux de l'oreille, des reſtes de la glandule corrompus; & de petits morceaux d'éponge gonflés ſemblerent adhérents lâchement à l'orifice de l'artere coupée : mais on craignit de les ſéparer par l'art, & on jugea qu'il valoit mieux laiſſer agir la nature. Les levres de la plaie étoient encore fort douloureuſes, quand on y touchoit. On y appliqua des plumaceaux oints d'un ſimple digeſtif; on les couvrit d'une emplâtre d'onguent de la mere; & on imbiba les compreſſes d'eau de Groulard. De crainte que le mouvement trop fort de la mâchoire inférieure ne cauſât du dommage, on interdit encore les alimens trop ſolides, & on permit les conſommés & les pommes cuites. La malade s'eſt levée après-dîné pendant quelques heures, & elle manifeſtoit ſur ſon viſage un contentement viſible de ſon changement de ſituation.

Du 2 au 4 mai, la nature un peu excitée avec l'huile de thérebentine, s'eſt debarraſſée des petits morceaux d'éponge, des radicules des nerfs coupés & de pluſieurs reſtes corrompus de la glandule, & elle les a rejettés comme

des corps étrangers. Pour nettoyer la plaie, on y a injecté une décoction d'eau d'orge avec du miel rosat. Ensuite on y a appliqué des compresses imbibées d'une décoction aromatique pour fortifier les parties affoiblies par la perte des nerfs.

Le 4 de mai, on a serré avec un fil ciré le reste de la glandule encore de la grosseur d'une feve, & adhérente avec ténacité au fond de la plaie, afin de prévenir l'hémorragie, & empêcher par la ligature le sang d'y parvenir, pour en hâter la séparation qui a eu lieu le 8 de mai. Alors la plaie étant lavée a donné le meilleur pus; on a arrêté avec la pierre infernale la croissance trop grande de la chair sur les bords de la levre antérieure de la plaie. Toutes les fois qu'on a appliqué la pierre infernale, la malade a éprouvé aux environs de l'os zygomatique, des douleurs qui cessoient quand elle comprimoit avec force les parties molles de l'os zygomatique.

Pour cicatriser le bord de la levre antérieure, on y a appliqué un linge ras, & sur la plaie, un plumaceau oint de baume vulnéraire, sur lequel on a répandu de la poudre caustique, pour réunir les levres qu'on a maintenues unies avec des emplâtres conglutinantes. Afin que tout crût en même tems, & qu'il ne restât point de fistule, on a serré plus étroitement les emplâtres avec les bandages. Enfin on a cessé l'usage des onguens, pour ne plus appliquer qu'un linge ras & l'emplâtre diapalme, & de tems en tems la pierre infernale. Telle a été

la méthode par laquelle cette plaie a été guérie en quatre semaines.

IV. MÉMOIRE ou *pensées sur l'appréciation du mérite moral*, par Charles de Dalberg. Les plus célebres philosophes ont renoncé à croire possible d'estimer les grandeurs morales avec une exacte précision mathématique. L'auteur connoît toute la force de leurs raisons. Cependant son zèle pour le progrès des sciences, & le désagrément qu'il a plusieurs fois éprouvé dans son haut ministere, de n'avoir point de mesure fixe pour apprécier exactement les mérites & pour adjuger la préférence avec une équité infaillible entre des concurrens qui prétendent aux mêmes récompenses ou aux mêmes emplois, l'ont excité à rechercher au moins comment on peut approcher de l'exacte appréciation du mérite moral, afin d'en encourager d'autres à poursuivre de plus amples recherches. Le jurisconsulte, en déterminant le délit & la peine, & l'homme éclairé & sensible procédent dans ces sortes d'estime avec plus d'exactitude que le vulgaire. Il est constant que dans l'appréciation des actions individuelles il faut avoir égard non-seulement à leur importance, à leur utilité & à leur rectitude, mais aussi à leurs motifs, à la quantité & à la force des obstacles, & aux degrés des efforts bien employés pour les vaincre ; & que dans l'appréciation des mérites réunis, on doit avoir attention au nombre & à la grandeur des actions. En examinant les actions individuelles sous ces rapports, elles laissent appercevoir beaucoup de degrés de mé-

rite. Comment les diſtinguer & les ſubordonner avec exactitude? Combien faut-il d'actions d'un certain degré de perfection morale pour l'emporter ſur une ou pluſieurs d'un plus haut degré. Avant de haſarder d'en juger, il eſt néceſſaire de bien connoître les caracteres des paſſions, des vertus & des vices par rapport à leurs effets & aux cauſes qui les produiſent, comme les penchans, le tempérament, le ſexe, le climat. Telle eſt la matiere du premier eſſai, à la fin duquel l'auteur fait eſpérer qu'il publiera quelques traités étendus ſur cette partie de la morale. Dans le ſecond eſſai il propoſe une échelle diviſée en ſix degrés propre à meſurer le mérite, tant des actions que de la retenue. Les degrés ſont l'agréable, bonne, belle, noble, grande, élevée. Ier. degré : l'action agréable eſt celle qui excite un ſentiment moral de ſatisfaction dans autrui. 2. La bonne, celle qui lui procure un avantage durable. 3. La belle qui procure des avantages durables avec des circonſtances qui excitent encore en lui des ſentimens moralement agréables. 4. La noble, quand un homme ſacrifie une partie conſidérable de ſa fortune poûr le bien de ſon prochain. 5. Quand un homme s'expoſe de ſon propre gré pour le bien de ſon prochain, au danger d'être griévement offenſé ou bleſſé, & à ſouffrir une grande douleur phyſique ou morale. 6. Quand un homme pour ſauver ſon prochain s'expoſe au danger de perdre inévitablement la vie ou l'honneur.

Le 1er. degré peut être aſſimilé à la pre-

miere puiſſance algébrique, le ſecond au quarré, le troiſieme au cube, enſorte qu'entre le premier & le 6me. il y a la même différence qu'entre la premiere puiſſance & celle qu'on nomme cube cube.

Comme il y a des mérites poſitifs, il y en a de négatifs, c'eſt-à-dire, des degrés de malice qui ravalent pour ainſi dire l'homme juſqu'à la nature du démon. Comment comparer entre eux les degrés de mérite? Combien faut-il d'actions nobles pour équivaloir à une grande ou à une élevée? C'eſt ce qui eſt attrayant à lire dans le mémoire. Le troiſieme eſſai a pour objet le jugement d'une vie entiere & des mérites d'un homme en comparaiſon de ceux d'un autre. Il regne dans tout ce qu'écrit M. le baron de Dalberg, une ſage défiance de ſoi-même, & une modeſtie qui en relevent beaucoup le prix. Diſcerner le mérite des hommes & le récompenſer, c'eſt ſon talent: talent rare, comme il l'obſerve, dans ceux mêmes qui les régiſſent. Car combien peu ſavent les mettre chacun à leur place! L'Allemagne a ſes moraliſtes célebres en Schmit, Bonnet, Garve, Daries, Gellert, Ehlers, Schloſſer, Iſelin, Becker, Eberhart, Feder, Meiners, Steinacher & Loſſius. Mais leurs leçons ſont elles à la portée de tout le monde? La théorie de la vertu eſt encore fort imparfaite. Nous ſavons mieux punir que récompenſer. Eſt-ce parce que la vertu trouve ſa récompenſe en elle-même, ou parce que la ſociété peut ſubſiſter ſans récompenſe, & ne le ſauroit ſans châtimens? Depuis long-tems en

matiere criminelle on pese la gravité des délits suivant certaines regles, & on n'en a point ordinairement pour apprécier les vertus.

V. Mém. ou *Anémometre proposé aux amateurs de météorologie; par le même* M. de Dalberg. De tous les instrumens de météorologie, l'anémometre est le moins perfectionné. On a négligé d'observer l'inclinaison du vent. Quelques conversations avec M. le professeur Planer ont fait réfléchir M. le baron de Dalberg sur les moyens de faire un bon anémometre. La météorologie fait tous les jours des progrès qui sont dûs au projet de feu M. Lambert, aux inventions de M. du Luc, aux vues de M. l'abbé Toaldo, au zele de Mrs. Boeckmann & Hemmer, & aux encouragemens de l'électeur Palatin, & du margrave de Bade. L'hypothese de Halley sur la cause des vents, est très-ingénieuse; mais l'on ne substituera la certitude aux conjectures que par des observations continuées & comparées, faites à des hauteurs & des distances différentes. Les anémometres fixes serviront plus particuliérement de mesure aux vents alisés & généraux : les anémometres portatifs, tels que celui de M. Wolf serviront de mesures aux vents locaux. Le chancelier Bacon conseille d'employer les soufflets pour faire des expériences sur la nature du vent : & réellement en donnant à ces machines les formes & la précision dont elles sont susceptibles, on pourra parvenir par des expériences bien entendues à créer une science anémodinamique. M. Kestner considere la direction

rection des molécules du même courant d'air, comme autant de lignes paralleles. En suivant de tels guides, l'anémometrie deviendra une science exacte.

Il s'agit d'inventer un anémometre qui marque la direction du vent & son inclinaison, à l'aide duquel on découvre facilement la force absolue & relative du vent, qui serve de mesure à tous les degrés de cette force, dont l'usage soit commode pour l'observateur, dont la construction ne soit pas dispendieuse, & dont le méchanisme ne soit pas sujet à se déranger facilement.

M. le Baron de Dalberg a lui-même proposé & résolu ce problême, dont il faut voir le détail de la solution dans son ouvrage, qui y est accompagné de figures sans lesquelles il ne seroit pas aisé de le comprendre. C'est une tige de fer chargée de tout son attirail, laquelle sort en dehors par le toit de la maison, & entre par une ouverture faite au plafond, dans la chambre de l'observateur. On a mis une boule de verre au haut de la tige de fer pour l'empêcher de s'électriser.

Quelle échelle peut mesurer les degrés de force du vent dont le souffle caresse quelquefois à peine les feuilles, & qui d'autres fois déracine les chênes? Le cas du vent soufflant de bas en haut, quoique rare, exige d'être marqué : à quoi on a eu attention.

VIe. MÉM. ou *Essai d'une méthode de faire les observations météorologiques au tems le plus convenable, & de les rédiger dans un ordre commode*

afin de pouvoir les comparer ensemble facilement, accompagné de huit tables d'observations faites à Nordhausen, au printems de 1781, propres à servir de modeles; par M. Rosenthal.

Le barometre de M. Duluc est celui dont on a fait usage, comme étant le plus commode & le plus simple. On l'a divisé en $\frac{1000}{16}$ de lignes de Paris, qui font 5 pouces 2 lignes $\frac{1}{2}$. Au moyen de cette fraction décimale on évite dans les comparaisons, l'embarras qui résulte de la différence des dénominations & des mesures par pouces, lignes, & parties de lignes. M. Rosenthal nomme ces mille seiziemes de pouce de Paris, le pied du barometre. Il se sert aussi du thermometre de Duluc par préférence à ceux de Reaumur, de Fahrenheit, de Delisle, & de Celsius, qui correspondent plus difficilement avec le barometre. On appelle manometre un instrument qui indique la densité de l'air. Il est inutile, quand on sait combiner les résultats du barometre & du thermometre. Un coup-d'œil sur les tables dont le mémoire est accompagné, sera plus instructif que tout ce que nous pourrions ajouter.

VIIe. MÉM. ou *Observations sur les variations du tems & de l'air* à Erfurt en 1781, par M. Planer. Ces observations ont été faites scrupuleusement avec les instrumens de l'académie électorale de Mannheim. Le résultat en est rapporté sur des tables, en partie suivant les avis de M. Rosenthal, dignes, comme les précédentes, de servir de modele.

VIIIe. MÉM. ou *Essai sur la plantation des bois dans le territoire d'Erfurt; par* M. Planer,

docteur & professeur en médecine. La fertilité & la culture des environs d'Erfurt, charment les yeux des étrangers; & cela ne peut être autrement, quand on les regarde en général seulement, & qu'on les compare avec d'autres contrées : cependant quand on les examine en détail, on s'apperçoit qu'en plusieurs endroits on n'y a pas encore profité de tous les avantages que la nature présente, & que certaines terres ne récompensent pas l'industrie du cultivateur. Mais aussi pourquoi les assujettir à une culture forcée & contre nature, tandis qu'avec moins de peine & plus de fruit, elles pourroient produire des bois dont on manque. Le sol graveleux de plusieurs montagnes, les grands chemins, les lisieres des champs, les communes, les friches, les bords des rivieres y conviennent. Des allées d'arbres fruitiers le long des chemins les embelliroient avec utilité. On objecte que l'ombre des arbres empêche les chemins de sécher, & par conséquent les gâte. L'objection seroit spécieuse, si l'on proposoit de former des allées semées d'arbres longs & touffus; mais il ne s'agit ici que de placer des arbres fruitiers de distance en distance, & assez espacés pour ne point obstruer le passage de l'air & de la lumiere. La plupart des lisieres des champs ont l'avantage sur les chemins qu'elles ne sont pas tant exposées aux inconvéniens de la malice des hommes & des enfans, qui d'un coup de coûteau détruisent quelquefois le travail de plusieurs années. C'est un crime partout. Afin d'effrayer ceux qui seroient tentés

de le commettre, on voit par toute la Hollande dans les promenades & les allées d'arbres, des tableaux qui représentent un homme à qui on coupe le point ou qu'on fouette jusqu'au sang, pour rappeller la peine que la loi prononce contre ceux qui endommagent les arbres. On prévient le tort que les bêtes peuvent faire aux arbres en les entourant d'épines. Les places publiques & les alentours incultes des villages pourroient être ornés de tilleuls & d'ormes. L'acacia commun vient bien dans les lieux pierreux. Les saules, les aulnes, les frênes défendent les bords des rivieres contre les ravages des eaux. Il y à des terres qui ne sont stériles que par leur position sur des hauteurs trop escarpées pour qu'il soit facile d'y porter de l'engrais, ou dans un trop grand éloignement des villages, pour qu'on y puisse donner les mêmes soins qu'aux champs du voisinage. Plus de population les fertiliseroit bientôt; mais dans l'état présent, rien ne convient mieux que de les planter ou semer en bois différens, suivant la diversité de leur sol sec ou humide, graveleux, sablonneux, ou limoneux. Ainsi dans les terres seches qui ne semblent que de la poussiere, faute d'un lien de substance animale ou végétale, le *quercus robur* peut être placé après les préparations nécessaires; dans les graveleux, le *fagus sylvatica*, dans les terres calcaires, le *pinus sylvestris*; dans les marécageuses le *sorbus aucuparia*, le *populus nigra*; dans les rochers, le bouleau.

L'expérience a appris que le bois vient bien

mieux de ſemence que de plantation. La graîne de meleze peut être tirée du Tyrol. Les pluies pelent les montagnes, en entraînant leur croute végétale dans les vallées. Il faut commencer par ſemer leur pied, le bois arrêtera l'éboulement, & on parviendra peu-à-peu à garnir leur ſommet.

HISTOIRE des révolutions de Taïti, avec le tableau du gouvernement, des mœurs, des arts, & de la religion des habitans de cette iſle; par Meſſire POUTAVERY, grand Earée de Taïti, ouvrage traduit du Taïtien en françois, par Mademoiſelle B. D. B. D. B. A Paris, chez Lamy, libraire, quai des Auguſtins, 1782, avec approbation & privilege du roi, deux petits volumes *in-12.*

UN roman qui, dans l'hiſtoire d'un peuple imaginaire, nous traceroit, en caractéres vigoureux & touchans, l'image du bonheur dont une ſociété pourroit jouir en s'attachant aux principes du droit naturel, ſeroit ſans doute un livre très-inſtructif & très-intéreſſant. Ce ſeroit peut-être l'ouvrage le plus propre à faire ſentir aux hommes combien la raiſon eſt ſimple & facile dans ſa marche; combien la vertu eſt naturelle & néceſſaire aux ſociétés; combien la paix, l'abondance & le bonheur ſont

aisés à trouver, quand on les cherche de bonne-foi, & quand, pour les trouver, on n'emploie que le bon sens, l'expérience & la raison. Ce seroit encore un excellent moyen de nous faire voir qu'une nation qui n'a que des erreurs pour principes, qui ne consulte jamais le vœu de la nature, & dont les loix ne sont qu'un amas informe d'extravagances, de cruautés & d'abus, ne peut jamais être heureuse ni vertueuse; qu'elle est exposée à toutes les révolutions, à tous les genres de vices, de crimes, de miseres & de superstitions que l'ignorance entraîne après soi. Nous ne savons si l'auteur que nous examinons, a voulu écrire son *histoire des révolutions de Taïti*, sous ce double point de vue : nous ignorons s'il a voulu nous tracer l'image d'un bon gouvernement; s'il a voulu nous développer les causes qui font insensiblement dégénérer une société; s'il a voulu nous expliquer les vrais mobiles qui agitent un état, & qui le font passer alternativement du bien au mal & du mal au bien : tout ce que nous pouvons dire, c'est que les principes & les faits qu'il allegue pour rendre compte de ces phénomones moraux & politiques, sont également contraires au droit naturel, à la saine raison & à l'expérience de tous les tems. Nous ne suivrons pas l'histoire des Taïtiens dans tous ses détails supposés. Nous n'examinerons que les faits que l'on regarde comme les causes des révolutions; que les principes qu'on prétend avoir été la source du bonheur ou du malheur des Taïtiens.

Les premiers habitans de Taïti furent les Mirmidons. Ils étoient heureux, parce que ce pays étoit riche & fournissoit abondamment à leurs besoins. Ils vivoient dans la meilleure intelligence avec les bêtes farouches & tous les animaux. » Mais enfin un habitant de ce » beau pays imagina que la peau d'un animal » encore jeune devoit être plus douce que celle » d'un autre qui avoit succombé sous le poids » des années. Rompant tout d'un coup la con- » fédération qui paroissoit subsister depuis plu- » sieurs siecles entre l'homme & tous les êtres » vivans, il tua des animaux pour se cou- » vrir de leurs dépouilles. On eut horreur de » cette barbarie : mais on ne tarda pas à l'i- » miter. «

Tel est, selon notre auteur, le premier pas des Mirmidons vers la corruption. On conçoit que ces suppositions sont absolument contraires à l'expérience & aux observations. Cette confédération des hommes avec les » lions, les » tigres, les léopards & tous les autres ani- » maux carnassiers « dont l'isle étoit pleine, est d'une fausseté ridicule. Il ne peut y avoir de confédération qu'entre des êtres moraux, qu'entre des êtres qui connoissent des devoirs & des droits respectifs. Il est probable que les bêtes féroces ayant attaqué les hommes, ceux-ci les tuerent & apprirent à se couvrir de leurs peaux, & que telle fut la premiere cause de l'effusion du sang. Mais continuons. » L'eau » des rivieres & des fontaines avoit jusqu'alors » désaltéré les hommes & les animaux. Quel-

» qu'un imagina qu'il devoit être agréable de » retrouver le goût des fruits dans la boiſſon. » Il en exprima le jus. « Il en but, il en fit boire à ſon voiſin. » Sa tête ſe troubla : ſes » yeux commencerent à voir les objets tout » autres qu'ils n'étoient : & ſon imagination » exaltée devint féconde en bons mots. Il fit » part à ſon voiſin des découvertes qu'il fai» ſoit, & voulut le faire convenir que ſa ca» bane & les arbres qui l'environnoient, dan» ſoient en rond autour de lui. « Le voiſin n'en voulut pas convenir; on s'anima, on ſe dit des injures; & le voiſin fut roſſé d'importance. » Tel fut le premier effet du poiſon fu» neſte qu'on venoit de découvrir. « Pour remédier à ce déſordre, » on convint que, ſi à » l'avenir pareille choſe arrivoit, on feroit ſu» bir à l'auteur de la violence le même trai» tement qu'il auroit fait éprouver à ſon ſem» blable. « C'eſt ainſi qu'on explique l'origine des loix. On ſent que cette hypotheſe eſt ſans aucune vraiſemblance. Il eſt naturel de penſer que la rareté des choſes néceſſaires aux beſoins des premieres ſociétés produiſit les premieres querelles, les premiers crimes & les premieres loix. Il eſt abſurde de les attribuer à l'abondance, à la joie & aux plaiſirs de la table. Quoi qu'il en ſoit, l'amour du vin, ſelon notre auteur, produiſit les cultivateurs; & le beſoin des peaux produiſit les chaſſeurs. Il s'éleva entre eux de violentes querelles : on chercha un expédient propre à les terminer. » On n'en » trouva pas d'autre que d'aſſigner à chaque

» habitant une portion de terre dans laquelle
» il auroit ſeul le droit de ramaſſer les fruits
» qu'elle produiroit. « C'eſt ainſi que chaque
Mirmidon devint cultivateur & chaſſeur tout à-
la-fois. On avoit cru que cet arrangement en-
tretiendroit une paix ſolide : » mais on s'ap-
» perçut bientôt qu'on s'étoit lourdement trom-
» pé, & que, loin de diminuer le nombre des
» procès, on n'avoit travaillé qu'à les multi-
» plier. « On voit que notre auteur ne man-
que pas de prendre chaque pas que la ſociété
fait vers ſa perfection, pour une chûte qui l'en
éloigne. Auſſi la regarde-t-il comme perdue,
lorſqu'elle prête l'oreille aux paroles d'un phi-
loſophe atlantique, nommé *Pantomitoul*, qui
vient leur apprendre l'exiſtence d'un dieu, &
la deſtinée de ce monde. Les Mirmidons n'eu-
rent pas plutôt goûté cette métaphyſique, que
les *Puligenes*, informés de la douceur de ces
inſulaires, & de la fertilité de leur pays, leur
envoyerent une colonie. On conçoit que cette
colonie, en contribuant à la culture des terres,
auroit dû contribuer à la félicité publique :
mais point du tout. » Les Puligenes vivoient
» depuis long-tems ſous le joug d'une civiliſa-
» tion très-ſagement combinée ; ils cultivoient
» les arts & les ſciences ; ils n'ignoroient pas
» les loix de la politique ; & ils avoient porté
» l'art de la guerre au plus haut point de per-
» fection où il pouvoit atteindre alors. Ils eu-
» rent bientôt élevé des murailles, bâti des
» maiſons, partagé les terres & labouré celles
» qui devoient être enſemencées. «

On sent que, selon notre historien, de tels hôtes pervertirent les Mirmidons en les civilisant, en les éclairant, en les protégeant, en un mot, en leur communiquant toutes leurs connoissances en morale & en physique. Les Mirmidons devinrent donc malheureux, parce qu'ils avoient multiplié leurs jouissances, & qu'ils étoient éclairés. Un de leurs rois qui aimoit la guerre, & qui avoit épuisé ses peuples pour en soutenir le poids, voulut dépouiller le clergé de ses biens & de ses privileges; les prêtres se plaignirent de cet attentat; le peuple se mit de leur côté: le mécontentement fut général: un ambitieux en profita, & détrôna son souverain. Les Taïtiens informés de cette guerre civile, se jetterent dans l'isle & en firent la conquête. C'est ainsi que l'instruction, les richesses & la philosophie renverserent l'empire des Mirmidons, selon notre historien. On voit qu'il rejette sur la philosophie des désordres qui ne pouvoient provenir que d'un manque de philosophie, que d'un défaut d'instruction. Assurément si les Mirmidons eussent tous été suffisamment éclairés, aucun d'eux ne se seroit imaginé qu'on pouvoit dépouiller les prêtres pour subvenir aux frais d'une guerre injuste. Mais avançons.

Le nouveau conquérant étoit un grand homme. » Profond calculateur, prince aussi politique » que guerrier intrépide, il avoit prévu, avant » de mettre à la voile, tout le succès dont son » expédition seroit couronnée; & cet événe-» ment l'avoit convaincu que le grand pontife

» même ne connoiſſoit pas mieux que lui, les
» arrêts du deſtin. Il y crut lire que tous les
» Mirmidons étoient ou des fripons, ou de
» lâches adulateurs ; qu'aucun d'eux ne con-
» noiſſoit d'autre guide que ſes intérêts parti-
» culiers ; & que, ſi la contagion gagnoit les
» Taïtiens, il feroit bientôt auſſi facile de lui
» enlever ſa couronne, qu'il avoit été facile
» à lui-même de chaſſer le roi dont il occu-
» poit le trône. Il en conclut qu'il falloit chan-
» ger les mœurs de ſes nouveaux ſujets, &
» réformer l'état dans toutes ſes parties. Le
» commerce avoit enrichi la nation ; il réſolut
» de l'appauvrir, en détruiſant une partie des
» manufactures. Les ſciences avoient diſſipé tous
» les préjugés ; il réſolut de les rétablir ſur les
» débris des arts & de la philoſophie. Les ri-
» cheſſes des receveurs avoient contribué à la
» corruption des mœurs : il réſolut de s'en paſſer.
» Une milice mercenaire avoit épuiſé les finan-
» ces, dépeuplé l'état & lâchement combattu
» pour ſes foyers : il réſolut de l'abolir. Le
» culte de la divinité, obſcurci par des ſuperſ-
» titions ridicules & barbares, avoit été né-
» gligé & mépriſé : il réſolut de lui redonner
» cette ancienne ſimplicité qui l'avoit fait reſ-
» pecter des premiers Mirmidons. Les loix de-
» venues mépriſables par leurs contradictions
» & leur multiplicité, avoient été impuiſſantes
» contre le déſordre & favorables à l'impunité :
» il réſolut de les abroger. «

Tel eſt le plan de réforme que ſe propoſa de faire le nouveau roi. Nous permettra-t-on

quelques réflexions ſur la conduite du réformateur & ſur les principes de la réforme? 1°. Le réformateur étoit un forcené qui n'avoit ſur l'iſle de Taïti dont il s'étoit emparé, d'autre droit que celui de rapine ou de conquête. Il eſt donc ridicule de ſuppoſer un brigand à la tête d'une troupe de complices, animé du deſir de rétablir l'ordre naturel dans une ſociété qu'il vient de renverſer. C'eſt aux brigands à ſe réformer eux-mêmes, avant de ſonger à réformer les autres.

2°. Ce réformateur étoit un barbare qui ne connoiſſoit ni ſes vrais intérêts, ni ceux du peuple qu'il vouloit réformer, ni ceux du peuple qu'il gouvernoit. Auſſi les principes qu'il établit dans ſon plan de réforme, ſont-ils dignes d'un ſoldat ignorant & préſomptueux. Il vante l'intérêt général & blâme les intérêts particuliers; comme ſi l'intérêt public n'étoit pas la ſomme des intérêts particuliers. Il croit que le commerce avoit enrichi la nation, au-lieu d'obſerver que l'agriculture eſt la ſource des richeſſes, & que le commerce ne fait que l'encourager. Il veut appauvrir ſon peuple pour le rendre vertueux; comme ſi la miſere n'étoit pas la ſource de tous les crimes. En un mot, il veut rendre ſes ſujets heureux; &, pour en venir à bout, il veut détruire les ſciences, les arts, la philoſophie & les loix. Mais, pour mieux juger de ce réformateur, écoutons la harangue qu'il adreſſe à ſes ſujets.

» Braves Taïtiens, ſoutiens de mon trône,
» inſtrumens heureux de ma grandeur, c'eſt

» par vos vertus que vous avez mérité de de-
» venir les maîtres d'un peuple vicieux ; c'eſt
» par votre courage & la ſage diſcipline à la-
» quelle vous êtes aſſujettis, que vous avez
» ſubjugué des ſoldats craintifs, indociles &
» mercenaires. C'eſt ſous mes auſpices & par
» ma prudence que vous avez détrôné un prince
» lâche & mal-habile. Conſervons-nous tels après
» la victoire, que nous avons été avant d'en-
» treprendre la guerre. Si nous mépriſons les
» vaincus, déteſtons encore plus les vices qui
» les ont livrés entre nos mains. Une heureuſe
» expérience nous a appris que la pauvreté eſt
» préférable aux richeſſes ; que les ſciences
» ſont l'apanage de la ſervitude; que le mé-
» pris de dieu attire ſa colere, & que les royau-
» mes les plus floriſſans ſont tôt ou tard la
» proie des nations pauvres & belliqueuſes. Mé-
» priſons l'opulence, les arts, le commerce;
» déteſtons l'irréligion; ſoyons pauvres, puiſ-
» qu'on ne peut être riches & vertueux tout-
» à-la-fois. Mais puiſque l'exemple du grand
» nombreux eſt contagieux, ... mettons-nous
» à l'abri de la contagion, en forçant les vain-
» cus à nous reſſembler. Nous ferons leur bon-
» heur en aſſurant le nôtre. «

Nous n'avons jamais entendu haranguer des chefs de Thraces, de Tartares, de Sauvages: mais nous ſommes perſuadés qu'ils ne s'exprimeroient pas autrement. Quoi qu'il en ſoit, ſuppoſons un philoſophe du nombre des vaincus, qui, ne craignant ni la mort, ni l'eſclavage, ni cet appareil impoſant qui environne

un conquérant, ose lui parler avec cette liberté que les Scythes développerent dans leur discours à Alexandre. Supposons qu'il lui réponde en ces termes :

» Chef des brigands qui ravagent ma patrie, » de quel droit prétends-tu commander dans » une isle où tu n'es entré que par un crime? » Parle, si tu veux, à tes complices un lan» gage digne de leur avilissement. Des esclaves » ne peuvent penser autrement que leur maî» tre : mais daigne te justifier aux yeux d'un » homme libre. Crois-tu que le *trône* d'un prin» ce puisse être fondé sur le sang, que sa » *grandeur* soit dans ses crimes, & que ses » *vertus* consistent à égorger ses semblables? » Oses-tu appeller *prudence* l'adresse sanguinaire » avec laquelle tu as su subjuguer un peuple » paisible qui, ne te connoissant pas, ne pou» voit t'avoir offensé? Tu attribues ta *victoire* » à nos *vices* : est-ce donc un vice de n'avoir » pu résister à un troupeau de brigands? Au » reste, si nous sommes vicieux, est-ce pour » nous réformer que tu nous égorges? Tu » prétends que la *pauvreté* est préférable aux » *richesses* : pourquoi donc nous dépouilles-tu? » Tu voudrois nous rendre *heureux* : ce se» roit le seul moyen sans doute de nous faire » oublier tes attentats; mais crois-tu nous ren» dre heureux en nous rendant *misérables*, en » nous condamnant à la pauvreté qui est la » source de tous les maux? Esperes-tu nous » soustraire à la *servitude*, en nous faisant ou» blier tous les droits de l'humanité? Tu par-

» les d'un dieu : comment peux-tu ſeparer ſes
» intérêts de ceux du genre-humain ? Tu nous
» invites à mépriſer l'*opulence*, les *arts* & le
» *commerce* : faut-il donc laiſſer les terres *in-*
» *cultes*, les productions naturelles *brutes*, les
» échanges *nuls* ? Tu veux donc régner ſur
» un déſert. Crois-moi, barbare, dépoſe ton
» orgueilleuſe préſomption ; obſerve la nature,
» étudie l'homme & apprends à gouverner.
» Apprends que tu ne peux être heureux que
» du bonheur de ton peuple, & que ton peu-
» ple ne peut trouver ce bonheur que dans
» l'*abondance* & la *liberté*. N'oublie pas ſur-tout
» que l'*ignorance* & la *miſere* ſont la ſource de
» tous les crimes, & des tiens en particulier. «

On conçoit bien que le chef des Taïtiens ne répondroit à ce diſcours que par un coup de ſabre ; mais un coup de ſabre n'eſt pas une raiſon. Quoi qu'il en ſoit, ſi l'auteur du roman moral que nous venons d'examiner, ne s'eſt point attaché aux vrais principes du droit naturel ; s'il a ſuppoſé que les arts, les ſciences & l'aiſance ont entraîné l'homme dans le déſordre ; en un mot, s'il a cru que c'eſt le bonheur même qui rend malheureux ; & ſi, pour appuyer cette étrange aſſertion, il n'a ſuppoſé que des faits qui ne ſont pas dans la nature, nous n'en rendons pas moins juſtice à ſon mérite, à la maniere élégante dont ſon livre eſt écrit, & à la pureté de ſes intentions. Il eſt aiſé de voir quand un auteur ne ſe propoſe, dans ſes ouvrages, que le bien public.

(*Journal d'agriculture, commerce, finances & arts.*)

ŒUVRES complettes de M. le chevalier HAMILTON, miniſtre du roi d'Angleterre à la cour de Naples, chevalier de l'ordre du Bain, membre de la ſociété royale de France, &c. commentées par M. l'abbé GIRAUD-SOULAVIE. A Paris, chez Moutard, imprimeur-libraire, rue des Mathurins, hôtel de Cluni. 506 pages, *in-8vo.* Prix, 5 livres broché; 6 livres relié.

L'OUVRAGE de M. Hamilton ſur le mont Véſuve & ſur le mont Etna, n'étoit encore connu que des ſavans; le grand nombre de planches dont il étoit accompagné le rendoit extrêmement cher. Comme il renferme des obſervations nouvelles & intéreſſantes qui méritoient d'être plus répandues, M. l'abbé Giraud-Soulavie, qui s'étoit occupé de la même matiere dans un ouvrage intéreſſant que nous avons annoncé, s'eſt chargé de cette édition. Il y a ajouté 220 pages de notes, dans leſquelles il a rapproché les phénomenes obſervés en France ſur les volcans éteints; il y a ajouté les obſervations faites par M. Hamilton pendant l'éruption de 1779, & les deſcriptions des volcans ſitués dans les environs du Rhin, qu'on a traduites de l'anglois & tirées des *Tranſactions philoſophiques;* de ſorte que cette édition mérite avec raiſon le titre d'*Œuvres*

complettes de M. Hamilton, & l'acquiſition en eſt également utile aux amateurs & aux ſavans qui ont déja l'édition de Naples en un grand volume *in-folio*.

Il eſt vrai que M. Hamilton a encore publié un grand ouvrage ſur les vaſes étruſques dont il poſſede une immenſe collection; mais le principal mérite de ces ouvrages étant celui des gravures, il n'étoit pas poſſible de les joindre à cette petite édition.

M. l'abbé Giraud a fait graver la carte qui repréſente la ſituation des objets, la forme des volcans, la direction de leurs coulées; & dans l'explication de cette carte, il a conſervé les deſcriptions des figures de M. Hamilton, & ce qu'ont écrit de plus curieux, MM. le baron de Dietrich, Guettard, Ferber, Fougeroux, Bridonne, de la Torre, la Lande. Cette explication, placée à côté de la carte, ſera utile pour les voyageurs, qui verront, dans un ſeul point de vue & dans un volume portatif, la diſtribution comparée des volcans d'Italie, & les pays inondés de leurs laves.

On trouve dans ces lettres un détail complet ſur les changemens du mont Véſuve depuis le 17 novembre 1764, tems où M. Hamilton arriva à Naples, ſur-tout le détail des éruptions de 1767 & 1779, & une hiſtoire du mont Etna, où l'auteur a paſſé pluſieurs nuits au milieu des glaces. En 1769, dans la même journée, il éprouva ſur cette montagne les effets des quatre ſaiſons de l'année: la chaleur exceſſive de l'été dans la région inférieu-

re; l'air tempéré du printems & de l'automne dans la région du milieu, & le froid extrême de l'hiver dans celle d'en-haut. A mesure qu'il approchoit de la derniere, il remarqua que la végétation diminuoit par degrés, depuis les plus grands arbres jusqu'aux plus petits arbrisseaux, & aux plantes des climats septentrionaux.

Cela vient de la grande hauteur de cette montagne, sur laquelle les Italiens ont donné des exagérations singulieres. M. Hamilton dit qu'elle n'a jamais été mesurée, & cette négligence, ajoute-t-il, couvre réellement de honte l'académie, qui, dans cet endroit, est appellée *Académie de l'Etna*, dont le but primitif étoit d'étudier la nature & les phénomenes de cette montagne étonnante. M. Hamilton avoit fort envie d'en calculer géométriquement l'élévation; mais son barometre se cassa, & il avoue avec regret qu'il n'a pas pu trouver à Catane un quart de cercle, quoiqu'il y ait une académie & une université; il n'a pas même vu de barometres dans toute la Sicile. Nous avons lieu d'espérer que M. le marquis de Carraccioli, actuellement vice-roi de Sicile, dont l'esprit & les connoissances l'ont fait admirer à Paris, pourra exciter dans ce beau pays quelque degré d'émulation pour les sciences. L'auteur rapporte la hauteur du barometre, suivant M. Brydone, qui étoit au bord de la mer de 29 po. 8 lig. $\frac{1}{2}$, & au sommet de l'Etna de 19 po. 4 lig. mesure d'Angleterre. Nous ajouterons que, suivant l'observation de M. de

Sauſſure, faite en 1773, & calculée par M. Shuckburgh dans les *Tranſactions philoſophiques de 1777*, la hauteur totale eſt de 1713 toiſes. Cela n'approche pas des Cordelieres du Pérou, qui vont au-delà de 3200 toiſes, mais c'eſt plus que le Canigou, qui n'a que 1440 toiſes.

M. Hamilton ne trouva rien ſur le mont Etna (pour ce qui regarde les matieres volcaniques) que le Veſuve ne produiſe; il y a même une plus grande variété dans les matieres brûlées & les laves du Veſuve. Toutes les deux ſont abondantes en pyrites & en cryſtalliſations, ou plutôt en vitrifications. Sur le rivage de la mer, au pied de l'Etna, on trouve quantité d'ambre, ce qu'on ne trouve pas au pied du Veſuve. A préſent il y a une plus grande quantité de ſoufre & de ſels ſur le ſommet du Veſuve, que ſur celui de l'Etna; mais cette circonſtance dépend de la fermentation interne, & ſon guide lui aſſura que dans d'autres tems, il en avoit vu davantage ſur l'Etna.

M. l'abbé Giraud-Soulavie a ſuppléé à ſon auteur relativement à l'hiſtoire du mont Veſuve, par une note de M. Robert de Vaugondi. Ce volcan agiſſoit avant la guerre de Troye, & l'entrée des Sicules en Sicile. Il eut trois éruptions depuis l'an 772 avant J. C. juſqu'en 388; on en trouve quatre ſous les conſuls Romains, dans l'eſpace de dix-neuf ans; ſavoir, ſous Lelius, l'an 140 avant J. C.; ſous Fulvius Flaccus, en 135; ſous Aurelius, en 125, & ſous Cecilius Metellus, en 122. Ce volcan

éprouva encore une éruption considérable sous Jules-César, en l'année 44 avant J. C.; elle fut si considérable, qu'on en ressentit la secousse à Rhegium; la mer en fut si échauffée, que les poissons en moururent; les vaisseaux des isles Eoliennes en furent embrasés.

Catane, fondée par une colonie de Naxiens, sous la conduite d'Evarchus, 728 ans avant J. C., est la principale ville des environs de l'Etna : ses habitans furent tranquilles pendant 252 ans. Hieron les en chassa, & mit à leur place cinq mille Péloponnésiens & autant de Syracusains, & changea le nom de la ville en celui de l'Etna. Mais quinze ans après, Hieron étant mort, les anciens habitans revinrent dans la ville, chasserent les nouveaux, & détruisirent le tombeau du tyran. Les Etnéens se retirerent dans la contrée du mont Etna, au nord, & y bâtirent une ville qu'ils nommerent Inessa, à 80 stades de Catane Les dates des éruptions du mont Etna, dont l'histoire parle, sont les suivantes. Avant l'ere chrétienne, quatre; suivant M. l'abbé Giraud, savoir, les années du monde, 3525, 3538, 3454, 3843; il cite vingt-sept éruptions après J. C.; savoir, en 1175, 1285, 1321, 1323, 1329, 1408, 1530, 1536, 1537, 1540, 1545, 1554, 1556, 1566, 1579, 1614, 1634, 1636, 1643, 1669, 1682, 1689, 1692, 1702, 1747, 1755, 1766. Il n'y a que l'année 1682 & 1766, où se trouvent tomber en même-tems des éruptions du Vesuve, ce qui n'an-

nonce pas de correſpondance interne entre ces deux volcans.

M. l'abbé Giraud compare les obſervations de M. Hamilton, avec celles qu'il a faites lui-même dans les montagnes du Vivarais; il en réſulte que la matiere donne des produits volcaniques ſemblables ſur les hauteurs ſourcilleuſes du globe terreſtre, & juſqu'au-deſſous des abîmes de la mer.

Les laves qu'on a apportées des volcans de l'Amérique, de ceux de l'orient, & du nord, éloignées la plupart d'un demi-diametre du globe, offrent encore la même analogie & la même reſſemblance, malgré les variétés que comportent ces différens pays. Ainſi, conclut M. l'abbé Giraud, le feu volcanique donne des produits analogues dans tous les lieux connus de la ſurface du globe; ces laves ſont par-tout ferrugineuſes, fuſibles, attirables à l'aimant, étincelantes au briquet. La même cauſe produit le même effet dans toutes les contrées, & ſur toutes les élévations terreſtres; on trouve la même analogie & la même homogénité dans les laves de toutes les éruptions de différens ſiecles, depuis celles qui avoiſinent la formation du globe, juſqu'à celles que les volcans vomiſſent aujourd'hui.

Une autre concluſion que M. l'abbé Giraud tire de la comparaiſon de ces laves, c'eſt que le feu eſt le ſeul élément qui forme des produits ſemblables & analogues entre eux; l'eau a formé dans tous les tems des roches hétérogenes, & le feu des volcans a donné dans tous les âges

de la nature des fubftances homogenes, toujours femblables entr'elles.

Toutes les laves connues font ferrugineufes, le fer femble même dominer dans toutes les laves: les volcans du Coiron en Vivarais, par exemple, & plufieurs autres, font fitués fur une roche calcaire ou marneufe, où l'on ne trouve aucun indice de fer; & cette roche, qui eft en plufieurs endroits coupée prefque à pic, & fouvent de plus de cent toifes d'élévation, n'eft ferrugineufe dans aucune de fes parties; d'où l'auteur conclut qu'il exifte dans le foyer fouterrain & profond des volcans de matieres ferrugineufes qui leur fervent d'aliment.

M. l'abbé Giraud croit que les volcans fous-marins ont brûlé fans le concours de l'air. Quoi qu'il en foit, de ce fyftême, il prouve que la caufe des volcans a été plus active autrefois, 1°. parce que la mer couvroit une plus grande étendue de terres : 2°. parce que toute matiere fondue, environnée de matieres froides, s'éteint peu-à peu, fe diftribuant par conféquent fur la terre, non par longitudes ni par latitudes, mais felon les baffins & le fyftême des mers : s'offrant ainfi fous des afpects différens dans les environs de l'océan & de la méditerranée; multipliant les bouches ignivomes fur le revers de la chaîne qui verfe dans la méditerranée, à caufe du voifinage des eaux maritimes; enfantant des volcans plus rarement vers la chaîne oppofée, à caufe de l'éloignement des eaux de l'océan; agiffant d'ailleurs

ſous l'équateur comme dans l'Iſlande & ſous les tropiques, parce que ce feu ne dépend point du feu extérieur atmoſphérique; n'éprouvant preſque jamais des éruptions contemporaines dans les divers volcans connus, parce que la force expulſive n'eſt determinée que par l'action externe & locale de l'élément liquide qui opere l'exploſion; éprouvant des éruptions après les tremblemens de terre, parce que l'eau de la mer trouve des iſſues ouvertes par les ſecouſſes, & combat avec l'élément enflammé. On peut voir à ce ſujet, dans les mémoires de l'académie des ſciences, les deſcriptions des ſolfatares, par M. de Fougeroux de Bondaroy; elles confirment une partie de ces réſultats.

On voit par-là que malgré l'exactitude de M. Hamilton, les additions de M. l'abbé Giraud-Soulavie étoient néceſſaires pour completter ce travail; il a fallu obſerver les laves ſolides & compactes du Veſuve, & les baſaltes de nos vieux volcans de la France méridionale, pour juger que le feu volcanique préparoit dans ſes ſouterreins une matiere analogue, tant en Italie qu'en France, & dans les anciens âges de la nature, comme de notre tems. Il a fallu obſerver des volcans éteints, conſidérer comment cette lave baſaltique domine parmi toutes leurs productions, & comment la lave ſolide & compacte, domine dans les effuſions d'un des volcans modernes, pour juger que les variétés ſont analogues dans la quantité de la maſſe vomie. Ce qui fait juger de l'uniformité des

opérations & des produits des volcans.

La carte des champs Flégréens du mont Vesuve & de ses environs, dressée pour l'intelligence de cet ouvrage, est fort bien gravée; mais elle n'est point orientée; elle n'a point d'échelle; elle s'étend depuis Castel-à-Mare jusqu'à Procida. On y a joint une courte description de ces pays délicieux.

Les laves de 1760 sont très-apparentes dans cette carte. Un tremblement de terre précéda l'éruption de cette lave, & fut sensible à Naples, quoique cette ville soit à huit mille du lieu où se fit l'éruption; ce qui semble indiquer que le foyer du Vesuve, volcan supérieur auquel appartiennent ces monticules, est assez profondément situé sous la surface de la terre.

Avant cette éruption le sol étoit très-fertile, garni de vignobles. L'éruption commença par quinze bouches ignivomes, qui éleverent autant de monticules. Les matieres se réunirent & en formerent sept, qui se réduiserent ensuite à quatre seulement.

Quand on creuse dans les environs du Vesuve, on trouve six à sept couches de matiere volcanique, séparées par une couche végétale. Le chanoine Recupero, auteur de l'ouvrage dont M. Ferber fait mention en parlant de l'Etna dans sa dixieme lettre, dit que, s'il étoit permis de juger par analogie de l'antiquité de la plus basse des laves connues vomies par l'Etna, elle auroit 14000 ans. On peut consulter à ce sujet le voyage de Brydone.

L'ouvrage

L'ouvrage de M. Hamilton contient aussi une description de la Solfatare. Ce volcan éprouva une éruption en 1198, sous le regne de Fréderic II ; la couche de matiere volcanique sur les ruines du temple de Serapis près de Pouzzol, est sans doute le produit de cette éruption ; les eaux pluviales paroissent avoir formé, sous la plaine de la Solfatare, un lac que des restes de feu volcanique au-dessous de ce lac font bouillir. La vapeur de cette eau sort continuellement & avec effort en plusieurs endroits, & l'on en profite pour en extraire environ 273 quintaux de soufre par an, 37 quintaux d'alun & deux de sel ammoniac. Ce que nous venons de rapporter peut faire juger du mérite de l'ouvrage de M. Hamilton & de l'utilité des additions que M. l'abbé Giraud y a faites.

(*Journal des savans.*)



Éloge de M. le marquis de COURTENVAUX, *prononcé dans la séance publique de l'académie royale des sciences, le 10 avril 1782, par M. le marquis de* CONDORCET, *sécretaire-perpétuel de l'académie, l'un des quarante de l'académie françoise.* A Paris, chez Moutard, imprimeur, rue des Mathurins.

Les sciences sont toujours la gloire ou le bonheur de ceux qui les cultivent, & souvent elles sont l'un & l'autre. M. de Condorcet, qui n'exagere pas, même dans des éloges, où l'intérêt de l'écrivain est d'avoir beaucoup à louer, ne place point le nom de M. de Courtenvaux parmi les noms célebres dans les sciences, mais il le rend à jamais cher & respectable en le peignant comme un des hommes qui les a le plus aimées pour elles mêmes, pour les services qu'il pouvoit leur rendre en leur consacrant son tems & sa fortune. Il paroît même que M. de Courtenvaux, qui a fait des découvertes heureuses en chymie, auroit été capable d'approfondir quelque science, si tour-à-tour il n'avoit pas voulu les cultiver toutes; il y cherchoit sur-tout son bonheur, & se livroit à la curiosité, toujours plus vive lorsqu'elle change souvent d'objets.

M. de Courtenvaux qui, en 1740, avoit fait la campagne de Bohême & de Baviere à

la tête du régiment Royal dont il étoit colonel, fut obligé par sa santé de quitter le service en 1745.

» Cependant, au bout de quelques années, » le repos rétablit ses forces; mais alors il eût » un ennemi terrible à combattre; le désœu- » vrement, avec l'ennui qu'il traîne à sa suite, » & qui en est, pour ainsi dire, la punition. » Né avec le goût de la simplicité & de l'in- » dépendance, il ne trouvoit dans la société » que de la gêne; les plaisirs de vanité atta- » chés à une grande fortune n'étoient rien » pour lui, & les plaisirs réels ne peuvent » suffire au bonheur que dans les premieres » années de la jeunesse. Plus ils ont été vifs, » plus le vuide qu'ils laissent lorsque l'habitude » a flétri leurs premiers charmes & dissipé leur » illusion, devient difficile à remplir. L'homme » occupé, qui les regarde comme un amuse- » ment, peut leur devoir des instans heureux; » mais ils ne sont qu'un obstacle de plus au » bonheur de l'homme, qui croiroit, en s'y » livrant tout entier, y trouver une vérita- » ble ressource. Il paroissoit n'en devoir rester » aucune à M. de Courtenvaux, dont l'éduca- » tion avoit été très-négligée. Heureusement » un goût naturel pour les sciences le sauva; » elles devinrent bientôt son unique occupa- » tion. Comme il ne s'y livra que pour éviter » l'oisiveté, il les traita trop peut-être comme » un simple amusement, les prenant & les » quittant chacune tour-à tour & à plusieurs » reprises.... s'y livrant avec trop peu de suite

» & de conftance pour mériter dans aucun » genre le titre d'homme vraiment profond, » titre qui ne s'acquiert jamais que par un » travail continu & opiniâtre. Ceux qui croient » que les hommes de génie font difpenfés de » cette condition à laquelle la nature nous a » condamnés, ne font que prouver par cette » opinion combien ils font éloignés d'être de » ce nombre. «

C'eft une réflexion bien vraie & bien profonde que celle-ci, *les plaifirs réels ne peuvent fuffire au bonheur que dans les premieres années de la jeuneffe;* & alors même ils n'y fuffifent pas; c'eft dans l'âge des paffions qu'on a le plus d'ardeur pour l'étude; c'eft lorfque tout appelle l'homme aux plaifirs, qu'il s'arrache à leur féduction pour aller chercher les périls & la gloire. Ferguffon a étonné d'abord lorfqu'il a imprimé que le bonheur n'étoit pas dans les plaifirs, mais dans l'activité la plus étendue de toutes nos facultés, mais dans les foins & dans les travaux par lefquels nous recherchons les plaifirs, la fortune ou la célébrité; il nous a beaucoup furpris, mais c'eft que quelquefois il n'y a rien de plus étonnant que la vérité.

M. de Courtenvaux, marié très-jeune, fut pere à feize ans. Il donna à fon fils une meilleure éducation que celle qu'il avoit reçue. Son fils eut, comme lui, le goût des fciences; il le tenoit de la nature, ou, ce qui eft à peu près la même chofe, de fon pere; mais M. de Montmirail prit de bonne heure l'habitude du travail, & il fit bientôt des progrès.

» Une place d'honoraire à l'académie étoit
» le ſeul objet d'ambition dont M. de Cour-
» tenvaux n'eût pas fait le ſacrifice ; mais il
» ſavoit que ſon fils avoit le même deſir ; il
» ſut lui cacher ſes vues, & y renoncer pour
» toujours. L'idée de ſuccéder à ſon fils ne ſe
» préſente point à l'eſprit d'un pere ; cepen-
» dant l'académie eut le malheur de perdre M.
» de Montmirail, & le regretta comme un des
» hommes de ſon état qui donnoient le plus
» d'eſpérance aux ſciences & à la patrie ; elle
» crut devoir lui choiſir ſon pere pour ſuc-
» ceſſeur ; elle offrit à M. de Courtenvaux
» moins une place d'académicien, qu'une aſſo-
» ciation avec les hommes qui avoient le mieux
» connu ſon fils, & qui l'avoient le plus eſ-
» timé ; elle uniſſoit ſes regrets aux regrets
» d'un pere, & rendoit à la piété filiale de
» M. de Montmirail un triſte & dernier hom-
» mage. «

Le ſtyle de M. de Condorcet eſt calme & tranquille ; mais au milieu de ce ſilence, pour ainſi dire, les ſentimens doux & tendres qu'il exprime pénetrent plus avant dans le cœur, & il ne manque jamais de ſaiſir & de rendre d'une maniere touchante tous ceux que lui pré-ſentent ſes ſujets.

M. de Courtenvaux aimoit particuliérement la méchanique, & il avoit du talent même pour exécuter lui-même des machines. Il préſenta un jour à l'académie un inſtrument inventé par M. Jaurat ; il l'avoit exécuté lui-même, & y avoit gravé cette inſcription : *Jaurat invenit*,

Courtenvaux fecit. La modeſtie de cette inſcription eſt bien remarquable, lorſqu'on ſait que M. de Courtenvaux étoit un deſcendant du ſuperbe Louvois & du chancelier le Tellier.

M. de Condorcet a fait un parallele de ces deux ancêtres de M. de Courtenvaux, & ce morceau, qui orneroit une hiſtoire du ſiecle de Louis XIV, mérite à plus d'un égard d'être cité ici tout entier.

» Le chancelier le Tellier, triſayeul de » M. de Courtenvaux, avoit fondé la gran- » deur de ſa famille, que le marquis de Lou- » vois, ſon fils, accrut encore. Tous deux » ont montré une grande habileté dans les af- » faires, mais la fineſſe dominoit dans la poli- » tique du pere, & la fermeté dans la con- » duite du fils. Tous deux étoient infatigables » dans le travail, ſimples & auſteres dans leur » vie privée. On leur a reproché également » de la dureté & l'amour du deſpotiſme. Ils » paſſoient pour inflexibles; mais le chance- » lier avoit été ſouple ſous Mazarin, & Lou- » vois ne plioit pas même ſous Louis XIV. » L'un voiloit ſon caractere ſous les dehors de » la modeſtie & par la pratique des vertus » religieuſes; l'autre ſe plaiſoit à le déployer » tout entier. La fortune que laiſſa Louvois » fut immenſe, & elle étoit formée toute en- » tiere par les dons répétés de Louis XIV. » On eût été en droit d'exiger du miniſtre » plus de modération; mais ſes ennemis mê- » me n'ont pu accuſer ſon intégrité, & l'on

» ne croyoit pas alors qu'il fût permis de
» porter le désintéressement jusqu'à refuser les
» bienfaits du souverain. Enfin, la postérité,
» qui se rappelle avec terreur la sévérité qu'il
» montra dans l'exercice du droit rigoureux
» de la guerre, & qui ne peut le compter
» au nombre des ministres amis du peuple,
» n'attache point encore ses regards sans quel-
» que admiration sur ce ministere illustré par
» trente années de victoires. «

Voilà bien cette variété d'objets & de tons qu'admet ce genre d'éloges, & que souvent même il rend nécessaire. On a peine à comprendre comment des hommes de goût & de talent affectent d'estimer peu ce genre, dont le caractere principal est d'admettre tous les tons, & par conséquent tous les talens. Il ne commande rien & permet tout. Il semble que ce genre devroit singuliérement plaire à tous ceux qui ont quelque variété dans l'esprit, dans le talent & dans les connoissances.

(*Mercure* de France.)



Traité de la force des bois, ouvrage eſſentiel, qui donne les moyens de procurer plus de ſolidité aux édifices, de connoître la bonne & la mauvaiſe qualité des bois, de calculer leur force, & de ménager près de moitié ſur ceux qu'on emplo e ordinairement; avec la maniere la plus avantageuſe d'exploiter les forêts, d'en faire l'eſtimation ſur pied, &c.; par M. Le Camus de Mezieres, *architecte;* avec cette éprigraphe :

Eſt modus in rebus, ſunt certi denique fines.

Volume *in-8vo.* de 372 pages, avec figures. A Paris, chez l'auteur rue du Four, & chez Benoît Morin, Libraire, rue St. Jacques, 1782.

M. le Camus de Mézieres ſe diſtingue en deux genres, dont un ſeul ſuffiroit pour lui donner de la célébrité. Décidé de bonne heure pour l'art de bâtir, il s'y eſt livré avec cette paſſion qui rend le travail aiſé, avec ce goût qui aſſure les ſuccès. Ses premiers eſſais lui eurent bientôt mérité la confiance du public, & les occaſions fréquentes qu'il eut d'exercer ſes talens furent en même tems & la récompenſe de ſon application, & le moyen d'acquérir ſans ceſſe de nouvelles connoiſſances. Nom-

ſeulement les particuliers lui ont l'obligation de leur avoir procuré des demeures agréables & ſolides, mais il a l'avantage plus flatteur encore d'avoir rendu ſervice aux citoyens en général, par l'ingénieuſe conſtruction d'un édifice de premiere néceſſité dans la capitale. A l'exemple du corps municipal, pluſieurs communautés l'ont appellé dans des circonſtances intéreſſantes, & la direction de leurs bâtimens dont elles l'ont chargé, ne prouve pas moins ſa probité que ſon intelligence dans l'architecture.

Cette réputation pouvoit ſuffire à un autre; mais M. le Camus a été jaloux d'une nouvelle eſpece de gloire à laquelle les plus fameux artiſtes n'ont pas toujours oſé prétendre, ou qu'ils ont rarement obtenue. C'eſt celle d'écrire avec élégance ſur les choſes mêmes qu'il met ſi bien en pratique. Quoique les édifices qu'il a élevés ſoient autant de leçons, pour ainſi dire, vivantes, dont ne manquent pas de profiter ceux qui s'appliquent ſpécialement à l'architecture; cependant les inſtructions qui ſe donnent par écrit ſemblent encore préférables, ſur-tout quand elles viennent d'un maître habile, qui veut bien détailler ſes opérations, rendre compte de ſes motifs, & nous découvrir tout ce qu'il doit à un long exercice accompagné de la méditation la plus profonde.

Et ce qui diſtingue les écrits de M. le Camus, c'eſt qu'ils ne ſont pas faits ſeulement pour les gens du métier, mais qu'ils peuvent être utiles à tous les propriétaires qui ſont dans

le cas de faire bâtir. Depuis ceux qui se bornent au simple nécessaire, jusqu'à ceux qui cherchent l'agréable & même le délicieux, tous auront à se féliciter d'avoir consulté un homme qui connoît parfaitement tout l'essentiel de son art, & qui ajoute avec goût les embellissemens propres à chaque genre.

On veut aller à la plus grande économie, & se faire une demeure qui puisse servir précisément à se loger, on apprendra chez lui à ne faire que la dépense indispensable, & l'on aura une habitation solide & commode. A-t-on plus de desirs avec plus de moyens, veut-on des hôtels, des palais qui annoncent l'opulence, veut-on étaler aux yeux du public une partie de cette fortune, d'après laquelle on est si souvent jugé, & qui ne brille jamais avec plus de magnificence que dans l'édifice qu'on habite? c'est sur-tout alors qu'on se trouvera bien d'avoir suivi les conseils de M. le Camus : on reconnoîtra que l'ambition & les caprices peuvent tarir les trésors les plus abondans, & que c'est sur-tout dans ces entreprises brillantes pour lesquelles on ne doit rien épargner, qu'il convient au contraire d'épargner autant qu'il est possible, & de calculer avec la plus grande précision.

Quand il s'agit de bâtir, une foule d'ouvriers vous offre ses services, le maçon, le charpentier, le couvreur, le serrurier, le menuisier, le peintre, &c. Il faut seul vous défendre contre tous, & rarement on est en état de leur disputer le terrein, parce qu'ils

parlent chacun en particulier un langage inconnu, & qu'il en coûteroit trop à notre pareffe de nous inftruire fur tant de parties différentes. Déformais il ne tiendra qu'à nous de favoir débattre nos intérêts. M. le Camus, qui regarde avec raifon tous ces arts comme une partie du fien propre, nous a révélé bien des fecrets, nous a inftruit fur bien des abus : en un mot, après les deux ouvrages qu'il a publiés l'année derniere, (*) les ouvriers n'auront plus l'efpérance de nous tromper, & il ne nous reftera plus d'excufe s'il nous arrivoit d'être leurs dupes.

Un ftyle vif, animé, qui annonce par-tout l'activité du génie & le brillant de l'imagination, voilà la forme diftinctive que l'auteur a adoptée, ou plutôt celle que l'a forcé de prendre un caractere ardent, qui ne fe contente pas de fuivre les routes battues, mais tente d'heureux efforts, & qui étant plein d'ardeur pour faire des découvertes, parle avec tranfport, ou de ce qu'il a apperçu de nouveau, ou même de ce qu'il n'a fait que reconnoître après plufieurs autres. Lorfqu'il enfeigne à bâtir ces demeures charmantes, lorfqu'il en fait la diftribution, qu'il regle les ornemens & le décore, une légere teinte de poéfie colore fon difcours, il eft faifi d'une efpece d'enthoufiafme,

(*) *Le génie de l'architecture*, &c. volume in-8vo. *Le guide de ceux qui veulent bâtir*, &c. 2 vol. in-8vo. Voyez le journal de *feptembre* 1781, pag. 60--75.

Il ne faut point en être étonné ; les esprits froids & insensibles ne doivent pas se mêler des beaux-arts, sur-tout pour en donner des préceptes ; cette noble vocation est réservée à ceux qui se passionnent aisément, & qui, outre cela, ont cultivé de bonne heure leurs dispositions naturelles par l'étude des lettres, cette étude absolument nécessaire pour perfectionner les talens solides, & à laquelle les talens agréables doivent toujours quelques nouveaux agrémens. M. le Camus a déja montré combien il étoit familiarisé avec les écrivains élégans tant anciens que modernes, il montre aujourd'hui qu'il n'a pas entretenu un commerce moins étroit avec ceux qui ont traité les mathématiques & la physique.

Connoître avec précision la force des bois, afin de ménager une matiere extrêmement précieuse, sans nuire cependant à la solidité, c'est à quoi l'auteur a travaillé depuis près de vingt ans. On fut obligé de changer en 1762 les poutres de l'école royale militaire, six ou sept ans après qu'elles avoient été posées. Cet inconvénient frappa M. le Camus aussi-bien que M. Babuti Desgodetz, architecte, mort en 1766. Tous deux firent des recherches à ce sujet, & s'occuperent des moyens d'empêcher que pareille chose n'arrivât dans la suite. M. Paris Duverney, intendant de l'école militaire, crut devoir en même-tems consulter le bureau des architectes experts, lequel chargea M. le Camus & son confere de rédiger la réponse. On en fut si content qu'elle fut imprimée aux

frais du bureau. Les principes en furent mis en pratique, & jusqu'à présent on s'en est applaudi.

En 1765, M. le Camus tenta une autre opération à-peu-près du même genre. Il bâtissoit une caserne, fauxbourg Saint-Marceau, rue Mouffetard, la premiere qui a été faite à Paris pour le service des gardes-françoises. Comme il vouloit ménager la dépense, il fit refendre tous les bois des planchers. Chaque solive n'avoit que deux pouces d'épaisseur, six de hauteur, & neuf de long: les poutres en avoient six de largeur, treize de hauteur & vingt-un pieds dans œuvre : le reste étoit en conséquence : l'économie par conséquent alloit à plus de moitié sur cet article. Mais les bonnes choses ne sont pas toujours accueillies. Les maîtres charpentiers s'imaginent qu'ils vont perdre leur état, si l'on bâtit à si bon marché. Ils poursuivent le propriétaire en justice, sous le spécieux prétexte de la sûreté publique. Ils forment une demande *en démolition.* Le magistrat invoque le secours des académies : celles-ci nomment des commissaires. Quoique leur procès-verbal ne donne pas gain de cause en tout à M. le Camus, il a cependant la noble franchise de le rapporter en entier, & de déclarer qu'il y a puisé en partie ses principes concernant l'économie des bois. Au reste la maison subsiste.

M. de Reaumur avoit autrefois jetté l'allarme en annonçant que les bois de charpente étoient rares, que ceux pour le chauffage di-

minuoient, &c. M. Tellez d'Acoſta, grand-maître des eaux & forêts de Champagne, vient de nous raſſurer à cet égard de la façon la plus ſatisfaiſante, par ſon excellente inſtruction ſur les bois de marine. Cependant ce bon citoyen ſe croit obligé d'avouer qu'on ne ſauroit trop uſer de précaution pour ne pas prodiguer les bois. L'objet eſt important, il mérite la plus ſérieuſe attention. M. le Camus ne déſeſpere pas d'une heureuſe révolution en ce genre, c'eſt pour la hâter qu'il publie ſon ouvrage. Il eſt plein de courage pour s'élever au-deſſus des préjugés. Il n'eſt pas content des conjectures, ni des combinaiſons groſſieres : il veut des principes, & il en établit aujourd'hui de très-clairs & de très-ſolides.

Son traité des bois renferme deux parties. Dans la premiere il conſidere ſon objet en phyſicien : il examine le bois dans ſon origine, dans ſa formation & dans ſes progrès. Dans la ſeconde il rapporte des expériences, combine, fait des calculs, eſt algébriſte, mathématicien, & réſout avec ſagacité le problême propoſé, ſavoir de retrancher la matiere, ſans diminuer la ſolidité.

En commençant il nous introduit dès le matin dans une forêt, & il ſeroit fort diſpoſé à oublier à l'inſtant le ſujet qui l'y amene. Ce n'eſt que malgré lui qu'il laiſſe de côté » cette » agréable fraîcheur qu'on éprouve en y en- » trant, cette tendre émotion qu'on y reſſent » & qui plaît, cet air de grandeur & de ma- » jeſté qui frappe d'abord, qui porte au re-

» cueillement & qui nous invite à penſer. «
Ce n'eſt qu'avec effort qu'il revient de ſa diſtraction. » Quelle odeur plus ſuave & plus dé» licieuſe : on ſeroit porté à croire que nous » faiſons la découverte d'un ſixieme ſens, & » que nous en reſſentons les premieres faveurs. » Toutes les merveilles de la nature contri» buent à cet enchantement ; la roſée pénetre » les pores des feuilles, en ranime les parfums, » la fraîcheur de la terre les condenſe, & les » rend plus ſenſibles, l'aurore les met en mou» vement, & les répand dans les airs : un » poëte diroit que c'eſt l'ambroiſie des dieux » qui ſe prépare. «

Après cette petite rêverie que le lecteur partage en quelque ſorte lui-même, M. le Camus entre en matiere, il conſidere la nature des bois de charpente, leur organiſation, leurs eſpeces, leurs qualités, il analyſe celle des terreins dont il remarque les propriétés, les vertus, les expoſitions. Il ſe borne, comme cela eſt naturel, au bois de chêne. Pour nous, nous ne pouvons qu'indiquer en général les choſes dont il parle, nous ne ſaurions entrer dans les détails, quelque curieux qu'ils ſoient : choiſiſſons au haſard quelques remarques intéreſſantes.

On croit communément que la charpente de nos égliſes eſt de bois de châtaignier ; c'eſt une erreur, elle eſt de chêne blanc à gros glands. Ces deux eſpeces d'arbres ſe reſſemblent ſi fort par leur texture & par la couleur, qu'on les a pris long-tems, & juſqu'à ce moment, l'un

pour l'autre. M. de Buffon a indiqué le premier cette ressemblance. Ce chêne blanc, qui autrefois étoit très commun, mérite la préférence sur tous les autres chênes. Il a plus de cœur, & moins d'aubier; d'ailleurs le bois est non-seulement plus plein, plus fort, mais encore plus élastique : le trou fait par une balle de mousquet dans une planche de ce chêne se rétrécit par le ressort du bois, d'un tiers plus que dans le chêne commun. Ce n'est pas un petit avantage pour la construction, surtout celle des vaisseaux : le boulet de canon ne les fait pas éclater, & le trou est plus aisé à boucher.

Peut-on garantir le bois de l'action du feu : ce seroit un joli secret, & le grand nombre de ceux qui l'ont cherché, feroit presque croire qu'il n'est pas impossible à trouver; mais il n'y a qu'un mot à dire sur cet article, c'est le vers d'Horace que M. le Camus applique ici fort à propos :

Naturam expellas furcâ, tamen usque recurret.

Vient ensuite la partie scientifique de l'ouvrage. Il s'agit d'apprécier la force & la résistance des solides, matiere qui est traitée avec tout l'appareil de la géométrie, & souvent avec les formules de l'algebre. On rapporte une foule d'expérience suivies avec le plus grand soin, & dans lesquelles tout est calculé dans le plus grand détail. C'est en dressant de pareilles batteries que M. le Camus a prétendu réduire

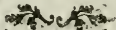
» les perſonnes qui auroient une prédilection
» marquée pour tout ce qui eſt gros bois, qui
» tiendroient plus aux préjugés qu'aux connoiſ-
» ſances phyſiques & mathématiques, qui ſe re-
» jetteroient toujours ſur la prétendue inſuffi-
» ſance du calcul, le regardant comme incom-
» patible avec l'exécution, & qui enfin re-
» garderoient comme ſyſtême tout ce qui
» vient contredire une routine dont ils ne
» peuvent donner aucune raiſon, quelle qu'elle
» ſoit. «

Quelqu'opiniâtres que ſoient ces perſonnes, il eſt à préſumer qu'elles ne tiendront pas contre l'autorité d'une foule de ſavans, *Leibnitz*, *Mariotte*, *Varignon*, *Parent*, *Bernouilli*, *Belidor*, *Couplet*, *de Buffon*, *Duhamel* & *Muſchembroeck*, dont les derniers profitant des lumieres de ceux qui les ont devancés, ont pouſſé plus loin leurs recherches, & n'ont preſque rien laiſſé à deſirer pour cette importante théorie. Des tables de la plus grande préciſion nous apprennent la réſiſtance que des pieces de bois déterminées peuvent faire ſous des fardeaux auſſi déterminés. Ces détails feront ſentir que le but des vrais ſavans eſt d'être utiles à leur patrie, & que leurs ſublimes ſpéculations ne ſont pas ſeulement deſtinées pour amuſer les eſprits curieux, mais encore pour diriger les travaux les plus communs, & par conſéquent les plus avantageux à la ſociété. L'architecture leur devra infiniment, ſi elle peut s'affranchir de l'eſclavage où elle eſt retenue depuis une ſoixantaine d'années; ſi elle peut diminuer ces charpentes

énormes qui ne tendent qu'à écrafer les murs qui les portent. M. le Camus eft hardi avec prudence, donne à la fin de fon livre le modele d'un plancher qui eft finguliérement léger, fans être moins folide, & il faut efpérer que de pareils projets ne *feront plus arrêtés par de vains prétextes colorés du nom faftueux de fûreté publique.*

Les principes de l'auteur font lumineux, certains; il ne s'agit que de les appliquer & d'en tirer parti : il s'en faut beaucoup qu'on ait été jufqu'ici dans la bonne voie pour tous les bâtimens faits depuis une foixantaine d'années; on a employé moitié plus de bois qu'il ne convenoit, & il faut l'avouer à notre honte, nous avons eu l'art de les rendre beaucoup moins folides, foit par le fardeau du bois inutile, foit par les affemblages avec mortoifes qui détruifent la force néceffaire pour un plancher.

(*Année littéraire ; Journal des favans.*)



HISTOIRE généalogique de la maison de Beaumont, avec les preuves justificatives pour servir de preuves à cette histoire, par M. l'abbé B.....

. . . . Perit omnis in illo,
Nobilitas, cujus laus est in origine solâ. LUCAN.

Paris, 1779, 2 volumes in-folio.

LE 1er. volume de 635 pages (sans compter plus de 100 pages de tables) contient l'histoire. Et le 2me. de 500 pages, (& de 115 pages de table) contient les preuves.

L'auteur ne s'est point dissimulé l'aridité de son sujet : voici comme il s'en explique lui-même dans un avertissement qui est à la tête de son ouvrage.

» Les histoires des provinces & des villes
» particulieres n'intéressent guere que les pro-
» vinces ou les villes pour lesquelles elles ont
» été faites. Il en est de même de celles des
» familles. On ne peut se le dissimuler; le pu-
» blic ne prend qu'un médiocre intérêt à l'his-
» toire d'une maison particuliere, quelqu'illustre
» qu'elle puisse être. «

» Cependant au siecle dernier on a accueilli
» quelques écrivains laborieux, qui ont ou-
» vert une carriere nouvelle. Les monumens
» qu'ils ont arrachés à l'oubli, n'ont pas été
» inutiles pour l'histoire générale. Duchesne,

» dans son histoire de la maison de Montmo-
» rency, qu'on appelle encore le chef d'œuvre
» du maître de l'art; & dans quelques autres,
» Baluze, les Sainte-Marthe, Guichenon, le
» Laboureur ont découvert des vérités & jetté
» quelque jour sur nos anciennes annales. Les
» savans sont ordinairement des guides sûrs,
» parce qu'ils n'ont qu'un objet qu'ils discutent
» avec soin, qu'ils approfondissent, & qu'ils
» ne quittent qu'après avoir, pour ainsi dire,
» épuisé la matiere. «

» Il n'est pas douteux que si des hommes de
» ce mérite eussent traité sur le même plan
» l'histoire des principales maisons du royaume,
» ils n'eussent enrichi leurs ouvrages d'une foule
» de recherches utiles, & de monumens inté-
» ressans. D'autres écrivains, ou moins ins-
» truits, ou moins scrupuleux, n'ont pas tra-
» vaillé avec le même succès. Dirigés par des
» vues différentes, ils sont tombés dans un
» discrédit dont rien n'a pu les garantir. «

» On a tâché dans cet ouvrage de prendre
» les premiers pour modeles. On a joint au
» corps de l'histoire les pieces justificatives,
» sans lesquelles, dit Duchesne, dans sa pré-
» face de la généalogie de Béthune, les plus
» judicieux n'estiment pas devoir tel genre d'é-
» crire mériter aucune créance. «

» Ce qui n'étoit pas vrai du tems de Du-
» chesne, l'est encore moins de nos jours. De-
» puis que les Mabillon, les Ruinart, les Pa-
» pebrock, la célebre école de la congrégation
» de Saint-Maur, & celle des jésuites d'Anvers,

» ont fait de la diplomatique une ſcience qui » a ſes principes & ſes regles ſûrs ; depuis » qu'on a réduit la connoiſſance des anciens » monumens en un art qui diſtingue le vrai » du faux, l'antique du moderne qu'on veut » donner pour tel, le certain du douteux ; en » un mot, depuis que la critique a porté ſon » flambeau dans une carriere ténébreuſe, où » l'on erroit auparavant ſans lumiere & ſans » guide, il n'eſt plus permis de donner dans » les fables & de ſe livrer au merveilleux ; » plus on eſt éclairé, plus on eſt ſévere. Nous » ne ſommes plus dans un tems où l'on puiſſe » impunément ſe faire ſortir des anciens héros » de Troye & de Rome ; toutes ces chimeres, » autrefois reçues ſans examen, doivent être » impitoyablement proſcrites par tout écrivain » jaloux de l'eſtime publique. Si de nos jours » quelqu'auteur crédule & complaiſant s'aviſoit » d'écrire dans le même eſprit qu'il y a trois » ſiecles, s'il adoptoit ſans choix toutes les » prétentions, s'il rangeoit ſans ſcrupule ſur » la même ligne, & les races d'ancienne che- » valerie, & celles dont on connoît la mo- » derne origine, un tel écrivain s'expoſeroit » ſans doute à la critique & au mépris. Ses ora- » cles intéreſſés n'auroient pas même l'avantage » de perſuader ceux auxquels ils ſeroient le » plus favorable. «

Mais tout en parlant de la nobleſſe, l'auteur ne s'en montre, ni adulateur, ni enthouſiaſte ; il ne manque pas de rappeller ce mot célébre de Staniſlas-le-Bienfaiſant, mot digne d'être gravé

ſur tous les palais des grands : *une ſeule vertu vaut mieux qu'un ſiecle d'ayeux.*

L'introduction hiſtorique préſente un tableau rapide de l'ancienneté des ſervices, des décorations, des alliances & des monumens de la maiſon de Beaumont. L'auteur y donne une idée de ſon travail, des ſources où il a puiſé, & des hommes célebres dont il va tracer l'hiſtoire.

Cet ouvrage eſt diviſé en neuf livres qui contiennent toute l'hiſtoire de cette maiſon, depuis l'an 1080, juſqu'à nos jours, c'eſt-à-dire, dans un eſpace de 700 ans.

Nous ne ſuivrons point l'auteur dans le détail immenſe de ſes recherches, nous ne citerons point tous les hommes diſtingués que la maiſon de Beaumont a produits, nous nous arrêterons ſeulement à quelques-uns de ceux qui ſe ſont faits un nom dans l'hiſtoire.

Le 1er. dans l'ordre des tems eſt Amblard de Beaumont, principal miniſtre du Dauphin Humbert II, qui a fait donation de ſes états à la France; il eſt appellé dans la famille le grand Amblard. Sa vie ſeule forme un morceau conſidérable d'hiſtoire liée à l'hiſtoire générale de Dauphiné, & même à celle de la nation.

Voici comme l'auteur entre en matiere.

» La maiſon de Beaumont n'avoit encore » produit que des guerriers, lorſqu'elle reçut » un nouveau luſtre des talens d'un homme » d'état, placé par ſa naiſſance, & plus en» core par ſon mérite, à la tête du gouver» nement; Amblard jouit pendant plus de vingt

» ans de toute la confiance du dernier des
» Dauphins, & tint l'un des premiers rangs à
» sa cour; son habileté dans les affaires, ses
» réglemens pleins de sagesse, & ses négocia-
» tions le placent au rang des meilleurs politi-
» ques de son siecle. La France doit sur-tout
» conserver avec reconnoissance le souvenir de
» ce qu'il a fait pour elle : c'est principalement
» à ses soins & à ses travaux qu'elle est rede-
» vable de cette belle province, qui, depuis
» cette époque, a eu la gloire de donner son
» nom aux fils aînés de nos rois. «

» L'histoire du Dauphiné ne parle de lui qu'a-
» vec éloge; les monumens qu'on a recouvrés
» à la chambre des comptes de Grenoble, &
» les pieces que M. de Valbonnois rapporte
» dans ses preuves, & qu'il a puisées dans la
» même source, sont des guides sûrs que l'on
» suivra sans craindre de s'égarer, en traçant
» la vie de ce vertueux ministre. «

C'est sur tout à la négociation qui prépare ce traité que nous allons nous arrêter.

» Humbert étoit le plus inconstant des prin-
» ces de son tems. Il avoit voulu être roi; il
» étoit marié à une jeune épouse; il n'avoit
» que trente ans, & il conçut le projet de
» vendre ses états. Son ministre étoit lié à Phi-
» lippe de Valois par les liens de la reconnois-
» sance, il aimoit la France, il ne négligea
» rien pour tourner l'esprit de son souverain
» du côté de cette cour. «

» L'inconstance naturelle à Humbert, le
» peu d'espérance qu'il lui restoit d'avoir des

» enfans, la crainte qu'après sa mort ses états
» ne fussent démembrés, & que sa succession
» ne devînt un sujet de discorde, les dettes
» dont il se trouvoit pressé de toutes parts,
» le besoin continuel d'argent pour fournir à
» ses dépenses*; tels furent les vrais motifs qui
» lui firent souhaiter de traiter avec quelque
» prince qui fût en état de lui faire les avances
» de sa succession, & qui en même-tems lui
» laissât tous les honneurs de la représenta-
» tion. Il vouloit bien vendre sa souveraineté,
» mais sans quitter le pouvoir & le titre de
» souverain. «

L'auteur nous donne une analyse très-détaillée du premier traité du Dauphin avec la France, qui est de l'an 1343. Il y eut un second traité l'année suivante.

» Le Dauphin toujours inquiet, après avoir
» fait de nouvelles fondations, & de nouvel-
» les dettes, changé des chapitres, doté des
» chapelles, voulut être général d'une armée
» destinée contre les Turcs. Clément VI ve-
» noit de publier une croisade contre les In-
» fidelles. Humbert brigua avec tant d'empres-
» sement l'honneur d'en être déclaré le chef,
» fit tant de soumissions au pape, & des pro-
» messes de dépenses si magnifiques, que le St.
» pere en effet le nomma général de l'armée
» chrétienne. Quelques historiens ont blâmé
» Clément VI d'avoir accordé trop facilement
» ce commandement à Humbert, qui n'avoit ni
» les talens ni toute l'expérience nécessaire pour
» une telle entreprise. En vain l'évêque de
» Grenoble,

» Grenoble, Amblard de Beaumont, & ses » plus fideles serviteurs lui représenterent - ils » qu'il étoit imprudent de se charger d'un pa- » reil fardeau dans l'état où se trouvoient ses » finances. Leurs remontrances furent sans ef- » fet, il persista dans ce dessein, & pour sou- » tenir ce vain honneur, il vendit les terres » qui lui restoient en Auvergne, épuisa ses peu- » ples & les surchargea d'impôts. «

Il conçut le dessein de se remarier, ce qui pouvoit annuller les traités précédens, mais il changea bientôt de sentiment.

» Rien ne pouvoit fixer l'inconstance du » Dauphin. Ce prince rouloit dès-lors dans sa » tête un autre projet bien différent du pre- » mier; c'étoit celui de se démettre absolument » de ses états, & de se retirer du monde. Il » avoit déja en plusieurs occasions manifesté » son goût pour les cérémonies de l'église. En » dernier lieu, se trouvant à Romans, le jour » de St. André, il avoit prêché publiquement » & fortement déclamé contre les femmes qui » portoient des capuces clos à la maniere des » hommes. Il n'épargna pas plus les hommes » qui portoient des habits courts qui ne des- » cendoient tout au plus que jusqu'aux genoux, » ce qui étoit alors regardé comme une indé- » cence. Après avoir ainsi prêché les coupa- » bles, pour donner plus de force à ses discours, » il défendit ces modes sous peine de cent sols » d'amende contre chacun des contrevenans. «

Nouvelles négociations pour le troisieme traité qui fut conclu irrévocablement en 1349.

» C'eſt ainſi que ſe conſomma cette grande » affaire ſi avantageuſe à la France, qui lui » apporta une province importante, qui étoit » un ancien démembrement de la Monarchie. » Le roi, dit le préſident Hénaut, en rendant » compte de cet événement, *eut la principale* » *obligation de ce traité à Amblard de Beaumont*, » *confident & miniſtre de Humblet, dont la mai-* » *ſon ſubſiſte encore aujourd'hui.* «

Abdication du Dauphin.

» Ainſi finit à l'âge de 43 ans, l'un des » princes les plus légers & les plus inconſé- » quens dont l'hiſtoire faſſe mention. Son ab- » dication en faveur de la France, l'a rendu » plus célebre que ſon regne. Prince ſans ca- » ractere, qui n'eut ni vices ni vertus; il par- » courut tous les extrêmes avec un égal dé- » goût, il n'eut que des caprices. Il ſemble » qu'il n'ait été conſtant qu'en un ſeul point; » c'eſt la confiance qu'il eut en ſon miniſtre; » confiance qui ne ſe démentit jamais, depuis » ſa premiere jeuneſſe juſqu'à ſon dernier ſou- » pir. Sans doute qu'il fut ſubjugué par *l'aſcen-* » *dant d'Amblard*, & que tout le ſecret de ce » miniſtre fut l'empire *que les ames fortes ont* » *ſur les ames foibles.* Auſſi M. de Valbonnois, » en parlant de l'établiſſement du conſeil Del- » phinal, de quelques ſages réglemens qui por- » tent le nom d'Humbert, & en particulier » du ſtatut Delphinal, qu'on a regardé comme » un mouvement de ſon amour pour ſes peu- « ples, ajoute : *Au reſte, quoique tous les ré-*

» *glemens qu'on voit ſous le nom de ce prince, ne*
» *ſoient peut-être pas ſon ouvrage, & qu'il n'y*
» *ait contribué que de ſon autorité, on lui eſt éga-*
» *lement redevable du choix des perſonnes dont il*
» *a ſuivi les lumieres; la principale ſcience des*
» *ſouverains, eſt de connoître la portée du génie*
» *de ceux qu'ils employent au ſervice de l'état;*
» *pour en retirer les ſervices qu'ils ſont capables*
» *de rendre.* «

Amblard eut la principale gloire de ces traités; & nos rois lui en rendirent les témoignages les plus ſolemnels.

Cet habile miniſtre mourut en 1375.

» C'eſt ainſi que ſe termina la carriere d'Am-
» blard de Beaumont, carriere brillante &
» marquée par des événemens qui font époque
» dans notre hiſtoire. La mémoire de cet hom-
» me célebre s'eſt conſervée avec vénération
» parmi ſes deſcendans. Dans les monumens
» où ſes fils, petits-fils, & arriere-petits fils
» le rappellent, ils uſent preſque toujours de
» ces expreſſions : *Magnifique & puiſſant ſei-*
» *gneur, de bonne, d'heureuſe, ou de recomman-*
» *dable mémoire, bonæ memoriæ, recolendæ me-*
» *moriæ, felicis recordationis* : formule en quel-
» que ſorte conſacrée aux ſouverains, ou du
» moins aux perſonnages les plus illuſtres. On
» le diſtingue dans ſa famille ſous le titre de
» *Grand* : ſes talens, ſes emplois, ſes ſervices
» rendus à la patrie, dont quatre ſiecles écou-
» lés n'ont pu dérober la trace, méritent que
» l'hiſtoire, quoique plus ſévere que les particu-
» liers, lui conſerve a jamais ce titre glorieux. «

La branche des ſeigneurs du Repaire & celle de MM. de Beaumont de Pompignem & d'Auty, deſcendent du grand Amblard. Feu M. l'archevêque de Paris le comptoit pour ſon IX ayeul. M. l'abbé de Beaumont & ſes freres en deſcendent également à la XIIe. génération.

Le ſecond qui s'illuſtra dans une autre carriere, fut Humbert de Beaumont, ſeigneur d'Autichamp, guerrier célebre ſous le regne de Charles VI.

» Ce ſeigneur peut être regardé comme un » des héros de ſa maiſon; ſa vie agitée ſe » paſſa dans les camps, ſa puiſſance le mit a » portée d'y paroître avec éclat. Les guerres » générales & privées occuperent tour-à-tour » ſon courage. Il la fit long-tems en ſon pro» pre nom; depuis il rendit des ſervices eſſen» tiels au roi Charles VI, & ſe trouva mêlé » dans toutes les affaires conſidérables de ſon » tems. «

Mais nous nous arrêterons peu ſur ces guerres qui ne ſont que l'hiſtoire des malheurs publics.

Ce ſeigneur d'Autichamp fit la guerre en ſon propre & privé nom, au comte de Valentinois, au duc de Savoye, au pape, au roi de Sicile comte de Provence, & conclut avec ce dernier prince en 1404, un traité curieux par ſa ſingularité : c'eſt un des derniers monumens de l'anarchie ſous laquelle gémit la France ſous le régime féodal.

» Il tourna ſon courage vers des objets plus

» utiles pour la patrie. C'étoit au moment où
» la France, déchirée par les factions des mai-
» sons d'Orléans & de Bourgogne, étoit en
» proye aux funestes dissentions. Les princes
» levoient de toutes parts l'étendard de la ré-
» volte, les meurtres, les assassinats étoient
» leurs armes ordinaires. La peinture des maux
» qui désoloient la France n'a rien de compa-
» rable dans notre histoire, si l'on en excepte
» les guerres plus cruelles encore de la reli-
» gion. La capitale étoit noyée dans le sang.
» L'infortuné Charles VI, témoin impuissant
» de tant de malheurs, ne pouvoit ni les pré-
» venir, ni les arrêter. Quelques sujets fide-
» les se réunirent auprès du jeune Dauphin
» Louis. «

Ce guerrier fut depuis excommunié par le pape, pour avoir également déclaré la guerre à ses sujets du comtat d'Avignon, & mourut en 1436. C'est le chef de la branche d'Autichamp, aînée de toute la maison de Beaumont, & dont le nom est encore célebre de nos jours dans les armées.

Mais un guerrier plus fameux dans nos annales, & certes beaucoup trop fameux, est le baron des Adrets François de Beaumont, d'une des branches cadettes de cette maison. Son histoire comprend depuis la page 263 jusqu'à 338.

Voici le début de cette histoire.

» Plusieurs écrivains ont parlé fort au long
» de ce capitaine, tels que Théodore de Beze
» dans son histoire des églises réformées de

» France, d'Aubigné, Varillas dans ſon hiſtoire
» de Charles IX, le pere Mainbourg, Chorier,
» Allard, Bayle dans ſon dictionnaire critique
» &c., mais la plupart de ces auteurs, ſi l'on
» en excepte le dernier, ou trop foibles, ou
» trop emportés, ne ſont point reſtés dans de
» juſtes bornes. La haine, la déclamation, l'eſ-
» prit de parti ont trop ſouvent égaré leurs
» pinceaux. Pour former un corps plus fidele
» & plus ſuivi, on a raſſemblé tous ces traits
» épars; on a peſé les ſuffrages, corrigés l'un
» par l'autre, comparé les faits; & ſur-tout on
» a pris pour guide le plus grand de nos hiſ-
» toriens, l'immortel de Thou, qui eſt entré
» dans le détail des actions militaires du baron
» des Adrets. Le témoignage de ce grand homme
» ne ſauroit être ſuſpect, & l'on ſe fera un
» devoir, autant qu'il ſera poſſible, de rap-
» porter ſes propres expreſſions. «

» On a héſité a retracer de nouveau l'hiſ-
» toire de des Adrets. S'il eut été poſſible d'en-
» ſevelir dans l'oubli la mémoire de ſes ac-
» tions, on auroit ſacrifié avec plaiſir ce que
» ſa vie peut avoir de grand & d'extraordi-
» naire. On l'auroit, ſans regret, retranché de
» la place où il a pris naiſſance. Mais la vé-
» rité eût été bleſſée de ce ſilence. Son intérêt
» devoit l'emporter ſur toute autre conſidéra-
» tion. On a cru devoir lui rendre un hom-
» mage courageux dans un de ces ouvrages,
» trop ſouvent déshonorés par la flatterie: en
» ne déguiſant rien des ſuccès, des revers,
» des vertus & des cruautés de ce fameux

» chef de parti, on ne l'excuſera point ſur le
» malheur des tems où il a vécu : on veut le
» montrer tel qu'il étoit. Peut-être n'eſt-il pas
» moins utile de préſenter le tableau effrayant
» de l'abîme où peut entraîner l'oubli du de-
» voir, que de peindre des modeles de ver-
» tus ; la leçon n'en eſt que plus frappante.
» Que le détail des maux affreux qui ont dé-
» chiré la patrie faſſe trembler les peuples trop
» crédules, & qu'ils craignent enfin de s'aban-
» donner à des chefs factieux, qui, en les
» trompant, ne ſervent que leur vengeance &
» leur ambition. «

L'auteur dans ſon introduction hiſtorique avoit déja prévenu ſes lecteurs ſur le compte de ce fameux chef de parti.

» Mais de tous les ſujets de la maiſon de
» Beaumont qui ſe ſont fait un nom depuis
» le grand Amblard, le plus connu dans notre
» hiſtoire, eſt ſans contredit le baron des
» Adrets, malheureuſement trop célebre dans
» nos guerres de religion. On ne peut ſe diſ-
» ſimuler que ſes grandes qualités n'ayent été
» flétries par un caractere dur & farouche.
» Nous ſommes bien éloignés d'entreprendre
» de le juſtifier. Cependant on doit à la vé-
» rité de remarquer que les catholiques qu'il
» a ſi ſouvent combattus, & les religionnaires
» qu'il a quittés depuis, ſe ſont plû à charger
» à l'envie, ſon portrait des traits qui pou-
» voient le rendre plus odieux à la poſtérité.
» Il avoit la fierté, la grandeur d'ame, l'in-
» trépidité qui fait les héros ; ſa deviſe l'an-

» nonce. Ce ſont ces mots d'Horace ſi connus :
» *Impavidum ferient ruinæ*, mais il ne fut point
» aſſez avare du ſang des citoyens. Précipité
» par la vengeance dans un parti qu'il n'aima
» jamais, ſon cœur ulcéré crut tout permis à
» ſes reſſentimens. Aigri par la vue des maux
» qui déchiroient la patrie, il voulut la ven-
» ger par des maux plus grands encore. Il fut
» le fléau d'un pays dont il auroit pu être le
» plus ferme défenſeur. En déteſtant ſes cruau-
» tés, on doit le plaindre d'être né dans un
» tems ſi malheureux, & de n'avoir pu tou-
» jours employer contre les ennemis de l'état,
» ce courage indompté, qui fit la terreur plu-
» tôt que l'admiration de ſon ſiecle. «

Après avoir détaillé quelques actions de valeur du baron dans les guerres d'Italie, comment la haine qu'il portoit aux Guiſes, le ſentiment profond d'une injuſtice & le deſir de s'en venger l'entraînerent dans le parti proteſtant, il peint ainſi le commencement de nos troubles.

» Vers le même tems s'allumoient les pre-
» mieres étincelles des diſcordes civiles, qui
» bientôt embraſerent la France. Les calviniſ-
» tes, que les bûchers & les échafauds avoient
» multipliés commencerent à parler d'armes &
» de vengeance. La conſpiration d'Amboiſe ap-
» prend combien ils ſont déja redoutables : le
» maſſacre de Vaſſy acheve de les irriter. C'eſt
» le ſignal de la révolte. Les Guiſes, regardés
» comme les défenſeurs de la religion catholi-
» que, élevent leur pouvoir ſur l'opinion des

» peuples dont ils ſont les idoles. Condé trop
» long-tems humilié, cherche enfin à oppoſer
» une digue à l'ambition des princes Lorrains.
» Il ne voit de reſſource que dans la faction
» contraire, dont il ſe déclara le chef. La re-
» ligion n'eſt de toutes parts qu'un prétexte.
» Médicis long-tems incertaine, ſe flattant de
» régner ſur les deux partis écraſés, ſe jette
» dans les bras des proteſtans, pour y cher-
» cher un contre-poids à l'aſcendant des Gui-
» ſes. «

La reine lui écrivit de s'oppoſer aux Guiſes.

» Cette lettre, comme Médicis l'avoit prévu,
» réveilla tous les reſſentimens du baron. Il
» crut avoir en abaiſſant ſes ennemis, l'occa-
» ſion de venger ſon roi, les princes & ſon
» pays. Peut-être ces ordres ſecrets de la reine
» flatterent-ils autant ſon ambition & ſa va-
» nité que ſa haine. Des Adrets ne balança
» plus, il ſe déclara pour le prince de Condé,
» qui venoit de ſurprendre Orléans. L'eſprit
» de parti & ſa réputation font courir une
» foule ſous ſes drapeaux. La principale no-
» bleſſe du pays qui avoit en ſecret adopté
» les nouvelles erreurs ſe joint à lui. C'eſt
» alors qu'il fit en moins d'une année, à la tête
» des proteſtans, des choſes ſi extraordinaires
» qu'elles paroîtroient incroyables, ſi elles n'é-
» toient atteſtées par la vérité de l'hiſtoire. «

Nous ne le ſuivrons point dans ſes expédi-
tions ſanguinaires, &c. rien ne lui réſiſta que
la ville de Mont-Briſon.

» C'eſt alors qu'il uſa d'une cruauté qui ter-

» nit tous ses succès. La place étoit foible;
» Montelar qui y commandoit, exhorta si bien
» la garnison & les habitans à faire une vigou-
» reuse défense qu'ils refuserent de se rendre.
» Le baron ayant fait venir du canon, força
» la place, & fit tout passer au fil de l'épée;
» la ville étoit pleine de cadavres & le sang
» couloit de toutes parts, il restoit un fort où
» s'étoient retirés ceux qui avoient échappé au
» carnage. Des Adrets le prit & fit couper la
» tête à une partie des soldats. On raconte
» même, & on ne peut le répéter sans frémir,
» qu'après le dîner, il fit monter les autres sur
» une tour bien élevée, & que par maniere
» de passe-tems, il forçoit ces misérables de
» se précipiter eux-mêmes. On n'épargna pas
» même le brave Montelar à qui l'on avoit
» promis la vie sauve. En vain les principaux
» officiers du baron voulurent-ils le détourner
» de cette barbarie; en vain lui représenta-t-on
» les loix de l'humanité, & la foi violée: Des
» Adrets qui étoit en une merveilleuse furie,
» dit Théodore de Beze, alléguoit que les en-
» nemis en avoient fait une fois autant à Oran-
» ge, & que le moyen de faire cesser de tels
» actes, étoit de leur rendre la pareille. Un
» soldat seul dut son salut à une repartie har-
» die qui s'est conservée. Cet infortuné prit
» deux fois sa secousse d'un bout de la platte-
» forme à l'autre, comme pour mieux sauter,
» & s'arrêta tout court au bord du précipice:
» le baron lui dit d'un ton rude qu'il lui fai-
» soit perdre son tems, & qu'il ne falloit pas

» tant de façons : *Monsieur*, lui répondit le sol-
» dat sans se troubler, *je vous en donne dix.*
» Des Adrets admirant la force d'esprit d'un
» homme qui savoit plaisanter dans un danger
» si pressant, lui pardonna. «

» Des Adrets n'avoit pas été neuf mois en-
» tiers à la tête des protestans : dans ce court
» intervalle, il avoit fait des choses si extraor-
» dinaires qu'on n'a point d'exemple d'une pa-
» reille activité. *Son nom fut connu de toute la*
» *France. Jamais homme*, dit le Laboureur, *ne*
» *s'acquit tant de réputation en si peu de tems*, *&*
» *jamais grand capitaine*, ajoute-t il, *n'est déchue*
» *plutôt.* Voici les raisons qu'il en rapporte :
» Ce n'est pas qu'il ne fut toujours le même
» en valeur & en expérience, mais c'est qu'il
» y a beaucoup de différence entre la maniere
» de faire la guerre pour ou contre le roi :
» c'est que tout est permis dans la révolte &
» qu'un chef s'y fait connoître tel qu'il est,
» au-lieu que dans le service de son prince, il
» doit paroître tel qu'il doit être, & qu'il est
» plus sujet à la discipline militaire. En effet
» le baron des Adrets étoit aussi furieux que
» vaillant, il se signala plus par la terreur de
» ses armes, que par la réputation de sa con-
» duite, & il ne fit plus de bruit que les au-
» tres de sa qualité, que parce qu'il fut plus
» cruel & plus redoutable. «

De Thou n'ayant alors que dix-neuf ans, vit des Adrets à Grenoble en 1572. Voici le portrait qu'il en a tracé depuis dans ses mémoires, & qui a des traits de ressemblance

avec celui que l'on conserve encore dans sa famille.

» Ce fut-là que de Thou vit François de » Beaumont, appellé communément le baron des » Adrets. Lamoignon alla à l'évêché saluer ce » baron qui y logeoit, & qui étoit prêt de » partir pour Saluces avec les troupes destinées » pour les garnisons des places qui sont au pied » des Alpes. Comme Lamoignon se promenoit » avec lui dans le jardin, de Thou, qui étoit » encore dans l'habitude de dessiner, s'appliqua » si fortement à considérer un homme qui » avoit fait tant parler de lui, qu'après son » départ il le peignit de mémoire, de maniere » que tout le monde le reconnoissoit. Des » Adrets étoit alors fort vieux, mais d'une » vieillesse encore forte & vigoureuse, d'un » regard farouche, le né aquilain, le visage » maigre, décharné & marqué de tâches de » couleur de sang noir, tel que l'on nous » dépeint Sylla; du reste il avoit l'air d'un » véritable homme de guerre.

Lors que la Vallette vint commander en Dauphiné (en 1585), des Adrets à la tête de la noblesse catholique, l'accompagna dans cette expédition. On entendit encore ce vieillard, plus qu'octogénaire & qui se rappelloit ses anciennes victoires, dire *qu'il avoit fait les huguenots & qu'il vouloit les défaire.*

Mais la vigueur ne répondoit plus à son courage.

» Las de tant de fatigues, accablé de vieil» lesse, & extrêmement dégouté du monde,

» des Adrets se retira dans sa maison de la
» Frette : C'est là qu'il vit approcher ses der-
» niers momens. Il dût faire de terribles re-
» tours sur lui-même ; il avoit eu la douleur
» de voir périr ses trois fils, l'espérance & le
» soutien de sa famille. Il avoit été trahi,
» emprisonné, prêt à être assassiné dans un
» parti, négligé dans l'autre, envié & traité
» comme un criminel d'état ; en butte à tous
» les traits que les protestans & les catholi-
» ques lançoient à l'envi contre lui : ceux-
» ci parce qu'il avoit combattu avec tant d'a-
» vantage pour les premiers ; ceux là parce
» qu'il les avoit quittés. Il pût lire en expia-
» tion de ses cruautés, ce qu'ont écrit de lui
» Théodore de Beze, la Popeliniere, Belle-
» Forêt, l'auteur de l'histoire des troubles, &c.
» dont les ouvrages furent publiés plusieurs
» années avant sa mort. Dans sa vieillesse,
» il fut témoin, si on ose ainsi parler, de la
» postérité & du jugement qu'elle a porté
» contre lui ; exemple fameux pour quiconque
» seroit tenté de s'écarter des loix du devoir
» & de l'humanité. Il mourut tranquillement
» dans son lit, comme Sylla à qui on l'a com-
» paré ; mais il portoit depuis vingt ans son
» supplice dans son cœur : il fut nécessaire-
» ment malheureux ; ce qui peut consoler la
» vertu. Il expira enfin en 1587 dans la re-
» ligion de ses peres, qu'il paroît n'avoir jamais
» abandonnée. S'il a fait tant de choses con-
» traires à l'exercice de son culte, pendant
» près d'un an qu'il fut à la tête des protes-

» tans, c'eſt la vengance & la haine, bien » plus que la religion qui lui avoient mis les » armes à la main; aucun monument ne lui » fut élevé après ſa mort; l'on n'eſt pas mê» me ſûr du lieu de la ſépulture de cet hom» me qui avoit été ſi célebre; les uns croyent » que c'eſt dans la chapelle de la Frette, & » les autres dans l'égliſe du Touvel au tom» beau de ſes aïeux. «

L'auteur en déteſtant l'uſage affreux qu'il a fait de ſes talens militaires, le juſtifie de pluſieurs accuſations atroces. » Il faut être juſte, » même envers ceux que l'on condamne; c'eſt » la premiere loi de l'hiſtoire; il eſt inutile de » leur prêter des crimes. « Mais il ne cherche point à diminuer l'horreur du trait de Montbriſon.

» Dans le tems même un cri d'indignation » s'éleva de toutes parts contre des Adrets. » Cet événement paſſant de bouche en bouche » a ſervi de cannevas à toutes les autres hiſ» toires que l'on a forgées ſur ſon compte. » Ce qu'il y a d'étonnant, c'eſt que le baron qui, » dans ſa lettre à Nemours, excuſe autant » qu'il lui eſt poſſible, les exécutions de Pierre » Latte & de Boulene, deux villes priſes d'aſ» ſaut, où il ne put à ſon grand regret, re» tenir les mains des ſoldats, ne diſe pas un » ſeul mot de la priſe de Montbriſon. Sans » doute qu'alors cette action lui parut à lui» même trop odieuſe pour oſer ſe l'avouer, & » qu'il n'eut pas la hardieſſe d'entreprendre de » la juſtifier. «

» N'y eut-il que ce seul trait, il en restera » toujours trop pour condamner des Adrets. » Deux siecles écoulés n'en ont point affoibli » la mémoire. Aujourd'hui encore en Dauphiné, » on ne prononce son nom qu'en frémissant, » & l'on doit souhaiter pour le bonheur de » l'humanité, qu'il ne naisse pas souvent de » tels hommes, plus redoutables que grands » & plus fameux que justement célebres. «

Le baron des Adrets dont les fils sont morts jeunes, n'a point laissé de postérité masculine, aucune branche de la maison de Beaumont n'en descend.

L'auteur, autant qu'il lui a été possible, a tâché de jetter quelque intérêt sur une matiere qui par elle-même en est très peu susceptible. Il a lié d'ailleurs à l'histoire de la maison de Beaumont des détails curieux sur les principales maison de la province, ou autres auxquelles elle est alliée ; telles que les Aleman, d'Arcès, Aubusson, Baynac, Bérenger, Buffevent, Clermont-Tonnerre, Loras, Lostange, de Saint Alvaire, Monteynard, Moreton-Chabrillan, Salignac Fenelon, Sassenage, Terrail-Bayard.

Cet ouvrage est semé de notes qui roulent sur les mœurs, les usages anciens, la chevalerie, les titres affectés à la noblesse, l'administration du Dauphiné, & ses privileges sous les anciens Dauphins, les matieres féodales & la diplomatique. Il a tâché d'éclairer ces matieres par l'usage d'une critique exercée par de longs travaux dans ce genre.

Les tables sont faites avec un soin qui donne

du prix à ces ſortes d'ouvrages, plus propres a être conſultés qu'à être lus.

Le 2e. volume contient les preuves, ſans leſquelles, dit Ducheſne, *les plus judicieux n'eſtiment point devoir tel genre d'écrire mériter aucune créance.* Il eſt, ainſi que le volume de l'hiſtoire, diviſé en neuf livres, & les livres en chapitres correſpondans à ceux du premier volume; à la fin eſt l'inventaire général par ordre chronologique des pieces qui ont ſervi de baſe à ſon travail, & un état des mêmes titres par ordre alphabétique, de ſorte qu'on voit d'un coup-d'œil le nombre & la multiplicité de ces preuves, choſe difficile à raſſembler même dans les maiſons les plus illuſtres.

Nous ne pouvons mieux terminer cet extrait qu'en rapportant le jugement qu'ont porté de l'ouvrage les perſonnes, qui par état, ſont les plus capables d'apprécier ces ſortes de recherches.

M. Chérin, généalogiſte des ordres du roi, dit qu'il a vû *les preuves* inſérées à la ſuite de cette hiſtoire, & qu'elles ſont *formées de titres originaux, authentiques & nombreux, qui lui ont été communiqués.*

M. d'Hozier de Serigny, juge de la nobleſſe de France, rend à l'auteur ce témoignage, que *ſon amour pour la vérité ſe manifeſte dans toutes les occaſions;* que *la liberté avec laquelle il a parlé du baron des Adrets, dans un ouvrage conſacré à ſa famille, doit lui mériter la confiance entiere du lecteur.*

» Les ſources, continue-t-il, où l'auteur

» a puisé, outre les titres domestiques, sont le
» cartulaire du prieuré de Doméne, fondé au
» Xe. siecle, par les Aynards, dans la vallée
» de Graisivaudan, & qui est conservé en ori-
» ginal au prieuré de Saint-Denis de la Char-
» tre à Paris, le cartulaire de Saint-Hugues,
» évêque de Grenoble, qui est dans le palais
» épiscopal de cette ville, les archives de la
» grande chartreuse près de Grenoble, le car-
» tulaire de la chartreuse de Saint-Hugon, les
» archives de l'église de Valence, l'ancien
» cartulaire de l'église de Saint-Maurice de
» Vienne, les archives de l'abbaye des Hayes,
» près de Grenoble, celles de l'abbaye de
» Montfleury & du monastere de Mauriac en
» Auvergne, celles de la terre du Touvel,
» (paroisse où étoit situé le château de Beau-
» mont) de la terre des Adrets & de la terre
» de Crolles, celles de la maison de Sassena-
» ge, & les archives royales de la tour de
» Turin, le cabinet de l'ordre du Saint-Esprit,
» le prieuré de Saint-Martin-des-Champs à Pa-
» ris, & plusieurs anciens protocoles en ori-
» ginal de notaires du Dauphiné, mais il n'est
» point de dépôt d'où l'on ait tiré plus de lu-
» miere que de la chambre des comptes de
» cette province. «

» En général, (dit avec raison M. l'abbé
» B.....) l'on a rien écrit que les preuves à
» la main, on a cité avec le plus grand scru-
» pule les sources où l'on a puisé les faits,
» lorsque par hasard on en rapporte quelques-
» uns qui ne sont connus que par des histo-
» riens modernes, ou par des mémoires de

» mestiques, on a grand soin d'en avertir ; on
» ne rapporte ces faits que par surérogation ;
» on ne les donne que pour ce qu'ils sont,
» & comme servant eux-mêmes de mémoires.
» On a toujours pensé que la vérité fait le
» premier & même le seul mérite de ces sor-
» tes d'ouvrages, trop souvent déshonorés par
» l'ignorance, le mensonge ou la flatterie. «

» L'auteur est justement à l'abri de ces re-
» proches : son ouvrage constamment soutenu
» sur un ton de vérité, lui assure une place dis-
» tinguée dans la classe des historiens modernes ;
» nous souscrivons à tout ce qu'il expose dans
» l'analyse qu'il en a fait lui-même sous le titre
» d'introduction historique. Nous sommes d'autant
» plus en état d'apprécier l'exactitude des faits,
» que nous avons vû & vérifié les chartres an-
» ciennes, & le plus grand nombre des titres
» originaux, sur lesquels il a dressé cette nou-
» velle histoire généalogique de la maison de
» Beaumont : nous la proposons pour modele à
» ceux qui s'engageront dans la même carriere. «

Peut-être ne seroit-il pas inutile que l'auteur, (vû d'ailleurs que ce livre est très rare, & qu'on n'en a tiré que 100 exemplaires) dépouillât cet ouvrage de tous les détails généalogiques, réunit tout ce qu'il y a d'historique & d'intéressant, & le donnât en un seul volume in-12. pour servir de suite à l'histoire des hommes illustres de France.

(*Extrait envoyé aux rédacteurs du journal par* M. D * * *. (*)

(*) Voyez le volume d'*août*, page 236.

MÊLANGES.

VOYAGE de Salency, du 8 juin 1781, à M. le comte de Caffini, *directeur de l'obfervatoire royal, de l'académie des fciences.*

JE l'ai fait, monfieur & très-aimable comte, ce voyage intéreffant; je l'ai vu ce hameau dont l'enceinte renferme la paix, le bonheur & des vertus qui fe font tranfmifes toujours pures depuis le cinquieme fiecle de notre ere; je les ai vus ces modeftes Salenciens; j'en fuis encore ému : c'eft un hameau conftruit aujourd'hui comme il le fut fous Clovis, cultivé, à peu de chofe près, de la même maniere, & peuplé d'hommes auffi vertueux aujourd'hui qu'ils l'étoient alors.

Figurez vous trois cens habitations féparées l'une de l'autre par un verger ou un vignoble, ou un petit parc, qui coupent la fatigante & mal-faine monotonie des rues, & ouvrent l'efpace à la circulation de l'air. Le toit fous lequel le Salencien repofe lui appartient; le terrein qui l'entoure eft l'héritage refpecté de fes peres. On ne le voit point, comme ailleurs, folliciter, le chapeau à la main, un avare tenancier de lui donner à bail quelques arpens de

terre pour les baigner de ses sueurs. Il n'est point humilié par le voisinage de l'homme riche. Son voisin, pasteur comme lui, travaille dès l'aube du jour comme lui, n'est ni plus fier ni plus gai que lui. Trois arpens suffisent au sobre entretien d'une famille. Le produit annuel, réalisé en argent, se monte à 12 sols par jour. C'est peu; c'en est assez pour suffire à leurs besoins. Ils sont pauvres (si c'est l'être que de suffire à ses besoins), mais jamais ils n'ont été tentés d'envahir le champ voisin; jamais ils n'ont eu recours aux tribunaux pour éclaircir le droit de propriété. On ne retrouve dans aucun greffe le nom des Salenciens, pas un seul jugement n'a été rendu contre eux; un seul l'a été en leur faveur en 1775, & c'est leur seigneur qui les y a forcés. L'orphelin a pu dormir sous la cabane que lui avoit laissée son pere, sans avoir besoin de l'appui d'un tutèur; & jamais un curateur ne fut obligé de réprimer une adolescence inquiete. Ils ne connoissent le prince & les loix que de nom. Le jeune homme craint toujours qu'une faute de sa part ne prive sa sœur, sa cousine ou sa parente de la rose; le pere s'observe par égard pour sa fille ou pour ses nieces; la mere, qui fut Rosiere, apprend à sa fille tout ce qu'elle pratiqua pour se rendre digne d'une telle faveur. Ainsi un chapeau de roses tient lieu aux Salenciens de loix, de juges & de code. Une rose est le germe de mille vertus, & les perpétue de générations en générations. Rappellons-nous les histoires de toutes les monarchies. Com-

bien de révolutions ſur la ſurface du globe depuis Clovis ! Tout a changé, tout a été corrompu. Salenci n'a rien perdu de ſa pureté primitive. La roſe fut la ſauve-garde de ſes vertus & de ſon bonheur. Des méſalliances ſans nombre néceſſitoient par-tout des édits rigoureux ; la Salencienne, toujours fidelle à la coutume, n'épouſa jamais qu'un Salencien, & n'altéra point ſes bonnes mœurs. Six noms déſignent toutes les familles ; ainſi quatre cent cinquante habitans n'ont eu que ſix auteurs, qui, alliés l'un à l'autre, ne forment plus depuis long tems qu'une famille ; & ce tronc ſacré n'a point reçu de rameaux étrangers. Oh ! qui me donnera, diſoit M. de Caylus (après avoir publié les antiquités étruſques, grecques & romaines), les antiquités des Gaules. De la maniere dont on procede en France, nous n'aurons bientôt plus d'anciens monumens. Il avoit raiſon. Si le ſouvenir de Salenci s'étoit offert à ſa penſée, il eût été conſolé de la perte de tant d'antiquités ſouvent inutiles. La France, dans ce genre, peut avoir des rivales ; mais le ſpectacle que Salenci donne à toutes les nations depuis tant de ſiecles n'appartient qu'à elle, ne ſe retrouve nulle part, & c'eſt le plus beau monument dont elle doive s'enorgueillir.

Les Salenciens ſont pauvres : comme ils ont peu de terrein, ils ne peuvent recueillir que pour vivre ; cependant ils ſe ſuffiſent à eux-mêmes dans les années de diſette ; & dans les hivers rigoureux la maladie eſt l'unique fléau qu'ils redoutent. Alors les dépenſes augmentant,

& les bras reſtant inactifs ſur un lit de douleur, ils ſont forcés de demander des ſecours. A qui? A leur curé : eh! quels ſecours! des remedes. Je l'avouerai, cher comte, je ſavois bien ce qu'un bon curé pouvoit être; j'ai vu à Salenci ce qu'un bon curé étoit. C'eſt un homme ſenſible, vrai, bon, ſage, éclairé, le pere, l'ami, le médecin, le défenſeur de ſes paroiſſiens. Cet homme c'eſt M. Sauvel, prémontré & prieur-curé de Salenci. Interrogez MM. les ducs de la Trimouille, de la Rochefoucauld, de Luynes, de Brancas, de la Vauguyon, M. l'évêque comte de Beauvais; ils ont aſſiſté à la fête de la Roſe; ils ſont revenus pénétrés d'admiration pour les Salenciens, & d'eſtime pour leur curé.

Pourquoi cette fête fut-elle ſi long-tems ſans célébrité? C'eſt qu'on ne recherche gueres la vertu ſans luxe, ſans appareil, ſans recommandation. Le haſard y amena en 1766 une femme ſenſible; & c'en fut aſſez pour lui rendre ſon ancien éclat. Un homme de lettres l'accompagnoit; il l'annonça à toute l'Europe. Peut-être eſt-ce ici le lieu de reſtituer aux gens-de-lettres un honneur qui leur eſt bien dû. Quelque dénomination qu'on veuille donner à ces écrivains philoſophes, il eſt très-vrai qu'ils ont porté le flambeau ſalutaire à travers toutes les ténebres qui déroboient à nos yeux une foule d'inſtitutions recommandables. » Ils ſe ſont acquis dans » ce ſiecle (dit M. Target dans ſon plaidoyer » de la Roſiere) une gloire qu'on ne peut leur » ravir, celle d'avoir fixé les yeux ſur les ob-

» jets d'intérêt général, & d'avoir fait sortir
» de l'obscurité les faits utiles au genre-hu-
» main. « — L'envie, l'ingratitude, des motifs plus bas encore peuvent seuls méconnoître tant de bienfaits rendus par la philosophie. Qu'il me soit permis de rendre à M. de Sauvigny, qui, le premier, a fait connoître cette fête un hommage qui lui est bien dû.

Que votre imagination, comte, n'aille pas au-delà de la vérité. Ne vous figurez point une Rosiere bien galamment parée, bien modestement jolie; ne lui prêtez point le double charme de la beauté & de la vertu : ce seroit trop d'avantages. La Rosiere est le plus souvent très-laide; mais elle est vertueuse. La figure disparoît, on ne voit ni la paysanne ni la laideur; c'est la Rosiere, ce nom suffit pour tout embellir. Les vieillards qui choisissent la plus sage, n'ont que des oreilles pour entendre le récit des vertus que propose l'assemblée générale des habitans. La beauté n'y contrebalança jamais une bonne qualité dans une rivale. Le seigneur a voulu ravir aux habitans l'honneur de choisir les trois Salenciennes concurrentes à la Rose: Il n'a point réussi; il n'a conservé que le droit de nommer la Rosiere parmi les trois qui lui sont présentées. Oh! que vous verriez bientôt cette institution sacrée dégénérer & s'abâtardir si la Rose étoit au choix du seigneur.... Un seigneur jeune!... je m'arrête.... vous me devinez....

O vous qui avez voulu imiter dans vos terres cette fête auguste, sans doute vous avez

bien fait *de semer l'honneur pour recueillir des vertus* ; mais craignez d'y mettre trop d'appareil ; vous surchargez vos Rosieres de trop d'atours ; vos repas sont trop somptueux, vos dots trop riches, vos bals trop brillans ; c'est votre fête plutôt que la fête de la vertu. Ressemblez mieux à Salenci ; imitez moins les fêtes de la ville ; donnez la Rose, non point dans un sallon, mais au pied des autels. Si vous saviez combien les Salenciens sont glorieux d'avoir un saint pour fondateur de la fête ! Si vous saviez quel caractere auguste cette origine imprime à la Rose ! La Rosiere rougit, pleure de joie, & tremble en recevant ce don précieux ; elle croit le tenir des mains de S. Médard même. Cete origine est une de ces beautés locales qu'on ne peut transporter ni bien imiter ailleurs. Ceux qui ont vu vos Rosieres les ont trouvées trop jolies. Ne nous offrez pas tous les ans, si vous ne voulez pas être suspect, une Rosiere bien jolie. Il s'en faut bien que j'aie rien à reprocher au célebre avocat qui a fondé dans les paroisses de Canon, Vieux-Fumée, Mezidon, la fête des bonnes-gens. Ce n'est point seulement pour la beauté vertueuse que M. Elie de Beaumont a institué cette fête dans ses terres, c'est aussi pour le vieillard qui, assis sur la pierre qui doit bientôt couvrir sa tombe, peut s'écrier, après avoir fait sur sa vie passée un examen sévere ; je fus toujours un bon pere, un bon citoyen ! C'est pour une bonne mere, qui vient dans sa vieillesse dire avec confiance à son seigneur : j'ai

j'ai rempli tous mes devoirs; mon ſein a nourri mes enfans, & mes enfans ſont tous vertueux; ma terre, retournée par mes mains, a produit tout ce qu'elle pouvoit produire. Quelle conſolation M. Élie de Beaumont n'offre-t-il pas à la vieilleſſe! Courage, diront les bonnes gens de Canon, le prix nous attend. Bienheureux le travail qui conduit à une récompenſe auſſi glorieuſe! Jouiſſez, ô vous qui avez fondé cette fête, jouiſſez long-tems du plaiſir de couronner les bonnes gens; prouvez pendant long-tems que, d'une fortune acquiſe avec nobleſſe par le génie, l'emploi appartient de droit à la vertu.

On eſt laid à Salenci; mais cette laideur eſt une fille du travail. J'avois cru que cette colonie ne ſe mêlant point avec un ſang étranger, avoit conſervé ſa petiteſſe & ſes formes originelles. Cela peut être, me répondit le curé; mais le travail y a la plus grande part. Voyez ces champs : ils ſont fertiles; le même terrein produit trois moiſſons; tout eſt couvert; arbres & grains, tout eſt ſerré. La main de l'homme a retourné cette terre avec la bêche. La charrue eſt inconnue ici. Les enfans entreprennent de bonne-heure des travaux au-deſſus de leurs forces; c'eſt-là qu'ils ſe deforment & s'enlaidiſſent; d'ailleurs, ajouta-t-il en ſouriant, ils n'ont jamais attaché un prix à la beauté : à quoi leur ſerviroit-elle ?

Je vous renvoie, monſieur & cher comte, à l'ouvrage de M. de Sauvigny pour l'hiſtoire de la fondation de la roſe & pour le détail

des cérémonies. Je n'ai rien à y ajouter, ſinon que la Roſiere reçoit un paiement de 25 liv., légué par S. Médard, qui aſſigna pluſieurs arpens de terre pour produire cette ſomme. Ces mêmes arpens ont été appellés, lors de l'établiſſement des fiefs, le *Fief de la roſe*. La Roſiere reçoit ſur le fief de la roſe, les redevances ſeigneuriales, un bouquet de fleurs, une flêche, deux balles ou éteufs de battoir, deux éteufs blancs & un ſifflet de corne, dans lequel on doit ſiffler trois fois avant de le lui offrir. Ces redevances tiennent aux coutumes ſingulieres qui ont marqué la naiſſance des fiefs. C'eſt une table garnie de deux bancs, d'une nappe blanche, ſix ſerviettes, deux coûteaux, deux verres, une ſaliere pleine de ſel, cinquante noix, deux pains d'un ſol chacun, un fromage de trois ſols, un lot de vin en deux pots, un demi-lot d'eau pure. La Salencienne que j'ai vu couronner ſe nomme Louiſe Quillet, eſt fille d'un menuiſier; j'ai partagé ſa collation : c'étoient des flans que ſes mains avoient paîtris, & du vin de ſa vendange. Il me reſte à vous dire un mot du caractere des Salenciens. Ils ne ſont point gais; ils ne connoiſſent point la joie tumultueuſe du peuple; ils ſont paiſibles; ils s'interdiſent dès leur enfance tous les mouvemens des paſſions vives, puiſqu'une faute, un emportement les priveroit de l'honneur d'être nommés garçons de Roſiere; ils ne ſe portent point à des excès, parce que ce feroit une tache que quatre générations ne pourroient effacer; ils n'abandonnent point leur cœur aux

émotions de la tendresse. Quelle Salencienne oseroit répondre à leurs soupirs? Le chapeau de roses vaut mieux que l'amour; voilà la cause de la gaieté calme & réfléchie des Salenciens. Je n'ai rien ajouté; je n'ai rien embelli; je suis encore au-dessous de la vérité, & je ne pourrai jamais bien vous rendre ce que j'ai senti.

(*Mercure de* France.)

PHILIPPINE ET MAXIMIN.

MADAME de Cerni, jeune veuve, avoit deux enfans nommés Philippine & Maximin, l'un & l'autre également dignes de sa tendresse, quoiqu'elle fût partagée entr'eux avec bien de l'inégalité. Philippine, tout enfant qu'elle étoit, sentoit la prédilection de sa maman pour son frere : elle en étoit affligée; mais elle cachoit, dans le fond de son cœur, le chagrin que lui causoit cette préférence. Sa figure, sans être d'une laideur repoussante, ne répondoit point à la beauté de son ame : son frere étoit beau comme on nous peint l'Amour. Toutes les douceurs & toutes les caresses de Mde. de Cerni étoient pour lui seul; & les domestiques pour faire leur cour à leur maîtresse, ne s'occupoient qu'à le flatter dans toutes ses fantaisies. Philippine au contraire, rebutée par sa maman, n'en étoit que plus maltraitée par tous les gens de la maison. Loin de prévenir ses goûts, on négligeoit jusqu'à ses besoins. Elle versoit des

torrens de larmes, lorſqu'elle ſe voyoit ſeule & abandonnée; mais jamais elle ne laiſſoit échapper devant les autres la plainte la plus legere, ou le moindre ſigne de mécontentement. C'étoit en vain que, par une application conſtante à ſes devoirs, par ſa douceur & par ſes prévenances, elle cherchoit à compenſer, auprès de ſa mere, ce qui lui manquoit en beauté; les qualités de ſon ame échappoient à des yeux accoutumés à ne s'occuper que des avantages extérieurs. Mde. de Cerni, peu touchée des témoignages de tendreſſe que lui donnoit Philippine, ſur-tout depuis la mort de ſon pere, ſembloit ne la regarder qu'avec une eſpece de répugnance. Elle la grondoit ſans ceſſe, & exigeoit d'elle des perfections qu'on n'auroit pas même oſé prétendre d'une raiſon plus avancée.

Cette mere injuſte tomba malade. Maximin ſe montra bien ſenſible à ſes ſouffrances : mais Philippine qui, dans les regards éteints & les traits abattus de ſa maman, croyoit voir un adouciſſement de ſa rigueur accoutumée, ſurpaſſa de beaucoup ſon frere pour les ſoins & pour la vigilance. Attentive aux moindres beſoins de ſa mere, elle mettoit toute ſa pénétration à les découvrir, pour lui épargner même la peine de les faire connoître. Auſſi longtems que ſa maladie eût quelqu'apparence de danger, elle ne quitta point ſon chevet. Les prieres, les ordres même ne purent l'engager à prendre un moment de repos.

Enfin, Mde. de Cerni ſe rétablit. Son heureuſe convaleſcence diſſipa les allarmes de Phi-

lippine ; mais ſes chagrins recommencerent, lorſqu'elle vit ſa maman reprendre envers elle ſa ſévérité.

Un jour que madame de Cerni s'entretenoit avec ſes deux enfans des maux qu'elle avoit ſoufferts dans ſa maladie, & les remercioit des ſoins tendres & empreſſés qu'elle avoit reçus de leur amour : Mes chers enfans, ajouta-t-elle, vous pouvez l'un & l'autre me demander ce qui vous fera le plus de plaiſir. Je m'engage à vous l'accorder, ſi vos deſirs ne ſont pas au-deſſus de ma richeſſe. Que deſires-tu, Maximin? demanda-t-elle d'abord à ſon fils. Une montre & une épée, maman, répondit-il. — Tu les auras demain à ton lever. Et toi, Philippine? Moi, maman? moi? répondit-elle toute tremblante; je n'ai rien à deſirer ſi vous m'aimez. — Ce n'eſt pas me répondre. Je veux auſſi vous récompenſer, Mademoiſelle. Que deſirez-vous? Parlez. Quoique Philippine fût accoutumée à ce ton ſévere, elle en fut encore plus abattue dans cette circonſtance, qu'elle ne l'avoit jamais été. Elle ſe jetta aux pieds de ſa mere, la regarda avec des yeux tout mouillés de larmes; & cachant tout-à-coup ſon viſage dans ſes mains, elle balbutia ces mots : donnez-moi ſeulement deux baiſers, de ceux que vous donnez à mon frere.

Madame de Cerni attendrie juſqu'au fond de ſon cœur, y ſentit naître pour ſa fille des ſentimens qu'elle avoit juſqu'alors étouffés. Elle la prit dans ſes bras, la ſerra avec tranſport contre ſon ſein, & l'accabla de baiſers. Philippine

qui recevoit, pour la premiere fois, les caresses de sa mere, se livra à toutes les effusions de sa joie & de son amour. Elle baisoit ses yeux, ses joues, ses cheveux, ses mains, ses habits. Maximin, qui ne pouvoit s'empêcher d'aimer sa sœur, confondit ses embrassemens avec les siens. Ils goûterent tous ensemble un bonheur qui ne fut pas borné à la durée de ce moment. Madame de Cerni rendit, avec excès, à Philippine tout ce qu'elle lui avoit dérobé de son affection. Philippine y répondit par une nouvelle tendresse. Maximin n'en fut point jaloux; il sut même se faire une jouissance de la félicité de sa sœur. Il reçut bientôt le prix d'un sentiment si généreux. La bonté de son naturel avoit été un peu altérée par la foiblesse & l'aveuglement de sa mere. Il lui échappa, dans sa jeunesse, bien des étourderies qui lui auroient aliéné son cœur. Mais Philippine trouvoit le moyen de l'excuser auprès d'elle. Les sages conseils qu'elle lui donnoit, acheverent de le ramener; & ils éprouverent tous les trois, qu'il n'y a point de bonheur dans une famille, sans la plus intime union entre les freres & les sœurs, la plus vive & la plus égale tendresse entre les peres & les enfans.

(*L'Ami des enfans*, par M. Berquin.)

RELATION du voyage d'HENRI II D'ORLÉANS-LONGUEVILLE, dans sa principauté de Neuchatel & Valengin en 1657.

Le prince Henri II d'Orléans-Longueville arriva le 1er. juillet 1657, sur la frontiere par Pontarlier, avec un nombreux cortege de seigneurs François, ayant à sa suite plus de deux cens chevaux. Là il fut complimenté par le conseiller Hory, à la tête du conseil d'état. Il lui répondit : » Messieurs, je viens en ma » vieillesse voir encore une fois mes fideles » sujets & bons amis de ces lieux, & vous » témoigner à tous combien je vous aime. J'ai » pris soin de vous conserver dans vos fran» chises & libertés, voire celle de votre reli» gion qui n'est pas la mienne, & le ferai tout » le tems de ma vie, afin qu'à l'heure de ma » mort j'aie le doux contentement de vous » laisser heureux. »

Deux régimens du pays, de mille hommes chacun, commandés par Sigismond & Jean-Jacques Tribolet, se trouverent aussi sur la frontiere pour le recevoir. Le prince prit grand plaisir à les considérer, parlant à tous avec grace & affabilité. Arrivé sur les champs de Peseux, il y trouva la banniere (*) de Neu-

(*) Dans l'original *bandiere*, & pour banneret, *banderet*.

chatel avec environ mille hommes, commandés par M. le maître-bourgeois Abram Pury la Pointe. Le banneret Merveilleux (*) présenta la banniere au prince, qui la tint pendant le compliment, & la lui rendant, il dit : » Je » revois avec plaisir ces braves bourgeois, en » la garde desquels je mets ma personne. Re» prenez la banniere, sire banneret, & m'y » veux ranger tout le premier, comme bon » bourgeois de Neuchatel que je suis, étant » prêt à la suivre pour soutenir les droits & » honneurs de notre bonne patrie Suisse. « Les quatre ministraux lui présenterent les clefs à la porte de la ville. Il les garda pendant la harangue, ensuite les leur rendit, en disant : » Messieurs, ma bonne ville de Neuchatel ne » peut être en meilleure custode ; (**) par » ainsi je vous recommande d'avancer toujours » comme du passé, tout bien & tout honneur » en icelle. «

Sur sa route depuis les Verrieres jusqu'à la ville, le prince avoit rencontré çà & là les bannierres des autres bourgeoisies & plusieurs enseignes des quartiers éloignés, (***) & n'avoit manqué de dire à tous de quoi les bien contenter. Si les princes savoient combien il leur

(*) Jean-Jacques Merveilleux, élu banneret le 28 mars 1647, mort le 17 janvier 1671.

(**) Garde.

(***) La milice des Verrieres, celle de Boudry & Rochefort; celle de la Côte & Colombier.

eſt facile de gagner l'affection des peuples, ils ne pourroient ſe refuſer à ſi petite dépenſe. Comme mon office m'appelloit à être auprès du prince, durant le trajet j'eus occaſion de remarquer le ſingulier plaiſir & le grand étonnement que lui cauſerent tant de gens d'armes qu'il rencontra ſur ſon paſſage, au nombre de ſix à ſept mille hommes. Quand il appercevoit de loin une banniere, il treſſailloit d'aiſe, & me dit une fois : » Où ſe prennent tant de » gens? Il ne ſe peut que ce ne ſoient les mê» mes. « Je l'aſſurai que ces enſeignes étoient différentes, & qu'il ne voyoit qu'une partie de ſon peuple. Alors ſe tournant vers aucuns des ſeigneurs de ſa ſuite, il leur dit : » En » France, je ne ſuis prince que ſur parchemin » d'Italie; en Suiſſe, il en eſt tout autrement, » je vous le diſois bien. « Et comme je prenois ſoin de lui indiquer les lieux d'où ſortoient ces enſeignes, & la diſtance de leurs manoirs, il me dit : » Ces braves gens ont » pris bien de la peine, & toutefois ſemblent» ils l'avoir fait joyeuſement. C'eſt marque » qu'ils m'aiment ; ce jour me fait tant de » plaiſir que je ne puis le dire. « Quelques jours après il dit au banneret merveilleux : » Je n'ai rien juré à la bourgeoiſie de Neu» chatel, mais bien à celle de Valengin; c'eſt » une vieille dette de quarante ans que vous » devez m'obliger de payer ſans renvoi & avec » dépens, comme juſte. « Le banneret lui répondit gentillement : » Monſeigneur, nous y perdrions, » vu que ce ſerment ne contient pas tout ce

» que vous faites. » Le jour de sa fête échéant le 13 juillet, on résolut la veille de la célébrer par autant de réjouissances publiques qu'on en pourroit imaginer, & on pria très-humblement le prince d'accepter un repas avec toute sa suite : ce qu'il agréa de grand cœur. Il fut servi par six membres des vingt-quatre & douze du conseil des quarante. En se mettant à table, il voulut avoir à sa droite le maître-bourgeois en chef, & le banneret à sa gauche, ne cessant d'adresser des paroles d'affection aux uns & aux autres du conseil, les appellant par leurs noms qu'il avoit pris soin d'apprendre, & devisant (*) de la chose publique avec bonne intelligence, voire des grands débats de l'an 1618. » En ma premiere jeunesse, leur dit-» il, je vous ai fait bien des chagrins; les » enfans ne savent ce qu'ils font, il faut leur » pardonner. « On n'avoit rien épargné pour rendre le festin splendide; de quoi le prince sembloit fâché, disant : » Mes amis, pourquoi » ce grand régal ? mieux valoit collation-» ner, comme bons Suisses; du fromage avec » vous autres, me régaleroit mieux qu'orto-» lans avec des princes. « Et remarquant certains messieurs de sa suite, badins & de joyeuse humeur, se chuchotant comme par moquerie, alors qu'on apportoit les grands vases pour boire la santé du prince, il éleva sa voix bien fort, toutefois sans fâcherie, & dit :

(*) Discourant.

» C'eſt ici la table de la grande famille, où » ne ſont admis que les enfans de la maiſon, » à ſavoir nous autres bourgeois & freres, » ſauf par grande faveur faite à quelques-uns » du dehors, comme il ſe voit aujourd'hui. « En diſant ces dernieres paroles, regardant fiérement certains meſſieurs de ſa ſuite & poſant ſa main droite ſur l'épaule du maître-bourgeois en chef, il ajouta : » Voici le chef & » pere de la grande famille, nous lui devons » tout honneur & reſpect, moi le premier » pour être en bon exemple à ceux qui ne » connoiſſent pas ces choſes. « La ſanté du prince ayant été bue avec grand bruit de canons & force de mouſquetade (car toute la bourgeoiſie étoit en armes, grands & petits, jeunes & vieux, voire les enfans depuis l'âge de ſept ans) il demanda un vaſe, diſant, don- » nez-moi le plus beau, « dans lequel il verſa lui-même, & s'étant levé, il dit à haute voix au maître-bourgeois en chef, en lui tendant la main : » Je bois de grand cœur à la proſ- » périté de notre bourgeoiſie, à laquelle je » jure & promets tous devoirs de bon ſeigneur » & loyal bourgeois. « Paroles qui charmerent tous les aſſiſtans, ce qu'ils témoignerent d'un commun accord.

Et comme les canons ne bruyoient point, le prince en demanda la raiſon ; le banneret lui répondit » que les amorces ne pouvoient » prendre que pour leurs alteſſes ſéréniſſimes, » & pour meſſeigneurs leurs enfans. « Cette agréable réponſe plut au prince, qui le témoi-

gna par diverſes paroles gracieuſes, & au même moment il demanda la banniere qu'il voyoit flotter au dehors des fenêtres; manifeſtant qu'il vouloit parler, il ſe fit un grand ſilence :

» Je ſuis vieux, (*) dit-il, & mes enfans » ſont bien jeunes : je les mets ſous la garde » & protection de cette banniere. Mes amis, » je vous recommande mes enfans; & ſi je » quitte bientôt ce monde, ſervez-leur de pe- » res en leur jeuneſſe, afin qu'ils ſoient un » jour de bons & ſages princes à votre gré. » Mes amis, vous ferez ce que je vous de- » mande, car vous m'aimez, je le ſais bien. «

Le prince ayant prononcé ces touchantes paroles d'une voix toute affectueuſe & avec attendriſſement de cœur, tous les aſſiſtans en larmes d'admiration & d'amour, s'écrierent, répétant les paroles ſuivantes du maître-bourgeois en chef : » Monſeigneur, monſeigneur, » nos corps, biens & vies ſont à vous & aux » vôtres, à toujours. «

Certes, il faut avoir vu ces choſes, pour s'en faire une juſte idée; car comment décrire ce touchant murmure de voix confuſes, éloquent langage des cœurs pénétrés de reſpect & de tendreſſe, comme de gratitude.

Je remarquai que les plus badins & bouffons entre les ſuſdits ſeigneurs françois ſembloient émerveillés & pleuroient comme nous autres, voire un peu plus. Certain eſt-il que ſi les

(*) Le prince avoit ſoixante-trois ans.

princes de la terre aſſiſtoient une ſeule fois en leur vie en pareille fête, ils ne pourroient être à meilleure école & en vaudroient davantage; car c'eſt miracle, ſi ſur dix ſouverains il s'en trouve un ſeulement qui ſache que la légitime autorité d'un prince n'eſt autre que celle d'un bon pere ſur ſes enfans.

On ne doit pas être ſurpris qu'un ancien ſerviteur, qui a l'honneur & la grande fortune d'être en la particuliere confidence d'un auſſi bon maître, ſe complaiſe à faire ſemblables récits. Et quand bien il y auroit en mon fait un peu de jactance (*) & partial jugement, j'eſtime que la ſuſdite narration eſt toute propre à faire connoître certaines de nos formes, enſemble les mœurs & uſages de ce tems.

Le ſéjour que Henri II fit dans ce pays, fut de ſix ſemaines. On peut dire avec vérité qu'il ne ſe coucha pas un ſeul jour ſans avoir fait du bien; renouvellant les franchiſes, en accordant de nouvelles, répandant des graces & faiſant des dons conſidérables, entre leſquels je ne puis taire le ſuivant.

La communauté de Colombier, ayant follement cautionné le tréſorier Mouchet, originaire du lieu, ſe trouvoit chargée d'une bien groſſe dette (**) envers la ſeigneurie. Le prince prenoit grand plaiſir à paſſer trois jours de chaque ſemaine au château de Colombier, où il vouloit que je le ſuiviſſe.

(*) Vanterie.

(**) Soixante-dix mille écus.

Les environs lui plaisoient tant, que tous les jours après dîné, lorsqu'il ne faisoit pas bien mauvais tems, (car un peu de pluie ne l'arrêtoit pas) il me faisoit signe de le suivre, & me conduisoit à travers champs, tantôt d'un côté & tantôt d'un autre; mais c'étoit aussi pour deviser à son aise des affaires du comté.

Un jour que nous revenions de la promenade, nous trouvâmes non loin de la promenade, c'est-à-dire de la prairie, les principaux du village qui se jeterent aux pieds du prince, le suppliant de les soulager par un rabais, au regard du cautionnement ci-dessus.

Le prince les ayant d'abord fait relever, leur dit : » volontiers, mes enfans, mais ne » cautionnez plus. « Et se tournant du côté de la prairie : » il me vient en pensée, ajou- » ta-t-il en étendant sa main avec trois doigts » écartés, que vous plantiez ici trois grandes » allées, de beaux & bons arbres aboutissans » au lieu où je suis, avec petites allées aux » côtés; cela fait, mon procureur-général que » voilà, vous donnera quittance de toute vo- » tre dette, si-tôt qu'il pourra l'écrire à l'om- » bre desdits arbres. «

Ces bonnes gens, qui ne demandoient qu'une diminution de la somme, ébahis & comme stupéfaits, ne savoient comment dire leurs pensées; ce que voyant le prince, il ajouta : » allez vîte, mes enfans, préparez vos outils » pour les allées, j'y veux travailler avec » vous. «

(*Journal littéraire de* Neuchatel.)

LETTRE sur deux jésuites Adam ; adressée aux rédacteurs du Journal.

TOUT le monde sait, MM. la répartie de Voltaire sur le jesuite *Adam.* On lui demandoit un jour le nom de ce religieux : *C'est,* répondit-il, *le pere Adam qui n'est pas le premier homme du monde.* Mais peu de personnes savent qu'il existoit, il y a plus de cent ans, un jésuite qui portoit le même nom ; peu de personnes savent encore qu'il s'étoit attiré la même répartie que Voltaire fit sur le jésuite Adam de nos jours. Celui du siecle passé disputoit fréquemment sur la religion avec *Marie du Moulin :* ces disputes ennuyoient cette dame, mais ne l'embarrassoient pas, & souvent elle disoit à lui-même que *le pere Adam n'étoit point le premier homme du monde.* Il faut donc restituer à Marie du Moulin ce mot que Voltaire s'étoit attribué.

Vous exigerez, sans doute, des preuves de ce que j'avance. Ouvrez le livre qui a pour titre : *Mêlange critique de littérature recueilli des conversations de feu M. Ancillon,* &c. donné au public par son fils, & imprimé à Basle en 1698, en deux vol. in-12. Lisez la page 38e. & suivante du premier volume : vous y verrez l'anecdote que je viens de vous exposer sur ce jésuite Adam.

Le même auteur, dans cet endroit, cite un

paſſage des commentaires ſur la geneſe de Corneille de la Pierre, autre jéſuite & écrivain Liégeois, très-connu des théologiens, par lequel on apprend que quelques Juifs croyent qu'Adam eut, avant, Eve *Lilit* pour femme, pendant cent & trente ans, & que de ce mariage il ne naquit que des démons. Après ce trait d'érudition, M. Ancillon rapporte que le jéſuite Adam, en ſe ſéparant de Mlle. du Moulin, après un voyage qu'ils avoient fait, & durant lequel il l'avoit extrêmement perſécutée; témoigna la crainte où il étoit, que bientôt elle ne l'oubliât : pardonnez-moi, répondit-elle, je m'en ſouviendrai tous les jours, lorſqu'en récitant l'oraiſon dominicale, je dirai, *Délivrez-nous du malin.* Si cette dame avoit été inſtruite du mariage prétendu d'Adam avec *Lilit* : elle n'eut pas manqué ſans doute, dit M. Ancillon, d'ajouter à la plaiſanterie qu'elle venoit de faire, que le pere Adam étoit un des deſcendans de nôtre premier pere, parce qu'il en portoit le nom, & qu'il étoit apparemment de la race des enfans, qu'il avoit eus de Lilit, puiſqu'il étoit perſécuteur & malin comme un démon.

Ne pourroit-on pas dire auſſi, en plaiſantant, que pluſieurs membres de la ſociété éteinte paroiſſent avoir eu la même origine? Au reſte, ce pere Adam pourroit bien être le même qu'un jéſuite de ce nom, mort en 1684, & auteur de pluſieurs livres de controverſes oubliés préſentement.

SUITE des mémoires pour servir à la vie de CHRISTOPHE COLOMB, traduit de l'anglois.

RETARDÉ par les vents contraires, Colomb ne put gagner Hayti avant le 6 décembre. Le premier port où il aborda fut appellé Saint-Nicolas & l'isle eut le nom d'Hispaniola. Il entra ensuite dans un havre qu'il appella la Conception. Son monde s'y empara d'une femme qui s'enfuyoit. Colomb la traita avec douceur. Celle-ci alla rendre compte à ses compatriotes des bons traitemens, qu'elle venoit d'éprouver. Les habitans furent bientôt excités à aller voir les étrangers, qui venoient d'aborder chez eux. Ils regarderent les Espagnols comme des êtres au-dessus de l'espece humaine & descendus du ciel. Ils échangerent la quantité d'or, qu'ils avoient, contre des grains de verre, des épingles & autres bagatelles. Un cacique vint rendre visite à Colomb. Il donna à l'amiral des plaques d'or assez minces & une ceinture artistement travaillée. Il en reçut quelques présens de peu de valeur en comparaison de ceux qu'il faisoit.

Colomb n'eut rien de plus empressé que de questionner les naturels du pays sur l'endroit où étoient les mines d'or. Ils lui enseignerent un pays montagneux, qu'ils nommoient *Cibao*, à quelque distance de la mer & à-peu-près à

l'eſt. L'amiral y dirigea ſa route. Il arriva à un havre commode, qu'il appella Saint-Thomas. Cet endroit étoit ſous la domination d'un cacique nommé Guacanahari. Celui-ci envoya des députés à Colomb, qui lui préſenterent un maſque d'un travail curieux, dont les oreilles, le nez & la bouche étoient d'or; il le fit inviter en même-tems à vouloir bien ſe rendre auprès de lui. L'amiral envoya de ſon côté des députés, qui lui rendirent une réponſe ſi favorable ſur le pays & les habitans, qu'il réſolut bientôt de ſe rendre auprès du cacique. En conſéquence il partit de Saint-Thomas, le 24 décembre, ayant un bon vent. Les Eſpagnols eurent le malheur de perdre un vaiſſeau. Dès qu'ils eurent pris terre, le cacique rendit viſite à Colomb & lui offrit tout ce qu'il poſſédoit. L'amiral ſe trouvoit dans la détreſſe; il étoit ſéparé de la *Pinta*, & il ne doutoit plus que Pinſon n'eût fait voile pour l'Europe dans le deſſein d'y porter le premier la nouvelle des découvertes qu'il avoit faites & par-là de lui en dérober la gloire. Il ne reſtoit plus à Colomb qu'un petit vaiſſeau très-endommagé, avec lequel il lui falloit traverſer une vaſte étendue de mer, & tranſporter en Europe un grand nombre d'hommes. Il réſolut de prévenir Pinſon. La difficulté de ramener ſur la *Nigna* tout ſon monde lui fit laiſſer dans l'iſle une partie des Eſpagnols, afin qu'ils puſſent y apprendre la langue des naturels, étudier leurs mœurs, découvrir des mines, & procurer d'autres avantages à leur nation. Il ne manquoit plus que

d'obtenir le consentement du cacique. Colomb, avant de lui en faire la proposition, lui demanda par signe pourquoi les habitans s'étoient enfuis avec frayeur à la vue des Espagnols. Guacanahari lui fit entendre que le pays étoit dévasté par les Caraïbes, nation féroce & guerriere, qui se nourrissoit de la chair des prisonniers qui tomboient en son pouvoir, & que les insulaires avoient pris à leur approche les Espagnols pour ces peuples inhumains. L'amiral lui proposa de laisser dans l'isle un nombre d'homme, suffisant pour repousser les incursions des Caraïbes. Le cacique accepta l'offre. Colomb fit bâtir un petit fort qu'il appella *Navidad* (nativité.) Pour donner aux insulaires une idée de la force des Espagnols, il disposa sa troupe en ordre de bataille. Ces peuples ignorans furent saisis d'étonnement & de frayeur. Colomb fit tirer ses canons les plus forts. Leur explosion les frappa d'une telle terreur qu'ils tomberent à terre. Ils reconnurent que rien ne pouvoit résister à des hommes précédés d'éclairs & du tonnerre.

Trente-huit Espagnols furent destinés à rester dans l'isle. A leur tête étoit Diego d'Arada, gentilhomme de Cordoue ; après leur avoir donné les instructions nécessaires, Colomb leur promit de revenir le plutôt possible avec un secours considérable, & en même tems de faire mention de leurs noms au roi & à la reine.

Après ces précautions, l'amiral partit du port de la Nativité, le 4 janvier 1493, & fit voile vers l'est. Le 6 il rejoignit la *Pinta*. Pin-

fon s'efforca de fe juftifier, fous prétexte qu'il avoit été emporté par la mer & que les vents contraires l'avoient retardé. Colomb, quoique pleinement convaincu de fes mauvaifes intentions, lui témoigna les mêmes fentimens d'amitié qu'auparavant. Pendant qu'il étoit feul, Pinfon avoit vifité plufieurs endroits de la côte & tiré quelque peu d'or des naturels.

L'amiral étoit forcé de hâter fon retour en Europe. La *Nigna* faifoit eau de toutes parts, & fes compagnons bruloient du defir de revoir leur patrie. Preffé par ces motifs, il mit à la voile le 16 janvier. On avoit déja fait 500 lieues fur la mer atlantique, lorfque le 14 février des vents violents s'éleverent & produifirent un ouragan terrible. Colomb employa toute fon habileté à fauver fes vaiffeaux. L'équipage eut recours aux prieres, aux vœux, à l'invocation des faints; enfin à tout ce que la religion & la fuperftition peuvent fuggérer dans les périls extrêmes. L'amiral craignoit alors que la découverte qu'il venoit de faire ne pérît avec lui. Son nom alloit paffer à la poftérité comme celui d'un aventurier imprudent, au lieu de vivre comme celui de l'auteur de la plus belle entreprife. Telles étoient les affligeantes réflexions auxquelles il s'abandonnoit. Occupé des moyens de conferver la mémoire des grandes chofes qu'il avoit exécutées, il fe retira dans fa chambre, & écrivit fur du parchemin, un récit abrégé de fon voyage, de la fituation & de la richeffe des pays qu'il avoit découverts, & de l'établiffe-

ment de ſa colonie. Ayant enveloppé ſon écrit d'une toile cirée, il le mit dans un tonneau, qu'il jetta à la mer; mais le danger ceſſa; le vent tomba, la mer devint plus calme & le ſoir du quinzieme jour, on découvrit Sainte-Marie, une des Açores. Là, après beaucoup de difficultés de la part du gouverneur, Colomb obtint des rafraîchiſſemens & les ſecours qui lui étoient néceſſaires. Un article lui donnoit beaucoup d'inquiétude. La *Pinta*, qu'il avoit perdu de vue le premier jour de l'ouragan, ne reparoiſſoit point. Premiérement il craignit qu'elle n'eût été ſubmergée par les flots. Enſuite il ſoupçonna que Pinſon avoit fait voile pour l'Eſpagne, afin de porter le premier la nouvelle des découvertes qu'il avoit faites; dès que le vent le permit, il quitta les Açores. A peu de diſtance de la côte d'Eſpagne, il s'éleva une autre tempête preſque auſſi furieuſe que la premiere, qui après deux jours & deux nuits le força d'entrer dans le Tage.

Arrivé à Lisbonne, Colomb fut reçu avec toutes les marques de diſtinction dues à ſon mérite. Il fut admis en préſence du roi, qui le traita avec la plus grande conſidération & ſe fit un plaiſir d'écouter le recit de ſon voyage. Impatient de retourner en Eſpagne, l'amiral ne s'arrêta que cinq jours à Lisbonne. Le 15 mars il aborda au bord de Palos, ſept mois & onze jours après ſon départ du même endroit. Dès qu'on apperçut ſon vaiſſeau, les habitans vinrent en foule ſur le rivage pour embraſſer leurs parens & leurs compatriotes, & appren-

dre des nouvelles de leur voyage. Lorſqu'ils virent les hommes extraordinaires que Colomb avoit amenés avec lui, les animaux inconnus & les productions ſingulieres, qu'il avoit tranſportés, la joie ſe manifeſta par-tout. On ſonna les cloches, on tira le canon. Colomb en débarquant reçut les honneurs qu'on eût rendu au roi. On l'accompagna ſolemnellement juſqu'à l'égliſe, où l'on rendit graces à dieu d'avoir couronné d'un heureux ſuccès le voyage qu'il avoit entrepris. Le ſoir du même jour Colomb vit entrer dans le port la *Pinta* que la tempête avoit jettée au nord.

Colomb commença par donner avis de ſon arrivée au roi & à la reine, qui étoient pour lors à Barcelonne. Ferdinand & Iſabelle lui manderent de ſe rendre auprès d'eux pour leur faire le récit de ſon expédition. Le peuple accouroit en foule ſur ſon paſſage. Le roi & la reine voulurent que ſon entrée dans la ville ſe fît avec toute la pompe due à un événement, qui alloit immortaliſer leur regne. Les hommes que Colomb avoit amenés des pays qu'il avoit découverts, marchoient les premiers; leur ſingularité les faiſoit regarder comme des êtres d'une nouvelle eſpece; après eux on portoit les ornemens d'or, ouvrage groſſier de ces peuples, & les diverſes productions de leur pays. Colomb qui fermoit la marche attiroit tous les regards. Ferdinand & Iſabelle le reçurent aſſis ſur leur trône & vêtus des ornemens royaux. A ſon approche ils ſe leverent, & ne voulant pas qu'il ſe mit à genoux pour leur baiſer la

main, ils le firent aſſeoir ſur un ſiege qui lui étoit préparé & lui demanderent le recit de ſon voyage. L'amiral s'en acquitta avec la modeſte ſimplicité d'un génie ſupérieur, qui ne cherche pas à relever ſes actions. Ayant fini ſon récit, le roi & la reine ſe mirent à genoux pour remercier dieu d'une pareille découverte, qui devoit être du plus grand avantage pour leurs royaumes; ils témoignerent enſuite à Colomb la reconnoiſſance & l'admiration qu'il méritoit. Il fut ennobli, lui & ſa poſtérité. Il eut bientôt ordre d'équiper une flotte pour s'aſſurer la poſſeſſion des pays qu'il avoit découverts, & pour aller à la recherche d'autres endroits plus riches encore, qu'il ſe flattoit de découvrir.

Les Eſpagnols montroient la plus grande impatience pour une ſeconde expédition. Beaucoup demandoient à être employés comme volontaires. Les préparatifs furent achevés avec une promptitude qui étonna. Le nouvel armement conſiſtoit en dix-ſept vaiſſeaux ſur leſquels étoient 1500 perſonnes, du nombre deſquelles étoient beaucoup de gentilshommes. On y mit toutes les eſpeces d'animaux domeſtiques de l'Europe, toutes les ſemences & toutes les plantes, qui paroiſſoient devoir réuſſir dans les Indes-occidentales, ainſi que des uſtenciles de différente eſpece. On eut pareillement ſoin d'emmener les ouvriers néceſſaires à une colonie naiſſante.

Ferdinand & Iſabelle crurent qu'ils avoient beſoin d'une conceſſion du pape pour s'aſſurer

la propriété & la poffeffion des terres nouvellement découvertes. On croyoit fermement que le fouverain pontife, en qualité de vicaire de J. C., avoit un droit de fouveraineté fur tous les royaumes de la terre. Alexandre VI occupoit alors le fiege de Rome. Comme il étoit né fujet de Ferdinand, il accorda fans balancer au roi ce qu'il demanda. Par un acte qui étendoit les droits des papes, il donna à Ferdinand & à Ifabelle tous les pays habités par les infideles, tant ceux qui étoient découverts que ceux qui le feroient par la fuite.

Colomb étoit impatient de revoir la colonie qu'il avoit laiffée. Il mit à la voile de la baie de Cadix, le 25 feptembre, & toucha encore à l'ifle Gomera. Le 26me. jour après fon départ de cet endroit, il aborda à une des Caraïbes, ou ifles-du Vent, à laquelle il donna le nom de *Defeada* (la defirade) à caufe du defir qu'avoient les Efpagnols d'arriver à quelque partie du nouveau-monde. Il découvrit enfuite la Dominique, Marie Galante, la Guadeloupe, Antigoa, Saint-Jean de Porto Rico & autres ifles. Elles étoient toutes habitées par les Caraïbes. Colomb, preffé de porter du fecours à fa colonie, n'eut pas le tems de s'arrêter dans aucune de ces ifles. Il continua donc fa route vers Hifpaniola.

Arrivé à la Nativité, il fut étonné de ne voir aucun des trente-huit hommes, qu'il avoit laiffés, accourir au-devant de leurs compatriotes. Les naturels du pays s'enfuirent à fon approche. Il trouva le fort entiérement détruit; des

lambeaux

lambeaux d'habits espagnols, des débris de leurs armes, dispersés çà & là, ne laisserent aucun doute sur le destin infortuné de la colonie. Dans le moment arriva un frere du cacique Guacanahari. Colomb apprit de lui ce qui s'étoit passé dans l'isle. Les Espagnols par leur conduite déréglée & leurs violences, avoient fait voir qu'ils avoient toutes les foiblesses & passions des hommes. Après le départ de Colomb, la colonie oubliant les sages avis de l'amiral, avoit secoué toute subordination & chacun s'étoit abandonné à ses fantaisies. L'or, les femmes, & les biens des insulaires étoient devenus la proie des Espagnols. Ces violences lasserent la patience des naturels du pays. Le cacique de Cibao, dont les Européens ravageoient le territoire, attirés par les mines d'or qu'il renfermoit, en avoit fait périr plusieurs, & après avoir investi le fort, il y avoit fait mettre le feu. Guacanahari, qui étoit toujours resté attaché aux Espagnols, s'étoit mis en devoir de les défendre & avoit même été blessé.

Malgré ce récit, Colomb avoit beaucoup de soupçon contre Guacanahari. Il ne voulut cependant pas agir avec sévérité, comme plusieurs de ses officiers le lui conseilloient. Il leur exposa le péril qu'il y avoit à soulever contre eux toute l'isle en exerçant une rigueur inutile. Au lieu de venger des injures passées, il s'occupa des moyens d'en prévenir de nouvelles. En conséquence il fit choix d'une position plus commode que celle de la Nativité. Il traça dans une grande plaine le plan d'une

ville. Il lui donna le nom d'*Isabelle*, en l'honneur de la reine de Castille.

Au milieu de ces travaux, Colomb éprouva du mécontentement de la part de son équipage. Il se forma une conspiration qui pouvoit lui être fatale ainsi qu'à sa colonie. Elle fut heureusement découverte. L'amiral punit quelques-uns de ceux qui étoient à la tête, & envoya les autres prisonniers en Espagne; pour prévenir l'oisiveté, il projetta différentes expéditions. Il chargea Alonso d'Ojeda, officier actif & entreprenant d'aller avec un détachement visiter le territoire de Cibao, où l'on prétendoit que l'or abondoit plus qu'autre part. Comme les habitans du Nouveau-Monde n'avoient jamais vu de chevaux, l'aspect de ces animaux les effraya, au point de croire que le cavalier & le cheval ne formoient qu'un seul corps. La description, que les naturels du pays avoient faite à Colomb de Cibao, se trouva véritable. Ce pays montagneux abondoit en or. Les Indiens n'avoient jamais ouvert une mine pour en tirer ce métal. Tout ce qu'ils en possédoient avoit été recueilli dans le lit des rivieres ou au pied des montagnes. Pour s'assurer la possession de ce riche territoire, Colomb y fit bâtir un petit fort, qu'il appella saint-Thomas. L'espoir de trouver des richesses dans le pays de Cibao, ranima le courage des Colons, pressés par différens besoins.

Colomb, ayant par sa prudence rétabli l'ordre & la paix, crut pouvoir quitter l'isle & poursuivre ses découvertes. Il confia en son

absence le gouvernement de l'isle à son frere D. Diégo. Après avoir laissé les instructions nécessaires, il leva l'ancre le 24 avril, avec un vaisseau & deux petites barques. Pendant un voyage de cinq mois, exposé à toutes sortes de dangers, il ne fit d'autre découverte que celle de la Jamaïque; il traversa ensuite un nombre infini de petites isles, qu'il appella le *Jardin de la Reine*. A la fin ses provisions furent épuisées. Ses gens, qui murmuroient, étoient prêts à se porter contre lui aux excès les plus violens. Tant de peines & de fatigues le conduisirent à une fievre violente, qui dégénéra en une léthargie où il perdit la mémoire, après avoir manqué d'en mourir. Revenu à *Isabelle*, la joie qu'il éprouva de revoir son frere Barthelemi contribua beaucoup à son rétablissement. Treize années s'étoient écoulées depuis qu'ils étoient séparés. Pendant cet intervalle, ils n'avoient eu aucun commerce l'un avec l'autre. Après avoir renoncé à sa négociation à la cour d'Angleterre, il étoit retourné en Espagne par la France. Étant à Paris, il avoit appris la nouvelle des découvertes de Colomb & avoit su qu'il devoit faire une seconde expédition. Il arriva en Espagne après le départ de l'amiral. Le roi & la reine eurent pour lui les marques de considération que méritoit le frere d'un homme, qui rendoit de si importans services à l'état. Persuadés que Colomb le reverroit avec plaisir, ils envoyerent Barthelemi avec trois vaisseaux porter des provisions, à la colonie d'*Isabelle*, où les Espagnols étoient

preſſés par la famine. Un danger plus grand encore les menaçoit. Après le départ de Colomb, les ſoldats qui étoient ſous les ordres de Margarita, avoient mépriſé les ſages inſtructions de leur amiral; pillant les proviſions des Indiens, s'emparant de leurs femmes, ils vivoient dans une licence effrénée. Les Eſpagnols avoient bâti une ville & conſtruit différens forts. Ils paroiſſoient venir, non pas ſimplement pour viſiter l'iſle, mais pour y former des établiſſemens. En outre, les Indiens, voyant qu'un Eſpagnol conſommoit la nourriture de pluſieurs habitans, croyoient que ſa patrie n'étoit pas en état de ſatisfaire ſa faim. Les inſulaires réſolurent pour prévenir la deſtruction dont ils étoient menacés, d'attaquer avec toutes leurs forces réunies les Européens & de les chaſſer de leurs établiſſemens.

Tel étoit l'état des affaires, lorſque Colomb revint à *Iſabelle*. Déſeſpérés des mauvais traitemens qu'ils éprouvoient de la part des Eſpagnols, les Indiens n'attendoient qu'un ſignal de leur chef pour fondre ſur la colonie. La crainte du péril réunit les eſprits, & rétablit l'autorité de Colomb. C'étoit une néceſſité d'avoir recours aux armes; la ſituation des Européens étoit embarraſſante. Les inſulaires avoient une ſupériorité du côté du nombre. Une poignée d'hommes avoit à ſe défendre contre une nation entiere. Colomb, perſuadé que le ſuccès dépendoit de la promptitude de ſes opérations, raſſembla ſur le champ ſa troupe, réduite à un petit nombre par les maladies. Elle conſiſ-

toit en 200 hommes de pied, 22 chevaux & 20 grands chiens; ces derniers étoient redoutables pour les ennemis nuds & timides. Tous les caciques de l'isle, à l'exception de Guacanahari qui resta toujours attaché aux Espagnols, rassemblerent leurs forces, qui montoient à cent mille hommes. Ils eurent l'imprudence de prendre leur poste à Vega-Real, la plus grande plaine du pays. Colomb, sans leur donner le tems de s'appercevoir de leur erreur, les attaqua dans la nuit. La victoire lui fut aisée, & il n'y eut point de sang répandu de son côté. Le bruit des armes à feu, le choc de la cavalerie & les chiens lâchés à propos, jetterent une si grande allarme parmi les Indiens, qu'ils jetterent bas leurs armes & laisserent le champ de bataille. De leur côté, il y en eut quelques-uns de tués & beaucoup furent faits prisonniers. Colomb employa aussi-tôt plusieurs mois à visiter l'isle & à la subjuguer, sans trouver la moindre résistance. Il imposa une taxe sur chaque Indien au-dessus de l'âge de 14 ans. Les uns devoient fournir de l'or, les autres du coton. C'est la premiere taxe en regle imposée sur les Indiens, & elle a servi depuis d'exemple à des impôts encore plus onéreux.

(*Pour être continué.*)

Éloge du prince Dominique de Salm, *mort ſubitement au mois de juin 1778, tiré des* Rheiniſche Beitrage *du mois d'août 1781.*

DOMINIQUE de Salm étoit un de ces bons princes qui ignoroit ſon propre mérite, & marquoit tous ſes jours, comme ſans s'en appercevoir, par des bienfaits qui doivent immortaliſer ſa mémoire. Ennemi de l'éclat extérieur, il a fini ſa carriere paiſiblement, ſans cour, ſans pompe, ſans flatteurs, ſans ambition que celle d'être le pere de ſon pays. N'ayant que la corégence d'un pétit état avec deux autres princes, il lui étoit plus difficile de s'y ſignaler par de brillans exploits que par les qualités du cœur. Cependant beaucoup de ſes actions ſont dignes de n'être pas oubliées dans l'hiſtoire. Loin d'imiter les princes, grands par leur territoire & leur opulence, au-lieu d'entretenir des gens oiſifs & des animaux inutiles, il employoit ſon revenu à ſoutenir des ſujets néceſſaires à l'état, & y attirer de nouveaux citoyens ſans diſtinction de religion, pourvu que chacun fût fidele à la ſienne. Il fut libéral, mais d'une maniere éclairée, & qui n'étoit jamais nuiſible à ceux qui avoient part à ſes largeſſes. Il fixa ſon ſéjour dans la petite ville de Kirn pendant les dernieres années de ſa vie. Simple dans ſes habits, à ſa table & dans ſa

demeure, allant le plus ſouvent à pied, religieux ſans affectation, il aimoit à n'être point remarqué. Cependant il n'étoit pas poſſible que ſon application à procurer du travail, & la ſubſiſtance à ceux qui en manquoient, demeurât ignorée. Il a fondé à Kirn un college pour l'inſtruction de la jeuneſſe, qu'il a confié à l'ordre des écoles-pies. Il a bâti des égliſes & des écoles qu'il a ſouvent dotées noblement. Dans les années de diſette, il falloit que les hommes ſains & valides gagnaſſent le pain qu'il leur donnoit. Avant lui on voyoit encore ſur la montagne les débris du château que les François ont fait jadis ſauter. Ils couvroient tout le territoire du voiſinage. Le prince de Salm n'a point épargné la dépenſe pour le rendre labourable. Les pierres éparſes ont été recueillies, & on en a fait des terraſſes. Un côté de la montagne ci-devant ſtérile eſt déja devenu un beau vignoble qui promet beaucoup. Cet ouvrage achevé, il entreprit de conſtruire des chauſſées & des ponts, ou de les mettre en meilleur état, toujours pour procurer du travail aux malheureux, les aumônes répandues autrement ne ſervant ſouvent qu'à prolonger la miſere au-lieu de la détruire, en engendrant l'inaction & la pareſſe, plus redoutables pour une nation que la ſtérilité de pluſieurs années. Se rendoit qui vouloit à ces travaux publics : on payoit chacun à proportion du tems de ſon travail, ſans lui demander quand il reviendroit, ou pourquoi il n'y venoit pas plus ſouvent; parce que le principal but du prince étoit de

fournir aux indigens la ſubſiſtance & non pas de preſſer le travail public en leur faiſant négliger leurs propres affaires. Non-ſeulement il a fait bâtir le college & la maiſon des profeſſeurs & d'autres beaux édifices; mais il a fourni des matériaux & même de l'argent à ceux qui ont voulu bâtir à Kirn, qui s'eſt par-là étendu & embelli. Au-lieu d'emprunter de l'argent à ſes ſujets, il leur en prêtoit à un modique intérêt, quand ils en avoient beſoin pour exécuter quelque ſpéculation bien conçue : & quand ils en faiſoient un bon uſage, il leur remettoit les intérêts & quelquefois auſſi les capitaux. Il déteſtoit la pareſſe, & rien ne pouvoit la ſouſtraire à ſes yeux. Il la combattoit ſans ceſſe, & en récompenſant l'induſtrie, il cherchoit à la rendre la vertu nationale de ſes états.

Les *Pſalzbaieriſche Beitraege* du mois de janvier 1782, renferment l'éloge hiſtorique d'un autre prince de Salm, frere du précédent, ſavoir : Philippe-Joſeph, prince régnant de Salm-Kirbourg, en un diſcours qui a été prononcé à Kirn devant un nombreux auditoire, le 20 juin 1779, par le P. Conrad des écoles-pies, qui l'avoit traduit en allemand du françois, compoſé par le prince actuellement régnant de Salm-Kyrbourg, qui, à l'exemple de ſes glorieux pere & oncle, ſe rend le pere de ſes ſujets accoutumés à vivre ſous un gouvernement doux & ſecourable. Philippe-Joſeph, né le 21 juillet 1709, frere cadet du précédent, entra fort jeune dans la carriere des armes. Enſeigne dans

un régiment d'infanterie autrichienne à l'âge de 15 ans, il mérita les grades supérieurs, & obtint le régiment de Joerger dragons, avec lequel il signala sa valeur aux champs de Bag-naluca sous le prince Eugene. Cohéritier, quoique cadet du Rhingrave Henri son pere, décédé en 1716, il eut pour tuteur le vertueux marquis d'Eynse. La mort du prince Louis-Othon de Salm, dernier rejetton de la branche aînée de sa maison, le fit prétendre à la co-possession des biens patrimoniaux de ses ancêtres, dont ses agnats n'ont pu l'exclure. L'impératrice Amélie, à laquelle il avoit l'honneur d'appartenir par les liens du sang qui réunissent les maisons de Brunswick & de Salm, lui avoit obtenu l'ordre de l'aigle-blanc de Pologne. Son frere aîné, paroissant décidé au célibat, il épousa en 1742 Marie-Therese, fille & héritiere du prince Maximilien de Hornes, dont il a hérité en 1763. Occupé du lustre & du bonheur de sa famille, il obtint de l'empereur en 1747 la primogéniture pour le prince Maurice son fils, & aujourd'hui son successeur.



Corrections faites par M. Medikus, de quelques erreurs sur le Palatinat, qu'on lit dans certains voyages.

Le succès des agréables voyages de Sturz & de Sulzer, a excité un grand nombre de jeunes écrivains Allemands à les imiter. *O imitatores servum pecus!* La lettre d'un voyageur à travers l'Alsace, insérée au second cahier du *Deutsche Museum* de 1781, est de ce mauvais genre. Ce voyageur dit avoir vu au Hard, au milieu des ruines d'un ancien château, une maison de campagne digne d'un ministre, qui appartient à un chanteur ou danseur; & il en prend occasion de déplorer qu'on prodigue un demi-million à ces sortes de gens, qui nagent dans l'abondance, tandis que les savans du Palatinat, doivent se contenter de pommes de terre.

Voici le vrai. Cet homme qui nage dans l'abondance s'appelle Bergaut, ci-devant souffleur de la comédie françoise, & figurant dans les balets. Comme il ne pouvoit vivre commodément à Mannheim, avec la pension de 190 florins seulement que l'électeur lui a laissée, en supprimant la comédie françoise, à l'exemple de la plupart des princes d'Allemagne, il demanda qu'on lui permit d'habiter pour le tems de sa vie les ruines d'un vieux château, avec

un petit territoire aux environs, qui étoit ſtérile & ne rapportoit rien, s'engageant à le défricher, à y planter des arbres fruitiers & un vignoble. Cette grace lui a été accordée à condition qu'il ne dégraderoit rien de l'ancien château. Il a dépensé 800 à 1000 florins de ſes épargnes à ce défrichement, & a fait un jardin & un vignoble en partie de ſes propres mains, ainſi qu'un autre penſionnaire de la cour, poëte François, a fait à Mannheim même avec une ſimplicité philoſophique.

Dans une autre lettre du *Deutſche Muſeum*, au mois de janvier 1781, il s'y agit de la troupe des comédiens de Mannheim, qui y ſont loués comme ils le méritent; mais c'eſt au dépens du public, taxé de refuſer ſa faveur aux meilleurs acteurs, & d'applaudir les médiocres. C'eſt avoir bien mal vu le public de Mannheim, où le ſentiment du vrai & du beau eſt auſſi exquis qu'en aucune ville d'Allemagne. Depuis long-tems Mannheim eſt en poſſeſſion d'un orcheſtre, qui fait l'admiration des étrangers, & quoique la tranſlation de la cour à Munich l'ait diminué; cependant la muſique y fait toujours une partie de l'éducation, & l'on y donne pendant l'hiver, ſous l'inſpection du grand componiſte Holzbauer & du célebre Fraenzel, d'excellens concerts exécutés en grande partie par des amateurs & des amatrices: or on ſait l'influence de la muſique ſur le goût. Le deſſin, la peinture & la ſculpture y ſont auſſi enſeignés ordinairement à la jeuneſſe par d'habiles maîtres. Que dire des ballets du

théatre de la cour, qui ont accoutumé le public a ne pouvoir rien supporter de foible en ce genre d'éloquence corporelle ! Ajoutez que ci-devant ce public pouvoit aller trois fois la semaine à la comédie françoise, sans qu'il lui en coûtât rien. Aucun acteur n'est sorti de Mannheim, sans s'y être perfectionné dans son art.

Encore une lettre insérée dans le mois de février du même journal, charge le gouvernement Palatin d'exclure les protestans des charges, & de ne les pas juger capables d'être seulement maîtres d'écoles de village. C'est une fausse accusation : car M. Medikus, auteur de ces corrections, est un exemple qu'ils parviennent aux graces électorales, & jouissent de la faveur des grands, quand ils s'efforcent de les mériter. Etranger & protestant, arrivé à Mannheim en 1758, à l'âge de 20 ans, il y a été employé dès l'année suivante. Les premieres maisons de la ville l'y ont comblé d'amitié, comme le baron de Zettwiz, ancien ministre d'état, & le feu vice-chancelier de Suffmann. Il feroit facile de nommer d'autres protestans également protégés, non-seulement dans les places qui leur appartiennent, suivant les loix, à cause de leur religion, mais aussi dans les divers départemens où ils ne sont admis que par la faveur du souverain bienfaisant, contre lequel le téméraire auteur de la lettre semble invoquer un Brutus. Il loue les hautes écoles économiques de Lautern. Mais de qui sont-elles l'ouvrage ! n'est-ce pas de Charles-Théodore !

n'eſt ce pas lui qui en a choiſi les maîtres, qui les penſionne de ſa caiſſe, qui a acheté le cabinet de modeles, qui a fourni les emplacemens & les édifices du jardin de botanique, & des diverſes académies! Où eſt le prince Allemand ou autre qui ait plus fait pour les ſciences & les arts, en ſept ans de tems depuis 1774?



POÉSIES FUGITIVES.

IMITATION LIBRE DE LA NUIT,

Idylle du recueil de M. l'abbé de REYRAC.

AU bel inſtant où dans un ſoir d'été
Le dieu du jour viſitant d'autres mondes
Sembloit ſe perdre & mourir dans les ondes,
Je voulus voir par le frais excité,
Du haut des monts les ombres deſcendues
Croître & marcher dans la plaine étendues.
Oui, je te quittai ſans douleur,
O toi, ſéjour champêtre, & vous, forge tonnante,
Où les fils de Vulcain ruiſſelans de ſueur
De la fournaiſe étincelante
Tirent le fer par le feu pénétré,
Et la tenaille en main dans l'onde frémiſſante
Le plongent d'un bras aſſuré.
Le paſteur à la bergerie,
Aux doux ſons de ſes chalumeaux,
Rappelloit les triſtes troupeaux
Qui voyoient à regret fuir loin d'eux la prairie.
De ſon joug détaché déja loin du ſillon
Le bœuf ne craignoit plus le cruel aiguillon:
Sur les enclumes réſonnantes
Les marteaux tour à tour tombans & ſuſpendus,
Et du fer amolli les lames gémiſſantes
Ne donnoient que des ſons confus
Dans les airs au loin répandus.

A mes penſers livré, des naiſſantes étoiles
Mes yeux ne voyoient point le lever radieux,
Ni la tranquille nuit de ſes ſuperbes voiles
Embraſſant à la fois & la terre & les cieux.
    Les grouppes des ſombres nuages
    Du ciel ne ſouilloient point l'azur :
    Phebé dans nos rians bocages
    Portoit le calme le plus pur.
D'un tendre demi-jour la lumiere incertaine,
Du Zéphir printannier la bienfaiſante haleine,
Le ſilence des bois & l'ombre des coteaux
    A de paiſibles rêveries
Invitoit l'ame amante du repos.
    Au ſein émaillé des prairies
    Serpentoient les foibles ruiſſeaux
    En charmant leurs rives chéries
    Du doux murmure de leurs eaux.
Par cette aimable paix, par ce vaſte ſilence
    Combien mon ame s'attendrît!
Que d'auguſtes penſers vinrent par leur préſence
Occuper ces inſtans, & frapper mon eſprit!
Dans le miroir de l'onde tranſparente
  D'un large lac de peupliers orné,
Je contemplois des cieux la voute étincelante,
Et l'aſtre de la nuit de rayons couronné.
  Du chêne altier la longue chevelure,
  Du ſaule verd la modeſte parure
    Sembloient au fond de ce canal
    Reproduites & renverſées,
    Et ſur ce limpide criſtal
  Fuir par les vents mollement balancées.
    De tant de miracles ſurpris
Je béniſſois l'auteur d'un ſi parfait ouvrage,
    Et dans le plus voiſin bocage
    J'étois paiſiblement aſſis,
Lorſque dans le lointain une voix inconnue
  Se fait entendre.... & ſoudain à ma vue

Se préſente un noble vieillard.
Son âge vénérable & ſa barbe ondoyante,
Son front ſerein, ſon impoſant regard,
Sa tête auguſte & blanchiſſante,
Tout me paroît divin dans ce ſage mortel,
Les mains & les yeux vers le ciel,
A genoux ſous un chêne antique,
Fier encor des jets vigoureux
Qui s'élancent au loin de ſon tronc caverneux;
Il chantoit ce touchant cantique :
O toi, ſeul dieu puiſſant en tous lieux révéré,
Toi qui ſoutiens la terre, & la meus à ton gré,
Toi, pere des mortels, pere de la nature,
De ton trône divin deſcends, je t'en conjure,
Et d'un foible vieillard daigne écouter la voix.
Je t'offre mon hommage.... à toi ſeul je le dois.
Vous, céleſtes eſprits, légions triomphantes
Qui vivez de lui-même, & brulez de ſes feux,
Que pour quelques inſtans vos harpes raviſſantes
Suſpendent à ma voix leurs ſons harmonieux.
Dieu, l'aſtre au front d'argent orne ton diadême,
Ton pompeux vêtement d'étoiles eſt ſemé,
Et dans l'eclat du ſoleil par ton ordre formé
Tu te plûs, dieu puiſſant, à te peindre toi-même.
L'univers eſt ton temple, & l'*innocent* mortel
Eſt le miniſtre heureux digne de ton autel.
O toi, de la nature & l'arbitre & le maître,
Quels inſenſés mortels ont pu te méconnoître?
Ces précieux tréſors dans la terre entaſſés,
Ces globes rayonnans dominant ſur les nues,
Des plaines de la mer ces vaſtes étendues,
Ces miracles ſans nombre à nos yeux expoſés,
La foudre menacante & le fougueux orage
Du haſard impuiſſans ſeroient-ils donc l'ouvrage?
Aux plaiſirs corrompus des infâmes cités
Toujours j'ai préféré ma campagne chérie;
Depuis cent ans, mon dieu, je dois à tes bontés

Le bonheur si constant de ma paisible vie.
Les dons de ton amour ont vaincu mes souhaits,
Mes derniers jours encore attestent tes bienfaits.
De leurs troupeaux nombreux mes brebis entourées
Folâtrent à l'envi dans mes épais gazons.
Mes champs comblent mes vœux par d'heureuses moissons ;
Mes vignes sur l'ormeau, de leurs grappes pourprées,
Etalent à mes yeux les utiles présens
En foule suspendus à leurs rameaux naissans.
A l'être souverain oui je te dois encore,
O ma tendre moitié, toi, que mon cœur adore,
Vous aussi, mes enfans, vous, fruit de nos amours,
Vous, charmes de ma vie & l'appui de nos jours.
Tu le sais, dieu puissant, jamais l'amour profane,
Vil tyran de mon cœur, ne souilla ma cabane.
Oui, de la même main qui forma nos doux nœuds
Tu créas en mon ame & l'amour & ses feux.
Par devoir, par tendresse à ma Zulmé fidele,
Si je vecus heureux, c'est en vivant pour elle.
Sa constante vertu, son aimable douceur
De mes vieux jours encor sont l'unique bonheur.
Dans notre humble réduit, seul avec ma compagne,
Satisfait de mon sort, amant de la campagne,
Toujours je méconnus ces stériles desirs
Enfans de nos cités & de leurs faux plaisirs.
Mais maintenant je touche au bout de ma carriere;
A mes yeux obscurcis le céleste flambeau
Semble hélas! s'affoiblir & perdre sa lumiere;
Ma cendre réunie aux cendres de mon pere
Bientôt se confondra dans un même tombeau.
Prends pitié de mes fils, prends pitié de leur mere,
O mon pere! ô mon dieu! protecteur de mes jours.
Sur mes fils, *sur* Zulmé, qui toujours me fut chere,
En ces derniers momens j'*implore* ton secours.
A ces mots, il soupire, & *respirant à peine*
Les yeux baignés de pleurs pousse de longs sanglots,

Et *d'un pas assuré* s'avance dans la plaine,
En bénissant son dieu par des concerts nouveaux.
Cependant sur les monts l'aurore étincelante
Signaloit du soleil l'approche bienfaisante.
Au tendre éclat de ses rayons naissans,
Tous les oiseaux dans les sombres bocages
Au roi des cieux prodiguant leurs hommages,
Faisoient monter vers lui le tribut de leurs chants.
Le lapin bondissant au sein de la prairie
Du thym fleuri, du tendre serpolet
Avec plaisir exprimoit l'ambrosie.
Déja le lievre, au regard inquiet,
Que chassoit devant lui le renard en furie,
Portoit ses pas craintifs dans l'épaisse forêt.
Sur le sommet de mon réduit champêtre
L'astre du jour commençoit à paroître.
Etonné de son prompt retour
Je regagnai mon aimable séjour,
Du créateur admirant en silence
La bonté paternelle, & la vaste puissance.

Par M. CRIGNON GUINEBAUD, d'Orléans.

EPITRE de M. de SAINT-PÉRAVI à Monsieur le prince DE....... qui lui avoit demandé la lecture d'une piece de théatre.

PRINCE formé par le génie,
Pour la raison & la folie,
Et pour la guerre & pour le bal;
Je vais répondre à votre envie,
Et vous lire ma comédie,
Quoique le but en soit moral;
Dans notre siecle jovial,

La moralité nous ennuye,
Et par conséquent c'est un mal ;
Mais votre esprit a tout se plie,
Et votre goût est général.
Dans le comité théatral,
Lorsque je lus ma rapsodie,
C'étoit un jour de carnaval ;
On répétoit la colonie ;
Sa lecture fut accueillie
Aux accords du bruit infernal,
Et tintamare musical
De la comique académie ;
Ma piece, dans ce baccanal,
Eût une joyeuse agonie :
Depuis cette plaisanterie,
J'ai caché mon drame fatal,
Sans le rappeller à la vie ;
A votre gout je le confie,
Et ce sera son jour natal ;
Assemblez bonne compagnie ;
Soyez le juge principal,
Car vous êtes l'ogirinal
Dont chacun prendra la copie.

PATROCLE ET ACHILLE.

Traduction littérale du commencement du 16me. livre de l'iliade d'Homere.

TANDIS que sur la flotte, où regne le carnage,
Ajax & ses guerriers signalent leur courage,
En proie à la tristesse, accablé de douleurs,
Près du fils de Thétis, Patrocle fond en pleurs.
Telle du sein d'un roc une source féconde
En ruisseaux abondans précipite son onde.

Achille s'attendrit & lui parle en ces mots :
» Pourquoi cette foiblesse indigne d'un héros ?
» Tu pleures, comme on voit le jeune enfant se plaindre,
» Quand, poursuivant sa mere & ne pouvant l'atteindre
» Il veut saisir sa robe & retarder ses pas :
» Il crie, il se désole, il implore ses bras.
» Achille ou ses amis font-ils couler les larmes ?
» Viens-tu nous annoncer de mortelles allarmes ?
» Ménétius, Pélée, éloignés des combats,
» Sont, dit-on, pleins de vie au sein de leurs états :
» Sur eux seuls de leurs fils doit pleurer la tendresse.
» Plaindrois-tu les revers des peuples de la Grece,
» Qui, par un juste sort, meurent sur leurs vaisseaux ?
» Parle, ouvre-moi ton cœur, instruis-moi de tes maux.
» Brave fils de Pélée, ornement de la Grece,
» Répond Patrocle en pleurs, excuse ma tristesse.
» Par-tout regne le deuil; nos chefs les plus vaillans
» Tombent sur leurs vaisseaux ou blessés ou mourans;
» Diomede, Eurypile, Ulysse ainsi qu'Atride
» Languissent, terrassés par le fer homicide;
» L'art, par mille secrets, s'occupe à les guérir.
» Eh! quoi! fils de Thétis, rien ne peut te fléchir!
» Me préserve le ciel d'un courroux si funeste!
» Si des Grecs aujourd'hui tu ne sauves le reste,
» Qui pourra désormais implorer ton secours ?
» Barbare! tu n'as pas pour auteurs de tes jours
» Ni Thétis, ni Pélée; au sein de l'onde amere,
» Les vagues t'ont vomi dans leur juste colere;
» Les rochers, en naissant, ont endurci ton cœur.
» Si la peur d'un oracle a glacé ta valeur,
» Si quelque ordre du ciel met obstacle à ta gloire,
» Ah! du moins laisse-moi voler à la victoire.
» Donne-moi ton armure & tes braves soldats;
» Au chemin de l'honneur je conduirai leurs pas.
» L'ennemi me voyant croira revoir Achille;
» Tout présente à mon bras un triomphe facile.
» Laissons reprendre haleine à ces Grecs épuisés;

» Sans peine les Troyens vont être terraffés :
» Éperdus, ils fuiront à l'aſpect de tes armes.
En prononçant ces mots, Patrocle fond en larmes.
Malheureux! il demande, il cherche le trépas!
Achille lui répond : » Patrocle, ne crois pas
» Que mon cœur ſoit glacé par la peur d'un oracle;
» Le ciel à ma valeur ne met aucun obſtacle.
» Mais (ce que mon courroux ne ſauroit oublier)
» Un mortel.... Mon égal.... Oſe m'humilier!
» Il m'ôte Briſéis, unique récompenſe
» Des ſuperbes remparts renverſés par ma lance!
» L'orgueilleux roi des Grecs, l'injuſte Agamemnon
» D'Achille oſe outrager & la gloire & le nom!
» Cet affront vit encor tout entier dans mon ame.
» Mais je veux étouffer le courroux qui m'enflamme;
» J'ai juré d'oublier cet outrage ſanglant,
» Si-tôt que je verrois l'ennemi triomphant
» Juſque ſur mes vaiſſeaux répandre les allarmes.
» Patrocle, j'y conſens, couvre-toi de mes armes.
» Je confie à tes ſoins mes généreux ſoldats;
» Guide-les au plutôt dans le champ des combats.
» Je vois des Phrygiens la menaçante armée
» Fondre de toutes parts ſur la flotte allarmée;
» Ils lancent de leurs mains & les feux & la mort.
» Hélas! je vois les Grecs, accablés par le ſort,
» Ne pouvoir diſputer un reſte de rivage;
» Ilion tout entier les brave & les outrage.
» Le Troyen n'eut jamais été victorieux,
» Si d'Achille il eût vu le caſque radieux.
» Oui, ſans Agamemnon, objet de ma colere,
» Ces lâches Phrygiens, jonchés ſur la pouſſiere,
» Euſſent depuis long-tems expiré ſous mon bras.
» Juſque dans les vaiſſeaux ils portent le trépas,
» Et Diomede, armé de ſa lance terrible,
» Ne peut les préſerver de ce deſtin horrible!
» Je n'entends plus tonner l'ennemi de mes droits;
» Hector, le ſeul Hector fait entendre ſa voix;

» Il presse ses guerriers; enflammés par la gloire,
» Ils remplissent les champs des cris de la victoire.
» Cours, sauve ces vaisseaux : que ton bras en ce jour
» Rende aux Grecs abbattus l'espoir de leur retour.
» Mais observe la loi que l'amitié t'impose;
» Du soin de mon honneur sur toi je me repose.
» Si tu veux que ces Grecs, courbés à mes genoux,
» Me rendent Briséis pour fléchir mon courroux,
» Repousse seulement les Troyens du rivage;
» Si le pere des dieux seconde ton courage,
» Borne-là tes succès, & sur-tout garde-toi
» D'aller aveuglement les combattre sans moi.
» Ton funeste triomphe obscurciroit ma gloire :
» Ne va pas m'arracher l'honneur de la victoire,
» En guidant tes soldats aux remparts d'Ilion.
» L'Olympe puniroit ta vaine ambition.
» Apollon, qui de Troye est le dieu tutélaire,
» Lanceroit sur tes jours les traits de sa colere.
» Ainsi, dès que ton bras, par des exploits nouveaux,
» Aura de tout péril délivré les vaisseaux;
» Laisse-les deux partis s'égorger dans la plaine.
» Dieux! puissent en ce jour, immolés à ma haine,
» Expirer à la fois les Grecs & les Troyens!
» Nous seuls, pour renverser les remparts Phrygiens,
» Puissions-nous au trépas arracher notre tête!
Cependant Ajax plie & céde à la tempête;
Le bras de Jupiter accable sa valeur;
Sur lui tous les Troyens tombent avec fureur.
De mille traits mortels une grêle terrible
Vient fondre sur son casque avec un bruit horrible;
Sur sa tête gémit l'airain retentissant;
Il ne peut soutenir son bouclier pesant.
A cet orage affreux il résiste avec peine;
Inondé de sueur, sans force & sans haleine,
D'une main défaillante il repousse la mort.
Muses, redites-nous par quel funeste sort
Sur la flotte des Grecs vint fondre l'incendie.

Levant ſon cimeterre, Hector avec furie,
Menace, preſſe Ajax & d'un coup aſſuré
Rompt ſa lance; l'airain, de ſon bois ſéparé
Sifle & vole en éclairs au loin ſur le rivage.
Dans ces momens d'horreur, ranimant ſon courage,
Le fils de Télamon, par un pénible effort,
Armé d'un foible bois lutte en vain contre Hector.
Il frémit & du ciel reconnoît la vengeance.
Il voit que Jupiter vient de briſer ſa lance
Et qu'il veut des Troyens couronner la valeur.
Il céde, l'ennemi redoublant de fureur
Darde ſur ſon vaiſſeau la flamme dévorante.
Soudain volent par-tout les feux & l'épouvante.
» Cours, ami, dit Achille, arrête ce torrent,
» Qui renverſe les Grecs & ravage leur camp.
» Cours, vole, que ton bras en ce danger funeſte
» Delivre ces vaiſſeaux, ſeul eſpoir qui leur reſte.
» Prends mes armes, Patrocle; Achille ſur tes pas
» Va raſſembler ſoudain ſes belliqueux ſoldats.
Patrocle ſe revêt de l'armure nouvelle;
Autour de ſes genoux l'airain brille, étincelle;
La cuiraſſe d'Achille enveloppe ſon flanc;
A ſon côté reluit un glaive menaçant;
Il prend un bouclier, immenſe, impénétrable;
Son front eſt ombragé d'un caſque épouvantable;
Il agite en ſes mains de peſans javelots.
Son bras ne peut lever la lance du héros;
Son poids eût accablé tout autre qu'Eacide;
Chiron coupa le bois de cette arme homicide
Dans les ſombres forêts, qui couvrent Pélion,
Et pour la rendre un jour le fléau d'Ilion
Ce centaure fameux la remit à Pélée.
Le brave Antomédon, qui ſeul dans la mêlée
Du généreux Patrocle accompagne l'ardeur,
Qui ſeul avec Achille a placé dans ſon cœur,
Attele deux courſiers, qui reſpirent la guerre;
Ils devancent les vents dans leur courſe légere.

Sur la molle verdure, aux bords de l'océan,
Podarge les conçut du zéphir careſſant;
Pédaſe, quoique né d'une race mortelle,
Eſt joint à ces courſiers d'origine éternelle.
Achille cependant fait armer ſes ſoldats :
Ils brûlent à ſa voix de voler aux combats.
Tels des loups altérés, tout-fumans de carnage,
Courant du haut des monts au plus prochain rivage,
Vont éteindre la ſoif, dont ils ſont conſumés :
Menaçans, furieux, les regards enflammés,
Les flancs tout palpitans & les levres ſanglantes,
Ils brûlent de toucher les eaux rafraîchiſſantes.
Tels autour de Patrocle, embraſés par l'honneur,
Mille Theſſaliens ſignalent leur ardeur.
Achille eſt à leur tête; il échauffe leur zele
Et donne à leur courage une force nouvelle.

Par M. MILON, de Liege.

ÉPIGRAMME.

SOIR & matin une inſigne mégere,
Son cher époux tourmentoit, querelloit.
Si qu'il advint qu'un jour le pauvre haire,
N'en pouvant plus, ſur le grabat giſſoit.
Lors ſa moitié de larmes l'arroſoit,
En l'aſſurant, d'une voix lamentable,
Que de douleur tôt elle le ſuivroit
En paradis. Ah! dit le miſérable,
Que cet eſpoir faiſoit tranſir d'effroi,
S'il eſt ainſi plus de ſalut pour moi.

Par M. GA...., de l'hôtel des poſtes.

LA

LA RIME ET LA SOTTISE.

Dans un ſiecle de ſuffiſance,
D'eſprits légers & pétulans,
Dévorés par l'impatience
D'afficher leurs petits talens :
Où le poétique délire
Et la démangeaiſon d'écrire
Font de leurs doucereux accens,
Gémir la preſſe & le bon ſens ;
Dans ce reflux épidémique
D'épigrammes, de madrigaux,
De couplets, de mauvais bons mots :
D'une lyre ſoporifique,
Nous trouvons dans tous les journaux
L'accouchement périodique.
L'un, voulant peindre des amans
Ou les ſoupirs, ou les extaſes,
Cole d'hyperboliques phraſes
A la place des ſentimens.
L'autre, contemplateur tenace
De ſes ingénieux écrits,
Se préſume un nouvel *Horace*,
Le reſtaurateur des eſprits,
Sonne le tocſin du parnaſſe,
Et n'enfante qu'une ſouris.
Celui-ci, de la jeune *Elvire*
Pour rompre ou chanter les liens,
Veut parler & ne peut rien dire.....
Celui-là parle & dit des riens.
Licas forge, lime, travaille,
Fait imprimer, vaille que vaille,
Une énigme, une ode, un ſonnet;
Et *Damon* vient de mettre au net

Une profonde rapſodie,
Qu'il intitule comédie :
Si c'en eſt une, Dieu le ſait.
En vain les muſes obſédées
Par ces Scribomanes divers,
Refuſent d'inſpirer les airs
De leurs productions guindées,
La rime dicte les idées,
Et la ſottiſe fait les vers.

Par M. COURSIAUX.



ACADÉMIES.

SÉANCES DE DIVERSES SOCIÉTÉS.

I.

Académie françoise.

Le 27 de mai, M. le COMTE ET MADAME LA COMTESSE DU NORD, ont aſſiſté à une ſéance particuliere de l'académie. M. de la Harpe a lu une piece de vers adreſſée à M. le comte du Nord (*) ; M. l'abbé Arnaud un portrait de Jules-Céſar, & M. de la Harpe une épître à M. le comte de Shouwalow, ſur la poéſie deſcriptive. Les deux illuſtres voyageurs ont entendu, avec plaiſir, ces différens morceaux, & ont vu, avec le même plaiſir, les portraits des plus célebres académiciens. L'académie leur a demandé leur portrait, qu'ils ont bien voulu lui faire eſpérer, & qui ſera joint à ceux de la reine Chriſ-

(*) Voyez le journal d'août, page 278.

tine, du roi de Suede, & du roi de Danemarck, possédés par cette compagnie.

(*Journal de* Paris.)

I I.

Académie royale des sciences de Paris.

Le 5 juin, M. le comte & Mde. la comtesse du Nord ont assisté à une séance de l'académie. Le secrétaire a lu un discours *sur le besoin qu'ont plusieurs parties des sciences de la protection des souverains ;* M. Macquer, un mémoire *sur la nature du principe odorant, & sur la maniere de détruire les odeurs fétides.* M. Lavoisier a fait des expériences *sur une nouvelle méthode d'augmenter la force du feu par le moyen de l'air déphlogistique*, & il a fait détonner le fer fondu & la platine en très-peu de tems. M. Portal a lu un mémoire *sur les changemens que la maladie produit dans l'organe de la voix, & sur la cause de ces changemens ;* M. Daubenton, un mémoire *sur les herborisations qui se rencontrent dans différentes especes de pierres ;* & M. l'abbé Rochon, un mémoire *sur la différence de chaleur des rayons différemment réfrangibles.* M. de Fontanieu a exécuté, sur un tour à portrait de son invention, le médaillon du roi ; on a présenté, à cette occasion, à M. le comte & à Mde. la comtesse du Nord un morceau d'ivoire travaillé au tour en 1717 par le czar Pierre I, durant son voyage en France, & qui est dans le cabinet de l'académie. Après la séance, M. le comte

& Mde. la comteſſe du Nord ont viſité les ſalles de l'académie ; ils ont vu avec intérêt & avec attendriſſement la chambre de Henri IV, qui en fait partie, & ſe ſont arrêtés à examiner pluſieurs modeles de vaiſſeaux ou de machines dont la ſalle de marine offre la collection.

(*Journal encyclopédique.*)

III.

ACADÉMIE des inſcriptions & belles-lettres de Paris.

Les auguſtes voyageurs ont fait auſſi à l'académie royale des inſcriptions & belles-lettres l'honneur d'aſſiſter à la ſéance du 7 du même mois. M. Dupuy, ſecrétaire perpétuel, a ouvert la ſéance par un petit diſcours dans lequel, pour donner une idée de cette académie, il a montré *quelles ont été les vues de ſon auguſte fondateur, & les objets dont il a voulu qu'elle s'occupât.* Cette lecture a été ſuivie de l'extrait d'un mémoire de M. de Guignes, ſur *le commerce & les liaiſons que les Chinois ont eus avec les nations étrangeres.* M. de Keralio a lu enſuite le précis des mémoires qu'il avoit déja lus à l'académie, *ſur les antiquités ſeptentrionales.* M. l'abbé Leblond a fait la lecture de l'extrait de ſon mémoire ſur *les vaſes murrhins.* M. Vauvilliers a lu ſa traduction de *la quatrieme iſthmienne de Pindare*; M. Anquetil Duperron, le précis de ſon grand mémoire *ſur l'Amérique, comparée, pour*

le sol, le climat, les peuples & les productions dans les mêmes latitudes, avec les trois autres parties du monde, tant ancien que moderne.

M. Ameilhon a fait la lecture de l'extrait d'un mémoire dans lequel il démontre *que les anciens n'ont pas connu le télescope, & que, par conséquent, ils n'en ont point fait usage pour leurs observations astronomiques*. M. l'abbé Auger a terminé la séance par l'extrait d'un *Discours de Lycurgue, orateur d'Athenes, contre un citoyen nommé Léocrate, qui avoit abandonné sa patrie lorsqu'elle avoit besoin de son secours*. A la fin de la séance, M. le comte & Mme. la comtesse du Nord ont bien voulu demander la copie des mémoires dont ils avoient entendu la lecture, & M. Dupuy les leur a fait tenir.

I V.

ACADÉMIE des belles-lettres de Montauban.

L'académie tint le 3 du mois de mai dernier, son assemblée publique, où elle adjugea le prix de physique relatif à l'agriculture, qu'elle avoit proposé en 1781, & que feu M. l'abbé de la Tour, doyen de la cathédrale de la même ville, a fondé. Le sujet très-intéressant en général, & pour la France en particulier, étoit : *Quel est le tems le plus propre pour tailler la vigne, relativement à la différence des climats & à la situation des vignobles?* De nombreux mémoires ont concouru, & la plupart contenoient d'excellentes choses; mais

aucun n'a eu le mérite d'en renfermer autant que celui dont l'épigraphe eſt : *Generoſæ fertilis uvæ vinea.* Ce mémoire, plein de bons principes, d'expériences ſûres, de conſéquences bien déduites, a réuni tous les ſuffrages & a obtenu le prix. M. l'abbé Bertholon, de St. Lazare, membre de pluſieurs académies, ſavant connu par un grand nombre de couronnes, & par quelques ouvrages qui ont eu un ſuccès marqué, en eſt l'auteur.

V.

*S*OCIÉTÉ *royale d'agriculture de* Soiſſons.

Un citoyen reſpectable, qui veut être inconnu, a établi un prix de 10 louis d'or, ou d'une médaille de même valeur, pour celui, qui, au jugement de la ſociété, aura le mieux mérité de l'humanité, dans quelque genre que ce ſoit.

» Ce prix vient d'être accordé pour la pré-
» miere fois; & c'eſt le ſieur Deſpiaux, maî-
» tre en chirurgie à Soiſſons, que la ſociété
» en a jugé digne. Cet artiſte avantageuſement
» connu dans la province par ſes talens & par
» ſa dextérité dans les opérations, s'eſt ſur-tout
» diſtingué dans celle de la taille. De 15 gra-
» veleux qu'il a opérés depuis quelques années,
» 14 jouiſſent de la meilleure ſanté. Un ſeul,
» d'une complexion viciée, & travaillé depuis
» long-tems de maladies dangereuſes, n'a pu
» recouvrer la ſanté que lui promettoit une

» opération heureusement exécutée. Un ser-
» vice aussi essentiel, rendu à l'humanité, a paru
» avec raison mériter la préférence. En consé-
» quence la société a fait délivrer au sieur Des-
» piaux, un extrait de sa délibération, conçue
» dans ces termes : — Vu le rapport fait par
» MM. Petit, écuyer, docteur en médecine,
» & Quinquet, maître en pharmacie, nommés
» commissaires pour vérifier le succès des opéra-
» tions de la taille, faites par le sieur Despiaux,
» maître en chirurgie de cette ville, avec le
» lithotome caché; MM. ont décidé que la société
» d'agriculture seroit toujours disposée à donner
» aux talens du sieur Despiaux toute la célé-
» brité nécessaire pour les rendre utiles aux autres
» & honorables pour lui. En conséquence MM.
» ont arrêté qu'il seroit offert au sieur Despiaux
» une médaille d'or de la valeur de 240 liv.
» avec cette inscription : *Pet. Despiaux, insig.*
» *lithotomo, præmium soc. agric. Suess. ann. 1782*,
» & qu'il seroit donné copie au sieur Despiaux
» de la présente délibération. Fait à Soissons ce
» 19 janvier 1782.«

Signé LA TOURNELLE, secrétaire perpétuel, & MONTLINOT, secrétaire.

(*Mercure* de France.)

VI.

Plan général des études adopté en mil sept cent quatre-vingt un pour les classes d'humanités dans le college des prêtres de l'oratoire d'Arras. (*)

L'importance de l'éducation est généralement reconnue. Les génies bienfaisans qui se sont occupés du bonheur des peuples, l'ont toujours regardée comme l'appui & le fondement des empires. A mesure que les lumieres se sont accrûes, elles ont éclairé la France sur l'insuffisance de son éducation nationale. Un vœu unanime demande depuis long-tems une réforme dans cette partie essentielle de l'administration publique. Le sage monarque qui nous gouverne, a commencé cette heureuse révolution, en perfectionnant l'éducation de la jeune noblesse; plusieurs colleges du royaume se sont empressés de répondre à ses vûes bienfaisantes; déja le succès le plus flatteur a couronné les essais multipliés, dont les villes se sont applaudies. Encouragés par ces différens exemples & convaincus de la nécessité d'une réforme dans les études classiques, nous avons introduit un plan qui nous promet les plus grands avantages.

La religion s'est d'abord présentée à nous, comme le premier & le principal objet de l'instruction publique, & celui qui doit ennoblir & sanctifier tous les autres. Elle nous fait connoître les plus importans de nos devoirs, ceux qui nous lient envers notre créateur, & nous indi-

(*) Voyez le journal d'*août*, page 305.

que la vraie & seule route du bonheur ; sa morale pure & sublime est le frein le plus puissant que nous puissions opposer à la fougue des passions, & le fondement le plus solide des vertus sociales & privées qui font l'honnête homme & le bon citoyen. Les langues ont ensuite fixé nos regards, comme étant la clef des connoissances humaines. La latine nous a paru sur-tout mériter une étude approfondie ; c'est la langue universelle de l'Europe éclairée, l'interprête générale de toutes les sciences ; elle nous fait entrer en société, & nous familiarise pour ainsi dire, avec les écrivains du siecle d'Auguste, dont les ouvrages immortels seront toujours les sources les plus pures du bon goût. La langue françoise ne demande pas moins notre application ; c'est notre langue naturelle ; elle est parvenue à un si haut dégré de perfection dans le dernier siecle, que l'on ne fait pas difficulté de la regarder aujourd'hui comme une langue savante ; la multitude & le mérite de nos écrivains l'ont rendue une des plus polies & des plus répandues de l'Europe ; mais par sa nature & la bizarrerie de l'usage, elle est trop compliquée dans sa construction, son orthographe & sa prononciation, elle est trop embarrassée de régles, d'exceptions, de particularités, pour que nous puissions nous flatter de la parler ou de l'écrire dans toute sa pureté, sans en avoir approfondi la grammaire; il est donc essentiel d'étudier à fond ses vrais principes, & d'en méditer l'heureuse application dans les ouvrages de nos meilleurs écrivains qui l'ont enrichie en la fixant. Mais quelqu'importante que soit l'étude des langues, y borner entiérement l'éducation, ce seroit n'en remplir l'objet qu'à demi ; nous avons cru devoir y joindre : 1°. l'histoire, qui nous rend en quelque sorte citoyens

de tous les lieux & contemporains de tous les âges, nous apprend à connoître les hommes & à nous connoître nous-mêmes, & qui, par le jugement févere & impartial qu'elle porte fur toutes les actions foumifes à fon tribunal, exerce utilement notre raifon, en fortifie les principes, nous éclaire fur les dangers & les fuites des paffions, nous infpire la haine du vice & l'amour de la vertu, & devient ainfi pour nous un excellent code de morale pratique : 2°. la géographie qui préfente une utilité générale. C'eft-elle en effet qui guide le militaire dans fes expéditions, le navigateur dans fes courfes, le politique dans fes fpéculations, qui éclaire & facilite les opérations du commerce. Elle étend nos idées & nous procure d'abondantes lumieres; fans elle l'hiftoire n'eft plus qu'un cahos pour nous, & la plupart des lectures & des converfations nous deviennent étrangeres ; mais que l'on ne croie pas que la géographie, telle que nous l'envifageons, ne foit qu'une fcience de pure mémoire, & qu'elle fe borne à une vaine nomenclature & à la feule infpection des cartes : elle embraffe un champ bien plus vafte & bien plus intéreffant; elle paffe en revue tous les pays de la terre & les interroge fucceffivement fur la température de leur climat, fur la qualité de leurs productions, fur les principales révolutions phyfiques & morales qu'ils ont éprouvées, fur le tempérament & le caractere diftinctif des différens peuples qu'ils renferment, fur leurs progrès dans les fciences & dans les arts, fur l'origine & le mérite de leur langue, fur leur population & leur induftrie, fur la nature, l'étendue & le produit de leur commerce, fur leurs poffeffions, leurs forces & leur exiftence politique, fur leurs loix, leurs mœurs,

leurs usages, leurs opinions, leur gouvernement & leur religion. 3°. L'histoire-naturelle, dont l'étude réunit des avantages sans nombre. Elle nous fait connoître les productions les plus curieuses de la nature, & nous initie à ses mysteres les plus secrets; elle renferme des connoissances d'une utilité générale & journaliere; elle instruit & orne l'esprit en l'amusant; elle paroît être l'étude la plus convenable à la jeunesse, en ce qu'elle lui épargne les distractions en occupant ses sens; elle captive aisément notre attention, nous donne de l'intérêt pour tout ce qui nous environne, & nous fait prendre peu-à-peu l'heureuse habitude de réfléchir & d'observer, qualité infiniment avantageuse au développement de nos facultés; & ce qui nous la rend plus recommandable encore, c'est qu'elle éleve par elle-même notre esprit jusqu'à l'auteur suprême, & invisible de tout ce qui existe, & nous pénetre d'admiration pour ses ouvrages & de reconnoissance pour ses bienfaits: 4°. la mythologie, science absurde à la vérité; mais absolument nécessaire pour l'intelligence des poëtes & des principaux chefs-d'œuvre que nous devons à la peinture & à la sculpture: 5°. un cours complet de littérature françoise, & les vrais principes de la poésie & de l'éloquence, qui bien connus & bien médités dans les meilleurs modeles, servent à nous prémunir contre le mauvais goût, & nous mettent à portée de nous distinguer dans tous les emplois de la vie civile, & de faire le charme de la société. Pour exercer nos éleves dans les différens genres d'écrire, & leur former un style, nous établîmes, il y a deux ans, dans le college, une académie composée d'un certain nombre d'académiciens tirés des classes de philosophie, de

rhétorique & de ſeconde, & de pluſieurs éleves pris dans les autres claſſes inférieures. Le public a bien voulu reconnoître avec nous l'utilité de cet établiſſement, qui a déja eu des ſuccès marqués & nous en promet de plus grands encore dans la ſuite; l'académie continuera à demander ſon indulgence au moins deux fois par an, pour les ſéances publiques qu'elle tient, indépendamment des particulieres qui ont lieu exactement tous les mois, & dans leſquelles les académiciens liſent leurs productions, & font une critique motivée de celles que les éleves leur ont préſenté.

(*) L'émulation fait germer & éclore les talens. S'il eſt un âge où elle ſoit néceſſaire, c'eſt ſans doute dans l'enfance portée naturellement à la diſtraction & au plaiſir. L'enfant ne ſe livre à l'étude que malgré lui. Peu capable de conſtance & d'attention, il a beſoin d'un aiguillon qui l'excite au travail, & d'un appât qui le lui faſſe aimer. Or quelle plus noble ſource d'émulation pour un enfant que les exercices publics: il voit ſe raſſembler autour de lui ſes compatriotes, ſes amis, ſes parens, tout ce qu'il a de plus cher au monde, leur préſence l'anime, leur indulgence l'encourage, leurs applaudiſſemens le tranſportent de joye; leur ame attendrie conſerve long-tems le ſouvenir flatteur de ſon triomphe; il commence à ſoupçonner que l'é-

(*) Cet article ſur les avantages de l'émulation & des exercices publics, a déja été imprimé dans le programme d'un exercice ſoutenu en 1779 dans la ville de Bort en Limouſin; mais le rédacteur de ce nouveau plan d'études a cru qu'il lui étoit permis de ſe piller lui-même.

tude peut avoir ses charmes. Cet heureux essai devient plus efficace pour lui que les meilleures leçons : il lui donne le sentiment de ses forces, le ramene au travail, & lui en inspire le goût, présage précieux de ce qu'il fera un jour pour son propre bonheur & le service de sa patrie.

Ce sont ces considérations qui nous ont déterminé à établir des exercices publics dans lesquels chaque classe rendra compte de tout ce qui aura fait l'objet de ses études ; nous espérons que le public voudra bien nous seconder dans un établissement aussi utile, & qu'il daignera venir encourager nos éleves par sa présence. Pour ne pas trop surcharger leur mémoire & pour éviter la confusion dans leur travail, nous avons divisé en deux semestres les études classiques & les exercices publics ; nous nous occuperons essentiellement dans l'un & dans l'autre de l'étude de la religion & des langues : mais nous avons placé dans le premier le cours de géographie & d'histoire, & dans le second les cours d'histoire-naturelle & de littérature françoise. Les exercices commenceront toujours par l'explication détaillée & raisonnée des auteurs latins que l'on aura vus dans le cours du semestre.

Exercices du premier semestre. Les septiemes répondront sur les notions préliminaires de la géographie, la description générale de la mappemonde & l'histoire sainte depuis la création du monde, jusqu'au cinquieme âge. . . Les sixiemes sur la nomenclature de l'Afrique & de l'Amérique, & l'histoire des Egyptiens, Assyriens, Babyloniens, Médes & Perses. . . . Les cinquiemes, sur la géographie détaillée de l'Asie & de l'Afrique, & de l'histoire des Grecs. . . Les

quatriemes, sur la géographie détaillée de l'Amérique & l'histoire romaine depuis la fondation de Rome jusqu'à Auguste.... Les troisiemes, sur la géographie détaillée de l'Europe, & l'histoire de l'Empire romain depuis Auguste jusqu'à Constantin.... Les seconds, sur quelques principes de littérature, & l'histoire de France depuis la fondation de la monarchie, jusqu'à François 1er.... Les rhétoriciens, sur les préceptes de l'éloquence & l'histoire de France, depuis François 1er. jusqu'au roi régnant.

Exercices du second semestre. Les septiemes répondront sur la nomenclature de l'Europe & de l'Asie & l'histoire sainte, depuis le cinquieme âge jusqu'à la naissance de J. C.... Les sixiemes sur la géographie ancienne, la division particuliere de la France, & la mythologie.... Les cinquiemes, sur l'apologue & l'histoire-naturelle des poissons.... Les quatriemes, sur la poésie pastorale & l'histoire-naturelle des insectes... Les troisiemes, sur la poésie didactique & l'histoire-naturelle des oiseaux.... Les seconds, sur la poésie lyrique & l'histoire-naturelle des quadrupedes.... Les rhétoriciens, sur la poésie épique & l'histoire-naturelle de l'homme.

VII.

ACADÉMIE impériale & royale des sciences & belles-lettres de Bruxelles.

Le 12 juillet, M. le comte & Mde. la comtesse du Nord firent l'honneur à l'académie d'assister à une de ses séances. Ils furent reçus à la descente de la voiture, par le prince de Starhemberg, & par M. de Crumpipen, chan-

celier de Brabant, préſident de l'académie, qui étoit à la tête de ce corps. Arrivés à la ſalle académique, le ſecrétaire perpétuel, M. des Roches, fit un compliment relatif à la circonſtance. On avoit mis ſur le bureau trois mémoires, qui avoient pour auteurs M. le marquis du Chaſteler, M. des Roches, & M. l'abbé Mann. Sur la déſignation de S. A. R. Madame l'archiducheſſe, on fit lecture de l'un de ces trois mémoires, qui avoit pour titre : *Vue générale des derniers progrès des ſciences académiques, & de ce qui reſte à faire pour les amener de plus en plus vers leur perfection*, &c. Son auteur eſt M. l'abbé Mann.

Cette lecture achevée, M. le comte & Mde. la comteſſe du Nord examinerent quelques-uns des manuſcrits les plus curieux de la bibliotheque royale, & daignerent recevoir un jetton de préſence, tel qu'on en diſtribue à chaque académicien, ainſi qu'un exemplaire des mémoires académiques, que le préſident de l'académie eut l'honneur de leur préſenter à la fin de la ſéance.

(*Journal hiſtorique & politique.*)

VIII.

Académie impériale des ſciences de Pétersbourg.

L'académie avoit propoſé pour le prix de l'année derniere la queſtion ſuivante : *Rationes, ſi quæ dentur, indubias indicare, ex quibus motûs terræ diurni uniformitas demonſtrari poſſit, &*

si motus diurnus non sit uniformis, sed reverâ mutationem quandam vel à resistentiâ ætheris, vel ab aliâ vi quâcumque in terram agente, patiatur, ostendere, 1°. ex quibusnam phœnomenis ista mutatio in motu terræ diurno concludi possit, 2°. quænam ob hanc ipsam motus terræ diurni inæqualitatem temporis mensuræ correctio applicanda sit, ut justa inter mensuram temporis præteritorum seculorum & recentioris ævi comparatio institui possit. Cette société n'ayant point tenu de séance publique en 1781, a résolu de prolonger jusqu'au 1er. juillet 1783 le terme du concours; & de faire connoître à la fin de la même année son jugement sur les mémoires qui lui auront été envoyés. Voici comment elle expose le sujet du prix de 1784. *Nutritio quâ æquali jure singula partium corporis animalis puncta vel usu detrita restituuntur, vel incremento augentur; phænomena porrò effectuum rubiæ tinctorum, cum inducta ossibus rubedo æquabiliter per omnem substantiam osseam diffunditur, singulisque ejus punctis invisibilibus communicatur; deinde nutritio variarum partium quæ vasis carent, epidermidis, unguium, pilorum, cornuum; denique & primi embryonis incrementum, quem corde, vasis & sanguine certâ vitæ periodo carere, dein & corde gaudere immoto certum est, satis manifestò indicant humores nutritioni destinatos, primò quidem per vasa ferri ut cordis in animali adulto, deinde verò ultrò moveri, quousque vasa non pertingunt, vi aliquâ peculiari, à motu cordis independente. In plantis ut potè corporibus merè vegetabilibus, quæ simili modo succos absorbent, assimilant, nutriuntur, in-*

crescunt, & novas continuò, dum vivunt, partes producunt, nulla vis datur quæ possit cum corde movente comparari; proinde omnes in iis motus humorum sive per vasa isti ducantur, sive per substantiam distribuantur partium quæ vasis carent, soli illi ve memoratæ debentur. Quæritur ergò quænam sit vis hujus naturæ, imprimis utrùm eadem sit cum communi corporum vi attractrice, an potius, uti videtur, ab eâ diversâ & propriâ soli animali substantiæ vivæ, & vegetabili plantarum substantiæ. Si hoc posterius verum est, quæritur porrò quinam sint ejus præcipui effectus, & quibus proprietatibus se à vi attractrice communi distinguat, singularemque suam & propriam naturam declaret. In plantis experimenta quibus opus est, vel etiam in animalibus, vel quod præstat, in utrisque institui possunt. Ce prix est une somme de 100 ducats de Hollande. Les ouvrages, écrits en latin, en russe, en allemand ou en françois, doivent être adressés, francs de port, avant le 1er. juillet 1784, à M. Euler, secrétaire perpétuel de l'académie.

(*Journal encyclopédique.*)

I X.

ACADÉMIE royale des sciences & belles-lettres de Prusse.

La classe de mathématique avoit proposé pour le sujet du prix de l'année 1782 la question suivante : *Déterminer la courbe décrite par les boulets & les bombes, en ayant égard à la ré-*

sistance de l'air, & donner des regles pour connoître les portées qui répondent à différentes vîtesses initiales & à différens angles de projection.

L'académie exigeoit de plus : *Que ces regles fussent confirmées par des expériences, & faciles à réduire en tables.* Elle demandoit en même tems un *essai de ces tables.*

Ce prix a été adjugé dans l'assemblée publique du 6 juin 1772, à M. le Gendre, ancien professeur de mathématiques à l'école royale militaire, à Paris. Le mémoire écrit en françois, avoit pour devise :

--- Tolluntur in altum
Ut casa graviore ruant.

La classe de belles-lettres propose pour le prix de 1784 la question suivante : *Qu'est-ce qui a fait de la langue françoise la langue universelle de l'Europe ? Par où mérite-t-elle cette prérogative ? Peut-on presumer qu'elle la conserve ?*

On invite les savans de tout pays, excepté les membres ordinaires de l'académie à travailler sur cette question. Le prix qui consiste en une médaille d'or du poids de cinquante ducats, sera donné à celui qui, au jugement de l'académie, aura le mieux réussi. Les pieces, écrites d'un caractere lisible, seront adressées à M. le conseiller-privé Formey, secrétaire-perpétuel de l'académie.

Le terme pour les recevoir est fixé jusqu'au 1er. de janvier 1784 ; après quoi on n'en recevra absolument aucune, quelque raison

de retardement qui puiſſe être alléguée en ſa faveur.

On prie les auteurs de ne point ſe nommer; mais de mettre ſimplement une deviſe, à laquelle ils joindront un billet cacheté, qui contiendra, avec la deviſe, leur nom & leur demeure.

Le jugement de l'académie ſera déclaré dans l'aſſemblée publique du 31 de mai 1784.

La claſſe de philoſophie ſpéculative propoſe pour le ſujet du prix de l'année 1783, la queſtion ſuivante.

On demande: *Quelle eſt la meilleure maniere de rappeller à la raiſon les nations tant ſauvages que policées, qui ſont livrées à l'erreur & aux ſuperſtitions de tout genre?*

Le prix fondé par feu M. *Eller* ſera donné de nouveau en 1783, & voici ſon objet.

C'eſt au grand avantage de l'agriculture & de l'état qu'on s'occupe aujourd'hui beaucoup des moyens de ſéparer les communaux, ou de lever toute eſpece de communauté de terre par-tout, où la nature du terrein le permet: & comme, dans ces ſéparations, il ſe trouve ſouvent quelque partie du terrein à partager, à laquelle il s'agit de faire ſubir différens changemens, ſi l'on veut parvenir à en retirer l'utilité projettée, il eſt clair que ces changemens doivent varier ſuivant le ſol & l'expoſition, & qu'ils ſont ſubordonnés à ce que la plus grande utilité ou la néceſſité des circonſtances exige. C'eſt d'après ces motifs qu'on ſe détermine à deſtiner le terrein, ou

partie de ce terrein, au labour, ou bien à en faire un pré, ou une prairie artificielle, soit pour faire manger le verd au bétail, soit pour faire du foin.

Le pâturage & l'engrais étant les principaux appuis de l'agriculture, il importe de savoir, toutes les fois qu'on défriche des terres incultes, ou qu'on veut employer des terres à d'autres usages que ceux auxquels elles servoient, quelles especes de plantes ou d'herbes il est expédient de cultiver, suivant que le terrein est haut ou bas, sec ou humide, froid ou chaud, ou bien suivant qu'il a un fond sabloneux, ou tout-à-fait aride, ou marécageux, &c.

On demande donc : 1°. *Quelles especes d'herbes ou de plantes en général à destiner au bétail, fraîches ou séchées, sont les plus profitables dans chaque espece de fond?* 2°. *Quelles d'entre ces especes peuvent être le plus facilement cultivées, & le plus abondamment recueillies, sans que ces herbes ou plantes perdent rien de leur qualité nutritive, & en s'assurant d'un profit réel?* Et 3°. *Quelles sont les regles à observer dans la culture de ces herbes ou plantes, relativement à la différence du sol?*

Vu l'importance de la matiere, l'académie souhaite qu'on réponde aux questions proposées d'une maniere intelligible pour les cultivateurs, également propres à les convaincre & à les instruire, sans s'arrêter à des classifications & à des dénominations botaniques qui n'auroient aucun rapport au but qu'on se propose. Elle invite en particulier les connoisseurs que

l'expérience a éclairés, à s'occuper d'un ſujet auſſi intéreſſant.

Les pieces ſeront reçues juſqu'au 1er. janvier 1783, & le prix de cinquante ducats ſera adjugé dans l'aſſemblée publique du 31 mai ſuivant.

(*Journal des ſavans.*)



SPECTACLES.

PARIS.

OPÉRA.

On a donné le mardi 2 juillet, la premiere repréſentation d'*Electre*, poëme de M. Guillard, muſique de M. Lemoine.

Nous devons déja à M. Guillard le poëme d'*Iphigénie en Tauride*, mis en muſique par le chevalier Gluck. Ce poëme eſt une grande innovation ſur le théatre lyrique : c'eſt le premier opéra qui ait été traité avec toute la ſévérité de la tragédie antique, ſans épiſodes, ſans ballets, & , ce qui eſt plus extraordinaire, ſans amour. C'étoit pour le compoſiteur ſur-tout, que le problême étoit difficile à réſoudre. L'exécution dans toutes les parties s'eſt trouvée digne du plan, & le plus brillant ſuccès a juſtifié la hardieſſe de l'entrepriſe.

M. Guillard ſemble avoir voulu renchérir ſur ce premier eſſai. Le ſujet d'Electre, traité à l'envi par tous les tragiques anciens & modernes, n'avoit jamais été tranſporté ſur la ſcene lyrique. La terreur violente & continue qui en fait le caractere dominant, ſans aucun

mêlange de teintes qui en adouciſſent les impreſſions, l'avoit fait regarder ſans doute comme étant du domaine excluſif de la tragédie. M. Guillard a tenté ce qu'aucun poëte lyrique n'avoit encore oſé, & il ne s'eſt pas même permis ce que le tragique Crébillon n'avoit pas craint de montrer au théatre François, de mêler l'amour & même la galanterie, au milieu de cette action terrible, où tout reſpire la fureur, la vengeance & le parricide.

Quel que ſoit le ſuccès de cette tentative, nous croyons qu'elle mérite des éloges. C'eſt ouvrir une nouvelle ſource de richeſſes que de chercher à étendre le domaine des arts, & ce n'eſt ſouvent qu'en franchiſſant les limites, qu'on apprend juſqu'où l'on peut aller & où il faut s'arrêter.

Nous ne croyons pas, & M. Guillard ne croit pas ſans doute lui-même, que les poëmes purement tragiques, du genre d'Iphigénie en Tauride & d'Electre, ſoient ceux qui conviennent le plus au théatre lyrique; mais nous ſommes encore plus éloignés de les interdire; nous y aurions déja perdu un chef-d'œuvre.

Nous ne croyons pas non plus que le ſujet d'Electre ſoit le plus heureuſement choiſi pour un opéra; tel qu'il eſt conçu ici, il manque de variété & de contraſtes, l'ame de tous les arts, ſur-tout de la muſique. Le caractere d'Electre domine tout, elle n'a qu'une paſſion, dont les mouvemens ſont toujours en éclats

&

& en fureur. On n'y éprouve que la crainte, ſans alternative d'eſpérance. Les affections tendres & conſolantes ſemblent en être exclues, l'amitié même y a quelque choſe de farouche, & ne ſe montre que comme inſtrument de vengeance. Enfin, la cataſtrophe n'en ſauroit être que funeſte & terrible. Ce ſujet, dira-t-on, préſente les mêmes difficultés au poëte tragique : ſans doute ; mais le poëte tragique trouve dans le développement des paſſions, dans la peinture des caracteres & des mœurs, dans l'éloquence & la chaleur du dialogue, dans les détails de la poéſie, des moyens d'attacher, d'émouvoir, de graduer & de varier les impreſſions, moyens interdits à la muſique. C'eſt donc préſumer beaucoup de cet art, que de lui croire des reſſources ſuffiſantes pour ſuppléer à ces déſavantages & vaincre tant de difficultés.

Revenons à l'opéra d'Electre. L'auteur a ſuivi en général le plan de Sophocle, & a conſervé à chaque perſonnage le caractere que leur avoit donné ce grand homme ; ſon action eſt bien expoſée ; elle eſt conduite avec clarté & ſimplicité juſqu'au dénouement, où il a cru devoir s'écarter de Sophocle & de ſes imitateurs.

Sophocle, & Voltaire après lui, ne font égorger Clytemneſtre par ſon fils que derriere la ſcene ; M. Guillard a mis ce parricide ſous les yeux même du ſpectateur. On auroit pu craindre que le tableau ne fût révoltant ; il n'a paru que froid. Il y a beaucoup d'actions qui

feroient friſſonner dans la réalité, dont l'imitation au théatre n'a que très-peu d'effet, ſoit par le défaut d'illuſion, ſoit par la diſpoſition d'eſprit du ſpectateur. Un meurtre ſur le théatre ne peut être vraiment tragique que lorſqu'il tombe ſur un perſonnage intéreſſant, ou lorſqu'il le délivre d'un danger éminent. Un ſentiment paſſionné, heureuſement exprimé, ſera toujours plus pathétique que dix coups de poignard.

Nous croirions donc que les cris de Clytemneſtre, frappée derriere la ſcene comme dans Sophocle ou dans Voltaire; que ces mots touchans : *O mon fils ! aie pitié de celle qui te donna la vie ;* que le trouble & l'effroi ſubit d'Electre & du chœur, en entendant ces terribles paroles, auroient produit une ſcene plus théatrale, plus touchante, plus propres aux effets de la muſique, que le denouement adopté par M. Guillard. Mais nous avouons qu'il eſt bien plus aiſé de propoſer de pareils changemens que de les exécuter.

Chaque perſonnage conſerve dans cette tragédie le caractere que la mythologie a, pour ainſi dire, conſacré, & celui d'Electre, en particulier, a toute l'énergie que les circonſtances dans leſquelles elle ſe trouve ſemblent exiger. Il étoit difficile d'amener des fêtes ſans dénaturer le ſujet; mais l'auteur a placé habilement le moment de la ſcene au jour où ſe célebre l'anniverſaire de l'union d'Egiſte & de Clytemneſtre. Cette fête arrive au ſecond acte; elle a toute la pompe que l'on doit attendre du ſucceſſeur d'*Agamemnon* ſur le trône d'Argos.

Nous avons dit que le rôle d'Electre conservoit toute son énergie. Le public a paru goûter plus particuliérement deux situations très touchantes ; cette princesse a vu sur le tombeau de son pere des offrandes mouillées de larmes, & un fer qu'elle prend avec raison pour le signal du retour d'Oreste. Elle avance sur la scene dans le moment où Chrysotemis sa sœur vient d'apprendre la mort d'Oreste. Electre fait part à sa sœur de ses espérances, & lui confie qu'Oreste est vivant. Chrisotemis flotte long-tems entre la douleur de la mort de son frere, & la crainte d'ôter à sa sœur une illusion qui fait son bonheur : cette scene a été fort applaudie. La scene de situation est la reconnoissance d'Oreste & d'Electre.

Le poëme de M. Guillard est écrit avec sagesse, avec correction, & souvent avec élégance ; on peut cependant lui reprocher des négligences, dont quelques-unes sont assez graves, mais que nous croyons superflu de relever ici.

Nous ne nous permettrons pas de porter un jugement sur la musique. Si les drames en musique ont besoin d'être entendus plusieurs fois pour être sentis & appréciés, à plus forte raison un ouvrage d'un genre aussi hardi & aussi nouveau que celui d'Electre. Nous nous bornerons à rendre compte de l'impression que les deux premieres représentations ont paru faire sur ceux qui y ont assisté.

On a vu dans ce premier essai de M. Lemoine un musicien savant, qui a profondément

réfléchi ſur ſon art, & qui s'en eſt fait une idée plus haute que n'en ont la plupart de ſes confreres. Il a cherché par-tout la vérité & la ſimplicité; il a ſu unir & fondre enſemble avec beaucoup d'intelligence, le récitatif, les airs & les chœurs, pour former de chaque acte un enſemble vraiment dramatique. On a trouvé dans les détails, des morceaux d'une grande beauté dans différens caracteres. Le trio de la premiere ſcene du premier acte a été généralement applaudi. L'air de Chryſotemis, dialogué avec le chœur, (acte 1er., ſcene 5,) eſt d'une belle invention & d'un effet agréable; la fin de la même ſcene : *Grands dieux! votre juſtice enfin ſe fait connaître*, & le chœur, ſont traités avec chaleur.

Le *duo* qui termine la premiere ſcene du ſecond acte a produit un grand effet. Le chœur qui commence la ſeconde eſt majeſtueux, & l'air qui coupe ce divertiſſement a été généralement goûté; mais c'eſt ſur-tout dans le troiſieme acte, que le talent du compoſiteur a paru avec plus d'avantage; il n'y a pas une ſcene où il ne ſe trouve des morceaux d'un grand talent.

Mais nous ne pouvons diſſimuler que la muſique de cet opéra a paru en général monotone & d'une couleur trop continuellement triſte; que le récitatif eſt quelque fois trop briſé par des traits d'orcheſtre, qui ſuſpendent & coupent ſant néceſſité le ſens de la phraſe; qu'au milieu d'effets d'harmonie ſavans & hardis, il y en a qui ne paroiſſent que bizarres; que le compoſiteur abandonne trop gratuitement ſes

modulations, ce qui déroute & fatigue à chaque instant l'oreille, que le rôle d'Electre, trop continuement tenu dans les cordes aiguës de la voix, produit une suite de cris aussi pénibles pour l'auditeur que pour l'actrice: enfin, on y desireroit plus de chant; & nous entendons par ce mot, ce chant essentiel à toute musique, même instrumentale; qui se mêle à tous les caracteres, & qui n'est qu'une combinaison de sons amis, liés par un rhythme sensible, & par des modulations heureusement développées, dont l'ensemble saisit agréablement l'oreille, & s'y retrace avec facilité.

Quoiqu'il en soit les applaudissemens ont été répétés même après la toile baissée, ce qui prouve d'une maniere non équivoque, l'approbation du public.

(*Journal de* Paris; *Mercure de* France; *Affiches, annonces & avis divers.*)

COMÉDIE ITALIENNE.

Le mardi 4 juin, on a donné, pour la premiere fois, *la Comtesse de Givry*, piece dramatique de M. de Voltaire, en trois actes & en vers.

Une Mme. Aubonne, chargée de nourrir l'enfant de la comtesse de Givry, a substitué son fils à celui de la comtesse, qu'une maladie grave avoit conduit aux portes du tombeau. Elevé sous le nom du marquis, Aubonne ne montre que l'ame & les vices d'un scélérat, tandis que le véritable marquis, élevé sous la

nom de Charlot, fait briller toutes les qualités qui distinguent un grand cœur. Dans une querelle entre les deux jeunes gens, le faux marquis est blessé & cru mort. La comtesse, au désespoir, pleure sur le sort de l'infortuné qu'elle croit son fils ; une jeune & noble personne qui aime en secret Charlot, & qui alloit lier son sort à celui du faux marquis, cherche à consoler la triste & malheureuse mere. Tout se découvre. Mme. Aubonne s'est jetée aux genoux du roi Henri IV, lui a fait l'aveu de son crime, & le duc de Bellegarde vient, par l'ordre de ce bon prince, rendre le calme & le bonheur à deux femmes désolées, un fils à sa mere, & un amant à sa maîtresse.

Il y a long-tems que cet ouvrage est imprimé dans la collection des œuvres de Voltaire ; il n'est donc pas question de le juger, puisqu'il l'a été par tous les lecteurs instruits. Nous ne parlerons que de l'effet qu'il a produit. On a entendu avec attendrissement tous les traits de la vie de Henri IV, tous les mots de cet adorable prince, dont l'auteur a enrichi son premier acte. On a fort applaudi les vers heureux, les mots plaisans qu'il a semés dans le second acte. Quant au troisieme, il a excité un intérêt général. Nous n'entrerons point dans d'autres détails. Ce n'est pas d'un ouvrage comme celui-ci que peut dépendre la réputation d'un écrivain tel que Voltaire ; & quand on auroit quelques observations critiques à faire sur cette production, & sur quelques autres de cet homme célebre, nous croyons qu'il fau-

drt ſe contenter de dire, avec le bon la Fon-
.ine :

Chacun ſon lot, nul n'a tout en partage.

Le mardi 11 juin, on a donné la premiere repréſentation du *Trébuchet*, comédie en un acte & en vaudevilles.

Julien, fils de Mathurin, eſt l'amant aimé de Suzette, fille de la mere Madeleine ; mais il a eu le malheur de plaire à la mere, & il ne peut la faire conſentir à ſon mariage avec ſa bien-aimée. Comme Suzette eſt ſoupçonnée de ſe rendre les ſoirs dans le jardin du pere Mathurin, pour y cauſer avec ſon amant, on place un trébuchet contre la porte ; mais c'eſt la mere Magdeleine qui tombe dans le trébuchet ; tout le village rit de l'aventure. Julien dévoile l'amour qu'elle avoit pour lui, & elle eſt forcée de conſentir à l'union des jeunes amans.

La plupart des vaudevilles de cette petite piece ſont aſſez communs : cependant un peu de gaîté, deux ou trois traits heureux & la ſituation de la fin qui a quelque choſe de comique, lui ont procuré une ſorte de ſuccès. On a fait répéter le couplet de la fin. Il conſiſte à dire que quand un auteur riſque une piece au théatre, il eſt d'abord fort content, mais que ſi elle n'eſt pas reçue favorablement, il ſe trouve pris au trébuchet.

L'auteur auroit dû prendre garde à l'uſage qu'il a fait de certaines expreſſions : par exemple, Julien dit à Suzette, en parlant de ſa mere,

Ah ! je crains tout d'une femme
Dont j'ai méprisé les faveurs !

Magdeleine a proposé à Julien de l'épouser ; celui-ci a refusé la proposition ; ce n'est pas là mépriser les faveurs d'une femme, & l'on sait quelle idée on a coutume d'attacher à cette expression. Quand au dénouement, Magdeleine consent au mariage de Julien & de Suzette ; elle dit :

Oui, mon aveu sincere
Vous permet de vous plaire.

Un aveu qui permet de plaire est réellement une expression insignifiante, & puis on peut permettre à deux jeunes gens de s'aimer sans contrainte, mais on ne peut leur permettre de se plaire : on n'a pas besoin de permission pour plaire quand on a les qualités qui rendent aimable.

Nous pourrions relever encore quelques autres locutions aussi bizarres ; nous nous en abstiendrons ; nous n'avons même fait ces observations que pour engager, s'il est possible, les personnes qui veulent faire renaître les pieces en vaudevilles, à penser que quelques tableaux, quelques équivoques, une douzaine d'épigrammes & autant de Madrigaux ne sauroient former un ouvrage de théatre, & qu'encore faut-il un peu respecter la langue, quand on parle devant des gens instruits, & qu'on se borne à les divertir par des bagatelles.

(*Mercure* de France ; *Journal* de Paris ; *Affiches, annonces & avis divers.*)

LONDRES.

COVENT-GARDEN.

Scenes de la comédie intitulée : *LE STRATAGEME D'UNE BELLE.*

Cette piece est de madame Cowley ; nous en avons déja fait connoître le sujet. Comme cette comédie est intéressante par la peinture qu'elle fait des usages & des ridicules du grand monde, nous osons nous flatter que nos lecteurs verront volontiers les scenes suivantes.

ACTE II. SCENE I.

L'action se passe chez sir George Touchwood.

(*Doricourt & sir George entrent.*)

(*Doricourt.*) Marié ! ah ! ah ! ah ! vous, à qui j'ai entendu dire tant de choses du sexe à Paris, vous, marié à Londres !

(*Sir George.*) Le sexe est encore ce qu'il a été depuis que la *petite morale* a banni les vertus substantielles, & plutôt que d'avoir donné ma main à une de vos belles dames à la mode, j'eusse préféré de passer la ligne équinoxiale dans un brûlot, & d'aller épouser une Japonoise.

(*Doricourt.*) Cependant vous vous êtes marié avec une Angloise de condition.

(*Sir George.*) C'est vrai, mais elle a dans ses sentimens & dans ses manieres une simpli-

cité, digne des belles Juives, à la ſanté deſquelles bûrent les patriarches.

(*Doricourt.*) Ah! ah! vous êtes donc devenu le Don-Quichotte du mariage! je gage tout ce que vous voudrez, qu'elle aura en ſix mois le ton de la ville, comme ſi elle y eût été élevée dès ſon enfance.

(*Sir George.*) Vieille chanſon. --- Non, monſieur, lady Frances mépriſe tellement la vie du grand monde, en conſéquence des idées que je lui en ai données, qu'elle y vivra, comme la ſalamandre au milieu des flammes.

(*Doricourt.*) Ah! que je voudrois que le cercle de la *place des Victoires* fût témoin de votre extravagance! je vous peindrai à Saint-Evreux, d'après nature.

(*Sir George.*) Dites-lui donc, pour qu'il ne manque rien au tableau, que Touchwood ſe vante du nom d'époux, & qu'il a trouvé dans une ſeule Angloiſe plus de beauté que les François n'en ont jamais vû, & plus de douceur que les Françoiſes peuvent jamais ſe l'imaginer.

(*Doricourt.*) Cela ſuffit; faites-moi voir ce phénix. Je ſuis venu pour cela.

(*Sir George.*) Vous la faire voir! oui, je le veux bien; mais je crois que lady Frances eſt en affaires pour le moment. --- C'eſt pour une autre fois.

(*A part.*) Comme il fait l'agréable aujourd'hui!

(*Doricourt.*) Pour une autre fois! --- Mais je n'ai pas d'autre tems à moi. Morbleu! c'eſt le ſeul moment, dont je puiſſe diſpoſer dans la quinzaine.

(*Sir George.*) (*A part.*) Je ſuis aiſe de l'entendre. --- Vous ne pourriez donc pas dîner aujourd'hui avec nous? C'eſt un grand malheur.

(*Doricourt.*) Oh ! oui. --- Pour le dîner. --- Oui, je crois pouvoir dîner avec vous.

(*Sir George.*) Oh! je n'y faiſois pas attention, je voulois dire ſouper. Pourriez-vous ſouper avec nous?

(*Doricourt.*) Oui, ſouper me ſera plus commode que dîner. --- Mais vous êtes heureux. --- Si vous m'euſſiez invité pour un autre ſoir, je n'aurois pu venir.

(*Sir George.*) Ce ſoir ! --- parbleu ! puiſque j'y penſe, nous nous ſommes engagés pour ce ſoir. Ce ſera pour demaïn.

(*Doricourt.*) Je vois, ſir George, que vous n'êtes nullement diſpoſé à me faire voir votre épouſe. Eh! bien? je reſte. (*Il s'aſſeoit ſur un ſopha.*) Sachez que je ne ſortirai pas ſans la voir. Je n'ai aucunes affaires. Je déjeûnerai, dînerai & ſouperai chez vous toute la ſemaine.

(*Sir George.*) Peut-on impatienter davantage! --- Mais, pour ne vous rien céler, Doricourt, tout ce que j'ai eſt à votre ſervice. Avouez que vous êtes un aimable roué; vous avez dix ans moins que moi; & les femmes, je m'en apperçois, vous ſourient toujours en vous voyant. --- Faites ſemblant, lorſque nous ſerons avec lady Frances, que vous ne me connoiſſez que pour me dire bon jour & me ſaluer.

(*Doricourt.*) Cela ſuffit.

(*Sir George.*) Ce n'eſt pas vous même *in propriâ perſonâ* que je recuſe; mais ſi vous êtes continuellement ici, vous mettrez ma maiſon plus à la mode qu'elle n'eſt; & elle y eſt déja tant, que mes portes me ſont abſolument inutiles. Apprenez que j'ai épouſé lady Frances, pour l'avoir en propre. Cependant telle eſt l'heureuſe liberté des mœurs du jour, que, malgré moi, ſes yeux, ſes penſées, ſes diſcours ſont con-

tinuellement occupés des petites maîtresses & des petits-maîtres à la mode.

(*Doricourt.*) Il faut avouer que cette espece de liberté est poussée un peu trop loin. C'est bien triste qu'on ne puisse avoir un diamant dans son cabinet, sans que tout le monde ne jouisse de son éclat. (*A part.*) Quoiqu'il en dise, je verrai son épouse.

(*Sir George.*) A merveille; à présent vous êtes raisonnable. Quand vous vous donnez la peine de réfléchir, Doricourt, je trouve toujours que vous pensez juste, & j'espere donc.....

SCENE II.

Sir George, Doricourt, un Domestique.

(*Le Domestique.*) Monsieur, madame demande.....

(*Sir George.*) Je suis en affaires.

(*Doricourt.*) Ah! mon Dieu, ma présence ne doit pas vous gêner. (*Il se leve.*) Conduis-moi, Jean. J'irai auprès de madame. (*Il suit le domestique.*

(*Sir George.*) Quel diable m'a fait parler d'elle? Doricourt! Doricourt! (*Il court après lui.*)

SCENE III.

Mistriss Rackel & Miss Ogle.

Elles entrent suivies d'un domestique.

(*Mrs. Rackel.*) Dites à madame que Mrs. Rackel & Miss Ogle sont ici.

(*Miss Ogle.*) J'aurai de la peine à reconnoître lady Frances; il y a si long-tems que je suis allée en Shropshire.

(*Mrs. Rackel.*) Je puis jurer que vous ne l'avez jamais vue hors de là. Son pere la gardoit enfermée avec ſes chenilles & ſes coquillages; il l'aimoit plus que tout, ſi ce n'eſt un papillon bleu & une grenouille pétrifiée.

(*Miſſ. Ogle.*) Ah! ah! ah! c'étoit une éducation peu coûteuſe. Vous ſavez qu'il étoit très-pauvre, quoique Mylord, & très-fier, quoique virtuoſe. En ville, le panthéon, l'opéra, les habits de cour auroient épuiſé, en ſix ſemaines, ſes plantes marines, ſes papillons & ſes bêtes les plus rares. Sir George, je penſe, croit ſon épouſe un être tout-à-fait extraordinaire. Il lui a appris à mépriſer tout ce qui ſe reſſent de la mode, & il ſe vante que l'exemple ne pourra rien ſur elle.

(*Mrs. Rackel.*) Je trouve cela impertinent à tous égards. Je tâcherai d'en faire une femme du bon ton, pour le faire enrager.

SCENE IV.

Miſtriſſ Rackel, Miſſ Ogle, Lady Frances.

(*Ladi Frances.*) Mrs. Rackel & Miſſ Ogle; je vous demande mille excuſes. Je ſerois venue plutôt, ſi je n'euſſe été retenue par M. Daricourt.

(*Mrs. Rackel.*) Point d'excuſes, je vous prie. Nous nous félicitons de vous poſſéder enfin, à la ville. Combien de tems y reſtez-vous?

(*Lady Frances.*) Très-peu. Sir George a bien envie de retourner à l'endroit que nous venons de quitter, & comme la cérémonie de me préſenter eſt paſſée, j'eſpere que nous reverrons bientôt la campagne.

(*Miſſ Ogle.*) Ah! il ne peut pas être ſi cruel!

voulez-vous, Madame, nous quitter ſi-tôt ?

(*Lady Frances.*) Je n'ai pas l'habitude de conſulter mon goût. Mais je crois que ſi j'avois la liberté du choix, nous ne quitterions pas ſi-tôt la ville. Je n'ai pas encore eu le tems de me former une idée de Londres.

(*Mrs. Rackel.*) Je me fâcherai avec votre époux, s'il penſe à nous priver ſi-tôt de votre compagnie. Que faites-vous aujourd'hui ?

(*Lady Frances.*) Sir George doit aller ce matin avec moi chez le marchand pour me choiſir une robe.

(*Mrs. Rackel.*) Vous choiſir une robe! ah! ah! ah! Sir George choiſit auſſi vos lacets, ſans doute, vos gants & vos pelottes?

(*Lady Frances.*) Madame!

(*Mrs. Rackel.*) Je ſuis contente de vous voir rougir, ma cher Lady Frances. Ces étranges manieres d'agir tiennent un peu de la campagne. Je vous conſeille de ne pas parler de cela. Bon dieu! ſi on ſavoit dans le monde que votre époux vous choiſit vos robes!

(*Miſſ Ogle.*) Vous êtes encore jeune, Milady, & d'ailleurs vous avez été élevée dans la ſolitude. Les principes que vous avez ſuccés parmi les nymphes des bois en Shropshire n'auront point cours ici, je vous jure.

(*Mrs. Rackel.*) Ah! ma chere, vous paroiſſez tout-à-fait effrayée. Allons, vous viendrez avec nous à une vente; enſuite nous ferons un tour au parc, & de-là nous irons à Kenſington; nous ſerons de retour à quatre heures pour la toilette; ce ſoir, je vous menerai au bal chez lady Brilliant.

(*Ladi Frances.*) Je ſerai très-heureuſe d'être de la partie, ſi ſir George n'eſt engagé nulle part.

(*Mrs. Rackel.*) Comment! vous n'ofez pas vous fier à vous-même, fans fir George! fi vous vouliez jouer les rôles de Darby & de Jeanne (*), vous auriez dû refter à la campagne. Ces perfonnages ne font point faits pour Londres, je vous jure.

(*Miff Ogle.*) J'efpere, Milady, qu'on vous verra avec fir George faire un petit tour au canal, côte-à-côte, entrer enfuite maritalement dans la même voiture, dîner tête à tête, paffer la foirée à jouer au piquet, & aller tout doucement vous coucher à onze heures. Ce bon plan de vie convient à un procureur & à fa femme. Mais pour lady Frances Touchwood, c'eft comme fi elle alloit à la redoute en habit de payfanne ou en bonnet noir.

(*Lady Frances.*) Ce font des principes un peu nouveaux pour moi. Mais vous, miftriff Rackel, & vous, miff Ogle, vous devez juger mieux que moi de toutes ces chofes. Je fuis jeune, comme vous venez de me le dire, & je puis avoir adapté des idées abfurdes. Ah! voici fir George.

SCENE V.

Les mêmes perfonnages, *fir George* & un *Domeftique.*

(*Sir George.*) Morbleu! encore une autre compagnie!

(*Lady Frances.*) Mon amour, voici Mrs. Rackel & miff Ogle.

(*Mrs. Rackel.*) Nous vous félicitons, fir

(*) Ce font les *Philémon* & *Baucis* de l'Angleterre.

George. --- Nous venons vous enlever lady Frances, pour quelques heures.

(*Sir George.*) Pour quelques heures !

(*Lady Frances.*) Oui je vais à une vente, au Parc, à Kenſington, & à mille autres endroits. Il eſt tout-à-fait ridicule, je penſe, pour des gens mariés d'être toujours enſemble. On ſe moqueroit de nous.

(*Sir George.*) Je ſuis étonné! Mrs. Rackel, que veut ma chere lady Frances?

(*Miſſ Ogle.*) Vous ſavez, Monſieur, que comme lady Frances a eu le malheur d'être élevée à la campagne, elle eſt ſuppoſée n'avoir pas l'uſage du monde.

(*Sir George.*) Le ciel l'en préſerve! ſi elle l'eût eu, Madame, elle n'eût jamais été mon épouſe.

(*Mrs. Rackel.*) Parlez-vous ſérieuſement?

(*Sir George.*) Oui, très-ſérieuſement --- je n'euſſe jamais été ſi fou que de me marier avec une perſonne du bon ton.

(*Miſſ Ogle.*) Dites-moi, je vous prie, Monſieur, quel eſt l'idée que vous vous formez d'une dame du bon ton, pour l'avoir tant en averſion?

(*Sir George.*) C'eſt un être facile à décrire, Madame. On la voit par-tout, à l'exception de chez elle. La nuit elle eſt à la maiſon, le jour elle eſt par toute la ville. Dans ſon cœur tout ſentiment doit céder au plaiſir de faire des conquêtes, & à la vanité de ſe diſtinguer. Les ſentimens d'épouſe & de mere ſe perdent dans le tourbillon de la diſſipation. Si elle conſerve ſa vertu, c'eſt l'effet du haſard. Si elle ne ruine pas ſon mari, c'eſt l'effet de ſon adreſſe au jeu. Voilà la femme que je prends pour être parfaitement du bon ton.

(*Mrs. Rackel.*) Et moi, je vous prends pour un Cynique méchant, de 32 ans. Dans 20 ans d'ici, on pourra vous passer un telle satyre. Ecoutez à présent la description d'une dame du bon ton : c'est une créature pour qui la nature a fait beaucoup, & l'éducation encore davantage. Elle a du goût, de la noblesse, du sentiment. Dans ses manieres elle est libre, dans ses mœurs, délicate. Elle est indistinctement polie envers son époux, & les autres hommes. Ses sentimens sont pour les heures de retraite. En un mot, une femme du bon ton, est l'ame de la conversation, l'ornement de la société & l'agrément du public. Le plaisir l'accompagne partout. Les plus tendres desirs suivent son sommeil. Hâtez vous, ma chere lady Frances, d'être une dame du bon ton, & forcez votre mari à reconnoître la vérité de mon tableau.

(*Lady Frances.*) Je vous jure qu'il est charmant. Comment pouvez-vous le désapprouver, sir George ? vous m'avez peint la vie à la mode de couleurs si désagréables, que j'ai pensé la haïr : mais vue de près, elle est charmante; jusqu'ici j'ai vécu dans l'obscurité ; il est tems que je sois dans le monde. Je meurs d'envie de commencer à vivre. Le cœur m'en palpite d'attente, & de plaisir.

(*Mrs. Rackel.*) Venez donc. Je suis impatiente de vous produire dans le monde ; vous êtes née pour en faire le charme & l'ornement.

(*Lady Frances.*) A dieu, mon amour. Nous nous retrouverons à dîner (*elle est sur le point de sortir.*)

(*Sir George.*) Sans doute que je rêve ! --- Fanny !

(*Lady Frances.*) (*elle revient.*) Sir George ?

(*Sir George.*) Sortez-vous sans moi ?

(*Mrs. Rackel.*) Sortez-vous sans moi? --- ah! ah! ah! quel langage pathétique! ah! sans doute vous voudriez toujours qu'on vous vît côte à côte. Craignez-vous, monsieur, de me confier Lady Frances?

(*Sir George.*) Ciel & terre! à qui un homme peut-il confier sa femme dans l'état actuel de la société? il y avoit autrefois des caracteres distincts parmi vous. Chaque classe de femmes avoit sa description particuliere. Les grand'meres étoient pieuses; les tantes, discrettes; les vieilles demoiselles, critiques; mais a présent grand'meres, tantes, jeunes & vieilles, ce sont les mêmes créatures. Une ride de plus ou de moins, voilà toute la différence.

(*Mrs. Rackel.*) Que les vieilles demoiselles ayent perdu leur goût de critiquer, cela n'entre sûrement pas dans le catalogue de vos plaintes.

(*Sir George.*) Vraiment, je m'en plains, & c'est pour moi un des griefs les plus sérieux.--- Les choses alloient bien, Madame, quand les langues de trois ou quatre vieilles filles tenoient en respect les femmes mariées & les demoiselles de la paroisse. C'étoient les dragons qui gardoient les fruits des hespérides, & je m'étonne qu'elles n'ayent pas été obligée par acte de parlement de reprendre leurs fonctions.

(*Mrs. Rackel.*) Ah! ah! ah! ajoutez qu'elles devroient être pensionnées pour faire des enquêtes exactes sur la vie & les discours de leurs voisines.

(*Sir George.*) Oui, & en même tems chargées d'obliger chaque femme de conformer sa conduite à son état réel. Vous, par exemple, vous êtes veuve. Votre air devroit être posé, votre habillement modeste, en un mot vous devriez être un modele pour les jeunes personnes

du ſexe, qui vous entourent. Au-lieu de cela, vous êtes habillée pour faire des conquêtes; vous ne penſez qu'à dérober des cœurs. Vous êtes coquette, bel-eſprit & femme du bon ton.

(*Mrs. Rackel.*) Ecoutez ce qu'il dit : coquette! bel-eſprit! femme du bon ton! qui ſe ſeroit jamais attendu à un compliment de la part d'un ſi méchant homme? Le ſoldat ne ſe vante pas davantage de courage, le juge de ſageſſe, le ſouverain d'un grand nom, qu'une femme d'un pareil caractere.

(*Miſſ Ogle.*) Sir George, je le vois, ſouhaite la charmante ſociété, à la mode il y a un ſiecle & demi, lorſqu'un grave écuyer & ſon épouſe plus grave encore, entourés d'une modeſte famille, formoient une groupe empeſé, dans un vieux chateau ruiné, au coin de leur parc.

(*Mrs. Rackel.*) Charmante tranquillité, qui n'étoit interrompue que par le croaſſement des corbeaux, par le bruit d'une antique voiture de famille, ſortant quatre fois par an pour aller en cérémonie, & par la viſite de l'apothicaire ou de la femme du curé (*)

(*Sir George.*) Eh! quelle eſt la ſociété, dont vous vous faites gloire? --- un pur chaos, où toute diſtinction de rang ſe perd dans une affectation ridicule d'aiſance, & où tout ordre de perſonnes eſt confondu, comme avant la création. Dans cette même ſociété du bon ton, on trouve ſouvent la femme d'un évêque avec un chevalier d'induſtrie, & celle d'un comte avec un joueur de violon. En un mot, c'eſt un bal con-

(*) Les curés, comme on ſait, en Angleterre goûtent les douceurs de l'hymen.

tinuel, où l'on a les mêmes habits & les mêmes mœurs.

(*Le domestique.*) Monsieur Flutter. (*Il sort.*)

(*Sir George.*) En voici une preuve très-claire. Je vous défie de me dire, en voyant Flutter, si c'est un conseiller-privé, ou un marchand, un homme de loi, ou un garçon épicier.

SCENE VII.

Les mêmes personnages, Flutter.

(*Flutter.*) Oh! tout ce qu'il vous plaira, sir George, pourvu que je n'aye pas l'air d'un lord maire. Mistriss Rackel, Lady Frances, je suis votre très-humble serviteur.

(*A Lady Frances.*) Vous paroissez ...... que je sois pendu, si vous n'êtes pas mise à faire rire. Si votre robe eût été d'une autre couleur, je vous eusse fait le plus joli compliment du monde.

(*Miss Ogle.*) Ne nous en privez pas, je vous en prie.

(*Flutter.*) J'étois hier chez Mistriss Bloomer. Elle avoit une robe verte. On ne lui voyoit d'autre couleur que celle de son visage & de sa gorge. Ma chere Mistriss Bloomer, lui dis-je, vous êtes comme un œillet qui vient d'éclore.

(*Sir George.*) Et qu'a dit le mari?

(*Flutter.*) Le mari? il se mit à rire, & trouva qu'un concombre auroit été une plus belle comparaison.

(*Sir George.*) Mais il y a des maris, monsieur, qui eussent plutôt corrigé la comparaison que d'y avoir ajouté. Moi, par exemple, j'aurois regardé le compliment d'un homme à ma femme comme une impertinence.

(*Flutter.*) Eh! quel mal trouvez-vous à faire des complimens? à coup sûr, ils ne sont point dangereux; mais vous, sir George, vous avez le plus grand sujet d'être content de l'attachement de votre épouse. On en fait par-tout l'éloge. Ce petit oiseau, qu'elle a tué par jalousie, est la preuve de la tendresse la plus extraordinaire.

(*Lady Frances.*) Moi, avoir tué un oiseau par jalousie! M. Flutter, comment pouvez-vous m'accuser d'une telle cruauté?

(*Sir George.*) Je vous l'eusse pardonné, si vous l'eussiez fait.

(*Flutter.*) Oh! que je suis un fou d'étourdi! non, non --- à présent, je m'en rappelle. C'étoit votre oiseau, Lady Frances; voilà l'affaire; c'étoit le *Rouge-queue*, que sir George, dans un de ses rafinemens d'amour, envoya faire fortune dans le grand monde, le prenant pour un chevalier déguisé.

(*Lady Frances.*) Est-il possible! ô sir George, pouvois-je m'imaginer que c'étoit vous qui m'aviez privé d'un objet si cher?

(*Sir George.*) M. Flutter, vous êtes de ces oisifs, qui, se mêlant de tout par défaut d'occupations, font les connoissances les plus dangereuses dans une maison. Vous n'avez ni sentimens, ni opinions à vous. Semblable à un miroir, qui réfléchit les objets qui se présentent devant lui, vous répétez ce que vous entendez dire aux sots; & parce que vous ne voulez pas de mal, vous vous croyez excusable, quoique des inimitiés, des discordes & des meurtres soient les suites de votre indiscrétion.

(*Flutter, tirant ses tablettes.*) Défaut d'occupation! quelle étoit la suite? je veux écrire ce sermon; c'est le premier que j'aye entendu de-

puis les funérailles de ma grand'mere.

(*Miss Ogle.*) Allons; Lady Frances, vous voyez combien votre époux est cruel. Laissons-le.

(*Sir George.*) Madame, Lady Frances ne sortira point.

(*Lady Frances.*) Je ne sortirai point, sir George? c'est la premiere fois qu'une telle expression... [*elle verse des larmes.*]

(*Sir George.*) Mon amour, mon petit cœur....

(*Lady Frances.*) Ne croyez pas que je me laisse traiter comme un enfant. Ne croyez pas me refuser ce que je desire, & m'appaiser ensuite par des caresses.

(*Miss Ogle*) [*bas à Lady Frances.*] Le *Rouge-queue;* c'est un excellent sujet, ne l'oubliez pas.

(*Lady Frances.*) Je vois clairement que vous voudriez me priver de tout agrément, comme de mon cher oiseau; & cela par pur amour! homme barbare!

(*Sir George.*) Bien, Madame, votre ressentiment à cet égard me prouve [ce que je n'avois garde de soupçonner] que vous manquez à mon égard & de tendresse & de sentiment. Tremblez, en pensant que l'heure approche où vous donneriez des mondes pour avoir de pareilles preuves de mon amour. Allez, Madame, vous donner en public; abandonnez votre cœur à la dissipation, & vous verrez si les scenes de plaisir & de gaieté, qui vous attendent, peuvent vous dédommager de la perte que vous faites de la tendresse de votre époux. [*Sir George sort.*]

(*Flutter.*) Mon dieu! quelle excellente chose que le don de la parole! je crois que sir George se forme à l'éloquence, à l'assemblée des ouvriers,

ou à l'enseigne du *Cheval-noir* en *bond-street.*

(*Lady Frances.*) Il est réellement fâché. Je ne puis sortir.

(*Mrs. Rackel.*) Vous ne pouvez sortir? simple que vous êtes! vous touchez au moment, qui tôt ou tard devoit arriver; & tout dépend de l'usage que vous en ferez.

(*Miss Ogle.*) Allons, Lady Frances. Ne balancez point. Les minutes sont précieuses.

(*Lady Frances.*) Je suis disposée à rester, mais cependant je ne céderai point. --- Si je cede aujourd'hui, il sera toujours exigeant. [*Lady Frances & Mrs. Rackel sortent.*]

(*Miss Ogle.*) C'est agir en brave femme. [*Miss Ogle sort.*]

(*Flutter.*) Par Jupiter! voilà un beau combat entre le devoir & le plaisir --- le plaisir l'emporte & nous le suivons. *Io triumphe!* [*Flutter sort.*] [*]

(*) Nous avons fait connoître, dans l'*Esprit des Journaux*, avril 1780, page 290 & suivantes, le sujet de cette comédie.



HISTOIRE-NATURELLE.

PHYSIQUE.

CHYMIE. BOTANIQUE.

I.

LETTRE sur la baguette divinatoire, par M. DE LA LANDE, *adressée à Messieurs les auteurs du* Journal des savans. (*)

MESSIEURS,

JE n'oserois occuper votre journal d'une matiere aussi frivole & aussi décriée, si elle ne s'étoit présentée au mois de mai dernier, sous

(*) Nous rendîmes compte dans l'*Esprit des Journaux*, de juin dernier, page 152 & suiv. des prétendus phénomenes de la baguette divinatoire, & de l'ouvrage de M. Thouvenel qui en explique la théorie & la cause. L'enthousiasme que *Bleton* & son défenseur ont inspiré, nous a obligé de ne point passer sous silence, des faits que la confiance générale sembloit revêtir d'une sorte d'authenticité. (Voyez le journal de *juillet*, page 298 & suiv.) Alors nous sommes devenus historiens, par une

une forme nouvelle, qui en a imposé à un grand nombre de gens instruits, & si l'on n'avoit pas imprimé un grand nombre de fois les prétendus résultats d'expériences décisives, en citant, pour témoins, des gens célebres & dignes de foi.

Un nommé Bleton, né dans un village, près de Grenoble, a prétendu avoir une propriété extraordinaire de sentir les eaux souterraines par un tremblement convulsif. Ce sourcier ou hydropyrete plaçoit sur ses doits une baguette ou une verge de métal, courbée en arc, & on la voyoit tourner rapidement. Ce stratagême étoit plus adroit que celui des sourciers qui courent les villages, & qui marquent des sources aux paysans, moyennant la plus mince rétribution. Ceux-ci serrent leurs baguettes dans leurs mains, & pour peu qu'on ait envie d'y regarder, on s'apperçoit facilement qu'il suffit de serrer la baguette inégalement; sa courbure détermine nécessairement un mouvement de rotation. Bleton courut donc aussi les campagnes; il indiqua des sources, ce qui n'est pas

---

respect pour la confiance du public, mais en même-tems pour l'éclairer à mesure que de nouvelles expériences auroient détruit ou confirmé les premieres. La lettre de M. de Lalande remplit parfaitement ces vues, & nous lui donnons la préférence sur quantité d'autres *lettres*, *réflexions*, *dissertations*, &c. publiées dans les journaux pour engager le public à se mettre en garde contre les préjugés, ou contre le charlatanisme, dont aucun siecle n'est exempt.

difficile, puisqu'il y a de l'eau presque par-tout. M. de Morveau à Dijon, M. Nicolas à Nancy le démasquerent d'abord ; mais il fut encouragé par le grand nombre de personnes qui l'admirerent.

Enfin il rencontra un médecin connu, & estimable sans doute, qui, peu accoutumé à examiner des charlatans, regarda comme une chose extraordinaire, les mouvemens de Bleton & de sa baguette, & en prit occasion de composer un livre de 300 pages, intitulé *Mémoire physique & médicinal, montrant des rapports évidens entre les phénomenes de la baguette divinatoire, du magnétisme & de l'électricité, par M. T. docteur en médecine de Montpellier*, &c.

Vous en rendîtes compte, Messieurs dans votre journal de septembre 1781, avec votre modération ordinaire, sans cependant adhérer aux prétentions de l'auteur. On eut moins de ménagement dans le *Journal de Nancy*, & dans les numéros 18 & 19 de 1781, on donna une ample réfutation de ce mémoire. On fit plus, & par une foule de raprochemens, on fit voir que cet ouvrage étoit calqué presqu'entier sur un livre imprimé en 1693, intitulé *la Physique occulte*, par M. de Valmont, docteur en théologie, 600 pages *in-12°*. réimprimé à la Haye, en 1752.

Mais l'auteur, qui avoit une imagination vive, s'étoit passionné par un fait extraordinaire & nouveau. Il s'étoit pénétré de son systême d'explication, il n'étoit plus assez calme pour se rendre aux raisons de ses adversaires, ni

même pour appercevoir la petite charlatanerie dont il avoit été la dupe. Il préféra d'amener Bleton à Paris, & le 11 de mai, il écrivit à l'académie des ſciences pour l'engager à prendre connoiſſance de ce nouveau phénomene. Cette ſavante compagnie ne jugea pas à propos de nommer des commiſſaires en pareille matiere. Pluſieurs membres de l'académie voulurent bien aſſiſter aux expériences de Bleton, & quelques-uns furent ſurpris en effet de ſon adreſſe à faire tourner la baguette, & de la maniere dont il ſembloit déſigner la direction des acqueducs ſur leſquels on le faiſoit paſſer. Pendant près d'un mois les mêmes tours ont été répétés tous les jours, devant des aſſemblées nombreuſes, au grand étonnement des ſpectateurs. On a cité parmi eux des perſonnes du premier rang, des phyſiciens les plus connus, parmi ceux qui ont été ſéduits. On n'a demandé à aucun s'il avoit été moins étonné en voyant des eſcamoteurs & des joueurs de gobelet; aucun ne ſe demandoit à lui-même, s'il étoit bien certain que Bleton n'avoit pas pris ſur les lieux des informations antérieures, ſi parmi les perſonnes qui le conduiſoient, il n'y en avoit pas qui s'intéreſſaſſent aſſez à ſa réputation, pour lui aider à ne pas ſe tromper : (c'eſt ce que les eſcamoteurs appellent le *Compere*) ; enfin, ſi quand il avoit les yeux bandés, il ne ſe ménageoit pas quelques moyens de voir du moins à ſes pieds ; cependant tout cela m'a été aſſuré.

Mais le 24 de mai, M. Charles, profeſſeur

de physique, dans une séance au château d'Eau, près de l'obſervatoire, détruiſit l'illuſion de maniere qu'on fut obligé de dire dans le journal de Paris, que les expériences avoient mal réuſſi à cauſe de l'orage. On propoſa de nouvelles expériences chez M. Maquer, ce ſavant qui eſt ſi connu par ſon aménité, ſa candeur & ſa droiture, vit Bleton ſe tromper & rencontrer juſte; il certifia l'un & l'autre. Bientôt on publia qu'il avoit reconnu la vertu du ſourcier, & il ſe crut obligé de s'en plaindre dans le journal de Paris, du 12 juin; mais le procès-verbal a été publié à la ſuite du journal de Paris, du 26 juin.

Enfin M. Mongez, auteur du journal de phyſique, voulut faire venir Bleton dans le jardin de Ste. Genevieve; il y raſſembla pluſieurs ſavans, qui eurent la preuve la plus complette de l'inſuffiſance des moyens de Bleton; voici ce que m'écrivit M. Mongez, le 7 juin : » Bleton a trouvé le premier jour 53 ſources » dans l'eſpace de notre jardin, & n'a pas rencontré nos canaux; il a paſſé trois fois ſur » le même endroit indiqué par lui, & ne l'a » reconnu que deux fois. Il a paſſé les yeux » ouverts ſur des canaux courans, ſans éprouver la moindre ſenſation. Le deuxieme jour » non-ſeulement il n'a pas rencontré les endroits indiqués le premier jour, mais il nous » a enrichi d'un plus grand nombre de ſources » ſur notre terraſſe. Le jeu de la baguette de » verre a totalement manqué; mais ce qui » vaut le mieux de tout, c'eſt que, tranſporté

» a ſon inſu en voiture, & les yeux bandés, » dans notre nouvelle égliſe, il a trouvé de » tout côté des ſources, des canaux d'eau cou» rante, dont il a même indiqué les directions » & la profondeur, l'une entr'autres qu'il a » marqué à 5 pieds 9 pouces, & il étoit alors » placé ſur un maſſif de pierre de 20 à 25 » pieds d'épaiſſeur; au reſte nous ſommes cer» tains qu'il n'y a point d'eau juſqu'après de » 100 pieds de profondeur, puiſque tout cet » eſpace eſt occupé par les fondations, les ca» veaux, les voûtes & la baſſe égliſe; & ce» pendant Bleton nous y a montré tout ce » qu'il ſavoit faire, comme ſur le canal le plus » fort & le plus rapide. « M. Thouvenel, dans le journal du 26, explique cela par les canaux d'air humide ſouterrain; mais on explique tout, quand on eſt déterminé à tout croire.

Les partiſans de Bleton n'ont pas manqué de dire que tout le monde étoit ſujet à ſe tromper: l'excuſe eſt propoſable pour les cas où il a oublié de trembler, cela pouvoit arriver par diſtraction, & pluſieurs perſonnes m'ont aſſuré lui en avoir donné de pareilles. Mais peut-on éprouver des convulſions dans un endroit où la cauſe des convulſions n'exiſte pas; & après avoir annoncé qu'on ne les éprouve point ailleurs: l'on ne ſauroit admettre une pareille excuſe.

On peut répondre cependant, en citant des faits & des milliers de témoins; mais comme l'obſerve M. Battelier dans les *nouvelles de la république des lettres*, par M. de la Blancherie,

feuille du 12 juin : » ce mot de *faits* devient » illusoire en cette occasion. Les Bletoniens » ne s'apperçoivent point qu'ils roulent conf- » tamment dans un cercle vicieux, en donnant » pour preuve ce qui est vraiment le point de » la contestation. Les anti-bletoniens veulent » que ces faits ne soient qu'un prestige, & ce » sont ces mêmes faits qu'on leur propose tou- » jours. C'est le fait constaté, & non le fait » contesté qui doit être la matiere d'une preuve » solide. «

Comme, suivant les principes de la nouvelle explication électrico-magnétique, Bleton ne de- voit rien éprouver quand il étoit sur un iso- loir de verre ou de résine : on l'y a fait mon- ter plusieurs fois, & il avoit grand soin de ne pas trembler.

Mais, M. Charles ayant eu l'adresse de dé- truire l'isolement par une communication qu'il établissoit entre Bleton & l'acqueduc, il eut la satisfaction de voir que les convulsions ne re- venoient point, & que Bleton s'obstina à res- ter tranquille tant qu'il se crut véritablement isolé. Si l'on avoit besoin de preuves, un fait de cette espece prouveroit bien plus que mille autres, dont les spectateurs n'ont point été à portée de vérifier, de discuter, de contredire; ceux-ci ne prouvent pas plus que les convul- sions du cimetiere de S. Médard, qui furent aussi attestées en 1727, par des milliers de témoins.

Si j'avois été tenté de suspendre mon juge- ment, relativement à l'effet prétendu des va- peurs de l'eau sur le corps de Bleton, il m'eût été

impoſſible de ne pas rire, en voyant qu'on vouloit croire même aux émanations des métaux; car on a eu la mal-adreſſe de ſoutenir que Bleton éprouvoit auſſi des mouvemens aux approches des corps métalliques. Cela rappelle la deſcription agréable que le P. Vaniere fait dans ſon *Prædium ruſticum*, (L. 1.) de la façon dont il trompa un ſourcier, au commencement de ce ſiecle. Il commence à parler des indices réels qu'on peut avoir de la préſence des eaux, & de-là il paſſe à ces fauſſes indications dont on a toujours été dupe dans les provinces.

Arida nunc riguis ubi fontibus arva carebunt;
Signaque deprendes lymphæ manifeſta latentis,
Gaudentes cœlo latices erumpere, terris
Erue: at indiciis ne dicipiare doloſis.
. . . .
Talibus indiciis & non interprete virgà
Flexibili, rimatur aquas, qui judice fontes
Quos oculo novit, mirâ feliciter arte.
Prædicat inventas: quaſi fons occultus in agro
Curvatum valeat coryli deflectere ramum,
Altus aquis nec poſſit idem torrentibus amnis.
(Sic curvis olim baculis emenſus olympum
Augur aves Romæ ſpectans, quæ mente ſagaci
Viderat, ex volucrum monitu ventura canebat,
Plus avibus quam conſiliis credente popello.)
Me præſente ſuam nuper jactantior artem
In cœlum cùm ferret aquæ ſcrutator & auri;
Ac rudibus rem pene viris ſuaderet, avarâ
Spe lucri faciente fidem; fruticante ſub herbâ
Quem reperit nummum, ſub eodem gramine rurſus
Miranti ſimilis coram depono: manuque
Inflectente volens, non per ſe vergere ramum

Errantes oculos alio dum conjicit, aurum
Clam tollo : Corylum rursus movet ille, manusque
Continet immotas ; & virgam cuncta trahentis
Demonstrat flecti deorsum vi solius auri ;
Atqui aurum nullum est, aio ; risere repertos
Fraude dolos ; quos ille fugâ tacitoque pudore
Confessus, tamen auriferam non abdicat artem.

» Si vos champs ne sont pas arrosés d'eaux » courantes, & que vous soyez assez heu» reux pour connoître, par des signes certains » quelque source cachée, creusez la terre, ai» dez aux efforts que l'eau fait pour courir » en plein air, mais ne vous laissez pas abu» ser par de trompeuses conjectures. Lorsqu'au » lever du soleil le ciel commence à prendre » une couleur de pourpre, couché sur le ter» rein, observez attentivement si quelque va» peur ne paroît pas autour de vous, telle » qu'un nuage qui (dans un tems sec & sans » rosée, ainsi que l'auteur le dit plus bas) » s'éleve & annonce quelque source souter» raine : voici d'autre signes, &c.... Voilà le » secret du berger qui fait usage de la ba» guette, il connoît la nature du sol avant » que de prendre la fourche de coudrier ; pro» menant ses yeux sur le terrein, il imprime » le mouvement à la baguette, lorsqu'il ob» serve un indice certain ; il se flatte hardi» ment de devoir la découverte des eaux à son » art merveilleux, comme si le réservoir cou» vert de quelques couches de terre avoit plus » d'influence sur une baguette, qu'un torrent,

» qu'un fleuve, qui roule ses eaux entre deux » rivages.

» Son assurance en impose cependant à la » crédulité des peuples. Tels on vit long-tems » à Rome les augures mesurer l'étendue des » cieux sur leurs bâtons recourbés, observer » le chant, le vol, l'appétit des oiseaux, an» noncer mystérieusement ce que leur sagacité » leur faisoit conjecturer d'ailleurs, & donner » le plus grand poids à leurs décisions, en les » rapportant aux cérémonies superstitieuses de » leur culte.

» Un jour j'entendis un de ces sourciers » exalter son prétendu talent pour découvrir » les eaux souterraines & les métaux. Il per» suadoit le peuple par son ton imposant; l'a» mour du gain donnoit de l'énergie à ses as» sertions. Je parois étonné du prodige, & » cache, de maniere à me laisser appercevoir, » l'or qu'il vient de trouver sous une touffe » de verdure, & tandis que j'éleve quelque » difficulté sur la possibilité du mouvement » spontané de la verge, ses yeux distraits par » quelqu'autre objet me permettent d'enlever » furtivement la piece de monnoie. Cependant » il dispose une tentative, qu'il espere cou» ronner du succès, ses mains paroissent im» mobiles, le coudrier s'agite déja, la force » attractive de l'or courbe la baguette, & in» dique un trésor.

» Ce succès apparent confond mon incrédu» lité, on fouille, on cherche, on reconnoît » qu'il n'y a point de trésor, point d'eaux lim-

» pides; des éclats de rire couvrent de confu-
» ſion le fourbe dont l'impoſture eſt connue,
» un morne ſilence, une fuite ſoudaine avouent
» ſa défaite : mais ne croyons pas pour cela
» qu'il renonce à l'art dont il attend ſa for-
» tune. «

En effet, le métier des ſourciers, quoique fondé ſur une erreur populaire; eſt un métier lucratif.

Cependant on trouve dans toutes les mines des gens qui indiquent les filons métalliques, par le moyen de la baguette; mais Lehman a écrit, & M. le duc de Croy m'a aſſuré qu'en Flandres, les directeurs des mines n'y croyoient pas, & que c'étoit pour contenter les ouvriers & leur inſpirer de la confiance, qu'on toléroit cette folie de baguette.

A l'égard des perſonnes inſtruites qui ont eu la complaiſance de ſuſpendre leur jugement, leurs motifs ſont tous réduits à ce raiſonnement: ſi avant la découverte de l'électricité & de l'aimant, on vous avoit raconté, diſent-ils, tous les phénomenes qu'on connoît aujourd'hui, vous auriez refuſé de les croire, ſur les mêmes fondemens, & par la même raiſon. A cela, je réponds 1°. qu'il faut uſer ſobrement d'une raiſon qui ſerviroit à accréditer toutes les eſpeces de ſottiſes & d'impoſtures; 2°. que ce raiſonnement ne ſauroit être applicable à l'eſpece préſente, où il s'agit d'un agent très-connu : l'action de l'eau, celle des métaux, les effets de l'électricité ſont trop évidens actuellement pour qu'on puiſſe y mêler des effets ſi différens

& ſi extraordinaires ; 3°. il s'agit d'un genre de charlatanerie déja reproduit & démaſqué tant de fois, qu'il eſt impoſſible de s'y laiſſer prendre, du moins quand on a déja écrit ſur cette matiere, comme je le fis en 1772, dans le *Mercure* de juin, relativement à l'hydroſcope du Dauphiné, dont on avoit tant parlé dans la *Gazette de France*, & qui étoit ſoutenu même par M. Menuret, connu par divers articles de l'*Encyclopédie*.

Cette fois, M. Thouvenel, également connu par des ouvrages eſtimés, a été parfaitement ſéduit par l'adreſſe de Bléton, à faire tourner ſur ſes doigts une verge courbe de métal; il n'a pas apperçu que cela tenoit à une cauſe méchanique.

En effet, ſi l'on place ſur deux doigts une baguette de métal courbée en arc, de maniere que le ſommet de l'arc ſoit plus bas que les deux extrêmités, mais que le tout ſoit preſqu'en équilibre, le plus petit rapprochement des doigts, ne fût-il que d'une ligne, ſuffira pour que les extrêmités l'emportent à leur tour, & que le ſommet de l'arc vienne en haut. Si on les écarte, à l'inſtant le ſommet de l'arc deſcendra, & avec une pareille alternative, le mouvement peut continuer auſſi long-tems qu'on le jugera à propos. Un homme très-exercé n'a beſoin pour cela que d'un léger tremblement qui eſt à peine ſenſible, quand on n'eſt pas prévenu. Faute d'avoir apperçu ce petit mécaniſme, M. Thouvenel a fait un livre ſur la baguette, mais M. Demours, fils

de l'académicien très-connu, a fait tourner une baguette pareille dans une aſſemblée de l'académie des ſciences, de maniere à lever toute eſpece de doute à cet égard; dès-lors les partiſans du ſourcier n'ont preſque plus parlé de la baguette, ou n'ont ceſſé de dire que la baguette étoit inutile, & que le talent de Bleton conſiſtoit dans les ſenſations qu'il éprouvoit, mais le livre de M. Thouvenel étoit intitulé : *de la baguette divinatoire*, auſſi-bien que celui de 1693, & l'on a fait voir dans le journal de Nancy la raſſemblance des deux ouvrages. Le premier avoit été réfuté la même année dans un livre dont voici le titre : *Lettres qui découvrent l'illuſion des philoſophes ſur la baguette, & qui détruiſent leurs ſyſtêmes.* Paris, 1693, in-12., & enſuite, dans le dictionnaire de Bayle, au mot *Abaris.* M. Needham, dans la derniere édition de ſes obſervations microſcopiques, a pris la peine de faire quelques réflexions, & de citer même quelques faits contre les prétentions de la baguette, qui ſont renouvellées de tems à autres par des frippons, ou par des dupes. Enfin, M. Paulet, dans la gazette de ſanté du 10 juin 1781, s'eſt moqué de la nouvelle phyſique, ainſi qu'on l'avoit fait dans le dernier ſiecle.

Il eſt naturel, Meſſieurs, que votre journal, ſi ſouvent dépoſitaire des découvertes les plus réelles, ſerve auſſi à rappeller les erreurs les plus accréditées, pour en garantir le public, c'eſt ce qui m'a fait eſpérer que vous voudriez bien recevoir les réflexions que je

viens de soumettre à votre jugement. Mais comme j'ai besoin d'être justifié aux yeux de ceux qui croiront que de pareilles inepties ne méritoient pas une réfutation dans le *Journal des savans*, je finirai par un trait qui semble en prouver la nécessité.

Dans le dictionnaire des merveilles de la nature, par M. A. J. S. D. Paris, 1781. L'auteur, qui est certainement très-habile & très-connu, raconte sérieusement, & comme témoin oculaire, l'histoire d'une dame à qui la baguette tournoit sur l'argent; il ajoute qu'elle n'a aucun intérêt à en imposer, qu'elle ne fait usage de cette vertu que dans les cas où elle veut satisfaire la curiosité de ceux qui l'en prient, & qu'elle n'y attache aucune prétention. Enfin, il en conclut que c'est un mouvement véritablement naturel, & qu'on ne peut révoquer en doute, relativement à certains métaux qui ont prise sur la baguette. La dame en question ne se seroit pas douté, qu'en amusant une société, par un tour d'adresse & par une gaîté, elle produiroit un article dans le dictionnaire des merveilles de la nature. Cela fait voir, que la candeur, la droiture d'un savant, l'exposent à être trompé, & c'est ce qui m'a paru mériter d'être dit dans le *Journal des savans*.

J'ai l'honneur d'être, &c.

A Paris, le 26 juin 1782.

EFFETS du tonnerre.

I I.

DE VIENNE, *le 15 juin.*

» Le 11 de ce mois on essuya ici un orage » affreux, le tonnerre tomba trois fois sur le » clocher de Saint-Etienne, mais heureusement » il n'y mit point le feu. Il atteignit cependant un des gardes qui sont établis dans cette » tour, lui brûla le front, & lui emporta les » bouts de deux doigts de la main gauche. » — Le 2, pendant un orage, le tonnerre » tomba à Hutterdorf, près de cette capitale, » & frappa dans la rue deux paysans qui resterent morts sur la place. Une particularité » extraordinaire qu'offre ce malheureux événement, c'est que les deux cadavres sont » restés droits sur leurs jambes, & qu'on a » eu beaucoup de peine à les arracher de l'endroit où ils avoient été frappés. Les corps » étoient noirs de brûlures & froids comme » la glace. «

(*Mercure* de France.)

I I I.

DE Gaillac en Albigeois, le 15 juin.

» Jeudi dernier vers un 1 heure après minuit, tous les habitans de cette ville furent éveillés par un violent coup de tonnerre, qui

y répandit l'épouvante. On s'avisa de sonner les cloches de l'église de S. Jean, paroisse d'un de nos fauxbourgs; ce qui attira la foudre sur le clocher, où elle tua le fils du sonneur, en lui fendant la tête en deux. Le pere, qui sonnoit aussi, fut renversé & laissé presque sans vie à côté de lui. Ensuite la foudre entrant dans l'église, détacha le cadre d'un grand tableau, & le porta à 25 ou 30 pas du mur où il étoit cloué, sans causer au tableau le moindre dommage. «

(*Journal général* de France.)

I V.

PLANTES étrangeres cultivées en Allemagne.

L'électeur Palatin, prince des plus zélés pour la prospérité & l'ornement de ses états, a fait venir des arbres étrangers de plusieurs parties du monde, & ne se contentant pas de les entretenir dans les serres de ses jardins comme des objets de curiosité, il essaie de les naturaliser dans le palatinat. S'ils y réussisent, ils réussiront encore mieux dans des climats plus tempérés; & la plupart de l'Europe lui aura l'obligation de ses expériences. Dans plusieurs lettres insérées aux *Rheinische beitraege*, M. Medikus, inspecteur de ses jardins, rend compte des succès qu'il y a obtenus en 1781, année des plus favorables, où les arbres des pays méridionaux pouvoient se croire en Allemagne comme dans leur pays natal. Jamais les jardins électoraux n'étalerent avec tant d'éclat leur magnificence naturelle. On y admiroit principale-

ment le *cercis filiquartrum* avec toute la pompe de fes fleurs dont il étoit furchargé. Le matin quand les arbres avoient été rafraîchis par la rofée, au moment que le foleil commençoit à leur lancer fes rayons, quel délicieux fpectacle que d'y voir les feuilles fermées & comme endormies, fe dilater & exhaler les odeurs raviffantes qui s'y étoient accumulées pendant la nuit !

Plufieurs grenadiers plantés en pleine terre ont donné des fruits qui, goutés par S. A. S. E. lui ont paru ne le point céder ou très-peu aux grenades d'Italie. Un de ces grenadiers fur-tout n'a point peut-être fon pareil en Allemagne. Et il feroit encore plus magnifique, fi la précaution de lui conftruire une cabane pour le mettre à l'abri pendant l'hiver fans le déplacer ne l'avoit privé d'une partie de l'air, de la rofée & de la pluie néceffaires pour fa parfaite croiffance. De treize grenadiers en pleine terre M. Medikus en a enveloppé 12 de paille pendant l'hiver de 1780 à 1781. Celui qui n'en a pas été enveloppé & a paffé l'hiver fans cette couverture eft mieux venu & a commencé plutôt à pouffer des feuilles. On confeille d'abattre la tête des grenadiers qu'on veut mettre en pleine terre, parce que l'arbre auroit trop à faire en même-tems de s'enraciner & de nourrir encore une tête ; & c'eft à ce qu'il s'enracine bien qu'on doit avoir la premiere attention. Il faut dans l'hiver couvrir le pied de fumier, parce qu'il eft rare que la tige d'un arbre gêle, quand fes racines confervent de la chaleur.

Le *Prunus Lauro-Cerafus* a auffi répondu aux foins de le naturalifer en pleine terre.

Des jardiniers de Heidelberg ayant planté le *Laurus Nobilis* ont fait de fes feuilles un com-

merce utile. Ils avoient ſoin de couvrir l'arbre de fumier pendant l'hiver. Au rapport de Miller, fameux jardinier Anglois, ces arbres & bien d'autres étrangers ſe ſont déja accoutumés au ſol de l'Angleterre. M. Martin, célebre profeſſeur de botanique à Cambridge en donne pour raiſon, que malgré que l'hiver ſemble devoir être auſſi rigoureux en Angleterre que dans le Palatinat, néanmoins les vents de mer qui y ſoufflent continuellement, empêchent le froid d'y pénétrer avant dans les plantes en les tenant dans un mouvement perpétuel.

Le laurier roſe ou *Nérion* étant accoutumé en plein champ comme il eſt poſſible, n'y étant point mort pendant l'hiver, on épargneroit pour des arbres plus utiles la place qu'il occupe dans les ſerres.

Le thérébinthe, *Piſtacia Terebinthus* qui donne la meilleure thérébenthine, a été expoſé en plein champ en 1779. Il y a parfaitement cru & fleuri, & l'on ne doutoit point que ſa graine n'y mûrit.

L'olivier mis en plein champ au printems de 1780 y a perdu pendant l'hiver les branches qu'il avoit pouſſées dans l'été; mais ſa principale tige s'eſt bien portée & a de nouveau pullulé en 1781.

La *Dioſpiros Virginiana*, qui s'eſt accoutumée à l'Angleterre, a auſſi réuſſi dans les jardins de l'électeur, & promettoit des fruits murs en 1781. La conſtance eſt une des principales vertus dans les expériences. Pendant dix années le grenadier, le laurier ceriſe, l'olivier, le thérébinthe n'avoient point répondu aux travaux du cultivateur pour les accoutumer au climat de Mannheim. Ce n'eſt qu'en 1779 qu'on a obtenu les premiers ſuccès. Il y a peut-être dans quan-

tité de ferres des plantes apportées par Tournefort & Commelin, qui viendroient mieux en plein champ, & qui font d'un naturel affez robufte pour y endurer l'hiver. M. Rettich, maître des forêts à Lautern, a du faire l'effai de femer de la graine d'arbres étrangers dans fes bois.

Le cyprès eft venu à fouhait, jufqu'à donner des graines mures. C'eft d'autant moins étonnant que Théophrafte & Pline avoient affuré qu'il venoit auffi-bien fur les montagnes de Crete couvertes d'une neige éternelle que dans les vallées de l'ifle. Bellon qui a vifité l'ifle après plufieurs fiecles en qualité de voyageur botanifte avoit nié la vérité du fait, & fur fa foi les nouveaux commentateurs de Théophrafte ont relevé fon affertion comme une erreur ; mais M. Tournefort dans la relation de fon voyage au levant, a vengé le pere Grec de la botanique, ayant vu en Crete des cyprès dans la neige fur le mont Sachia, où Bellon n'avoit pas pris la peine d'aller. Les Turcs au rapport de Haffelquin dans fon voyage en Paleftine en plantent dans leurs cimetieres pour purifier l'air par les odeurs aromatiques qu'il exhale. Et M. Bombery, ci-devant prédicateur de la légation fuédoife à Conftantinople, en parlant à M. Medikus ne fauroit trop vanter la beauté de ces arbres tels qu'il les a vus autour du ferrail. Les Turcs envoyent leurs pulmoniques en Crete fe guérir en refpirant l'air falutaire qu'ils ont imprégné de leur tranfpiration balfamique. Le bois de cyprès plus durable que celui de chêne peut fervir de paliffade à des couches de fumier fans pourrir même au bout de 20 ans. Miller raconte que quand le pape Eugene a changé les portes de St. Pierre de Rome qui étoient de

cyprès, elles avoient 1100 ans d'ancienneté & étoient encore bonnes.

Le jujubier *Zizypfus Rhamnus* introduit d'Afrique à Rome ſous Auguſte au témoignage de Pline ſemble auſſi s'habituer au Palatinat, & y ſouffrir patiemment les hivers. Il a porté à Schwezingen des fruits égaux à ceux d'Italie, tandis que celui de Mannheim n'en a point donné, peut-être parce qu'on l'a mis dans une place où il n'y a pas aſſez d'air; celui de Schwezingen étoit en plein air & ſoleil.

Quoique M. Miller, & que M. Jacquin dans ſon *Hortus Vindebon.* ſemblent du ſentiment que l'ortie blanche *Urtica nivea* de Linné ne ſe ſoutienne pas en plein air dans nos climats, elle fait un des ornemens des jardins Palatins. Pendant les deux premiers hivers elle y eſt morte juſqu'à la racine; mais au troiſieme elle a pouſſé avec tant de vigueur qu'elle a formé en 1779 un arbriſſeau des plus agréables par la varieté des couleurs de ſes feuilles. Celui qui ne la connoît pas peut conſulter la figure fidele que M. Jacquin en donne au tom. 2. de ſon *Hort. Vind.*

Le pourpier Arroche *Atriplex Halimus* conſerve ſes feuilles en plein champ vertes & abondantes pendant tout l'hiver comme au milieu de l'été.

La *Salſola fruticoſa* a également embelli l'hiver par ſa verdure perpétuelle.

Le *Smilex aſpera* mérite auſſi d'être naturaliſé; parce que ſes fleurs exhalent une odeur délicieuſe en automne, ſaiſon où il y a ſi peu de fleurs odorantes.

Puiſque l'alaterne a été naturaliſé en Angleterre, il peut l'être auſſi dans le Palatinat. C'eſt ſouvent moins à la nature des plantes qu'à l'in-

expérience du planteur qu'il faut imputer le manque de succès.

Duroi avoit ôté l'espérance d'accoutumer au Palatinat le chêne toujours verd *Quercus Ilex ;* mais les expériences de M. Medikus prouvent son erreur. Ce dernier en a trois élevés de graine dans les jardins de Mannheim, dont un depuis environ cinq ans a acquis 5 pieds de haut & un pouce de diametre. Il brave l'hiver sans aucun secours. Il y a apparence qu'on en pourroit former des forêts dans les contrées méridionales de l'Allemagne. Scopoli dans sa *Flora Carniolica* tom. 2. pag. 250, décrit cet arbre comme naturel à la Carniole, & Tourneli l'a trouvé d'une grande beauté sur les montagnes couvertes de neige de Candie, ainsi que le *Quercus coccifera.*

M. Medikus acheta d'un jardinier hollandois en 1773 un arbre sous le nom d'*Arbor Americana cericæ similis.* Il fut averti de lui donner un lit de tan pendant l'hiver, & il lut dans le catalogue de Mrs. de Hazen, Valkenbourg & compagnie, marchands de plantes à Leyde, intitulé *catalogue Hollandois tant des arbres & plantes étrangeres que des racines & oignons, seconde édition pag. 109.* qu'il demandoit la même chaleur que l'ananas & qu'il falloit le laisser toute l'année dans la serre, parce qu'il ne pouvoit supporter notre climat. Cependant cet arbre ne venant pas à son gré dans la serre, M. Medikus a hasardé de le porter en pleine terre en 1779.

M. Gualandris de Padoue ayant envoyé à M. Medikus de la graine d'un arbuste que M. Harduini aussi de Padoue avoit accoutumé au climat de l'Italie, M. Medikus fut étonné de la ressemblance quand la graine eut poussé, & il le mit aussi en pleine terre. Il a

écrit à trois grands botanistes; M. Scopoli à Pavie, célebre par sa *Flora Carniol* dont il faut avoir les deux éditions, par son *Introductio in historiam naturalem*, & par les soins qu'il a pris des jardins du comte de Firmian, mort récemment & regretté généralement; M. Jacquin à Vienne; & M. Murray à Goettingen. Les deux derniers ont déclaré ne point connoître l'arbre dont les feuilles en cœur larges de 14 à 16 pouces & longues de 10 à 14 ont une belle apparence ainsi que la tige qui n'étoit encore haute que d'environ six pieds. M. Marsigli a nommé l'arbre inconnu de M. Gualandris le firmian, en mémoire de la protection accordée aux sciences par ce seigneur. Son nom étoit aussi également inconnu, & il forme suivant M. Marsigli une nouvelle espece.



MÉDECINE.

CHIRURGIE.

I.

TRAITEMENT de la paralyſie par l'électricité; par M. l'abbé SANS.

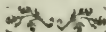
DIX guériſons radicales de paralyſie, MM. dont la derniere a été atteſtée par MM. les commiſſaires reſpectifs, de l'académie des ſciences, de la faculté de médecine de Paris & de la ſociété royale de médecine, ne laiſſent plus lieu de douter que l'électricité dirigée ſelon ma méthode, ne ſoit un remede ſouverain contre cette maladie. La même électricité dirigée convenablement ayant détruit radicalement des convulſions en préſence des commiſſaires ci-deſſus cités, & pluſieurs autres dans différens ſujets de différens âges, dont on verra le détail dans le 3e. volume de mes obſervations que je donnerai dans la ſuite au public, nous préſente un moyen efficace, non ſeulement pour guérir les perſonnes du ſexe qui en ſont tourmentées, mais encore, & ce qui eſt bien

essentiel, pour sauver les enfans dont la sixieme partie périt par ce cruel mal.

En attendant que le gouvernement prenne en considération un objet aussi conséquent pour l'humanité, & me fournisse les secours pour mettre le remede à portée de tout le monde, ce qui ne seroit pas bien difficile ni trop dispendieux, j'ai établi à Versailles, rue de Monbaurron, selon mes petites facultés, un cabinet électrique public sous les auspices d'un grand protecteur de l'humanité souffrante. On y traitera gratis les paralysies les plus récentes, depuis dix heures du matin jusqu'à six du soir, & on fera cesser presque dans un instant les accidens funestes qui pourroient être mortels. Les grandes personnes du sexe qui sont tourmentées du même mal, peuvent s'établir pour quelque tems à Versailles à portée du cabinet, & on leur promet le soulagement de leurs maux dans peu de tems. J'ose espérer de votre zele, MM. que vous ne tarderez pas à publier ma lettre pour le bien de l'humanité.

J'ai l'honneur d'être, &c. SANS.

(*Gazette de santé.*)



II.

MORT d'une femme, accompagnée de circonstances particulieres.

EXTRAIT d'une lettre de M. DESBREST D. M. intendant des eaux de Chateldon.

MESSIEURS,

Peut-être jugerez-vous le fait dont je vais vous rendre compte, digne de trouver place dans votre journal; j'étois à Caën lorsqu'il s'y est passé.

Une fille, âgée de 70 ans, grasse & replette, ennuyée depuis long-tems de la société des hommes, s'étoit fait une habitude de vivre au milieu d'une troupe d'animaux qui ne contrarioient ni ses goûts, ni ses plaisirs. 28 chiens, beaucoup de chats, quelques cochons, des poules, des dindes, des canards, des oies, &c. composoient sa société. Point de domestiques, c'est une engeance trop gênante; les hommes sages savent s'en passer. Une femme du voisinage lui aidoit seulement, chaque jour, à panser les animaux qui charmoient son loisir. Tous les soirs elle s'enfermoit dans sa maison. Le premier de ce mois, après avoir couché tout son monde, elle ferma sa porte vers les dix heures du soir; le lendemain, la porte de la maison, qui s'ouvroit ordinairement vers les cinq heures du matin, étoit encore

core fermée à neuf. On frappe, perſonne ne répond; on ſoupçonne un événement; la porte eſt forcée; on court à l'appartement de cette fille, on la trouve réduite en cendres, à quelque diſtance de la cheminée, où l'on voyoit encore deux petits tiſons preſqu'éteints, qui compoſoient ſon braſier.

Rien n'avoit été brûlé dans cette chambre, pas même une cage de bois, placée à côté de la cheminée, & ſervant à une pie qui n'avoit pas ſouffert de l'incendie.

Le peuple, qui aime à chercher des cauſes ſurnaturelles, en vit une dans cet événement: notre ſuperflu appartient, dit-il, aux pauvres; on mérite d'être puni lorſqu'on le donne aux chiens. Pour moi, je ſuppoſe que cette fille étant tombée d'apoplexie, le feu ſe ſera mis à ſa coëffure; le reſte des vêtemens ſe ſera embraſé, & elle aura été conſommée & réduite en cendres par ſa propre ſubſtance; ſubſtance d'autant plus inflammable, que c'étoit un corps gras & adipeux.

J'ai l'honneur d'être, &c.

(*Journal* de Paris.)

III.

EXTRAIT d'une lettre de M. MERILLE, maître en chirurgie à Caën, ſur le même ſujet.

» En qualité de chirurgien de quartier pour faire les procès-verbaux, je fus requis le 3 du mois de juin, par les gens du roi, pour faire le procès-verbal du cadavre de mademoi-

ſelle Thuars, qu'on me dit avoir été brûlé : je trouvai le cadavre dans la cheminée, le ſommet de la tête appuyé contre l'un des chenets, à dix-huit pouces du contre-feu, le reſte du corps obliquement placé devant ladite cheminée. Voulant paſſer à l'examen, je fus ſurpris de ne trouver qu'une maſſe de cendre ; les os les plus ſolides avoient perdu leur forme & leur conſiſtance, & n'étoient reconnoiſſables ſous aucun rapport, excepté le coronal, les deux pariétaux, deux vertebres lombaires, une portion de la tête, du tibia, & une portion de l'omoplate. Tous ces os cependant étoient tellement calcinés qu'ils ſe réduiſirent en pouſſiere à une preſſion très-légere : les deux pieds furent trouvés, le droit entier un peu enflammé à ſa jonction dans ſa partie ſupérieure, & l'autre un peu plus brûlé. Il faut noter qu'il faiſoit froid ce jour-là ; qu'aucun meuble de l'appartement ne s'eſt trouvé endommagé ; que la chaiſe ſur laquelle elle paroiſſoit avoir été aſſiſe, étoit à un pied d'elle, abſolument intacte ; que le foyer n'étoit chargé que de deux à trois petits morceaux de bois d'un pouce de diametre, brûlés dans leur milieu ; que contre le foyer il y avoit une cage de bois de chêne fort ſec, qui a été très-peu atteinte par le feu. Comme un pareil événement n'a rien de naturel, & qu'il m'a été de toute impoſſibilité d'en aſſigner la cauſe dans le procès-verbal que j'ai rédigé, je voudrois, pour prononcer ſur ce fait, être éclairé par tous les ſavans, auxquels il me paroît ne devoir pas être in-

différent. Pour les mettre à portée d'en juger, il faut leur rendre compte de la constitution & de la maniere de vivre du sujet. Cette fille étoit extrêmement grosse & grasse ; son âge étoit de soixante & quelques années, très-adonnée au vin & à la liqueur. Le jour même de sa mort, elle avoit bu trois bouteilles de vin, & environ un demi-septier d'eau-de-vie ; ce qui doit encore augmenter l'étonnement sur un pareil événement, c'est que la consomption a eu lieu en moins de sept heures. «

(*Mercure de* France.)

I V.

ADDITION des rédacteurs du journal.

Dans un des cahiers du *Journal de Verdun*, de 1749, on lit une observation semblable à celle dont il est ici question. Une dame d'environ quatre-vingts ans, étant assise dans son fauteuil, auprès de son feu, sa femme-de-chambre s'absenta un moment ; à son retour elle trouva sa maîtresse tout en flammes ; elle crie, on vient, quelqu'un veut abattre le feu avec sa main, & le feu s'y attache ; on jette de l'eau en abondance, le feu n'en devient que plus vif & ne s'éteint point que toutes les chairs de la dame ne soient consumées. Nulle apparence que le feu du foyer eût pris aux habits ; la dame étoit dans la même place où elle se tenoit tous les jours, le feu n'étoit point extraordinaire, & elle n'étoit point tombée. Notez qu'elle s'étoit mise à l'eau-de-vie pour toute boisson depuis plusieurs années.

M. le Cat, célebre chirurgien de Rouen, à qui on a exposé le fait dans une lettre, commença d'abord par observer qu'il n'étoit pas nouveau, quoique fort singulier; & après en avoir rapporté quelques autres exemples : il établit & prouva par divers phénomenes que tous les animaux portent en eux-mêmes un principe d'incendie; qu'ils sont pénétrés, environnés même d'une matiere sulphureuse, phosphorale, ignée, en un mot d'un feu subtil, auquel si on en ajoute de nouveau par l'usage continué de liqueurs spiritueuses, comme le vin, & sur-tout l'eau-de-vie, il en résultera autour de nous une espece d'atmosphere presqu'aussi inflammable que la matiere de l'esprit-de-vin qu'embrase le feu de l'électricité. Cette atmosphere, qui s'étend vraisemblablement à plusieurs pieds de distance de notre corps, ne manquera donc pas de s'embraser à l'approche d'une flamme quelconque, & de porter l'incendie dans nos liqueurs sulphureuses, auxquelles elle est continue; à-peu-près comme une lumiere, approchée de la fumée d'une bougie nouvellement éteinte, la rallume dans le moment. Voyez le *Journal de Verdun*, juin 1749; *les cinq années littéraires* de M. Clément, tome Ier. lettre XXXIII. M. Roger dans son *Specimen de perpetuâ fibrarum muscularium palpitatione*, a aussi indiqué quelques exemples de ces accidens, qu'il attribue à l'embrasement excité par l'électricité naturelle à l'occasion de quelque cause accidentelle.

AGRICULTURE.

ÉCONOMIE.

INDUSTRIE. COMMERCE.

I.

MOYEN de détruire les chenilles.

LES ravages que font ces insectes, sur-tout lorsqu'ils sont très-multipliés, comme il n'arrive que trop souvent, a fait rechercher de tout tems les moyens de se préserver de leur voracité, & de les détruire. Nous en allons rassembler ici plusieurs également éprouvés qui mettront le lecteur à portée de choisir celui qui leur conviendra le mieux.

1°. Dissolvez du savon noir gras dans de l'eau, & avec un simple goupillon, aspergez de cette liqueur les nids des chenilles communes, le soir & le matin, tems où les chenilles y sont retirées. Une seule goutte de cette eau mousseuse qui tombe sur la toile ou tente qui les recele, suffit pour les faire périr aussi-tôt.

Nous ne pouvons cependant pas nous dis-

penser de remarquer que plusieurs personnes prétendent que cette eau de savon tache & même gâte le fruit ; ensorte qu'il sera bon de s'assurer de ce fait avant de pratiquer ce moyen.

2°. Le procédé que nous allons indiquer est confirmé par plusieurs expériences ; & on assure qu'il est immanquable pour détruire les chenilles qui attaquent les choux.

Ensemencez de chanvre tout le bord du terrein dans lequel vous voulez planter ces légumes. On a observé nombre de fois que quoique le voisinage fût infecté de chenilles, l'espace environné de chanvre en a toujours été garanti. Pour trouver les raisons de ce fait simple & naturel, il n'est pas nécessaire de récourir à une vertu occulte de cette plante qui causeroit l'aversion que ces insectes ont pour elle. Les oiseaux attirés par la graine de chanvre dont ils sont très-friands, détruisent en même tems toutes les chenilles qu'ils rencontrent aux environs.

3°. On propose encore, comme très-efficace, le moyen que voici. Prenez du genêt, coupez-le mince, & faites-le tremper & infuser dans l'eau pendant une nuit. Il en faut une brassée pour un baquet. Le lendemain, avec un goupillon ou une poignée d'herbes, en forme de balai, aspergez-en les arbres, les choux & les plantes où vous verrez des chenilles. La qualité du genêt que l'eau aura contractée détruira ces insectes, sans nuire aux fruits ; mais on prévient qu'il faut nécessairement recom-

mencer plusieurs fois cette opération. En 1775, on écrivoit d'Avalon, en Bourgogne, que l'année précédente on avoit parfaitement réussi à se mettre à l'abri des ravages que les chenilles auroient pu occasionner dans les plantations de choux, en y répandant de la chaux vive en poudre, & que ce moyen très-simple & très-facile à pratiquer n'avoit produit aucun dommage aux plantes qu'on vouloit conserver.

On proposa, il y a quelques années, le même procédé contre les limaçons, en assurant qu'il réussissoit parfaitement; mais un célebre agriculteur prétendit que la quantité de chaux qu'on est obligé d'employer, pourroit nuire aux plantes dans le cas où il surviendroit de grandes chaleurs; qu'elle pourroit les dessécher & les brûler, & il indiqua d'y substituer de la suie de cheminée qu'on répandoit sur les plantes mêmes. Cependant l'expérience dont nous venons de parler pourroit lever cette difficulté, puisqu'elle a été faite dans un tems où la chaleur étoit fort grande, & a pleinement réussi, contre l'opinion que nous avons rapportée.

4°. Enfin, voici un dernier procédé plus sûr que tous les autres, & qui n'exige que de la patience. Les insectes dont nous venons de parler, & sur-tout l'espece de chenille qui s'attache particuliérement aux pommiers, après s'être formé une coque, reste immobile sous la forme de chrysalide pendant 10 jours, avant la fin du mois de juin. Détruire ces chrysalides, ou plutôt l'assemblage qui s'en trouve formé sous les grosses branches, ou à la bifur-

cation des troncs des pommiers, c'eſt empêcher & prévenir le développement & l'effort du papillon, la ponte des œufs, & la génération annuelle des chenilles. Il ne s'agit donc pour cela que d'écoconer dans le tems marqué, c'eſt-à-dire, au mois de juin entre les fêtes de St. Jean & de St. Pierre, ſeul tems favorable dont il faut profiter. On leve ces coques avec facilité : on les dépoſe dans des paniers pour les brûler, ou pour les enfouir.

(*Gazette d'agriculture, commerce, arts & finances.*)

I I.

Huile de faine & de noix.

M. Carlier ayant publié en françois un traité de l'expreſſion & des qualités de l'huile de faine, dans lequel il enſeigne la maniere de l'obtenir & de la perfectionner, M. Kling a mis cet ouvrage en allemand par extrait dans les *Rheiniſche beytraege* avec des remarques, omettant dans ſon allemand la deſcription du hêtre & de toutes les parties des moulins néceſſaires.

Quoique dans la plupart des lieux le fruit du hêtre comme celui du chêne, ne ſervent qu'à nourrir des bêtes, il y a pluſieurs endroits où l'on en fait de l'huile dont on ſe ſert pour éclairer & dans les alimens. Des marchands ont porté l'induſtrie juſqu'à faire ramaſſer des faines dans les années qu'elles abondent & en tirer de l'huile qu'ils ont vendue pour de l'huile d'oli-

ve, après l'avoir gardée pendant deux ans dans des vases de grès, ce tems étant nécessaire pour la bonifier. Elle se conserve huit à dix ans sans se gâter, tandis que l'huile d'olive dégénere au bout de dix-huit mois, & commence à rancir.

Les faines se ramassent au mois d'octobre. Si on les laissoit long tems sous l'arbre après leur chute, la pluie & la rosée en diminueroient la qualité. Les petites ont la peau plus mince & contiennnent plus de suc huileux que les grosses. On les porte dans un grenier où on doit les remuer souvent, pourqu'elles sechent également. L'expérience a appris que celles qui sont séchées à l'ombre, donnent une meilleure huile & en plus grande quantité que celles qui ont été séchées au soleil, la chaleur du soleil mettant en mouvement, volatilisant & dissipant les parties huileuses les plus fines. On les nettoie comme on fait les poix avant de les faire cuire, de peur que celles qui sont gâtées ne communiquent à l'huile un mauvais goût. Le tems le plus convenable d'en exprimer l'huile est la fin de février & le commencement de mars. Les pilons qui écrasent les faines, doivent tomber d'une hauteur bien proportionnée : s'ils tomboient de trop haut, ils échaufferoient trop les faines, les mettroient en fermentation, & la surabondance d'eau nécessaire pour lier l'huile l'affoibliroit.

Au bout de trois mois que l'huile est exprimée, on doit la changer de vase pour la séparer du sédiment qu'elle dépose, & même

au besoin réiterer ce changement de vase au bout de six mois. C'est le moyen d'avoir une huile bien claire.

Remarques. On débite une si grande quantité d'huile en Allemagne sous le nom d'huile de Provence, que quand toute la Provence & le Languedoc ne feroient qu'un forêt d'oliviers, ils ne suffiroient pas pour la fournir. Il croit aussi des oliviers en Italie & en Espagne; mais dans ces pays, faute de bétail & de beure, tout se préparant avec l'huile-d'olive, il s'y en fait une si forte consommation qu'on n'en emporte presque point. Ainsi il y a lieu de soupçonner que certains marchands possédent le secret de la contrefaire. Peut-être l'huile de pavot & d'autres que les étrangers tirent d'Allemagne en abondance, y sont elles renvoyées comme de l'huile de Provence, après avoir été rafinées & corrigées.

Il en est de l'huile de faine comme de celle de noix. C'est notre faute, si elles ne sont pas plus perfectionnées. On suppose toutes les noix mures en même tems; on les abbat & on les exprime ensemble; on les laisse cinq ou six jours entassées avant de leur ôter leur écorce extérieure; celles qui refusent de quitter encore l'écorce sont encore gardées huit jours & plus. Les noix ainsi écorcées sont entassées dans le grenier & remuées tous les cinq ou six jours pour les sécher; dans l'hyver on leur ôte leur coquille ligneuse, & on les presse sans distinguer les bonnes des mauvaises. De-là il s'ensuit que les noix qui n'ont point acquis

leur point de maturité, ou qui ſont d'ailleurs en mauvais état donnent à l'huile un goût déſagréable, que leur brou ou écorce verte ſe pourrit intérieurement dans le grenier & que la pourriture obſtruant les pores de la coquille ligneuſe en arrête la tranſpiration néceſſaire pour que l'humidité ſuperflue de l'amende s'évapore, d'où il arrive que l'amande paroît verte & aqueuſe, ou contracte une moiſiſſure qui gâte l'huile. Ainſi on ne peut débarraſſer trop-tôt les noix de leur brou, & il eſt à-propos de les trier & de ne les pas trop entaſſer dans le grenier, afin que l'air circulant autour d'elles, elles ſéchent plus aiſément. La maſſe paſſant trois fois ſous les pilons & autant de fois ſous la preſſe donne réellement trois ſortes d'huiles différentes. Il n'y a que la premiere & tout au plus la ſeconde qu'on devroit deſtiner à la cuiſine. Quoique les moulins bien proportionnés ſoient à deſirer, l'induſtrie du meûnier eſt encore plus deſirable. Il doit veiller à ce que la maſſe ne s'échauffe pas. Tout ceci s'entend des faines comme des noix. Si les coups de pilon ſont trop forts ou trop fréquens, ils mêlent la pelure avec l'amande, ce qui affoiblit la qualité de l'huile. Des deux manieres d'exprimer l'huile à chaud & à froid, celle à froid donne la meilleure huile; mais celle à chaud épargne le tems. M. Sulzer dans le journal de ſon voyage en Suiſſe dit y avoir goûté de l'huile de noix faite avec ces précautions, qui ne le céde point en bonté à l'huile de Provence. L'huile nouvellement exprimée a ſes impuretés comme le

vin nouveau : la fermentation les purifie. Que l'huile de noix puiſſe être améliorée, en exprimant avec elle des gâteaux de faines dont on a déja tiré l'huile, M. Kling en doute, nonobſtant que M. Carlier l'ait affirmé.

I I I.

Fin de l'avis ou conſultation *donnée par l'auteur de l'*art d'exploiter le charbon de terre, &c.

Je viens maintenant au ſecond moyen que je me ſuis propoſé d'employer, pour démêler par les expériences inſérées dans la requête, la concordance du procédé du Sr. Ling avec les procédés publiées dans pluſieurs ouvrages que nous citerons dans leur place.

Sa méthode n'eſt comme de raiſon déſignée dans cette piece que d'une maniere très-imparfaite : c'eſt un *ſecret* : néanmoins en raiſonnant ſur deux propoſitions qui y ſont énoncées, en les rapprochant enſuite de tout ce que l'on ſait ſur la fabrication de ce que j'ai cru pouvoir appeller BRAISES DE CHARBON DE TERRE, nommées à Albin ESCARBILLES, je crois très-poſſible, à la lueur de ces particularités, de pénétrer le SECRET du Sr. Ling, & de le dévoiler. Voici les deux propoſitions, qui ſe liſent dans ſa requête.

1°. *Sa méthode, quoique très-ſimple, doit être variée ſuivant la qualité des différens charbons :* il eſt inutile d'ajouter ce qui ſuit, ſavoir que *ſa méthode ne pourroit être ſuivie par des ouvriers ordinaires, puiſque, pour le ſuccès de chaque opération il falloit être dirigé par des analyſes recherchées.*

2°. *Une qualité distinctive du charbon épuré par le Sr. Ling, est de surnager l'eau.*

Quant à la nécessité de varier ce procédé, suivant la qualité des charbons ; on ne peut s'empêcher, quelque sens que l'on veuille donner à cette expression, d'être frappé du rapport singulier qu'elle a, avec ce qui se lit dans le cahier de l'art d'exploiter les mines de charbon de terre publié en 1777. [*] Toutes les parties auxquelles il me suffit d'envoyer en note, méritent [**] d'être comparées avec cet avertissement du Sr. Ling. Tout lecteur impartial jugera, s'il y a quelque différence essentielle. Nous négligerons de nous arrêter à ce qu'il a ajouté concernant les analyses recherchées qui ont pu être nécessaires pour diriger ses opérations. Cette espece d'affirmation, si on vouloit adoucir l'hyperbole dont il a plu au Sr. Ling de l'assaisonner, se trouveroit assez conforme à ce qui est recommandé dans la description de l'art d'exploiter les mines de charbon de terre, sur la nécessité de l'analyse chymique pour connoître les parties constituantes du charbon de terre, pag. 986. Elle se rapprocheroit peut-être aussi, de l'opération qui se faisoit à Sultzbach, dont

---

[*] Recherches sur la réduction des charbons de terre en braise, p. 1183, les 5 dernieres lignes, & continuation de cet alinea pag. 1189. Toute cette page, & les 2 suiv. &c. pag. 1190. Observation générale sur les braises restantes d'un feu ordinaire de charbon, & sur les différens états par lesquels le charbon de terre passe successivement avant d'être consumé.

[**] Pag. 1594 & pag. 1596. Regle de conduite, sur la difference du cuisage, proportionnément à la nature du charbon.

cependant, le Sr. Ling ne fait point d'usage pour épurer ses charbons.

La seconde proposition est remarquable à plusieurs égards; nous nous arrêterons au simple énoncé. *La qualité distinctive* du charbon de terre préparé par la méthode du Sr. Ling, *fruit*, dit-il, de *dix ans de travail & de dépenses considérables*, est de se maintenir sur l'eau. C'est ici, on ne peut trop le répéter, où se montre la faveur dont on a usé envers l'exposant, pour acquiescer à sa requête, sans doute afin de réveiller par ce privilege l'attention des marchands de charbon de terre & des consommateurs sur une substance qui sera très-précieuse, lorsque les artistes métallurgistes ou autres qui ont besoin de combustible, seront parvenus à trouver les moyens d'employer le charbon de terre épuré à différens usages. On ne doit pas se tromper sur le motif de cette concession, & les propriétaires de mines doivent fonder sur ce point leur confiance: telle a été évidemment l'intention du gouvernement, lorsqu'il a accordé le privilege en faisant abstraction de toutes les autres allégations imposantes du Sr. Ling, que le moindre examen auroit réduit à rien. Cette qualité distinctive attribuée à son charbon, qui est du nombre de ces allégations, va nous occuper. Sans doute, cette braise a cette propriété; il ne faut qu'un instant pour s'en convaincre: mais si le gouvernement n'avoit pas eu de raisons particulieres pour le bien de la chose, il auroit demandé l'avis des personnes qui peuvent avoir quelques connoissances sur cette matiere. Le résultat de cette information, n'auroit pas été favorable au Sr. Ling, comme auteur d'une DÉCOUVERTE, comme étant parvenu à fabriquer un charbon de terre, avec

la propriété diſtinctive de *ſurnager l'eau.* Dans les grands atteliers, il eſt au ſû des moindres employés, que toute eſpece de ſcories a cette propriété : les phyſiciens ſavent que tout charbon, de matiere ſoit végétale, ſoit animale, ſoit minérale, eſt dans le même cas, & que la choſe ne peut être autrement ; de façon que cette propriété, [diſtinctive ſelon le Sr. Ling dans ſon charbon épuré,] eſt une propriété qui conſtitue toute eſpece de ſcorification, toute eſpece de charbon, qui eſt commune à tous les charbons, & qui ne peut pas ne point ſe rencontrer : auſſi ſe fait-elle appercevoir pendant long-tems [*] dans les charbons préparés à l'angloiſe, par M. Jars, par M. de Genſanne, par M. le comte de Stuard, par M. Kieſmann de Bruxelles, [**] de même que dans ceux qui s'épurent par la ſeule combuſtion dans les foyers domeſtiques, & que le patois de chaque pays déſigne ſous différentes dénominations ; voilà des vérités inconteſtables.

Lorſque le Sr. Ling a demandé [ce qui lui a été accordé]; qu'il fut défendu à toutes perſonnes de s'immiſcer, ſous quelque dénomination que ce puiſſe être dans ladite préparation de charbon épuré, quand bien même elles parviendroient à la découvrir, il prévoyoit ſans doute, que la découverte n'en feroit pas difficile, je ne dis point aux naturaliſtes phyſiciens, mais à quiconque eſt dans l'uſage de brûler du charbon de terre, & d'avoir perpétuellement ſous les

---

[*] Car en les laiſſant ſur l'eau conſtamment, ils ſe précipitent au fond après deux mois de tems environ.

[**] Lettre en réponſe à M. le Roi, de l'académie des ſciences.

yeux des BRAISES, défignées effectivement dans plufieurs provinces par des dénominations différentes. [*] L'on ne foupçonnera pas, que le Sr. Ling ait intention de défendre à toute perfonne de confumer le charbon de terre; & cependant, pour rendre fon privilege exclufif, valide, c'eft ce qu'il faudroit, puifque long-tems avant que le Sr. Ling parut avec fon SECRET, toutes les perfonnes confumant du charbon de terre opéroient fans s'en douter, le SECRET du Sr. Ling, & l'exécuteront encore, fans la plus légere tentative d'aller contre fon privilege. Enfin l'expofant auroit il prévu la queftion propofée aujourd'hui? *N'avez-vous pas Monfieur, connoiffance de ce procedé? ne l'auriez-vous pas publié?* Beaucoup de perfonnes auroient pu être également interrogées; elles auroient répondu comme moi: voyez la 2e. partie de l'art d'exploiter les mines de charbon de terre publié en 1778; voyez [**] l'article 3e. de la 4e. fection publiée en 1777.

[***] Paffant maintenant aux expériences faites fur le charbon *épuré* par le Sr. Ling, examinons le rapport qu'elles peuvent avoir avec ce que l'on connoît des charbons épurés par toutes les méthodes connues, que nous avons citées. Nous

---

[*] On peut voir dans la fection de la feconde partie tous ces differens noms pag. 1190.

[**] Maniere particuliere d'apprêter le charbon de terre pour differens ufages. Article de l'Anglet. pag. 414. Des charbons de terre torréfiés au feu, p. 414, 41[illegible]

[***] Analyfe des procédés indiqués pour faire des braifes de charbon de terre en allumettes, & dans des fours. Page 1193.

Préparatif & appareil *id.* Cuifage du charbon. Gouvernement du feu, 1195.

ne pouvons mieux faire que de tranſcrire ici l'enregiſtrement d'une cour ſouveraine : je m'arrête à celui de Rouen du 20 9bre. 1778. » Il » eſt démontré que, par la préparation de l'ex» poſant, non-ſeulement le charbon de terre » perd ſes propriétés déſagréables, incommodes, » & nuiſibles, mais qu'il acquiert de nouvelles » qualités ſupérieures à celles du bois auquel il » peut dans tous les cas être ſubſtitué avanta» geuſement par les conſommateurs, & pour » la qualité de fabrications, qu'il eſt plus éco» nomique dans l'uſage que les houilles brutes, » par l'accélération de ſes chauffes, par les qua» lités qu'il donne aux fers & à l'acier qu'il ne » corrode jamais, qu'il rend plus propre à re» cevoir le fini, & parce qu'il ne laiſſe que peu » ou point de machefer après s'être conſumé. » Les avantages du charbon *épuré* par le Sr. Ling, » ſur le charbon de bois, ſont une durée triple, » un prix beaucoup moindre & une chaleur in» finiment plus active «. Réſumons-en deux mots; les expériences ont démontré pour les charbons épurés par une méthode dont le Sr. Ling garde pour lui le SECRET, ce que l'on fait des charbons préparés à la façon angloiſe, & même tout naturellement; les chymiſtes, les naturaliſtes, les phyſiciens diront unanimement, que ces expériences ne leur apprennent rien de nouveau, que tous ces faits ſont conſignés dans les ouvrages de MM. Jars, Genſanne, Kieſmann, & recueillis dans la deſcription de l'art d'exploiter les mines de charbon de terre [*]; mais il étoit

---

[*] Fabrication de braiſes de charbon de terre, nommées en Anglet. Coaks, 1178.

Fabrication de braiſes de charbon de terre, nommées

important, pour le bien général, la chose est évidente, de donner occasion aux recherches, aux tentatives qui pouvoient conduire à trouver, non le secret de l'épurement, puisqu'il étoit connu & public, mais l'art de faire de ces charbons un emploi sûr, heureux & constant. C'est-là le problême dont la solution a été proposée en 1777 [*]; c'est-là ce que le gouvernement cherche à procurer pour l'avancement des arts & la conservation des forêts; il a espéré, il a prévu, que de ce privilege accordé pour l'épurement du charbon supposé découvert ou non, il résulteroit un concours d'artistes experts & de savans qui prendroient à tâche, de rendre à l'état ce service important: le privilege accordé sous le nom de J. P. Ling,

---

Cinders. Id.

Autre fabrication de Cinders à Newcastle, 1179.

Des braises de charbon de terre ou Cinders, résultantes des fourneaux à dessécher. P. 1180.

Cuisson de charbon de terre, exécutée à Sain-Bel en Lyonnois, 1183.

Préparation du charbon de terre, de la mine dite Sans-Pareille, à Ardingheim, par le cuissage, page 1574.

Cuissage du charbon de terre de Mont-cenis à Monbard, page 1575.

Autre façon M. de Gensanne publié depuis, dans le *Journal de physique*.

Autre, selon la méthode de M. Kiesmann, publié depuis, par la société royale de Montpellier.

[*] Art d'exploiter les mines de ch. pag. 1522. EMPLOYANT DES BRAISES PRÉPARÉES DE TELLE FAÇON, DE CHARBONS DE TERRE DE TELLE NATURE, ÉCHAUFFER, ET FAIRE ALLER LE TRAIN ORDINAIRE A UN FOURNEAU, A FONDRE LES MINES DE FER, OU TEL AUTRE FOURNEAU SPÉCIFIÉ. PARVENIR A CET OBJET, AVEC AUTANT D'ÉCONOMIE ET D'AVANTAGES, ET DANS LE MÊME TEMS.

eſt donc une eſpece de prix d'émulation propoſé par le gouvernement : on y reconnoît évidemment ſes vues, ſa ſageſſe, dignes de la reconnoiſſance & de la déference du public.

De toutes les différentes applications que l'on peut faire des charbons de terre préparés, à différens arts, il n'en eſt aucune d'auſſi grande conſéquence que celle que l'on feroit avec avantage aux travaux métallurgiques. Auſſi les conſommateurs intéreſſés à cet objet, n'ont pas manqué de tourner leur attention ſur ce point. L'énoncé du problême rappellé plus haut, les eſſais entrepris infructueuſement [*] par M. le comte de Stuard, que le Sr. Ling dit être ſon éleve, ceux qui ont été continués depuis cette époque pour tâter de nouveau les procédés propres à fixer l'emploi uniforme des charbons épurés, dans la fonte & l'affinage du fer, nous conduiſent naturellement au ſecond point que nous nous ſommes propoſés de diſcuter, pour voir la part qu'a ou que n'a point dans les réuſſites qu'on annonce [**], la méthode d'épurer le charbon de terre.

Les avantages de la choſe en elle-même appartiennent-ils privativement à la méthode particuliere que le Sr. Ling prétend avoir, d'épurer mieux que perſonne les charbons de terre? Afin d'être ſûr de nous faire entendre, préſentons la theſe d'une autre maniere. Les ſuccès obtenus particuliérement à St. Dizier, en Champagne,

---

[*] Hiſtoire & analyſe des opérations faites ſous la direction de M. le comte de Stuard, en Normandie, & en Bourgogne, pour fondre & affiner le fer avec des braiſes de charbon de terre.

[**] Avis aux maîtres de forges, 4 f. in-4to. 17

avec les charbons du Sr. Ling, doivent-ils être attribués à l'emploi de ses charbons épurés, ou sont-ils le fruit des lumieres, des connoissances d'un genre indépendant, soit de sa méthode prétendue, soit de la pratique d'épurer le charbon? Voilà la vraie question à laquelle il faut toujours ramener le Sr. Ling, quand il voudra s'en faire trop accroire : les personnes qui connoissent la physique des forges, & les rapports intimes qu'il y a entre elle & la physique générale, les hommes du métier, instruits dans la pyrotechnie métallurgique, dans l'art des grands fournaux, reconnoîtront d'abord que la question n'est pas si déplacée : bien plus, elle s'accorde absolument avec ce qui a été reconnu pour la fabrication des charbons de terre à la maniere angloise. Dans le petit écrit imprimé cette année [*], on convient judicieusement au sujet d'une épreuve faite à la forge de Halberg, principauté de Nassau-Saarbruck, que *le manque de succès des Anglois à affiner les fontes coulées au feu de charbon de terre, provient peut-être moins de l'imperfection de la méthode angloise, que de ce qu'elle n'admettoit que le charbon de terre seul.* Au surplus, il y auroit un moyen facile de lever le doute, particuliérement celui qu'il nous est permis d'élever ici au sujet de la supériorité du charbon épuré par le Sr. Ling, sur les charbons épurés par d'autres personnes qui n'auront point connoissance du procédé du Sr. Ling, puisque c'est un SECRET : il ne s'agiroit que de recourir à des expériences de comparaison, faites à diverses re-

---

[*] Sous le titre : *Avis aux maîtres de forges*, fol. 2, alinea 6.

priſes, dans les mêmes circonſtances, les mêmes proportions, avec toutes les mêmes attentions, & employant des charbons de terre préparés par des méthodes connues ſous différentes dénominations : de cette maniere on jugeroit clairement, s'il y a dans ceux préparés par le Sr. Ling, une DECOUVERTE. Toutes les perſonnes qui ont connoiſſance des différentes recherches publiées ſur cet objet, ne ſeroient point étonnées que les charbons du Sr. Ling, n'euſſent rien de merveilleux : il eſt plus que probable, que ceux ÉPURÉS par M. Jars, à St. Blum, par M. de Genſanne, par M. Kieſſmann, ou par d'autres perſonnes, ſe trouveroient auſſi bons. M. de Hayanges, avoit déja trouvé les proportions pour les faire réuſſir à la fonte [*]. Ne voit-on pas même pour ces derniers, que pour les grands fournaux à fondre la mine de fer, le meilleur charbon de bois, eſt celui qui eſt mêlé? Ne ſeroit-ce pas alors mal-à-propos, que le Sr. Ling attribueroit à ſa méthode une perfection par laquelle les charbons épurés ſe trouvent être applicables avec plus de ſuccès, aux opérations métallurgiques? Ne ſeroit-il pas évident, que ce ſuccès dont il prétend tirer avantage, en faveur de ſon procéde, à l'excluſion de tout autre, ne dépendroit pas de l'imperfection des méthodes connues pour épurer le charbon de terre, ainſi que l'ont très-bien remarqué les ſavans qui ont dirigé les opérations rendues publiques? Cette réflexion n'eſt-elle pas

---

[*] Epreuves faites avec différentes proportions de mêlange de charbon de bois & de houille. *Art d'exploiter les mines de charbons de terre*, p. 1219.

conforme aussi à ce qui a été avancé dans la description de l'art d'exploiter les mines de charbon de terre [*]? Il est dit en termes exprès; *les recherches à faire pour y parvenir, soit en les mêlant ensemble, soit autrement, doivent aujourd'hui rencontrer bien moins de difficultés.* En présentant ailleurs un essai de comparaison entre les charbons de bois & les charbons de terre, page 1174, il est remarqué, que dans l'état où sont les différentes connoissances qui font le nœud des opérations de métallurgie, peut-être ne s'agit-il plus que de faire une étude comparée des effets & des qualités de charbons de bois & de charbons de terre: & il est facile de s'appercevoir [**] qu'une bonne partie de la troisieme section de cet ouvrage a été employé à présenter tout ce qui pouvoit ouvrir sur cette matiere, des nouvelles vues aux personnes au fait de la construction intelligente des fourneaux de forges, expérimentées dans l'art de gouverner le feu, excitées dans les autres pratiques de la fabrication des fers [***]: c'est à eux, à qui j'ai adressé la parole, page 1599, comme pouvant seuls, suggérer habilement les modifi-

---

[*] Art. 3e. de la 4e. sect. Essai de théorie pratique sur les différentes manieres d'employer le charbon de terre pour les manufactures, atteliers, & usages domestiques. Connoissances fondamentales de métallurgie à rapprocher des tentatives faites ou à faire, p. 1168, &c.

[**] Page 1186. Qualité générale du feu de braises de charbon de terre, pour les opérations métallurgiques.

[***] Page 1202. Opérations métallurgiques, exécutées & tentées avec le feu de charbon de terre brut, ou de ses braises. V. aussi, table des matieres, page 1574, 1575.

cations, les variations néceſſaires dans toutes les parties de ces eſſais : mais ſans doute, les efforts des artiſtes à la veille d'être couronnés par le ſuccès, ſi l'on en croit les nouvelles publiques, fuſſent à jamais reſtés incomplets, s'ils n'euſſent été guidés, ſecondés, comme ils l'ont été, par des ſavans inſtruits dans la phyſique des forges, & qui ont apporté avec zele, dans les épreuves intéreſſantes, des connoiſſances profondes ſur la manipulation de la mine, ſur le développement, la concentration, l'intenſité de la chaleur, &c. &c.; on ne peut nier, que ce ne ſoit par les gradations d'eſſais entendus & concertés, qu'on parviendra à réuſſir avec le feu de charbon épuré pour la ſoude ou l'affinage du fer : c'eſt donc au concours de la théorie & de l'expérience ſur l'art des forges; c'eſt donc aux lumieres réunies des maîtres de forges & des ſavans, aux vues du gouvernement, plus qu'au combuſtible employé, qu'on ſera redevable d'*être à l'abri de la diſette des bois dont ſe trouvent menacées preſque toutes les forges du royaume*, & que l'on devra tous les avantages attachés à l'emploi plus étendu d'un combuſtible relégué dans les petites forges.

Dès cet inſtant, où eſt le mérite du Sr. Ling? Si d'ailleurs on vient à lui oppoſer les manques de formes, il a été prouvé que ſon privilege eſt nul; ſi on lui objecte l'expoſé conſigné dans ſa requête, il eſt prouvé que la méthode qu'il dit être un SECRET, eſt non-ſeulement connue dans les moindres détails, mais [*] encore

[*] Page 1176. Différentes eſpeces de braiſes de charbon de terre.

pratiqué depuis 20 ans à St. Belm en Lyonnois, qu'elle a été pratiquée par M. de Genſanne, par M. Stuard : ſon expoſé eſt donc faux.

Arrêtons-nous, en finiſſant, à la cauſe des propriétaires des mines du canton d'Albin & de toutes les provinces de France. L'examen rapide, exact cependant, que nous venons de faire, la progreſſion des tentatives exécutées en France, pour découvrir la méthode avantageuſe d'employer les braiſes de charbon de terre dans les opérations métallurgiques, & de ce qui a donné lieu à ces expériences, juſtifie le privilege, quoique accordé à un procédé connu, mais qui ayant encore beſoin d'autres perfections étrangeres au procédé en lui-même, ne peut être un privilege, dont les propriétaires de mines ne peuvent éprouver la moindre lézion. Ces derniers ne peuvent, ſous aucun prétexte, être dépouillés du droit naturel de tirer tout le bénéfice poſſible de leurs mines, de préparer, charbonner eux-mêmes en grand leur charbon de terre, d'en faire des braiſes, qu'ils voyent ſe faire journellement en petite quantité, dans leurs foyers, ou dans leurs fours où l'on brûle du charbon de terre, de vendre leurs charbons, ſoit bruts, ſoit réduits dans l'état de charbon, parce que tous ces droits ſont fondés ſur le droit naturel, que ne peut infirmer aucun privilege.

Si la méthode du S. Ling, eſt réellement ſupérieure à toutes celles connues, ou à celles que ſuivront les propriétaires de mines, qu'a-t-il à craindre ? ne doit-il pas être ſûr de la préférence que lui donneront tous les conſommateurs auxquels le charbon épuré ſera néceſſaire ? Si le Sr. Ling ſongeoit à étendre aux propriétaires de mines, l'effet des prohibitions

portées

portées dans ſon privilege, n'auroit-il pas bien mauvaiſe grace? pourroit-il être indifférent au riſque qu'il courroit d'être regardé comme exacteur? Une comparaiſon fort ſimple, fera ſentir combien ſa prétention ſeroit abſurde, déraiſonnable, inique; une partie de la récolte des châtaignes dans les Cévennes, & dans le Rouergue, eſt ſéchée au feu : dans ce dernier endroit, on y emploie même le charbon de terre; que le Sr. Ling, ſoit ſuppoſé pour un inſtant, être un de ces récolteurs : ſi alors, un particulier, une compagnie qui auroit une maniere differente pour obtenir ce deſſéchement de châtaignes & autres choſes ſemblables, venoit, en vertu d'un ordre ſupérieur, faire ſécher, excluſivement à tous les récolteurs, ſoit les *caſtagnoux* dans les Cévennes, soit les *aurnols* dans le Rouergue, comment le Sr. Ling recevroit-il les privilégiés? C'eſt aujourd'hui la communauté d'Albin, ce ſont les propriétaires de mines de charbon de toutes les provinces de France, qui lui propoſent cette queſtion : je crois qu'on peut aller au devant de ſa réponſe, par les réflexions ſuivantes.

Il n'eſt dans les arts aucune pratique, aucun procédé, qui ne puiſſe devenir l'objet d'un privilege auſſi abuſif, auſſi contraire au libre exercice du moindre talent, y ayant très peu de matieres dont l'induſtrie ne puiſſe altérer, ſinon l'eſſence, du moins la forme. Prenons un exemple plus frappant encore, & qui ſoit plus à la portée générale : avec du raiſin, on fait du vin, avec des pommes & des poires, du cidre, ou du poiré; avec des olives on fait de l'huile; avec du charbon de terre, faire des braiſes, n'eſt-ce pas ſenſiblement la même choſe? Peut-

il raiſonnablement y avoir une permiſſion excluſive, ſous le prétexte d'un procédé particulier, d'empêcher le propriétaire d'une vigne, d'un pommerai, d'un olivet, de faire de ſon raiſin, de ſes pommes, de ſes poires, de ſes olives, ce que ſes voiſins font chacun à leur maniere? Il y auroit non-ſeulement de l'injuſtice, & le gouvernement ne le ſouffriroit pas; mais il y auroit un inconvénient réel pour le bien général: une obſervation très-courte, dont il eſt permis à beaucoup de monde de ne point ſe douter, pour la fabrication du charbon de terre, mettra l'inconvénient dans le plus grand jour. On a beſoin de ſe rappeller ici une des circonſtances qui ſe remarque à la vue, ſur les charbons de terre *épurés*, *deſſoufrés* ſelon une méthode quelconque; le bourſoufflement qu'éprouve ce foſſile, lorſqu'il eſt préparé par le *cuiſage*, eſt tel qu'il y a augmentation de volume; cette augmentation eſt relative à la maniere dont on s'y prend, pour faire ces braiſes; elle eſt auſſi en proportion de la qualité plus ou moins graſſe & bitumineuſe du charbon de terre ſoumis à l'opération: le charbon *épuré* paſſant dans le commerce, à la même meſure qu'il ſe vend, *crud* ou *brut*, comme on s'exprime ordinairement, *peut quelquefois rendre* au vendeur près de deux meſures pour une, s'il eſt un charbon *gras* de la premiere qualité, & par conſéquent près du double du prix, lorſqu'on le livre à l'acheteur au même prix que la meſure du charbon brut: ſans doute, le Sr. Ling n'abuſera point de cette qualité *diſtinctive* du charbon *épuré*, (ce renflement qu'il acquiere par une 1re. combuſtion,) pour porter à un prix trop haut ſa marchandiſe: on peut croire que le Sr. Ling ne meſure point l'avantage que

ce renflement donne au fabriquant ; mais un des grands principes du gouvernement, en matiere de commerce, & qui fait une portion considérable de sa liberté, est d'assurer, de maintenir par tous les moyens possibles la concurrence ; cette source d'abondance, de l'aisance du plus grand nombre d'hommes possibles, ne peut, dans cette occasion, être entretenue sûrement, qu'autant que les propriétaires se trouveront en position de pouvoir vendre de leur côté, à un prix inférieur de celui du Sr. Ling, le charbon qu'ils auront épuré eux-mêmes, & qu'ils feront toujours jaloux de vendre ou aussi bon ou meilleur ; ainsi, de quelque maniere que l'on veuille envisager le privilege du Sr. Ling, dans ce qui a rapport à l'exclusion donnée à toutes personnes, de s'immiscer dans la fabrication des charbons *épurés*, les propriétaires de mines ont manifestement pour eux, la justice de leur cause & la sagesse du ministere, puisque leur droit est lié inséparablement avec l'intérêt général.

Au surplus, si ce qui se dit à Paris est vrai, que la compagnie du Sieur Ling est occupée d'affermer des mines dans plusieurs provinces, qu'elle vient d'en acquérir une en Bourgogne ; c'est un sujet de présumer des dispositions raisonnables de la compagnie ; peut-être même est-ce elle qui a cru pouvoir se subroger dans le canton d'Albin, à la concession qui a fait le sujet du premier mémoire.

La compagnie n'y pensera plus, lorsqu'elle aura reconnu que ce privilege est nul dans son principe, & annullé par quinze ans de non-exercice. Elle se bornera dans les provinces de la

France, à acheter le charbon de terre au pied des mines, comme les autres consommateurs; elle se bornera à le faire épurer & à le vendre dans cet état, concurremment avec les propriétaires de mines, sans leur imposer une loi qui n'a pu être faite pour eux.

Paris, ce 20 mai 1780.

[*Signé*] MORAND.



TRAITS DE BIENFAISANCE, DE PATRIOTISME, DE COURAGE, DE JUSTICE ET D'HUMANITÉ.

I.

Il paroît une ordonnance de l'électeur de Saxe, qui non-ſeulement permet aux catholiques le libre exercice de leur religion, mais leur laiſſe encore la liberté d'acheter des maiſons dans les grandes & petites villes de cet électorat, ainſi que d'obtenir les droits de maîtriſe & bourgeoiſie dont ils avoient été entiérement privés juſqu'à ce jour, pour cauſe de religion.

Le même ſouverain a fait publier une ordonnance dont les diſpoſitions ſont très-favorables à ceux qui ont ſervi l'état; les prérogatives qu'elles accordent, ſont, entr'autres choſes, que les bas-officiers & ſoldats jouiront de certains privileges, ſans conſidérer s'ils ſont regnicoles ou étrangers.

(*Gazette des tribunaux.*)

I I.

De Livourne, le 18 juillet.

Il a été notifié ces jours derniers à tous les évêques du grand-duché, qu'à l'avenir toutes les taxes qu'on avoit coutume de payer à la chambre apostolique à Rome, cesseront entiérement, & que les sommes de ces taxes déposées depuis le 18 mai dernier, seront partagées entre les pauvres de chaque diocese.

Le 5 de ce mois on a aussi publié dans tout le duché un édit, portant suppression du tribunal de l'inquisition. Cet édit étoit accompagné d'une lettre du secrétaire des droits royaux au provincial des freres mineurs conventuels, dans laquelle on lui ordonne de rappeller au plutôt tous ceux de ses religieux employés comme inquisiteurs, vicaires, &c.; & de leur défendre de se qualifier à l'avenir de ministres du saint-office; il leur est encore enjoint de remettre à l'ordinaire, dans le délai de 8 jours, tous les papiers relatifs à ce tribunal.

(*Mercure de* France.)

I I I.

On nous mande de Limoges un fait qui mérite de trouver place ici.

Le 19 février dernier, le nommé Monneyrat, âgé de 25 ans, habitant du lieu de Gorsas, paroisse d'Allasat, élection de Brive, conduisant

ſix chevaux de ſon pere, voiturier, s'étant haſardé ſur les cinq heures du ſoir, à traverſer la Vezerre, à un gué appellé de *Garavet*, quoique cette riviere chariât des glaçons, & fût priſe en partie, s'apperçut du danger qu'il couroit en approchant d'un banc entre lequel, & la rive oppoſée, la glace étoit continue; il ſe diſpoſa à rétrograder; mais ayant voulu dégager auparavant deux des chevaux qu'il conduiſoit, qui ſe trouvoient embarraſſés & preſſés dans les glaçons, il s'en détacha d'autres qui firent tomber le cheval qu'il montoit; il ſe mit dans l'eau, dont la profondeur en cet endroit ſe trouvoit n'être que de deux à trois pieds, mais bientôt il fut entraîné dans une partie plus profonde, & les glaçons l'y retinrent avec trois chevaux qu'il avoit rattrapés par la bride, de maniere qu'il ne put ſortir de la riviere. Il appella du ſecours; ſes cris ſe firent entendre des habitans voiſins, qui arrivés au bord de la riviere, ne voulurent point s'expoſer, en cherchant à délivrer Monneyrat, à éprouver le même accident; cet infortuné pria quelqu'un d'eux d'avertir ſes parens à Gorſas, diſtant d'une demi-lieue du gué de Garavet, de ſa triſte ſituation; ceux-ci accoururent, un nommé Rolland ſe joignit à eux: ce Rolland, ſeul avec un frere de Monneyrat, eut le courage d'affronter le péril, & à coups de hoyau ils s'ouvrirent un paſſage à travers les glaçons. Le jeune Monneyrat, bientôt ſaiſi de froid, perdit ſes forces à douze toiſes des glaces dans leſquelles ſon frere étoit retenu; Rolland continua ſes efforts, ayant preſque toujours l'eau juſqu'au menton, & parvint à dégager le malheureux qui ſe trouvoit depuis trois heures dans une ſituation ſi déſaſtreuſe; il le plaça ſur un cheval & le ramena avec les autres chevaux ſain & ſauf

au rivage. Rolland refusa de l'argent que lui offroit pour ce service le pere Monneyrat, disant *que ce n'est pas l'esprit d'intérêt qui peut inspirer des actions de ce genre.* Celle-ci est d'autant plus louable, que Rolland avoit une cause d'inimitié contre la famille de Monneyrat, dans une contestation du pere de celui-ci avec le sien; & que d'ailleurs il a mis si peu de valeur à cet acte de bienfaisance, courageux & désintéressé, que M. d'Aine, intendant de la province, n'en a été informé que par hasard, & plus de deux mois après l'événement. Sur le compte qu'en a rendu cet intendant, S. M. a approuvé qu'il soit donné, de sa part, sur les fonds libres de la généralité, une gratification de 200 liv. au nommé Rolland, en témoignage de satisfaction.

I V.

De Versailles, le 25 juin.

Les quatre compagnies des gardes-du-corps du roi ayant supplié S. M. de leur permettre de lui offrir un vaisseau de 74 pieces de canons, dont les frais de construction seroient pris sur les appointemens & solde de ce corps, le roi n'a pas jugé à propos d'accepter cette offre; mais par une lettre que S. M. a écrite au prince de Beauvau, capitaine en quartier, elle a bien voulu témoigner toute sa sensibilité & même son attendrissement à cette marque de zele des quatre compagnies, & les assurer qu'elle ne l'oubliera jamais.

V.

De VERSAILLES, le 2 juillet.

Le roi, en agréant les offres patriotiques des négocians de Marſeille qui avoient réſolû par acclamation de fournir 1,200,000 liv. pour la conſtruction d'un vaiſſeau de 110 canons, & de 300,000 pour le ſoulagement des familles des matelots de Marſeille & de Provence, (*) a ordonné que ce vaiſſeau fut nommé le *Commerce de Marſeille.*

Il a daigné accepter auſſi le vaiſſeau de 100 canons que les corps municipaux des villes de la généralité de Paris lui ont offert, & permis qu'il portât le nom de la *Généralité de Paris*; les délibérations de ces villes au nombre de 55 ont été miſes ſous les yeux de S. M. par M. Amelot, ſecrétaire-d'état ayant le département de cette province; c'eſt M. le marquis de Caſtries, miniſtre & ſecrétaire-d'état au département de la marine, qui lui a préſenté la délibération priſe par la chambre du commerce de Marſeille; en conſéquence de la réſolution des négocians.

V I.

M. Fay de Falhonnay, prévôt des marchands de la ville de Lyon, ayant aſſemblé les éche-

(*) Voyez le journal d'*août*, page 379.

vins, les conseillers & les notables de la ville, il a été délibéré, sur la proposition de demander au roi la permission de lui offrir une somme suffisante pour la construction d'un vaisseau du premier rang, qui seroit nommé la *Ville de Lyon*. M. le comte de Vergennes ayant mis cette délibération sous les yeux de S. M., elle a bien voulu accepter cette offre, & en a fait témoigner sa satisfaction au corps de ville de Lyon.

VII.

De VIENNE, *le 26 juin.*

L'empereur vient de déclarer par un billet de sa main, que dans la nomination aux emplois, son intention étoit qu'à l'avenir on eût plus d'égards pour le mérite & les talens, que pour la naissance; il a ordonné que cette déclaration fût publiée par-tout, pour que tous ceux qui avoient, à un haut degré, les qualités indispensables pour remplir un poste quelconque, même les plus éminens, fussent instruits qu'ils peuvent se présenter au nombre des aspirans, sans craindre qu'on exige d'eux l'énumération de leurs quartiers de noblesse. Le mérite seul n'est pas un titre; mais lorsqu'il se trouve réuni aux autres, il peut & doit dans ce cas en devenir un de préférence.

VIII.

L'esclavage est entiérement aboli dans la Po-

logne Autrichienne. Chaque payſan ayant de bonnes raiſons pour quitter ſon maître, pourra le faire, & celui-ci n'aura pas le droit de lui refuſer, par la ſuite, un témoignage qu'il puiſſe produire à un autre maître, ni ne lui vendra plus ce témoignage, ni la permiſſion de ſe marier, quoique cette derniere vexation ſoit fort ancienne. Ayant enfin plus de tems que par le paſſé pour cultiver ſa portion de terre, s'il en a, & en recueillir les productions, il ne ſera pas réduit, comme autrefois, à employer les jours & les nuits des dimanches au travail néceſſaire pour nourrir ſa famille ; il pourra le faire à ſon aiſe dans la ſemaine. Depuis la publication de cet édit bienfaiſant & ſur-tout juſte, la joie eſt peinte ſur les viſages de tous les payſans des environs de Lemberg, que le découragement & le déſeſpoir accabloient ci-devant.

(*Mercure* de France.)



ANECDOTES.

SINGULARITÉS.

I.

IWAN IV, qui régnoit en 1524, eſt le plus grand de tous les monarques qui ont porté la couronne Moſcovite avant Pierre I. Le regne d'Iwan fut un mêlange de grandeur & de barbarie. On rapporte de lui un trait fameux. L'ambaſſadeur d'un prince d'Italie s'étant couvert en ſa préſence, il lui fit clouer ſon chapeau ſur la tête. Cet exemple n'effraya point Jérôme de Boſe, ambaſſadeur de la reine d'Angleterre : il oſa mettre ſon chapeau devant le Czar. *Ignores-tu*, lui dit le monarque, *de quelle maniere j'ai puni dans ton ſemblable, une pareille audace?* — *Je le ſais*, répondit généreuſement de Boſe, *mais je ſuis l'ambaſſadeur d'une reine qui a toujours la tête couverte, & qui ſaura bien ſe venger ſi l'on outrage ſon miniſtre.* — *Voilà un brave homme*, s'écria le Czar en ſe retournant vers ſes courtiſans, *d'oſer agir & parler ainſi pour les intérêts de ſa ſouveraine. Qui de vous autres feroit la même choſe pour moi?*

II.

Les Turcs, à qui l'on reproche de mettre

à la tête de leurs armées des directeurs de douane, répondent qu'un Turc est bon à tout. C'étoit le sentiment du sultan Osman, lorsqu'il fit un de ses jardiniers grand-visir pour l'avoir vu planter des choux fort adroitement.

III.

Les Abyssins employent un moyen fort original pour faire connoître leur bravoure. Tandis que dans une audience solemnelle le P. Labat adressoit son compliment au roi, il se sentit rudement frappé sur le dos par vingt ou trente bâtons. Le pere gagna promptement la porte, & là on lui fit mille politesses, en l'assurant que l'on traitoit de même tous les étrangers, pour leur donner une haute idée du courage de la nation.

IV.

Mézeray étoit l'homme de la terre le plus frileux. Patru le rencontrant un matin qu'il geloit fort, lui demanda comment il se trouvoit de ce tems-là ? *J'en suis à L, mon cher Patru*, s'écria l'historien, en le quittant brusquement ; *& je cours regagner mon feu.* Cette énigme, dont Patru cherchoit en vain le mot, lui fut expliquée par un autre ami, qui lui apprit que Mézeray, dès l'entrée de l'hiver, avoit toujours derriere son fauteuil, 12 paires de bas étiquetées depuis la lettre A, jusqu'à M, & qu'en sortant du lit, il consultoit son barometre pour en chausser autant de paires que le degré du froid sembloit l'exiger.

BIBLIOGRAPHIE DE L'EUROPE.

ITALIE.

La Gertrude regina d'Aragona, tragedia &c. *Gertrude, reine d'Arragon, tragédie*, de Monſieur Jean Greppi, *Bolonnois, de l'académie des Arcades, Apatiſte de Florence &c.* Florence 1782, de l'imprimerie d'Antoine Benucci & compagnie. *In 8vo.* de 77 pag.

Gertrude eſt la ſeconde tragédie de M. Greppi. Cet ouvrage dramatique a été bien reçu. L'auteur nous en fait eſpérer encore d'autres.

(*Novelle letterarie.*)

Piemontesi illuſtri &c. *Les Piémontois illuſtres.* Turin 1781, chez Jean Michel Briolo, 2 volumes *in-8vo.* d'environ 350 pag. chacun.

L'hiſtoire littéraire d'Italie a fait de grands progrès dans ce ſiecle. Nous ne ſavons à qui nous ſommes redevables de l'idée de ce recueil d'éloges des hommes illuſtres du Piémont; ce qu'il y a de certain, c'eſt que la ſavante préface, qui les précede & qui les réunit comme dans un tableau des plus belles époques des faſtes littéraires de cette province, eſt l'ouvrage

d'un esprit très-profond & très-érudit, M. le comte Augustin Tana : » Mon principal but, „ dit-il, est de mettre sous les yeux du lecteur „ un tableau de la littérature du pays, sans „ omettre toutefois de faire mention des autres „ illustres citoyens, qui se sont distingués dans „ les armes, dans les arts & dans les places „ les plus éminentes.

Voici le plan de tout l'ouvrage : le premier volume contient les éloges de Pertinax Auguste d'Albe, par le comte Emmanuel Bava de St. Paul ; de Pierre Lombard Novarois, par un anonyme ; du cardinal D. Jean Bona de Mondovi, par un anonyme ; de Jean-Baptiste Cotta, augustin de Tenda, par le P. Hyacinthe de la Torre, du même ordre ; de Jean Botero de Bene, par le comte Jean-François Galeani.

Dans le second volume on lit quatre éloges, savoir ceux du prince Eugene de Savoie Carignan, par le comte Emmanuel Bava ; du président Antoine Favre, par Jacques Durandi ; de Pierre Micca d'Andorno, par le comte Felix Durando de Villa ; de Jean-André Bussi de Vigerano, évêque d'Aieria, par l'abbé de Caluso.

Quelques-uns de ces sujets ont plutôt mérité une histoire qu'un éloge, entr'autres sur-tout Botero & le prince Eugene.

(*Novelle letterarie.*)

La Immortalità naturale dell anima &c. *L'Immortalité naturelle de l'ame démontrée. Ouvrage de M. l'abbé comte* Tadée Nogorola, *professeur de philosophie à Vérone.* Venise, 1780, chez Pierre Savioni, *in-8vo.* de 118 pag.

L'auteur divise cette dissertation en deux par-

ties. La premiere ſert à démontrer que l'ame humaine eſt immortelle, non-ſeulement ſelon l'autorité divine, mais encore par les loix de la nature; l'auteur réfute le ſyſtême de certains philoſophes du ſeizieme ſiecle, qui accordoient à la vérité que l'ame étoit immortelle, ſelon les préceptes de la révélation de la religion chrétienne, mais vouloient que cette immortalité fût préciſément un don de la grace. L'auteur traite cette matiere avec beaucoup de briéveté. Dans le ſixieme paragraphe il veut prouver par la ſeule raiſon naturelle, & avec toute la rigueur des démonſtrations ſcientifiques, le dogme très-important de l'immortalité de l'ame. Avant tout, il fixe l'idée ou plutôt la ſignification du mot *ame*, qui eſt l'objet de la queſtion, & ſuivant l'opinion commune aux ſavans & aux ignorans, il la définit un principe vivifiant du corps humain, qui, avec le corps lui-même, conſtitue un être ſubſiſtant par lui-même, une nature complette, un individu, qui eſt l'homme. De cette propriété eſſentielle de l'ame la plus connue, il déduit, par une méthode raiſonnable & réguliere, mais toutefois nouvelle, que l'ame eſt une ſubſtance diſtincte du corps humain, purement immatérielle, & qui, tant qu'elle exiſte, ne peut être abſolument privée de vie. Cette déduction, avec la ſolution des difficultés qui ſur cet objet ont été avancées par les matérialiſtes, par Voltaire, Locke & tant d'autres, s'étend juſqu'au paragraphe XV dans cette partie; on doit faire attention à la réfutation du ſentiment de l'abbé Antonio, Génois, lequel, par la doctrine des écoles, qui a défini l'ame une forme ſubſtantielle du corps humain, a prétendu en déduire le pur matérialiſme de Dicéarque.

Les paragraphes XII & XIII, où l'auteur veut faire triompher l'immatérialité de l'ame, eſt, nous dit-on, un chef-d'œuvre pour la préciſion & la juſteſſe des raiſonnemens. Dans le paragraphe XIV l'auteur fait connoître l'origine du matérialiſme de Tertullien. Dans les paragraphes XV & XVI il vient à expliquer & à démontrer la concorde de l'indiviſibilité de l'ame avec ſon union phyſique à la ſubſtance diviſible & étendue, qui eſt le corps; il défend l'*illocalité* des ſubſtances purement ſpirituelles, *illocalité*, qu'il prouve, en l'appuyant de l'autorité des ſaints peres Grecs & Latins. Il veut enſuite démontrer que l'ame, par ſa nature, doit vivre éternellement. Cet endroit de cette diſſertation, qu'on ne peut analyſer avec briéveté, eſt vraiment ſingulier. Dans le paragraphe XXVII eſt rapporté & expoſé dans un grand jour l'argument des diſciples du fameux Pomponace (argument, nous dit-on, qui eſt encore celui des libertins & des incrédules de tout état) par lequel ils prétendoient que l'ame humaine étoit par ſa nature mortelle comme celles des brutes. Dans les deux derniers paragraphes ce ſyſtême eſt réfuté. L'auteur y fait connoître que les préceptes de la théologie chrétienne ſont d'accord avec les concluſions de la philoſophie naturelle. Nous félicitons l'illuſtre auteur d'avoir enrichi l'Italie de ce nouvel ouvrage, qui ne peut manquer d'y trouver un grand nombre de lecteurs.

(*Novelle letterarie.*)

Esame economico del sistema civile : *Examen èconomique du système civil* : avec cette épigraphe :

Sollicitæ placuit stimulis impellere vitæ.

Claud. de Rapt. Proserp. lib. 3.

A Naples, de l'imprimerie de Simon, 1780. *In-8vo.* de 373 pag.

Il est tems que l'étude de l'homme, ce chef-d'œuvre de la nature, soit celle de son bonheur. Dans ce siecle sur-tout les livres sur la partie économique se sont multipliés dans toutes les langues cultivées de l'Europe. Le bonheur métaphysique de l'homme est l'étude à la mode. Cet objet a occupé depuis quelque tems M. Philippe Briganti, habile jurisconsulte. L'*Examen analytique du systême légal*, autre ouvrage de l'auteur de celui que nous annonçons, a fait voir la perfection de l'homme ; celui-ci considere son bonheur, & son industrie particuliere, en tant qu'elle peut multiplier le bien public & faire fleurir le systême civil d'une nation. L'un & l'autre ouvrage ont le même but. Ces peuples sont heureux, dit M. Briganti, qui ont su réunir une *existence laborieuse*, une *subsistance abondante*, & une *vigoureuse consistance.* Tel est l'ordre de sa matiere, qu'il examine sous ces trois aspects. Les talens & les forces de l'homme, les productions & les denrées des divers pays fixent principalement son attention bienfaisante. Ces objets sont traités avec beaucoup de méthode & d'érudition. Les intentions de ce zélé *économiste* ne pouvoient être meilleures.

(*Novelle letterarie.*)

SAGGIO sulla storia naturale del Chili, &c. *Essai sur l'histoire naturelle du Chili*, *par M. l'abbé* Jean Ignace Molina. De l'imprimerie de Saint-Thomas d'Aquin. Bologne, 1782. *In-8vo.*

Le Chili, de l'aveu de tous ceux qui ont écrit sur l'Amérique, est un des plus considérables pays de cette quatrieme partie du globe, tant par son étendue, que pour avoir été avantagée d'une maniere spéciale & favorable de la nature, laquelle, secondée d'un climat délicieux, y a répandu avec prodigalité ses dons, exempts en grand nombre des incommodités qui les accompagnent autre part. Ce pays est, en quelque sorte l'*Italie*, autant dire le jardin de l'Amérique-Méridionale. Il est d'ailleurs situé sous les mêmes degrés de latitude, jouit du même climat, & s'étendant comme la péninsule de l'Italie, beaucoup plus en longueur qu'en largeur, il est adapté à recevoir & à porter à maturité toute sorte de productions précieuses. Les *Cordilieres* qui le bordent à l'orient, sont les Alpes & les Apennins de ce pays. Cette contrée, qui, autant dans le physique que dans le politique, fournit des faits dignes d'attention, n'est encore que superficiellement connue. Le P. Feuillée, qui y a séjourné, a décrit avec une exactitude particuliere les principaux végétaux & quelques-uns des animaux qui y sont. Mais outre qu'il y a trop peu demeuré pour tout voir & tout examiner, son livre est devenu assez rare, & pour cette raison il n'est connu que d'un petit nombre de personnes. Les Espagnols se sont encore appliqué à donner des éclaircissemens sur ce pays. Outre les quatre

poëmes imprimés ſur la guerre d'*Araucana*, on doit ſe rappeller encore les hiſtoires ou plutôt les relations qu'ont publiées du Chili, Ovalle, F. Grégoire de Léon, D. Melchior d'Aquila & Jacques Teſillo, & principalement un abrégé anonyme, publié en langue italienne en 1776, lequel, en quelque maniere, donne du Chili une notice beaucoup plus complette que celle qui ſe trouve dans les ouvrages précédens, ſur-tout du côté de la géographie & de l'hiſtoire-naturelle. Néanmoins cet abrégé eſt encore trop ſuccinct & laiſſe beaucoup à deſirer. On doit ſavoir bon gré à M. l'abbé Molina d'avoir par cet *eſſai* voulu ſuppléer à ce qui nous manquoit ſur le Chili, & d'avoir réuſſi dans ſon travail. Depuis ſa premiere jeuneſſe il s'eſt appliqué à examiner les richeſſes naturelles de ce pays, & à s'inſtruire des principaux événement qui y ſont arrivés, d'abord par ſimple curioſité, & enſuite dans la vue de les publier. Des circonſtances critiques lui firent perdre l'eſpérance de pouvoir parvenir un jour à exécuter ſon deſſein. Mais heureuſement quelques matériaux des plus intéreſſans lui étant tombés entre les mains, il réſolut enfin de publier le fruit de ſes recherches interrompues ſur l'hiſtoire-naturelle de cette partie de l'Amérique, qui ſera avant peu ſuivie d'un autre eſſai ſur l'hiſtoire civile du même royaume. L'auteur a partagé en IV livres l'ouvrage que nous annonçons aujourd'hui.

Dans le 1er. livre, après une deſcription ſuccincte du Chili, qui ſert d'introduction au reſte de l'ouvrage, l'auteur parle de ſes ſaiſons, de ſes pluies, & autres météores de nature d'eau, de ſes vents, de ſes exhalaiſons, de ſes volcans, des tremblemens de terre qui s'y font

quelquefois sentir, & de la salubrité de son climat.

Les trois livres suivans sont destinés à exposer les matieres relatives aux trois regnes de la nature; savoir, le minéral, végétal & animal. L'auteur y traite; 1°. des eaux, de la structure des montagnes, de la qualité des terreins, des différentes especes de terres, de pierres, de sels, de bitumes, & de métaux qu'on y découvre, & de la maniere de les tirer du sein de la terre & de les épurer des matieres hétérogenes; 2°. des herbes, des arbrisseaux, & des arbre les plus utiles, qui y croissent; 3°. des testacées, des crustacées, des insectes, des reptiles, des poissons, des oiseaux & des quadrupedes les plus rares, que l'auteur a pu observer. Tous ces êtres sont rapportés aux genres établis par le célebre Linné, & quand il a été nécessaire il en a formé de nouveaux selon sa méthode, se dispensant toutefois de celle de ce naturaliste, & employant des divisions plus familieres & mieux adaptées au petit nombre d'objets qui y sont décrits. Pour ne point avoir de dispute avec les disciples & partisans de Linné, notre auteur a mis à la fin de son ouvrage un catalogue dans lequel les êtres qu'il décrit, sont rangés suivant le systême de ce savant naturaliste. Telle est à-peu-près l'analyse d'un ouvrage, qui paroît réellement le résultat d'un long cours d'observations, faites avec la plus grande intelligence, & exposées avec beaucoup de précision & de clarté.

(*Efemeridi letterarie.*)

De studiis litterariis Ticinensium ante Galeatium II. Vice-comitem, sive ad historiam gymnasii Ticinensis prodomus, auctore Angelo

Theodoro Villa græcæ latinæque eloquentiæ, italicæ insubricæque historiæ regio professore. Ticini (*Pavie*), 1782. In typographeo Monast. S. Salvat.

L'université de Pavie aura son histoire. M. l'abbé Villa, qui en a été chargé par la cour, nous en présente aujourd'hui le premier livre, servant d'introduction. Il établit l'époque de cette université, non au tems de Charlemagne, comme c'est l'opinion communément reçue, mais à celui de Galeas II, Visconti. Avant tout, il nous fait voir, comme en un tableau, la nature, le caractere & les révolutions des études, suivant les différens âges, non-seulement à Pavie, mais encore dans toute l'Italie. Avant les universités & l'institution des maîtres publics, il y avoit des écoles épiscopales, monastiques & paroissiales, qui suppléoient aux instructions publiques pour les arts & les sciences. Galeas II, Charles V, & l'heureux gouvernement de la maison d'Autriche, sont les principaux points qui marquent la division de toute cette histoire. L'élégance du style de M. Villa, sa précision, son goût & son exacte critique sont déja connus par d'autres ouvrages.

(*Novelle letterarie.*)

BALTASARIS Castilianii elogium, ab Hieronymo Ferrio Longianensi in pontificia academia Ferrariensi, eloquentiæ & antiquitatis professore, regiæ scientiarum & litterarum academiæ Mantuanæ, exhibitum anno M. DCC. LXXVIII; ab eademque probatum. Mantuæ, 1780, chez l'héritier d'Albert Pazzoni. *In-4to.* de 18 pages.

Cet éloge est intéressant, tant du côté du

ſavant qui en eſt l'objet, que du côté du profeſſeur qui en eſt auteur. La maniere élégante d'écrire en latin de M. l'abbé Ferri eſt ſuffiſamment connue aujourd'hui des littérateurs d'Italie. Dans cet ouvrage il s'eſt attaché à une certaine préciſion hiſtorique qui approche de beaucoup de celle de *Tacite*, dans la vie de *Jules Agricola*. Balthaſar Caſtiglioni [ou Caſtelion] homme de lettres du 16e. ſiecle, méritoit un pareil hiſtorien. Il étoit bon poëte latin. Jules Scaliger fait un grand éloge de ſes poéſies latines. Il épouſa la célebre Hypolite Torelly, plus fameuſe par ſon génie que par ſa beauté, & diſtinguée par ſes ouvrages en proſe & en vers. Caſtiglioni fut député par Clément VII à Charles-Quint, dont il gagna la bienveillance. Si le cartel de François Ier. avoit eu lieu, il auroit ſervi de ſecond à Charles-Quint. Ce prince lui conféra dans la ſuite l'évêché d'Avila. Il eſt très-connu par ſon livre du *Courtiſan*. Mais ſes qualités & ſes connoiſſances furent telles, ajoute M. l'abbé Ferri, qu'elles auroient pu faire honneur à pluſieurs perſonnages » *Is fuit, quo » Italia, non modo Mantua nobilitata eſt; quæ » in uno homine tot habuit ornamenta, quot ſatis » ſuperque eſſent ad plures cohoneſtandos.* «

(*Novelle letterarie.*)

Du ſéjour du comte & de la comteſſe du Nord à Veniſe, dans le mois de janvier 1782. Lettre de la comteſſe veuve des Urſins & Roſemberg, à Richard Wynne ſon frere, 1782. In-8vo. de 79 pages. A Veniſe.

Entre les femmes célebres qui écrivent dans ce ſiecle, on peut placer Mde. la comteſſe des Urſins. Elle ne le cede certainement pas en dé-

licateſſe & en grace au ſtyle de Mde. Riccoboni & de Mde. de Genlis. Le voyage de Mr. le comte & de Mde. la comteſſe du Nord en Italie, a été écrit par pluſieurs plumes; mais cette *lettre* fera époque à cette occaſion. Les digreſſions qui s'y trouvent ſemées l'ornent ſans l'embrouiller; la nobleſſe du ſtyle concourt avec la dignité de l'objet.

Cette lettre a ſur le champ été traduite en Italien; preuve inconteſtable de l'approbation du public.

[*Novelle letterarie.*]

ELOGIO del padre Beccaria, &c. *Eloge du pere* Beccaria, *clerc régulier des écoles-Pies, profeſſeur de phyſique expérimentale dans l'univerſité royale de Turin, des académies de Londres, de Bologne, membre honoraire de l'académie royale de peinture & ſculpture de Turin, 1781.* A Turin, chez Jean Michel-Briolo. *In-8vo.* de 30 pages.

Monſieur le comte Auguſtin Tana a prononcé cet éloge du pere Beccaria [*] dans l'académie royale de peinture & de ſculpture. L'orateur s'explique en ces termes à ſon ſujet : » il aimoit les arts, que vous cultivez; il connoiſ» ſoit ſupérieurement leur mérite & leur prix, » bien différent de ces mathématiciens incivils, » qui n'eſtiment ſeulement que la ſcience qu'ils » ont embraſſée, & dépriſent celle pour laquelle » ils né ſont point nés. Qui étoit plus que lui » en état de ſuivre la chaine, qui lie toutes les

[*] Voyez l'*Eſprit des journaux*, janvier 1782, page 267.

» connoiſſances

» connoissances humaines? Nous l'avons entendu » plusieurs fois parler des ouvrages immortels » de *Buonarroti*, de *Correge*, de *Raphaël*, du » *Titien*. Il représentoit d'un style chaud, vif » & élégant, les tableaux, qu'il avoit vus en » Italie..... Le pere Beccaria est connu; mais on ne connoît guere certaines anecdotes, que touche légérement la plume ingénieuse de M. Tana. Il fit de grands progrès dans les lettres dès sa premiere jeunesse; Franklin, par ses découvertes, lui inspira le desir de s'appliquer aux expériences; il n'étoit pas grand mathématicien, mais il savoit les mathématiques, autant qu'il convient à un grand philosophe; il surpassa de beaucoup les Anglois & les François dans les expériences, qu'ils avoient faites avant lui sur l'électricité & le tonnerre; jusqu'à lui le *Cartésianisme* regna dans les écoles de Turin; il n'aimoit la louange qu'autant qu'elle ne se rapportoit pas à lui-même; il desira jusqu'à sa mort d'immortaliser son nom; la traduction de ses ouvrages en anglois étoit de ses écrits celui qu'il avoit avec le plus de complaisance entre les mains.

Le style de cet éloge est vif & concis. Le pere Beccaria ne pouvoit avoir un plus digne panégyriste. (*Novelle letterarie.*)

SAGGIO di poesie varie, &c. *Essai de diverses poésies*, *de* Silvio Balbis. *In-8vo.* A Vercelli, 1782.

A la tête de cet *Essai* est une ingénieuse préface, dans laquelle l'élégant & délicat auteur s'explique avec liberté sur la raison qui l'a engagé à publier son ouvrage, sur le titre qu'il lui a donné, sur le peu de grosseur du volume,

ſur la modeſtie de ſa forme, & enfin ſur l'indifférence avec laquelle il recevra le jugement du public. Combien d'auteurs de nos jours, s'ils étoient véridiques devroient dire ſérieuſement ce que M. Balbi, dit en plaiſantant, ſavoir qu'il a publié ſon *Eſſai*, non à la ſollicitation des grands, ni à la priere de ſes amis, mais ſimplement par un acte de vanité & de légéreté! Pureté & facilité dans le ſtyle, juſteſſe & clarté dans les penſées, tels ſont les caracteres des différentes poéſies de M. Balbis. Cet eſſai eſt diviſé en trois parties. Dans la premiere ſont les poéſſes ſacrées, dans la ſeconde, les poéſies profanes, dans la troiſieme les poéſies plaiſantes & bernieſques. (*) Pour qu'on puiſſe juger du mérite de notre auteur, nous rapporterons ici un ſonnet adreſſé à un miniſtre d'état, à l'occaſion de la nouvelle année.

Cade l'antico, e pel ſentiero uſato
Dalgran giro de' tempi eſce il nuov'anno;
Le ſperanze il precedono, e gli ſtanno
Le ſorti umane in vario volto a lato.
Queſte ora al tergo agili piume, or hanno
Fra lacci il piede, e ſon miniſtre al fato;
Dov' ei fauſto le invia, le tragge irato,
O liete, o avverſe, ubbidienti vanno.
Poche alme ſolo al giuſto ciel dilette,
Che un' ardente virtu ſu gli aſtri ſpinge,
Hanno il fato e le ſorti alor ſoggette.
Signor, tu ſei fra queſte: e i grandi auguri
Che a ſe ſteſſo il mio cor per te dipinge,
D'un felice avvenir ſono ſicuri.

(*Efemeridi letterarie.*)

(*) Le genre bernieſque, ainſi nommé de Berni, poëte Italien, differe du burleſque & du bouffon; il eſt plus ſoutenu & moins négligé.

ANGLETERRE.

TRAVELLING anecdotes through various parts of Europe, &c. *Anecdotes d'un voyageur dans diverses parties de l'Europe. En 2 vol. in-8vo. tome premier.* A Londres, chez Dodsley, 1782.

L'auteur de ces anecdotes nous apprend dans sa préface, qu'il n'a écrit que pour l'amusement des lecteurs. Son ouvrage n'est autre chose qu'un recueil d'histoires peu intéressantes ; il paroît avoir voulu imiter la maniere de *Tristram Shandi*, quoiqu'il dise le contraire. » En montrant une » partie de mon ouvrage à un ami, on me dit » tout bas à l'oreille : c'est une imitation de » Sterne. Je le niai ; & comme je ne me sens » pas capable des efforts qu'il faut faire conti- » nuellement pour imiter, j'espere que le pu- » blic ne trouvera pas de raison de m'accuser » d'avoir mis à contribution cet ouvrage ini- » mitable. «

Nous rapporterons ici une anecdote que nous ne garantissons point.

La table de Pharaon à Aix-la-Chapelle.

» Il y a quelques années qu'un étranger, vêtu » comme un simple particulier, se mit à la ta- » ble du Pharaon à Aix-la-Chapelle. On an- » nonça que la banque étoit plus forte que de » coutume. Après avoir ponté comme les au- » tres, l'étranger tient toute la banque : il pré- » sente au banquier un porte-feuille, pour lui » montrer qu'il est en état de payer, s'il perd. » Le banquier surpris de la hardiesse de l'étran-

» ger autant que de ſon extérieur très-ſimple, » héſita d'abord. Mais ouvrant le porte-feuille » & voyant des billets pour des ſommes con» ſidérables, il ſe rendit aux inſtances de l'in» connu, qui réclamoit les loix du jeu, & pré» para les cartes avec beaucoup de répugnance » pour le grand événement. L'aſſemblée natu» rellement ſurpriſe avoit les yeux fixés ſur les » mains tremblantes du timide banquier, qui » tandis que l'étranger eſt tranquille & de ſang» froid, tourne la carte d'où décide ſa perte » & le gain de l'inconnu. On leve auſſi-tôt la » table; l'étranger victorieux, conſervant tou» jours ſon ſang-froid & ſa tranquillité, ſe » tourne vers une perſonne qui étoit à côté » de lui, & lui ordonne d'emporter l'argent. » *Ciel*, s'écrie un vieux officier infirme au ſer» vice de la maiſon d'Autriche, qui étoit au» près de la table du Pharaon, *ſi j'avois la » vingtieme partie de votre gain de ce ſoir, je » ſerois le plus heureux de l'univers.* L'étranger » étant ſorti, peu de tems après arrive un do» meſtique qui préſente à l'officier Autrichien la » vingtieme partie de la banque du Pharaon, » en lui diſant : *Tenez, monſieur, mon maître ne » demande point de réponſe.* Il ſort à ces mots, » laiſſant l'aſſemblée dans l'admiration du bon» heur & de la bienfaiſance de l'étranger.

» Le lendemain, le bruit courut à Aix-la» Chapelle que le roi de Pruſſe y étoit venu » *incognito*, & en ſe rappellant ſa figure, on » le reconnut pour l'étranger qui avoit gagné » au Pharaon.

Que cette anecdote ſoit vraie ou fauſſe, on n'en ſait pas moins que la bienfaiſance & la généroſité de Frédéric égalent ſes ſuccès.

(*Critical Review.*)

OCTAVIUS, &c. *Octave, dialogue par* Marcus Minutius Felix. *Petit in-8vo.* A Londres, chez Cadell, 1782.

On suppose que Marcus Minutius Felix naquit en Afrique, & qu'il vécut vers l'an 220. Il exerça à Rome la profession d'avocat. On attribua autrefois ce dialogue à Arnobe, qui écrivit vers 303. On étoit dans l'idée que c'étoit le huitieme livre de son traité contre les Gentils. C'est ce qui a été cause qu'on l'a joint à cet ouvrage dans les premieres éditions. François Balduin le restitua à son véritable auteur, dans l'édition qu'il publia en 1560 à Heidelberg. Le seul manuscrit de Minutius, qu'on ait encore découvert, est à la bibliotheque du roi à Paris. Il est très-incorrect & rempli d'abréviations. Le sujet de ce dialogue est la défense de la religion chrétienne. Les interlocuteurs sont Cécilius, payen; Octave, chrétien, & Minutius, qui leur sert d'arbitre. La traduction angloise est exacte & élégante; on y a joint le texte latin.

(*Critical Review.*)

OBSERVATIONS on the scottish dialect, &c. *Observations sur le dialecte écossois, par M.* Jean Sinclair, *écuyer.* A Londres, chez Cadell, 1782. *In-8vo.*

Les anciens Grecs & Romains se donnerent beaucoup de peine pour perfectionner leur langage. Nous en avons des preuves remarquables dans les écrits de Denis d'Halycarnasse, de Démetrius de Phalere, de Quintilien & d'Aulu-Gelle. M. Sinclair mérite des éloges de sa na-

tion pour avoir cherché à épurer la langue angloise de ce qu'elle a de bon, de vicieux, de barbare, &c.

(*Critical Review.*)

TALES in verse, &c. *Contes en vers, par M.* Pinkerton. *In-4to.* A Londres, chez Dodsley, 1782.

L'auteur, dans un avertissement à la tête de son ouvrage, appelle la Fontaine le Shakespeare des François. Telle est la judicieuse comparaison de M. Pinkerton : qu'on juge par-là de son goût. Ne pourroit-on avec autant de raison l'appeller le la Fontaine des Anglois? On trouve dans ses contes beaucoup de platitudes, un style plein de fautes & les regles de la grammaire violées ouvertement.

(*Critical Review.*)

THE mirror, &c. *Le Miroir; recueil de discours sur differens sujets de morale, publiés à Edimbourg, 3 volumes in-12.* A Londres, chez Cadell, 1781.

Ces discours ont été publiés successivement à Edimbourg pendant le cours de l'année 1780. On les a réunis en trois volumes. Le dessein des auteurs est de présenter à l'homme un miroir fidele, qui pût lui offrir la vertu dans toute sa perfection, le vice tel qu'il est, &c. &c. Ils ont consacré un discours entier pour faire la comparaison du génie des Ecossois avec celui des Anglois. Nous en citerons quelques passages.

» Il ne convient pas, disent les auteurs, dans » un ouvrage publié à Edimbourg, de compa-

» rer nos écrivains & ceux qui vivent de l'autre
» côté de la Tweed : il nous eſt au moins per-
» mis de dire que nous en avons pluſieurs d'un
» grand mérite en différens genres. Il n'y en a
» peut-être qu'un dans lequel nos voiſins ex-
» cellent, & où nous n'avons perſonne à leur
» mettre en oppoſition. Ce ſont les productions
» qui reſpirent la gaieté, & qui ſont remplies de
» ce qu'ils appellent *humour.* « Ils ont de bonnes comédies, des romans qui préſentent les ſituations les plus agréables de la vie humaine, des caracteres originaux dont la conduite amuſe. En Ecoſſe nous faiſons des tragédies, & nous n'avons d'autre comédie que le *Gentil Berger* de Ramſay ; nos romans ſont langoureux, à l'exception de ceux de *Smollet*, qui a ſi long-tems ſéjourné en Angleterre, qu'il ſemble y avoir pris le talent qui le diſtingue. Par la même raiſon, l'on n'oſe parler d'Arbuthnot, qui feroit encore une exception plus grande à cette remarque générale. Il faut qu'il y ait dans le génie naturel des deux peuples quelque choſe qui établiſſe cette différence entre leurs écrivains ; peut-être n'y a-t-il d'autre cauſe que l'état actuel & le gouvernement de la nation. L'Ecoſſe, avant l'union des deux royaumes, étoit un état ſéparé, ayant ſa conſtitution particuliere, ſon parlement ; aujourd'hui le ſiege de ſon gouvernement eſt éloigné ; ſa conſtitution eſt fondue dans celle de l'Angleterre. Au moment de la réunion des deux nations, il y avoit moins de richeſſes en Ecoſſe qu'en Angleterre. L'agriculture avoit fait peu de progrès & l'induſtrie étoit encore à ſon enfance. L'Ecoſſois ne pouvoit vivre ſans ſe donner les plus grandes peines ; tout le forçoit à ſortir de ſon pays. Avoit-il à ſolliciter un emploi, une charge, une pen-

ſion? Il falloit qu'il allât à Londres, dans une ville devenue la capitale des deux royaumes, mais qui, auparavant, étoit une capitale étrangere. S'il avoit envie de s'enrichir par le commerce, il trouvoit peu de reſſource dans ſon propre pays, & il ſe hâtoit d'aller chercher un établiſſement dans celui, où, avec moins de peine il pouvoit faire une plus grande fortune. Par cette raiſon on voit plus d'Ecoſſois en Angleterre que d'hommes d'autres nations. Dans cet état des choſes, le peuple n'eſt guere diſpoſé à ſe livrer à la gaieté, qui ne ſe montre jamais qu'au milieu de l'aiſance & de l'oiſiveté qui l'accompagne. L'homme tourmenté par la néceſſité, toujours occupé des moyens de ſatisfaire ſes beſoins, eſt forcé d'être grave & ſérieux. «

Une autre raiſon qui doit avoir beaucoup d'influence ſur le génie des écrivains Ecoſſois, eſt la langue dans laquelle ils écrivent.

„ L'ancien dialecte Ecoſſois, diſent nos au-
„ teurs, eſt banni de nos livres. On lui a ſubſ-
„ titué l'anglois. Mais quoique nos ouvrages
„ ſoient écrits dans cette derniere langue, nous
„ ne parlons qu'Ecoſſois. On peut dire de notre
„ langue ce qu'on nous dit de l'eſprit de ſir
„ Hudibras : nous en avons une pour tous les
„ jours, & une pour le dimanche. Le dialecte
„ écoſſois nous ſert ordinairement ; l'anglois
„ n'eſt employé que dans les choſes d'importance.
„ Ainſi, quand nous écrivons, nous ſommes
» ſouvent embarraſſés. Nous ne pouvons nous
» ſervir de l'idiôme que nous parlons, & qui ſe
» fait entendre par-tout autour de nous. Il faut
» nous exprimer dans une langue qui nous eſt,
» pour ainſi dire, étrangere, & que nous n'avons
» appriſe qu'avec beaucoup d'étude & de tra-

» vail. Quand un de nos célebres écrivains » (*) fut introduit auprès du feu comte de » Chesterfield, après la publication de son his- » toire d'Ecosse, celui-ci lui fit ce compliment, » lorsqu'ils se quitterent : *Je suis ravi, Monsieur,* » *de vous avoir vu, & d'avoir passé une journée* » *entiere avec vous ; je suis enchanté de ce que* » *vous parlez écossois ; car en vérité ce seroit* » *trop, si, comme vous écrivez mieux que nous* » *l'anglois, vous le parlassiez mieux que nous.*

Les discours qui composent ce recueil, sont un peu trop sérieux.

(*Critical review.*)

The beauties of Johnson, &c. *Les beautés de Johnson, consistant en maximes & observations morales & critiques, extraites soigneusement des ouvrages du docteur* Samuel Johnson, 2 vol. *in-12.* Londres, chez Kearsly, 1781.

The beauties of Sterne, &c. *Les beautés de Sterne, renfermant tous ses contes pathétiques & ses observations les plus intéressantes sur la vie*, 1 vol. *in-12.* Londres, chez Ridley, 1781.

En France on a le recueil de toutes les pensées ingénieuses & bons mots des savans du pays ; on a les bagatelles morales, le bouquet historique, les amusemens philosophiques ; chaque objet, chaque science, chaque art a son dictionnaire portatif. Les Anglois paroissent suivre le goût François pour les *esprits*, les *choix*, les *pensées*, les *beautes*, &c. des meilleurs écrivains. La nombreuse collection des ouvrages d'un

(*) Robertson.

auteur, eſt actuellement réduite en un in-12: probablement d'après cette obſervation de Callymaque : *un grand livre eſt un grand mal* (*).
(*Critical review ; Monthly review.*)

A ſpeech which was ſpoken in the houſe of aſſembly at St. Chriſtopher, &c. *Diſcours prononcé à la chambre d'aſſemblée à St. Chriſtophe, ſur une motion faite le 6 novembre 1781, concernant une adreſſe à préſenter à ſa majeſté, relativement aux procédés de l'amiral* Rodney *& du général* Vaughan *à St. Euſtache, & à la ſituation critique où ſont actuellement les iſles des Indes-Occidentales. In-8vo.* Londres, chez Debrett, 1782.

Ce livre renferme des remontrances très-vives ſur la confiſcation illégitime des propriétés particulieres, faite après la priſe de St. Euſtache. L'orateur fait remarquer l'abſurdité du motif qu'alleguent les officiers-commandans pour juſtifier cette confiſcation. Ils prétendent que l'iſle de St. Euſtache étoit un magaſin qui fourniſſoit à l'ennemi toutes les proviſions dont il avoit beſoin. Mais, ajoute l'auteur, MM. Rodney & Vaughan, ont d'autant plus de tort de faire valoir cette raiſon, qu'après la confiſcation, ils ont envoyé ſous convoi les articles ſaiſis dans les ports ennemis, & ont eux-mêmes protégé ce convoi contre les corſaires de leur nation.
(*Monthly review ; Critical review.*)

On the debt of the nation &c. *Sur la dette de la nation, comparée avec ſes revenus, & ſur*

(*) *Callim. apud Athenæum, lib. III.*

l'impossibilité de continuer la guerre sans économie publique. In-8vo. Londres, chez Debrett, 1781.

Cet écrit est intéressant dans la circonstance présente, en ce qu'il présente le tableau de la dette nationale, & qu'il tend à prouver qu'il est de la plus grande nécessité d'épargner les fonds publics & d'éviter des dépenses inutiles & onéreuses à la nation. (*Monthly review.*)

Paris in miniature : taken fron the french picture & full length entitled : Tableau de Paris, &c. *Paris en miniature, peint d'après le tableau de grandeur naturelle intitulé : Tableau de Paris ; mêlé de remarques & d'anecdotes*, *avec une préface & une post face. In-8vo.* Londres, chez Kearsly, 1782.

Vu la jalousie mutuelle qui regne entre les deux nations, nous sommes surpris que le *TABLEAU DE PARIS*, dont l'ouvrage que nous annonçons, n'est que l'extrait traduit, ait été reçu en Angleterre avec autant d'avidité; nous n'en faisons ici mention que pour annoncer que le même traducteur se propose de donner le *Tableau de Londres* pour servir de pendant à celui de Paris. Si l'ouvrage qu'il nous promet est bien exécuté, la comparaison des deux capitales fera connoître le caractere distinctif des deux nations. (*Critical review.*)

Essai on the origin and progress of governement. *Essai sur l'origine & les progrès du gouvernement. In 8vo.* Londres, chez Cadell, 1782.

L'auteur de ce savant traité fixe l'origine des

gouvernemens à la puissance de la divinité qui les a établis pour le bonheur du genre humain. Il plaisante sir Robert Filmer, qui prétend que les hommes ne peuvent être libres, parce qu'ils sont nés dans la sujettion à leurs parens, & que l'autorité des peres descendant sur le fils aîné est indélébile en lui & en ses représentans.

» Si lady Filmer, dit notre auteur, eût écrit un systême, elle n'eût pas manqué de faire passer l'autorité à sa fille aînée, comme représentant la mere. Cependant, Caïn, fils aîné, doué de talens propres pour gouverner, commença par tuer son frere Abel, son unique sujet. Je ne sais comment sir Robert Filmer peut concilier son hommage aux représentans incontestables de Caïn, & sa loyauté envers Charles & Jacques Stuart. «

L'auteur témoigne quelque prédilection pour le gouvernement républicain. Ce qu'il dit des républiques anciennes & modernes est fondé sur l'histoire.

» Il faut observer que les nobles Vénitiens, devenus odieux à leurs sujets, ont été séduits par une fausse politique, au point d'éteindre le conseil des dix, dont le ministere étoit de veiller sur la conduite de la noblesse & de soutenir les intérêts du peuple. Ils ont imposé silence à leur jalousie toujours soupçonneuse, & ont désigné trois chefs des plus illustres familles pour réformer la république, ce qui ne sera pas sûrement l'ouvrage d'un jour.

» Les cantons Suisses sont le modele le plus parfait d'une république composée d'un certain nombre de petites républiques libres, & unies entre elles pour se défendre mutuellement en tems de guerre, & maintenir leur tranquillité en tems de paix.

» Ces états prouvent que la religion catholique, peut, dans des mains ſages, conſerver la liberté démocratique. Le royaume d'Ecoſſe prouveroit, s'il étoit néceſſaire, que le presbytérianiſme admet au moins une monarchie limitée.

» La Hollande, depuis quelque tems, ne peut plus être appellée une république. Elle eſt plutôt une grande ſociété marchande, gouvernée par des directeurs & préſidée par un chef héréditaire. «

» La plupart des républiques, dont il eſt fait mention dans l'hiſtoire, ont fini par devenir membres de monarchies deſpotiques. J'appelle ainſi l'autorité illimitée dans chaque partie d'un empire, confiée à une multitude d'eſclaves ſans principes, ſans connoiſſances, nommés médiatement ou immédiatement par la perſonne la plus ignorante & la plus mépriſable de l'empire. «

L'auteur loue beaucoup le gouvernement anglois, qu'il met au-deſſus de toutes les conſtitutions.

(*Critical review.*)

ALLEMAGNE.

BOHUSLAI Balbini è S. J. Bohemia docta : opus poſt humum editum notiſque illuſtratum ab Raphaele Ungar, &c. *La Bohême ſavante du jéſuite Balbin : ouvrage poſthume, orné de notes ; par* Raphaël Ungar, *chanoine prémontré du mont Sion, directeur du cabinet de médailles de l'univerſité de Prague*, &c. A Prague, d'abord de l'imprimerie des écoles normales & enſuite de celle des héritiers de Roſenmuller : premiere partie, 1776, *in-8vo.* de dix feuilles & demi. Seconde partie, 1778,

d'un alph. 7 feuill. Troisieme partie, 1780; de 16 feuill. & dem.

La Bohême savante n'étoit encore qu'en MSS. & si rare que les principaux littérateurs ne la pouvoient presque connoître : c'est ce qui a engagé M. Ungar à la faire imprimer. Le second volume n'ayant pas suivi promptement le premier, le pere Candide de Ste. Thérese, hermite augustin déchaussé du couvent de S. Wenceslas de la nouvelle ville de Prague, en a pris occasion de livrer à l'impression les second & troisieme vol. M. Ungar s'en est plaint, & a obtenu un jugement de sa majesté impériale & royale, contre son rival, qui s'étoit en effet rendu coupable de plusieurs fautes dans son édition. Mais ce n'étoit pas une raison suffisante de le traiter, comme a fait M. Ungar, non-seulement dans sa préface, mais dans des vignettes satyriques. Le premier volume contient l'histoire incomplette de l'université Caroline de Prague, & de plusieurs autres établissemens littéraires. Le second volume est rempli par la notice des écrivains Bohémiens sous 12 titres : les historiens du royaume : les empereurs, comtes & seigneurs qui ont écrit des livres, & les prélats & autres dignitaires : les ecclésiastiques qui ont publié des sermons & autres livres édifians : les jurisconsultes, médecins, philosophes, orateurs, historiens & poëtes : les éditeurs & commentateurs des auteurs Grecs & Latins : les traducteurs, économistes, naturalistes, épistoliers, comédiens, grammairiens : les savans de l'université Caroline, dont les écrits sont inconnus : les hérétiques : les femmes : & les écrivains de la compagnie de Jesus. Il a omis beaucoup d'hérétiques, & s'en est excusé ainsi : *Possem*

plures pestilentes scriptores adducere, sed paginas meas iis referendis maculare & ut virgilianè dicam, scelerare nolui. Au 3e. volume, on donne des informations touchant la bibliotheque de Bohuslas de Lobkowits à Comotau, de celle de Hazmburg à Budin, de celle de Wrnesoviez que M. Ungar a découverte dans la maison de ville de la petite ville de Prague, de celle de Rosenberg à Trebon, de celle des barons de Rziczan à Horzowitz, de celle de l'église archiépiscopale de Prague, de la maison professe & de la maison neuve des jésuites de Prague, des chanoines réguliers de St. Augustin à Trebon, &c. La plupart de ces bibliotheques ont été dissipées par la guerre, le feu & la négligence. La plupart des livres écrits en bohémien, ont été livrés aux flammes par zele, à cause qu'ils avoient été écrits par les hérétiques. Ce qu'il y a de plus utile dans ce troisieme vol. vient de M. Ungar, qui a profité des lumieres de Mrs. Voigt, Dobner, Pelzer & autres savans qui ont éclairci la matiere. Ses propres observations sont aussi dignes d'estime.

NEUE philosophische abhandlungen, &c. *Nouveaux mémoires philosophique de l'acadèmie des sciences de Baviere.* 2e. vol. A Munich, 1780. *In-4to.* de 492 pag.

Vous trouvez dans ce volume six mémoires ou traités : le 1er. en latin, *Van Swinden dissertatio de analogiâ electricitatis & magnetismi ;* le 2e. & les autres en allemand, savoir, un mémoire de M. Steiglehner, sur l'analogie de l'électricité & du magnétisme; le 3e. de M. Hubner, sur le même sujet; le 4e. de M. Schrank, contenant l'histoire-naturelle des chenilles des

feuilles de ſureau ; le 5e. de M. Kennedy, ou eſſai ſur la glace ; le 6e. de M. Schrank, ſur quelques animaux.

Les trois premiers ſont autant de réponſes à la queſtion propoſée par l'académie, pour le concours au prix : *Y a-t-il une véritable analogie phyſique entre la force électrique & la magnétique? S'il y en a une on demande de quelle maniere ces deux forces agiſſent ſur les corps des animaux ?*

L'auteur du premier mémoire eſt un profeſſeur de philoſophie, à Franecker, connu par pluſieurs bons ouvrages. C'eſt dommage que ſa latinité ne ſoit pas pure. Il méconnoît l'analogie : ce qui l'exempte de traiter la ſeconde partie de la queſtion. Sa diſſertation eſt néanmoins diviſée en deux parties, dont la premiere eſt ſubdiviſée en neuf chapitres. Le 1er. & le dernier chapitres renferment des obſervations générales. Dans les autres, il eſt répondu à ſept demandes : 1°. s'il y a une analogie entre les deux forces, eu égard aux corps ſur leſquels elles agiſſent? L'auteur le nie, parce que la force électrique agit ſur tous les corps de la nature, au lieu que la magnétique n'agit que ſur le fer. 2°. Si le fer eſt un conducteur du fluide magnétique, comme les métaux ſont des conducteurs du fluide électrique? L'auteur prouve que le fer n'eſt pas un conducteur du fluide magnétique dans le ſens de M. Cigna, qui ſoutient que le fluide magnétique paſſe de l'aiman dans le fer. 3°. Si l'on peut comparer le déſarmement de l'aiman avec l'expérience du flacon de Leyde? L'auteur en fait voir les différences. 4°. Si l'attraction & la répulſion établiſſent une analogie entre la vertu magnétique & l'électrique? L'auteur a eu en ce point un rude adverſaire à com-

battre dans Aepin, physicien de Pétersbourg. 5°. S'il y a de l'analogie entre les effets que l'aiman & l'électricité produisent dans le vuide? L'auteur montre qu'on n'en peut induire ni analogie, ni le contraire. 6°. Si l'aiman & l'électricité se ressemblent dans la maniere dont ils communiquent leurs forces? Sur cette question, l'auteur n'est pas heureux à éluder les ressemblances. 7°. Si la différence qui se rencontre entre la force électrique & la magnétique, est aussi grande qu'elle l'a paru a plusieurs philosophes? Ici l'auteur observe que l'électricité agit visiblement sur l'ouïe, l'odorat & la vue, tandis que l'aiman ne paroît point affecter ces sens: différence qui provient de ce que le fluide électrique passe d'un corps dans l'autre, & qu'il n'en est pas de même du magnétique. M. Van Swinden cherche à montrer dans la seconde partie de sa dissertation, que l'électricité n'influe en rien sur la force & les propriétés de l'aiman, & à cette fin, il soutient en cinq chapitres, 1°. que les corps magnétiques s'électrisent aussi-bien que les autres: 2°. que l'attraction de l'aiman n'est ni augmentée ni diminuée par l'électricité: 3°. que la déclinaison de l'aiguille aimantée ne dépend point de l'électricité de l'air: 4°. que l'inclinaison de l'aiguille n'a même aucune connexité avec l'électricité: 5°. qu'il n'y a aucune raison suffisante de croire que l'électricité contribue en quoi que ce soit, à communiquer ou suspendre la force électrique. De son mémoire de 226 pages in-4to. il conclut qu'il y a peu ou point d'analogie entre la vertu électrique & la magnétique.

L'auteur du second Mém. de 121 pages, professeur de mathématiques à St. Emeran de Ratisbonne, renommé dans le monde littéraire,

écrit ſolidement & réguliérement en ſa langue. Il diſcute les deux membres de la queſtion ; car au premier il tient pour l'affirmative. Après avoir établi les principes ſur leſquels il fonde l'analogie, il les appuie ſur les phénomenes électriques & magnétiques les plus connus : il convient d'avoir pris ſa théorie de Franklin & d'Aepin, qui ſont en effet les plus grands maîtres en ce genre : il la réduit à deux regles : 1re. les particules électriques ſe repouſſent mutuellement, & ſont attirées par tous les corps de la nature : 2de. les particules magnétiques ſe repouſſent mutuellement, mais ſont attirées par le fer. Comme la force électrique, auſſi-bien que la magnétique, dépend de l'interruption de l'équilibre des deux fluides, l'auteur recherche les loix ſuivant leſquelles l'attraction & la répulſion s'operent ſelon la différence de l'état relatif des corps & de leurs parties, & il rapporte le calcul algébrique qu'il a employé à ſa découverte. Tous les phénomenes électriques & algébriques ſe laiſſent fort bien expliquer au moyen de ces loix. Quels ſont les effets de l'électricité & de l'aiman ſur les corps ? par quels inſtrumens & de quelle maniere peut-on les produire? Pour l'électricité elle accélere le pouls chez beaucoup de perſonnes. Elle procure la circulation des liquides dans les animaux, elle augmente la tranſpiration. Elle ne paſſe qu'à travers les parties fluides du corps, les parties dures ne la conduiſent pas, ſi elles ſont bien ſeches ; le fluide nerveux eſt le meilleur conducteur dans les corps des animaux ; les tenſions & les douleurs que pluſieurs perſonnes autrefois bleſſés à quelque membre, y reſſentent aux approches des orages, proviennent de l'électribité de l'air. Quelques animaux, comme la torpille, ſont naturellement

électriques : d'autres, comme les écrevisses & les grenouilles, manifestent évidemment l'influence que l'électricité de l'air a sur eux. Les manieres d'électriser sont connues. A l'égard de celle dont l'aiman agit dans les corps des animaux, M. Steiglehner, ayant calciné du sang de cerf dans un creuset, y a trouvé du fer comme plusieurs naturalistes; or, tout fer contenant le fluide magnétique, il s'ensuit vraisemblablement que l'aiman agit sur les corps des animaux. M. Hemmer, qui a fait l'extrait de ces mémoires dans les *Rheinische Beitraege*, assure avoir éprouvé souvent que l'aurore boréale change la déclinaison de l'aiguille aimantée, si bien que la plupart du tems, il est averti par son aiguille qu'il paroît au ciel une aurore boréale, lors même qu'il n'en sait rien d'ailleurs.

Le troisieme mémoire, de 31 pages seulement, celui de M. le professeur Hubner, ne passe pas pour être écrit aussi réguliérement que celui de M. Steiglehner. Il est partagé en trois chapitres. Dans le premier, on examine s'il y a une analogie entre les forces magnétique & électrique; dans le second, si ces forces agissent sur le corps animal; dans le troisieme, comment elles y agissent. A l'égard de la premiere question, l'auteur embrasse un certain milieu, soutenant qu'il y a une analogie qui n'est pas parfaite & n'exclut pas toute différence. Il rapporte des expériences pour & contre l'analogie. La neuvieme des douze expériences en faveur de l'analogie, a été faite avec la torpille, poisson qui donne à celui qui le touche une vraie commotion électrique. Si on lui présente un aiman, il en est attiré & s'y attache fortement. Après qu'on l'en a séparé, on trouve à l'aiman des particules de fer, le poisson paroît las & a perdu sa puis-

ſance d'ébranler, qu'il recouvre néanmoins, ſi l'on répand de la limaille de fer dans l'eau où il eſt mis. Ces expériences ſur la torpille ont été exécutées par Mrs. Schilling, Wahls, Meringot, & particuliérement par le ſavant comte de Cobenzel, dans le cours du voyage qu'il a fait en France avec l'empereur en 1777. M. Hubner en conclut quelque analogie de l'aiman avec l'électricité. Il ne rapporte contre cette analogie que quatre expériences qui ne ſont pas fort déciſives de ſon aveu. Au ſecond chapitre, il cite les exemples des cures opérées ſur des hommes avec l'aiman & l'électricité. Il ſeroit à ſouhaiter que celles de l'aiman fuſſent plus avérées. Quoi qu'il en ſoit, il attribue auſſi l'effet de l'aiman ſur les corps des animaux aux particules ferrugineuſes qu'ils contiennent.

Le 4me. mém. de 16 pages, agréablement écrit, où l'hiſtoire-naturelle de l'inſecte ou petite chenille, qui vit entre les feuilles du ſureau, n'avoit point encore été décrite. Il devient papillon vers le milieu de juillet, & paſſe l'hiver dans ſa coque attachée aux feuilles tombées de l'arbre.

Le 5e. mém. de 59 pages, ou eſſai ſur la glace, mérite d'autant plus de confiance que ſon auteur eſt un éleve du célebre P. Gordon, & qu'il eſt le réſultat de 36 années d'expériences faites à Erfurt, à Ratisbonne & à Munich. Diviſé en trois chapitre, le premier traite de la formation de la glace, le ſecond de la glace formée, le troiſieme de ſa fonte.

Le ſixieme & dernier mémoire de cette collection eſt la deſcription, en 19 pages; 1°. de la *Trichoda grandinella*; 2°. de l'*Enchelis viridis*; 3°. de la *Vorticella floſculoſa*, & de cinq autres animalcules dont nous ignorons les noms latins & françois.

BESCHREIBUNG der vorzuglifchten merkwurdigkeiten der churfurftl. refidenzftadt Drefden, &c. *Defcription des principales curiofités de la ville de Drefde & de fon voifinage.* A Drefde, chez Walther, 1782. *In-octavo* de 812 pages, avec un grand plan de Drefde.

L'auteur, qui fe nomme à la fin de la dédicace, eft M. Daffdorf, bibliothécaire de la bibliotheque électorale, déja connu avantageufement dans la république des lettres par d'autres ouvrages. Il a pris pour modele la defcription de Berlin par Nicolai, cherchant à éviter l'uniformité & la féchereffe de la nomenclature, en y inférant des nouvelles tantôt biographiques, tantôt politiques & autres, même quelquefois de petites pieces de vers. Son ftyle eft auffi vif & auffi fleuri que le fujet le permet. Il a réuni la chronique à la topographie; mais ce qu'il y a d'hiftorique eft le plus court de beaucoup, & précede. La defcription commence par celle du quartier du palais. Les chap. 2, 3 & 4 contiennent tout ce qui a rapport aux habitans, à l'état de la cour, à la police, à la magiftrature; le 5e., l'état eccléfiaftique & les établiffemens pieux & charitables : les trois fuivans touchent la bibliotheque électorale, les différentes galeries, cabinets & collections, & particuliérement la fondation de l'académie de peinture : il y a des chapitres des jardins, promenades, maifons de plaifance de l'électeur. Entre les années 1750 & 1756, le nombre des habitans de Drefde étoit de 70 à 80000. Il paroît aller encore audeffus de 40000. La defcription de la bibliotheque eft plus circonftanciée que les autres, & M. Daffdorf fait efpérer de publier l'hiftoire de fes

raretés. La description du cabinet de gravure en donne une haute idée. Il paroît en même-tems une description françoise de Dresde qui a assez de ressemblance avec l'allemande.

BESCHREIBUNG der insel Sumatra, &c. *Description de l'isle de Sumatra, principalement par rapport à son commerce & à ses raretés, avec une nouvelle carte originale d'Adolphe Eschels-Kroon, ci-devant président de la compagnie hollandoise des Indes-Orientales à Ayerbangies dans l'isle de Sumatra, publiée & accompagnée d'une préface, par M.* Schirach. A Hambourg, chez Bohn, 1782. *In-8vo.* de 96 pag.

On avanceroit à grands pas dans la connoissance de l'Asie orientale & du négoce qui s'y pratique, si l'on avoit de toutes ses isles en particulier des descriptions aussi exacte que celle-ci de l'isle de Sumatra, où l'on commence par décrire ses côtes & ses places de commerce, puis le commerce qu'y font les Hollandois & les Anglois. L'histoire de l'établissement des Hollandois y est rapportée briévement : ils firent d'abord un simple contrat avec les habitans; mais bientôt pour en tirer avantage, ils furent obligés de le soutenir par la force. Le commerce du poivre, de l'or & des autres productions y repose encore sur les contrats avec les habitans. Le principal comptoir est à Padang, dont dépendent sept provinces & 17 villages maritimes qui sont soumis aux Hollandois. Les Anglois ont trouvé le moyen de se domicilier dans l'isle entre les années 1750 & 1760, par la faute des employés de la compagnie hollandoise, & ils ont établi leur chef-lieu à Bencolen. M. Schirach démontre par des exemples, jusqu'à quel

point la relation de Sumatra de Miller eſt incomplette & trompeuſe.

BESCHREIBUNG der ſilberſchmelz proceſſes, &c. *Deſcription de la maniere de fondre l'argent à Neuſohl en Hongrie; par M.* Herman. A Vienne, chez Kurzbeck, 1781. *In-octavo* de 119 pages.

Ce travail eſt décrit dans ſes cinq principales parties avec clarté pour les commençans & d'une façon inſtructive même pour les minéraliſtes expérimentés.

MINERALGESCHICHTE, &c. *Hiſtoire minérale des mines des montagnes de la Weſtmanie & de la Dalécarlie, traduite en all. du mſ. ſuédois de Cronſtedt; par M.* Georgi, *de l'académie de Pétersbourg, & imprimée, par les ſoins de M.* Schreber. A Erlang, chez Grattenauer, 1781. Grand *in-8vo.* de 17 feuilles. (16 gr.)

Le traducteur a retranché de l'ouvrage la partie purement locale qui n'intéreſſe point hors de Suede. Il doit paroître étrange qu'on traduiſe en Allemagne, & qu'on imprime la verſion d'un mſ. ſuédois qui n'a point encore été imprimé en Suede, depuis 1765 que Cronſtedt eſt mort. M. Géorgi a copié le mſ. à Upſal.

ELEMENTA juris publici Wirtembergici atque ſereniſſimorum ducum privati. *Elemens du droit public du Wirtemberg & du droit privé de ſes ſéréniſſimes ducs.* A Stutgard, 1782. *In-8vo.* de 458 pag.

La dédicace au duc régnant de Wirtemberg

est soussignée de l'auteur M. Breyer, conseiller du gouvernement. L'ouvrage paroît fait pour des leçons académiques : c'est pourquoi il seroit injuste de s'attendre d'y rencontrer de nouvelles recherches historiques, ou que les articles particuliers en fussent fort étendus. Il suffit que M. Breyer nous fasse bien connoître la constitution du gouvernement, & particuliérement l'état de la justice. A ces égards, il sera agréable aux étrangers d'en être instruits par un magistrat qui a vieilli au service de sa patrie, & a déja publié, il y a nombre d'années, un droit public de Wirtemberg. Des deux parties, la premiere est remplie par le droit public proprement dit; & la seconde par le droit particulier des ducs. Il y a à la tête un traité de l'origine, du progrès & de l'union des pays qui composent le Wirtemberg, de leur situation, limites & divisions, & des sources du droit public du Wirtemberg. Il s'agit dans le 1er. livre des rapports du duc vis-à-vis de l'empereur, de l'Empire & du cercle de Suabe : dans le second, de la prééminence du duc, de sa résidence, de sa cour, de son ordre de chevalerie, son académie militaire, &c. des états du pays, de leurs assemblées, du gouvernement spirituel & temporel, de la législation, des colleges de justice, des droits du fisc, des impôts, des dettes nationales, de la guerre & de la paix, des droits régaliens, comme la chasse, les carrieres de marbre, les tourbes, la fonte du salpêtre, &c.

COMMENTATIO juris publici de munitione viarum publicarum, tam territoriali quàm circulari. *Commentaire de droit public sur la construction des chaussées, par M. le professeur & conseiller*

conseiller Reuss. A Tubingen, chez Cotta, 1782. *In-4to.* de 120.

Il est bon de comparer les loix des divers états sur ce sujet qui, quoique différentes par rapport aux contribuables, aux exempts & en une multitude de points, sont également utiles à apprendre.

Catalogus omnium operum manuscriptorum & schematum elegantissimorum, &c. *Catalogue de tous les mss. & dessins d'Einmart, célebre astronome de Nuremberg, possédés par M. de* Murr. A Nuremberg, 1782, en une feuille d'impression.

Il y a 62 volumes de la propre main d'Einmart bien conservés, & qui n'ont point encore vu le jour. Pour la plupart, ce sont des lettres de savans, sur-tout des astronomes contemporains, des observations astronomiques, des introductions aux mathématiques, des problêmes de sphere, des figures des changemens de traits que le visage de l'homme éprouve depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse, avec des conjectures sur les passions qu'ils désignent, des dessins de machines pour le recueil de Weigel, &c.

Bibliotheca historica, &c. *Bibliotheque historique, composée par* Struve, *augmentée par* Buder, *rédigée, amplifiée & corrigée par* M. Meusel, *en sorte qu'elle peut être regardée comme un ouvrage nouveau* : Iere. partie du 1er. volume. A Leipzig, chez Weidmann & Reich, 1782. *In-8vo.* d'un alphabet 3 feuill.

C'est une grande modestie de la part de M.

Meufel, que d'annoncer cette ouvrage dans le titre comme une amélioration de la *Bibliotheca felecta* de Struve, puifqu'il n'en conferve ni l'ordre, ni l'ancien texte, & que le nom de Struve ne fervira qu'à laiffer voir la foibleffe du travail de Struve en comparaifon de celui de M. Meufel. La multitude des écrits annoncés y eft telle qu'on ne néglige pas d'indiquer même les petits mémoires intéreffans, qui ne font connus que par les journaux ou autres moindres recueils. Les titres en font complets & accompagnés du jugement de leur mérite. L'hiftoire de chaque livre, de fes éditions, de fes réfutations, de fes verfions, de fes abrégés, & fouvent l'année de la mort des auteurs y font confignées. Sept favans ont coopéré avec M. Meufel, & ont remué les bibliotheques d'Altorf, de Nuremberg, d'Erlang & de Goettingen. Les lecteurs font invités dans la préface à aider de leurs contributions & de leurs confeils à la perfection des parties fuivantes. Indépendamment des préfaces de Struve, de Buder & de Meufel. Cette partie de volume comprend quatre chapitres. Dans le premier, les hiftoires de l'art hiftorique, les écrits fur le mérite de l'hiftoire, les bibliotheques, les catalogues des livres & les vies des hiftoriens : dans le fecond, les hiftoriens qui ont compofé des hiftoires générales, même de certaines époques, les abrégés, les tables chronologiques, fynchroniftiques, fynoptiques, les calendriers & les dictionnaires : dans le troifieme, les mêlanges hiftoriques, comme les recueils d'exemples, anecdotes, dialogues des morts, voyages favans, collections de petits mémoires : dans le quatrieme, les écrits qui touchent l'origine & les émigrations des peuples, &c.

Recherches sur divers objets de l'économie politique. A Dresde, chez Walter, 1781. *In-8vo.* de 154 pages.

Tant d'observations profondes sur le commerce, les prohibitions des bleds, le systême économique, la prospérité des états, ne peuvent partir que d'un homme d'état très-expérimenté.

Essai sur la légitimation des envoyés de la part des comtes de l'Empire à la diete de Ratisbonne, particuliérement de l'envoyé d'aujourd'hui du college des comtes de la Franconie après la mort du directeur de ce college; par M. Martens. A Goettingen, chez Dieterich, 1782. *In-folio* de 72 pag.

Parmi les causes qui ont suspendu depuis quelque tems l'activité de la diete de l'Empire, on compte aussi la question : Si M. Fischer, envoyé des comtes de Franconie, à la diete de l'Empire, a dû apporter un nouveau plein pouvoir après la mort du précédent directeur de ce college. Le petit mémoire de M. Martens se distingue des autres sur le même sujet par l'ordre, la justesse & la précision. Il y soutient que suivant les regles générales du droit, le pouvoir confié au ministre de ce college ne cesse pas par la mort de son directeur; parce que ce n'est pas de ce directeur, mais de tout le college proprement qu'il est constitué le représentant, nonobstant que son plein-pouvoir lui soit délivré par le seul directeur; & parce que quand par une convention particuliere la nomination du plénipotentiaire lui appartiendroit à lui seul, à cause de son office de directeur, le pouvoir du

plénipotentiaire n'en dureroit pas moins après la mort du directeur, dès que ni le college ni le plénipotentiaire ne meurent avec lui. Comme par la constitution de l'Empire, chaque comte a droit d'assister à la diete, non-seulement en personne, mais par un député, & que dans l'usage il n'a qu'une voix avec les membres de son college, ce député est nommé par l'assemblée des comtes, & non par le directeur seul, quoique le plein-pouvoir ne soit plus maintenant signé par tous les membres. C'est pourquoi quand il est arrivé du changement dans la personne du directeur d'un college des comtes, on n'a point exigé de l'envoyé une nouvelle légitimation, le cas qui y pouvoit donner lieu étant survenu plusieurs fois même dans le college des comtes de Franconie. Ainsi l'observance décide la question. A cette occasion M. Martens remonte à l'origine de la voix des comtes, & rapporte la maniere dont ils votent depuis l'érection particuliere de chaque college.

Le Bombardier prussien; par M. Tempelhof, *capitaine d'artillerie.* A Berlin, aux dépens de l'auteur, chez Spener, 1782. *In-8vo.* de 128 pages avec fig.

Tartaglia a le premier démontré que le chemin du boulet est courbe : ce qui provient tant du poids du boulet que de la résistance de l'air. Toutes les recherches faites depuis cent ans par les géometres sur sa route dans les matieres qui résistent, sont de peu d'usage dans la pratique.

Préjugés militaires; par un officier Autrichien.

Iere partie. A Kralovelhota, 1780. *In-8vo.* de 224 pages.

On attribue cet ouvrage en Allemagne au prince Charles-Joseph de Ligne, suivant les *Annonces de Goettingen*, & tout son contenu démontre qu'il vient d'un personnage militaire d'un haut rang. Il réduit les préjugés militaires à 87, qu'il attaque avec force. Son style est laconique, comme il sied en cette matiere. Ses expressions sont pittoresques, neuves & surprenantes.

Dans sa XIIIe. lettre sur la médecine M. May discute la question, s'il n'est pas plus lucratif d'être un charlatan qu'un médecin honorable. C'est une occasion de passer en revue Calliostro qu'il qualifie de Dom Quichotte, Tailor, Michele, Tisserant, la poudre d'Ailhaud, l'Iroë, le baume-de-vie, tous à son avis charlatans & charlatanerie.

M. Collenbusch a mal réussi dans sa traduction en vers latins imprimée à Dessau de l'*Essai de Pope sur la critique.* Peu des vers latins de M. Collenbusch sont intelligibles à quiconque n'a pas lu auparavant les vers anglois de l'original : par exemple, dès le commencement.

Dicere difficile est artis penuria major
In censore malo compareat an male scriptis.

La quantité y est quelquefois violée, témoin :

Iste libros censet mares ut fœmina veste.
Aurem sæpe queat lassare vocalis aperta

M. Walter a répandu à Berlin un mémoire allemand de 32 pag. dans lesquelles il soutient que l'opération de couper la symphise est bien

plus dangereuse & moins sûre que l'opération césarienne.

M. Pralje, prévôt à Beverstaedt au duché de Brême, a publié à Goettingen, chez Dietrich, 1782, petit in-8vo. de 354 pag. en allemand, une introduction à la culture des jardins fruitiers, à la fin de laquelle il donne un catalogue des arbres & arbustes que le major de Scheiter a fait venir dans son bien d'Alt-Lunebourg.

La quatrieme partie de la vie du marquis de Pombal, sans lieu d'impression, va de l'an 1763, à l'an 1773.

Les 3e. & 4e. parties des *Collectanea ad historiam spectantia* de M. le professeur Curtius, 1780, 1781, se débitent à Marbourg. Elles renferment beaucoup de pieces propres à servir à l'histoire moderne d'Allemagne, dont plusieurs n'avoient point encore vu le jour de l'impression.

M. Hissmann continue sa traduction en allemand, avec des remarques, des Mémoires de l'académie des inscriptions de Paris, dont il a déja donné le 1er. vol. à Leipzig, chez les héritiers Weidmann & Reich, 1782, grand in-8vo. de 480 pag. Il a réuni ensemble les matieres éparses dans 34 vol. françois. Ce premier comprend l'histoire ancienne & la chronologie asiatique.

On a réimprimé, pour satisfaire l'avidité du public, le discours de M. le surintendant général Herder, qui a remporté le prix en 1780, de la question proposée à Berlin : de l'influence du gouvernement sur les sciences, & des sciences sur le gouvernement. En allemand. *Vom Einfluss der regierung auf die Wissenschaften und der Wissenschaften auf die regierung.*

Le jubilé célébré à Strasbourg l'an passé, à cause du siecle révolu depuis sa reddition à la

France a engendré plusieurs écrits, entre lesquels on a remarqué le discours prononcé le 30 septembre dans la principale église évangélique, par M. Blessig, imprimé en 120 pag. in-8vo. avec des éclaircissemens historiques.

Il se répand sous la date de 1781, mais sans signe du lieu de l'impression, un écrit de 147 pag. in-4to. en allemand, de M. Bachmann, premier archiviste du duc de Deux-Ponts, en réponse à l'accusation de M. Moser qui dans son ouvrage sur l'expectative éventuelle de la maison Palatine de Deux-Ponts, a avancé qu'à l'occasion de la contestation sur la succession de Baviere, la maison de Deux-Ponts a adopté des principes différens de ceux qu'elle avoit soutenus dans l'affaire de la succession de Deux-Ponts. Le mémoire de M. Moser est ici réimprimé en entier avec des notes qui le réfutent d'un bout à l'autre.

M. Ibbeken a érigé à Duisbourg une académie de commerce, dont les leçons sous sa direction ont commencé le 17 décembre de l'année derniere, pour former des commerçans. On y enseigne le calcul, la géographie, l'allemand, le hollandois, le françois, l'italien, l'anglois & autant de latin qu'il en faut, la tenue des livres, la banque, la jurisprudence du commerce. Les sujets des trois religions de l'Empire y ont le libre exercice de leur religion.

M. Goez a communiqué au public l'annonce d'un livre auquel il travaille depuis sept ans, & qui paroîtra à la foire prochaine de la St. Michel en latin, ayant ce titre : *Tentamina historiæ naturalis vermium visceralium animantium corporibus habitantium* : Essai d'histoire-naturelle des vers qui habitent dans les corps des animaux. Il a eu sans doute besoin de beaucoup

de patience pour parvenir à connoître ces infectes qui vivent dans les ténebres. Il les distribue en onze genres. Le prix de la souscription jusqu'à la St. Michel est de dix écus de France : pourquoi on s'adressera à l'auteur à Quedlimbourg, ou a M. Laehr à Leipzig, ou à l'imprimerie de Dessau.

Kortens de Flensbourg, fait traduire en allemand l'*Istoria politica è letteraria della Grecia de Denina.*

De 5000 vol. dont les presses d'Allemagne enrichissent annuellement ce siecle lettré, à peine dans l'espace de cinq ans, & par conséquent parmi 25000 titres, on en trouve un qui promette quelque chose sur l'histoire-naturelle des poissons qui sont cependant une des matieres les plus essentielles de nourriture & de commerce. M. Bloch a long-tems employé ses heures de loisir dans un village de pêcheurs, à composer en allemand une histoire-naturelle & économique des poissons, en commençant par ceux qui se trouvent dans les états de sa majesté Prussienne. Il en paroîtra en même tems une version françoise aussi in-4to. avec des planches in-folio pour mieux conserver la grandeur des poissons; chaque plante porte la dénomination latine, allemande, angloise & françoise du poisson représenté : les premiers cahiers ont été distribués dès pâques 1781.

M. Bernoulli de Berlin a acquis les mss. de Lambert, dont il propose une édition par souscription.

Dans le magasin des femmes *Magasin fur Frauenzimmer*, on trouve au mois de janvier 1782, un mémoire de M. Sander sur la fabrique des aiguilles d'Aix-la-Chapelle.

Au 1er. vol. des petits voyages de Bernoulli

n°. 7, est une relation des mines de Nailauer & de Wundsiedler dans le pays de Bayreuth.

HOLLANDE.

VERHANDELING over de slangen en adders, &c. *Mémoire sur les serpens & les viperes qui se rencontrent dans la Drenthe*, *par* M. Van-Lier. A Amsterdam, & à Groningue, chez Houtuin & Huising, 1781. *In-4to.* de 373 pag. avec le portrait de l'auteur & des figures.

Il y a peu de neuf, & où l'auteur devroit se fonder sur ses propres expériences, il s'en rapporte au témoignage des autres.

EDUARDI SANDIFORT... Icones herniæ inguinalis congenitæ. *Figures qui représentent une hernie inguinale de naissance, avec l'explication; par M.* Sandifort, *professeur en médecine, anatomie & chirurgie.* A Leyde, chez Eyk & Vygh, 1781. *In-8vo.*

Les quatre figures sont des mêmes maîtres que celles des *Obs. anat. path.* du même auteur qui, ici comme là, a exactement comparé les observations de ses prédécesseurs avec les siennes.

Nous avons encore du même *Tabulæ intestini.* Grand *in-4to.* de 50 pag. avec 5 planches de fig. ibid. 1780.

ANDREÆ Bonn anat. & chir. in illustri Amstelodamensi Athenæo prof. commentatio de humero luxato. *Mémoire sur la dislocation de l'épaule; par M.* Bonn, *professeur d'anatomie & de chirurgie dans l'école d'Amsterdam.* A

Leyde & Amſterdam, chez Luchtmann & Hayman, 1782. *In-4to.* de 60 pag. avec quatre très-belles planches.

Il exiſte peu d'obſervations ſur ce genre de luxation, ſi l'on en croit l'auteur. Nous nous ſouvenons d'en avoir vu une intéreſſante de le Cat, qui s'eſt ſervi de l'ambi d'Hypocrate pour remettre une épaule dont le premier chirurgien ne s'étoit point apperçu qu'elle étoit démiſe, quand il avoit guéri la fracture du bras. M. Bonn dit avoir ſouvent employé avec ſuccès la machine de Geſſcher perfectionnée.

Le voyageur dans les Pays-Bas Autrichiens, ou *lettres ſur l'état actuel de ces pays.*

Felix qui potuit rerum cognoſcere cauſas!
VIRGILE.

Tome premier; Ire. & IIme. parties. *In-12.* A Amſterdam, chez Changuion, libraire; on en trouve des exemplaires chez Emmanuel Flon, imprimeur-libraire, à Bruxelles, 1782.

L'auteur de ce voyage, après avoir décrit les Pays-Bas, traitera de la Flandre, du Hainaut, du Tournaiſis, du duché de Luxembourg, du Namurois & du pays de Limbourg. Il fera connoître leurs principales villes, expoſera leur juriſprudence, les mœurs de leurs habitans, leur commerce intérieur & extérieur, les productions de leur ſol & de leur induſtrie, enfin il pouſſera ſes obſervations juſqu'aux liaiſons que peuvent avoir ces pays avec les pays voiſins.

A juger de l'ouvrage par les cahiers qui paroiſſent, l'auteur eſt très en état de remplir la

tâche qu'il s'est imposée. Il suit pas-à-pas les sages réglemens de S. M. pour le bonheur des Brabançons; il expose les avantages qui en doivent résulter pour le commerce, la marine, l'agriculture, les manufactures.

» Joseph II a été pour ces belles provinces, » dit l'auteur, ce qu'est pour la nature entiere » l'astre bienfaisant qui l'éclaire & l'anime. La » superstition a fui, le fanatisme a disparu, le » patriotisme s'est éclairé..... L'industrie des » habitans des Pays-Bas Autrichiens étoit en- » gourdie, parce que le commerce, depuis » nombre d'années, sommeilloit parmi eux; à » la voix de Joseph, il est sorti de cet état lé- » thargique; le feu de son génie a été pour tous » ses sujets le flambeau de Promethée. Joseph » s'est approché de ses peuples, & ses peuples » ont trouvé en lui un pere tendre & bien- » faisant, qui ne leur parloit en maître que pour » les traiter en pere. «

La forme de lettres que le voyageur a donnée à son ouvrage, ne contribue pas peu à y jetter de l'agrément. On y lit aussi avec plaisir plusieurs anécdotes. Nous en citerons une qui peut servir de leçon à ces nouveaux parvenus qui, dédaignant leur premier état, s'efforcent vainement de le faire oublier, en accumulant des titres, des qualités qui ne les rendent que plus ridicules. ,, Un jour le sieur D***, riche com- ,, merçant de Bruxelles, demandoit au comte ,, de Cobenzl, s'il pourroit devenir écuyer? ,, *Oui*, lui répondit le comte, *vous pouvez, si* ,, *vous voulez, vous décorer même du titre de duc;* ,, *mais je vous avertis que vous n'obtiendrez ja-* ,, *mais celui d'archiduc : exceptez ce titre, tous* ,, *les autres seront à vous, si vous voulez les ache-* ,, *ter.* Cela me rappelle, ajoute l'auteur, que

„ le maréchal de Richelieu, pendant ſon am-
„ baſſade à la cour de Vienne, fit acheter deux
„ diplômes de baron pour ſes deux porteurs de
„ chaiſe, &c. "

Voyage par mer de Bruxelles à Anvers, & retour par terre d'Anvers à Bruxelles, projetté, entrepris & courageuſement exécuté en 178... traduit du flamand de M. Van den Sch***, *enrichi de notes philoſophico-politico-hiſtori-critiques, par le ſavant* Uxorius, *membre ou aſſocié de XXI académies*, &c.

Honni ſoit qui mal y penſe.

In-8vo. de 120 pages, 1782.

Ce titre annonce un ouvrage plaiſant, & la lecture prouve que l'auteur a rempli ſon objet. On ſe tromperoit néanmoins, ſi l'on mettoit ce voyage au rang des brochures frivoles uniquement faites pour l'amuſement des perſonnes oiſives. Celles-ci s'attacheront à ſuivre notre voyageur dans ſes petites aventures d'auberge, de voitures publiques; elles ſouriront aux plaiſanteries de l'auteur ſur quelques ouvrages littéraires. Mais l'amateur des beaux-arts ne verra pas ſans intérêt d'excellentes obſervations ſur l'architecture, ſur la peinture, &c. qui décelent un homme très-inſtruit, en état d'apprécier les artiſtes, & de leur donner de bons conſeils.

FRANCE.

Les faſtes de la nobleſſe de France, ou collection de diplômes, chartes, rouleaux, contrats & autres titres & documens en originaux ou vidimus *authentiques, la plupart revêtus de leurs*

ſceaux; diviſés en trois parties ou collections particulieres, ſavoir : *Titres & monumens hiſtoriques & honorifiques pour les maiſons nobles ; contenant entre autres les preuves de leurs ſervices militaires ou civils, depuis St. Louis juſqu'à Louis XV : titres généalogiques & héraldiques, depuis l'an 1196 juſqu'en 1700 : titres féodaux & domaniaux, concernant un très-grand nombre de ſeigneuries, communautés d'habitans & bénéfices, depuis l'an 1220 juſqu'en 1700 : le tout accompagné de recherches & remarques, pour ſervir à l'intelligence des titres & filiations des maiſons nobles : avec des eſſais hiſtoriques ſur les qualifications anciennes, & ſur la nature & les formes des preuves en matiere de nobleſſe & de généalogie; par M.* Fabre, *avocat au parlement de Paris. Dédié à monſeigneur le garde-des-ſceaux.* A Paris, chez l'Auteur, rue Gît-le-Cœur, 1782. Avec approbation & privilege du roi.

D'après le titre détaillé & très-étendu que l'on vient de lire, il eſt aiſé de juger de l'importance dont ſera cet ouvrage, ſi l'auteur, comme il eſt naturel de le penſer, remplit exactement ſes engagemens ; & l'on doit, à ce qu'il nous ſemble, y compter d'autant plus, que c'eſt un avocat inſtruit, aimant beaucoup le travail, & que ſon goût pour les recherches, ſa perſévérance & l'envie de ſe rendre utile, ont porté à ſe livrer à ce genre d'étude, devenue pour lui une eſpece de paſſion.

Il ne donne aujourd'hui que le proſpectus de cet ouvrage, & le premier cahier qui contient 14 pages *in-4to.* & qui donne une idée de l'ouvrage qu'il propoſe par ſouſcription.

Voici les termes du profpectus que nous croyons néceffaires de rapporter.

» Les différentes parties qui compofent cette » collection n'étant pas néceffairement liées, » elles forment chacune un ouvrage particu- » lier que l'on pourra fe procurer féparément.

» On fe borne, quant à préfent, à donner » au public la partie hiftorique & honorifique, » contenant trois ou quatre volumes d'environ » 600 pages chacun, grand format *in-4to.*, » l'exécution typographique fembable au prof- » pectus, qui nous a paru de beau papier & » de belle impreffion, de l'imprimerie de » Cailleau, rue Gallande, en face de celle du » Fouare.

» Les perfonnes qui defireront ce premier ou- » vrage, ne payeront aucune avance; mais, » pour la fûreté de l'imprimeur, elles voudront » bien faire remettre chez l'auteur leur foufcrip- » tion conforme au modele ci-joint.

» On tirera très-peu d'exemplaires au-delà » du nombre qui aura été retenu par les fouf- » cripteurs. L'imprimeur attendra que ce nom- » bre foit fuffifant pour le dédommager d'une » partie des avances.

» Le prix de chaque volume fera de 15 liv. » pour les foufcripteurs. Les exemplaires qui » pourront refter après que les foufcriptions » auront été remplies, feront à 18 livres le » volome.

» *Nota.* Ce prix a été fixé eu égard à la gran- » deur du format, à la qualité du papier, aux » frais de copiftes, &c.

» Les foufcripteurs qui defireront le format » en petit papier, *in-4to.* ordinaire, ne paieront » que 12 liv. par vol.

» On remet actuellement, *gratis*, aux fouf-

» cripteurs, un premier cahier contenant l'in-
» troduction à l'ouvrage, & le tableau des col-
» lections.

» On ne recevra que les souscriptions des per-
» sonnes connues & des libraires. «

A la suite de ce prospectus & sur la même feuille, l'auteur, pour donner une idée de la maniere dont la partie historique sera exécutée, a cru devoir en rapporter un article. C'est l'original d'un dénombrement des seigneurs & autres qui fournirent au roi Charles VI, en 1385, les sommes nécessaires pour son armée de la mer, & qui furent très-considérables. Ce zele pour les intérêts de la patrie, & cet amour des François pour leurs rois, loin de diminuer, ne fait au contraire qu'augmenter; & l'on vient d'en voir une preuve bien sensible & bien satisfaisante dans l'empressement d'une grande partie des sujets à offrir & à donner au roi des sommes considérables pour construire des vaisseaux & dompter nos ennemis.

Après ce prospectus qui, comme nous l'avons dit, ne contient qu'une feuille d'impression, l'auteur a donné au public un cahier *in-4to.* contenant 14 pages, & qui est dédié à M. le gardes-des-sceaux. A la suite de l'épitre dédicatoire on trouve une introduction fort curieuse & fort instructive, & dans laquelle l'auteur commence par déplorer la perte des titres les plus précieux, soit par les guerres ou par des incendies, & à cette occasion, dans des notes fort curieuses, il nous donne les différentes époques, où les divers dépôts de titres ont été ou pillés ou incendiés, dans différentes villes du royaume. D'ailleurs, combien de titres, dit-il, ont été détruits ou dispersés! les uns ont cessé d'exister par la négligence des personnes

qui en avoient été chargées ; d'autres produits dans des procès dont les pieces n'ont jamais été réclamées, & qui, après un laps de tems très-considérable, ont été mis au rang des papiers inutiles, par les veuves, héritiers ou successeurs qui n'en connoissoient pas toute l'importance. Et à cette occasion, il dit dans une note, que l'on prétend que le contrat de mariage de Louis XIII fut trouvé dans les mains d'un apothicaire, qui alloit le tailler pour en couvrir un bocal. Ces réflexions sur la perte des titres se présenterent à l'auteur, dans un tems où livré par inclination & par état à l'étude des anciens titres & des matieres féodales, il s'étoit formé à lui-même une espece de paléographie ou recueil de monumens de plusieurs siecles. Ce fut alors qu'il forma le projet de se livrer aux recherches les plus considérables, pour sauver le plus de titres qu'il lui seroit possible. Il a trouvé des coopérateurs & des amis dans la capitale & dans les provinces éloignées, & sa collection étoit déja immense, lorsque les héritiers de deux anciens avocats au parlement lui céderent des recueils considérables de titres originaux, que ces deux jurisconsultes avoient sauvés du naufrage des tems, dans plusieurs villes du royaume, par des recherches & des dépenses considérables, lors de leurs différens voyages dans l'espace de vingt-quatre ans ; c'est de toutes ces recherches que l'auteur a formé son ouvrage, divisé en trois collections, qui sans doute produiront au moins trois volumes grand *in-quarto*.

La premiere collection sera composée de titres & monumens historiques & honorifiques, pour les maisons nobles ; contenant entr'autres les preuves de leurs services militaires ou civils, depuis Saint-Louis jusqu'à Louis XV.

La seconde contiendra les titres généalogiques & héraldiques, depuis 1196 jusqu'en 1700.

Et la troisieme, les titres féodaux ou domaniaux, concernant un très-grand nombre de seigneuries, communautés d'habitans & bénéfices, depuis l'an 1200 jusqu'en 1700.

Tel est en gros le plan ou la division de l'ouvrage; l'auteur entre à cet égard dans des détails où nous ne le suivrons pas aujourd'hui, parce que nous nous proposons de rendre compte de l'ouvrage même, à mesure que les volumes paroîtront, & qu'alors nous analyserons les titres les plus curieux, les faits les plus importans, & la maniere dont l'auteur a traité cet ouvrage aussi utile que curieux. Nous finirons cette notice, en disant, avec le censeur qui a approuvé l'ouvrage de M. Fabre, » qu'on ne » peut qu'applaudir au travail & aux recherches » de l'auteur, qui, par cet ouvrage, se met » dans le cas de rendre les plus grands services » à la noblesse. «



CATALOGUE

DES

LIVRES NOUVEAUX.

ABÉGÉ de l'hiſtoire-romaine, à l'uſage des éleves de l'école royale militaire, faiſant partie du cours d'études, rédigé & imprimé par ordre du roi ; ſeconde édition augmentée : in-12. rel. 2 l.

Paris, chez Nyon l'aîné, L. rue du Jardinet, quartier St. André-des-Arcs.

Cantiques ſpirituels ſur les principales vérités de la religion & de la morale chrétienne, diviſés en trois parties ; à l'uſage des catéchiſmes & des écoles de la paroiſſe royale de Notre-Dame de Verſailles : in-12. de 212 pages. 15 ſ.

Paris, chez Charles-Pierre Berton, lib. au Soleil levant, rue S. Victor.

Certitude des principes de la religion, contre les nouveaux efforts des incrédules ; par M. Regnier, docteur de la faculté de théologie de Paris : ſeconde partie, tomes III, IV, V & VI : *in-12.* 15 l.

Paris, chez Charles-Pierre Berton, Lib. au ſoleil levant, rue S. Victor.

Code corſe, en italien & en françois : 3 vol. in-4to. 30 l.

Paris, de l'imprimerie royale, & ſe trouve *chez Moutard, Impr.-Libr. de la reine, hôtel de Cluny, rue des Mathurins.*

Détail des ſuccès de l'établiſſement que la ville de Paris a fait en faveur des perſonnes noyées lequel a été adopté dans toute la France, & même chez l'étranger; ſeptieme partie, années 1779, 1780 & 1781. On y a joint des rapports particuliers envoyés des différentes provinces ou recueillis des papiers publics; & des obſervations relatives non-ſeulement à la ſubmerſion, mais à toutes les eſpeces d'aſphixies connues juſqu'à ce jour; par M. Pia, chevalier de l'ordre du roi, ancien échevin de la ville de Paris: in-12. br. 1 l. 4 ſ.
Paris, chez Lottin aîné, Impr. ordinaire du roi & de la ville, rue S. Jacques.

Gazette des tribunaux; par M. Mars, avocat au parlement: treizieme volume. Les numéros de cet ouvrage ſe diſtribuent exactement tous les jeudis. Le prix de l'abonnement eſt de 15 livres par année.
On ſouſcrit à Paris, chez Deſnos, Libr. du roi de Danemarck, rue S. Jacques; & chez l'auteur, rue & hôtel Serpente.

De la paſſion de l'amour, de ſes cauſes & des remedes qu'il y faut apporter, en la conſidérant comme maladie; par M. J. F. médecin Anglois, br. in-12. de 119 pages. 1 l. 4 ſ.
Paris, chez Pichard, libraire quai & près des Théatins.

TABLE
DES
MATIERES

Contenues dans ce Volume.

MÊLANGES.

POÉSIES FUGITIVES.

ACADÉMIES. SÉANCES DE DIVERSES SOCIÉTÉS.

SPECTACLES.

HISTOIRE-NATURELLE. PHYSIQUE. CHYMIE. BOTANIQUE.

MÉDECINE. CHIRURGIE.

AGRICULTURE. ÉCONOMIE. INDUSTRIE. COMMERCE.

